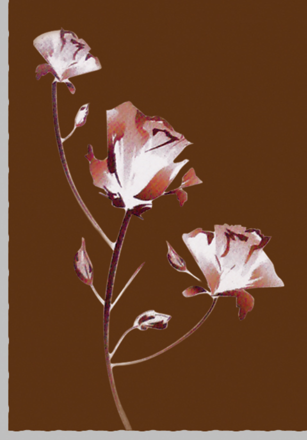
L'ISLAM
RELIGION DE VÉRITÉ

Osman Nûri Topbaş







Istanbul 1439 / 2017



Osman Nûri Topbaş

Titre original:	Hak Din İSLAM
Auteur :	Osman Nûri Topbaş
Traducteur :	Musa Belfort
Rédacteur :	Mohamed Roussel
Couverture	Râsim Şakiroğlu
Imprimé par :	Erkam Printhouse
ISBN :	978-605-302-351-7
Adresse :	Ikitelli Organize Sanayi Bölgesi Mah. Atatürk Bulvarı, Haseyad 1. Kısım No: 60/3-C Başakşehir, Istanbul, Turkey
Tel :	(90-212) 671-0700 pbx
Fax :	(90-212) 671-0748
E-mail :	info@islamicpublishing.org
Web site :	www.islamicpublishing.org
Language :	French





Osman Nûri Topbaş



TABLE DES MATIÈRES

3ème PARTIE
LES ACTES ADORATIFS / 203

PRÉFACE

Louanges infinies à notre Seigneur qui nous a créés du néant, dans la meilleure forme qui soit, et qui nous a favorisés par d'innombrables bénédictions.

Salutations et bénédictions infinies sur tous les prophètes – en particulier la Fierté éternelle de l'humanité, le prophète ultime, le Sceau des prophètes – Muhammad Mustafa, paix et bénédictions sur lui, sa famille et ses Compagnons.

Assurément, l'être humain a été créé à la perfection relativement à sa constitution tant matérielle (substantielle) que spirituelle et équipé de nombreux attributs supérieurs lui permettant de se caractériser « ami de la Vérité ». En contemplant avec l'œil du cœur, il s'avère impossible de ne pas être saisi d'admiration devant l'éclat et la magnificence des faveurs et des capacités clairement accordées à l'être humain par rapport aux autres créatures.

Le Très-Haut a créé l'être humain dans la meilleure des formes, telle une preuve de Sa puissance et de Sa majesté. Parallèlement, en lui ayant conféré la raison, le cœur, la conviction et la conscience, Il lui octroyé Son soutien par l'envoi de Prophètes et de Saintes Écritures qui incontestablement l'eussent guidé vers le bonheur éternel. En outre, le Très-Haut a énoncé formellement la raison de leur venue dans ce monde d'ici-bas – et leur voyage jusqu'au monde de la tombe à qui cette domination appartient – c'est-à-dire que ce monde est un lieu



d'apprentissage rempli de diverses épreuves et examens divins dont le but est de vérifier les actions les plus excellentissimes, révélant d'autre part que ce voyage vers l'éternité qui commence par le dernier soupir continuera au prix du bonheur ou de la déception. Par conséquent, le recueil de tous les commandements et interdits qu'Allah le Très-Haut a fait connaître pour le bonheur de Ses serviteurs se reporte à la « **religion** » proprement dite.

Allah le Très-Haut, le Tout-Puissant, possède une infinie miséricorde envers Ses serviteurs. Pour cette raison, Il ne désire pas que ces derniers demeurassent inactifs ou incontrôlés, ne serait-ce qu'un instant, et asservis aux désirs de leur moi charnel[1]. En conséquence, étant la plus naturelle et instinctive source de sérénité et de repos pour l'esprit humain, la religion a été inaugurée par le biais du premier être humain, le prophète Adam – sur lui la paix. Il est le premier être humain et le premier prophète. Ainsi donc, dès le premier jour sur terre et jusqu'au dernier, par le truchement des prophètes – les messagers d'Allah – et en apprenant d'eux tels des exemples vivants –la famille humaine est à même d'atteindre les connaissances nécessaires pour jouir du bonheur dans ce monde d'ici-bas et dans celui d'après.

À l'époque où, à travers les siècles, cette connaissance était oubliée, perdue ou corrompue, Allah le Très-Haut a envoyé un autre messager et révélé une fois de plus la vraie nature de la religion, favorisant Ses serviteurs grâce à la véritable instruction[2].

L'humanité n'a jamais été en mesure de s'affranchir de la religion en raison de sa prédisposition inhérente à croire. En voulant se distancier de la Révélation et des différents Messagers, elle a déconsidéré la Vérité et a fini par se tourner vers les fausses croyances. Différents travaux académiques ont montré que la croyance en Dieu, fort éparse au

1. Cf. Al-Insân, 76:36; Al-Mu'minûn,, 23:115; Al-Inshirah, 94:7-8.
2. Cf. Maryam, 19:34-59.

demeurant, et des survivances (de foi) liées à la vraie religion étaient indéfectiblement présentes au sein de toute société ou tribu[3].

L'Histoire atteste le fait que les systèmes humains promettant le bonheur à l'humanité, mais uniquement dans le sens matériel, sont apparus puis ont disparu ; tandis que les prophètes, prescrivant à l'humanité la formule du bonheur dans les deux mondes, ont continué à vivre dans les cœurs même après leur existence terrestre.

Nullement privée de la science et de l'instruction des prophètes au cours des âges, l'humanité a continué sa destinée sous la férule de 124 000 prophètes (et inspirés) pour, à la fin des siècles, accueillir tel un honneur l'Islam, la religion ultime. L'Islam qui répond de la meilleure façon possible aux besoins du temps. Car certes, Allah le Très-Haut a permis que l'Islam atteignît progressivement la perfection à travers les 23 années d'apostolat du Prophète Muhammad ﷺ, parachevant par la même occasion Sa faveur sur Ses serviteurs. Tout bienfait supérieur au bienfait de l'Islam est inconcevable. Allah le Très-Haut déclare en effet n'approuver comme religion que l'Islam et qu'en aucun cas Il n'en accepte une autre[4].

Dans ces circonstances et depuis son émergence, l'Islam est donc la religion de toute l'humanité et, encore une fois, la seule vraie religion agréée et reconnue par Allah le Très-Haut. C'est sans conteste que l'on peut affirmer que sans l'Islam, l'humanité n'a aucune possibilité de parvenir au bonheur et à la tranquillité.

L'Islam possède la conception la plus parfaite du monde. Pour qu'un système puisse être considéré comme ayant une vision parfaite du monde, il doit être en mesure de fournir des réponses à toutes sortes de questions posées par l'imagination et la compréhension humaines, ces réponses devant être systématiques, harmonieuses et

3. Cf. Günay Tümer, "Din" (Religion), TDV Encyclopedia of Islam, IX, 315-317.
4. Cf. Al-Mâ'ida, 5:3; Al-'Imrân, 3:19, 8



se situer dans une continuité logique. Reste que ces caractéristiques n'existent que dans la vision islamique du monde. Les différents points de vue avancés par d'autres religions ou systèmes philosophiques sont soit déficients soit remplis de contradictions ; ils n'ont pas été en mesure d'établir de façon péremptoire des exigences qui se rapportent aux affaires temporelles *(mu'amalat)* et d'ordre moral *(akhlaq).* Le judaïsme, par exemple, qui a connu maints changements au fil du temps, a été restreint aux Enfants d'Israël. Le christianisme, maintes fois modifié au cours de son histoire, a simplement été emprisonné entre Dieu (Allah le Très-Haut) et le cœur du croyant (serviteur) et réduit à un système dépourvu de toute application contraignante en matière de sanction. Même les principes de la foi chrétienne furent déterminés par des hommes siégeant dans des conciles eux-mêmes remaniés au fil du temps.

Encore une fois, et disons-le avec force, l'Islam a été envoyé (révélé) pour toute l'humanité et a transmis une vision du monde ainsi qu'un système de principes embrassant tous les aspects de la vie. Ne laissant aucun domaine qui ne soit abordé, l'Islam détermine les relations entre les êtres humains, dans le moindre détail et à la lumière d'un ensemble de principes clés.

Allah le Très-Haut, le Tout-Puissant, déclare qu'Il a envoyé l'Islam et le Prophète Muhammad ﷺ à tous Ses serviteurs comme « **une miséricorde inégalée pour tous les mondes** »[5]**.** En dépit de cela, un certain nombre de gens n'ont pas la possibilité de connaître l'Islam pour diverses raisons ou bien en ont une approche erronée, emprunte de bigoterie, ou négative. Pour cette raison, il est essentiel que les musulmans transmettent et enseignent l'Islam en toute occasion. L'acceptation ou non de l'Islam après en avoir eu connaissance est laissée à la volonté individuelle de l'individu. Le Tout-Puissant

5. Cf. An- Nisâ', 4:79; Al-A'raâf, 7:158; Al-Anbiyâ', 21:107; Saba', 34:28 ; Al-Bukharî, *Tayammum*, 1.

déclare que Ses serviteurs sont libres à cet égard et ne sont soumis à aucune contrainte. Cela est dû au fait que ce monde d'ici-bas, pour splendide qu'il soit, est une arène divine dont la vocation est l'examen (l'observation).

S'Il l'avait voulu, Allah le Très-Haut aurait accordé la (pleine) guidance à tous Ses serviteurs. Toutefois, par estime à leur égard, Il a préféré que ces derniers choisissent le vrai chemin en faisant appel à leur raison et à leur propre volonté indépendante[6].

Cependant, cette liberté accordée aux êtres humains signifie qu'ils sont tenus responsables de leurs actions. Le Très-Haut a mis en évidence toutes les preuves indiquant que la religion ultime (finale), manifestée à leur intention, est le chemin de la vérité. En outre, Il leur a accordé un esprit capable de discerner ce chemin grâce au pouvoir de la raison et de la contemplation, mais aussi grâce à l'apport des prophètes, des Écritures et à toutes sortes de facilités et de commodités. Certainement même que le plus beau miracle adressé à l'humanité ait été la descente du Coran. Cette faveur est en effet la manifestation la plus éclatante de l'amour et de la miséricorde du Très-Haut envers Ses serviteurs et qui se poursuivra jusqu'au Jour du Jugement. Si malgré cela les hommes ne parviennent pas à suivre la religion qu'Allah a envoyée et s'attachent au lieu de cela à leurs passions et vains désirs, le Coran révèle clairement le type de châtiment auquel ils devront faire face en retour.

Mon ardent souhait est que cet humble travail sera en mesure d'aider tous ceux qui ont une méconnaissance de l'Islam à en savoir davantage. Je me suis efforcé de le présenter comme une vue métaphysique et parfaite du monde et en exposant ses principes fondamentaux tels que la foi qu'il incarne, les actes d'adoration et les questions d'éthique et de morale qu'il soulève. Dans le même temps,

6. Cf. Yûnus, 10:99; Al-Kahf, 18:29; Az-Zumar, 39:7; Al-Jâthiya, 45:15; M. F. 'Abd al-Baqi,al-Mu'jam, "r-w-d", "sh-y-'".

cet effort constitue une responsabilité religieuse pour tout musulman et pour laquelle il devra rendre compte dans la vie outre-tombe. En d'autres termes, transmettre la religion que notre Seigneur Très-Haut a apportée à toute l'humanité constitue le devoir le plus important qui incombe aux musulmans. Tous ceux qui parmi eux manqueront à ce devoir auront, le Jour du Jugement dernier, des comptes à rendre vis-à-vis d'Allah le Très-Haut. C'est la raison pour laquelle tout musulman doit s'efforcer selon sa capacité de transmettre le bon message de l'Islam et pour cela être animé d'un sentiment de responsabilité à l'égard des préoccupations de l'humanité. Après cela, la responsabilité appartient à ceux qui, après avoir écouté le message, refusent de l'accepter.

D'autre part, il est essentiel que nos contemporains puissent s'intéresser et se familiariser avec l'Islam, car il s'agit pour eux de la mission la plus fondamentale que le Créateur de l'humanité leur ait confiée. Tout ce qui est relatif à la mise en train et à la diffusion du Message de vérité est une obligation qui incombe aux serviteurs d'Allah le Très-Haut, compte-tenu du fait qu'eux-mêmes ont bénéficié de la guidance divine.

Comprendre que le bonheur ici-bas et ci-après soit lié à l'obéissance à Allah et à Son Messager ﷺ est une très dure réalité à admettre. Seuls les favorisés sont inscrits parmi les justes car ils ont bénéficié de l'amour, de la grâce et de la considération du Très-Haut. Tous ceux en revanche qui se détournent après avoir entendu les vérités de la foi ont d'ores et déjà quitté ce royaume à l'instar de ces pauvres âmes qui, restées telles quelles, goûteront au châtiment divin. Il est à ce propos significatif que le monde auquel ces derniers se sont attachés – trompés en cela par ses charmes voluptueux et l'oubli de l'au-delà – n'ait pas pleuré leur perte.

Les générations précédentes, vitrine des souvenirs positifs ou négatifs, sont en ce sens un signe clair à partir duquel il est nécessaire de tirer des leçons. Le firmament qui se trouve au-dessus de nos têtes

est le même que celui qui auparavant déversait la désolation sur ceux qui niaient Dieu. Le soleil qui est situé au-dessus de nos têtes est le même que celui qui jadis illuminait les palais de Pharaon, Haman, Qarun et Nimrod et qui plus tard s'est élevé sur leurs ruines. Le firmament qui orne le cœur de l'homme, affirmons-le avec force, c'est le firmament de l'Islam. Assurément l'Islam est l'unique lampe qui est capable de dissiper les ténèbres de l'insouciance en les écrasant grâce au soleil de la foi. C'est pourquoi il incombe à chaque individu de connaître son Seigneur sous le firmament de l'Islam et le soleil de la foi en vue de devenir Son véritable serviteur.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier vivement le Dr Murat Kaya et mes autres étudiants pour leurs diverses contributions à ce travail. Je prie le Tout-Puissant pour que ce service leur soit une « charité perpétuelle ».

Ô Seigneur ! Ne nous prive pas de la trace lumineuse laissée par les prophètes et de la bénédiction spirituelle liée à Ton Livre exalté. Fais-en sorte que l'humanité tout entière puisse connaître et pratiquer l'Islam, la religion de vérité, et qu'elle soit attachée à sa forme actuelle et véridique, cela en Ta Suprême Présence. Enfin, veuille inclure parme Tes serviteurs ceux que Tu agrées.

Amin…

Osman Nuri Topbaş
Août, 2012
Üsküdar, Istanbul

1ère PARTIE

Qu'est-Ce Que L'Islam ?

Une société qui a su absorber l'Islam dans toutes ses particules, pour ainsi dire, comme le parfum d'une rose, et le percevoir dûment avec sa forme et son esprit, édifie une « civilisation de vertu » comme cela a été le cas à diverses époques de notre noble et illustre histoire. Les croyants possédant une telle qualité sont les heureux qui ont atteint le bonheur dans les deux mondes, indépendamment du temps et de l'espace dans lequel ils vivent.

Ainsi donc, la paix et le bonheur attachés au voyage de la vie, chaque facette entourée de surprises et de choses inconnues, dépendent en juste proportion de l'acquisition d'une part dans le tissu spirituel de l'Islam.

QU'EST-CE QUE L'ISLAM ?

1. Allah le Très-Haut aime Ses serviteurs

Allah le Très-Haut a favorisé l'humanité de différentes manières relativement aux autres créatures parce qu'Il aime infiniment Ses serviteurs. Il a envers eux une miséricorde tout aussi infinie. Les mille et un chefs-d'œuvre que nous observons constamment avec un si grand respect autour de nous, les divines fioritures et les manifestations de la puissance divine nous sont présentés pour ainsi dire comme une lettre d'amour que nous recevrions personnellement. Le Coran énonce à ce propos :

« Et Il vous a assujetti tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, le tout venant de Lui (un don de Sa grâce). Il y a là des signes pour des gens qui réfléchissent. » (Al-Jâthiya, 45 : 13).

De la même manière, Allah le Très-Haut déclare comme suit Son amour à l'égard de Ses serviteurs :

« … Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime… » (Al-Mâ'ida, 5 : 54).

«… Et Allah est Compatissant envers Ses serviteurs. » (Al-Baqara, 2 : 207 ; Al-'Imrân, 3 : 30).

Notre Seigneur, le Suprême, révèle dans un grand nombre de versets et dans divers contextes Son amour à l'égard de Ses serviteurs.



Par exemple, Il déclare aimer « ceux qui se consacrent à faire le bien »[7], « ceux qui se tournent vers Lui dans un repentir sincère » et « qui se purifient »[8] « les révérant-Dieu, les pieux »[9], « les patients et les résolus »[10], « qui mettent leur confiance (en Lui) »[11] et « les scrupuleusement équitables »[12].

Le Messager d'Allah ﷺ a également révélé qu'Allah le Très-Haut aime Ses serviteurs qui traitent les autres avec gentillesse[13], sont pieux, ont la conscience de Dieu, sont à l'abri du besoin, sont cachés de toute gloire, préoccupés à vouloir réformer leur moi charnel[14], sont modestes[15], vertueux, obéissants et humbles[16]. Encore une fois, le Très-Haut accorde de la considération à ceux qui parmi Ses serviteurs s'abstiennent de mendier et d'acquérir des biens illicites[17], travaillent en vue de subvenir aux besoins de leur foyer[18], se fatiguent alors même qu'ils poursuivent le permissible[19], pratiquent l'ascétisme relativement au monde[20], usent de tolérance lors d'une vente, d'un achat, d'un remboursement ou d'une demande de remboursement d'une dette[21], s'approchent de Lui par des actes d'adoration obligatoires et surérogatoires[22], effectuent leur travail de la meilleure manière[23],

7. Al-Baqara, 2:195.
8. Al-Baqara, 2:222.
9. Al-'Imrân, 3:76.
10. Al-'Imrân, 3:146
11. Al-'Imrân, 3:159.
12. Al-Mâ'ida, 5:42.
13. Al-Bukharî, *Adab*, 35.
14. Muslim, *Zuhd*, 11.
15. Abû Dâwûd, *Hammam*, 1:4012.
16. Ibn Maja, *Fitan*, 16.
17. Ibn Maja, *Zuhd*, 5.
18. Ad-Daylamî, *Musnad*, I, 155.
19. As-Suyutî, *al-jami' al-saghir*, I, 65.
20. Ibn Maja, *Zuhd,* 1.
21. Muwatta', Buyu', 46.
22. Al- Bukharî, *Riqaq,* 38; Ibn Maja, *Fitan*, 16.
23. Ad- Daylamî, *Musnad*, I, 157.

sont profitables à d'autres[24], sont généreux[25], sont persistants dans la supplication[26], aiment, se rendent visite et s'entendent mutuellement pour l'amour d'Allah[27].

Cela signifie qu'Allah le Très-Haut, le Tout-Puissant, a créé un grand nombre de causes en vue d'aimer Ses serviteurs. Il les plonge d'une manière ou d'une autre dans l'océan de l'amour et de la miséricorde. Un de Ses plus beaux noms est **le Tout-Aimant (al-Wadud)** – Celui Qui aime tant et Qui est tant aimé…

La réalité que le Très-Haut ait créé l'être humain dans la meilleure forme, qu'Il lui ait prodigué un grand nombre de bénédictions, lui pardonnant ses péchés et lui retardant son châtiment afin de lui donner une chance de se repentir, est la preuve la plus explicite de la manière dont Il l'aime. Encore une fois, en tant que manifestation de cet amour et de cette miséricorde, notre Seigneur Exalté a révélé en détail les choses qui sont bénéfiques et celles qui sont nuisibles dans ce monde et dans l'au-delà. Ceci est la plus grande bénédiction que l'être humain a reçue. Allah le Très-Haut veut que Ses serviteurs, devenus Ses amis, observent ces principes parce que, pour ces derniers, c'est atteindre la paix éternelle en guise de résultat.

C'est pourquoi le Très-Haut a établi la nature humaine sur les réalités attachées à la croyance en Sa divinité et l'a embellie d'un ineffable ravissement. Il existe dans les profondeurs du cœur humain un sens de la vérité et de la justice, un fort besoin de croire et un désir de connaître Allah par le cœur, ce que l'on nomme *ma'rifa,* et de L'atteindre. Nul doute à ce sujet, ces manifestations ont apparu tout au long de l'histoire (humaine) grâce au bienfait attaché à la pratique de l'Islam.

---

24. Al-Hathamî VIII, 191
25. As-Suyutî, *al-jami' al-saghir*, I, 60.
26. As-Suyutî, *al-jami' al-saghir*, I, 65.
27. Ahmad, V, 229.

2. Le plus grand besoin de l'être humain : la paix et la sécurité

À l'avant-plan des besoins du monde de l'humanité se trouvent la paix et la sécurité. Il est certes normal et élémentaire que toute personne aspire à la protection contre les diverses sortes d'oppression et que ses droits soient garantis, autrement dit trouver la félicité ici-bas et dans l'au-delà. Quiconque en effet n'est pas en sécurité dans le lieu où il vit ne peut jouir de la paix et du confort. Ce qui en termes d'influence garantit cette sécurité sont les lois divines qu'Allah le Très-Haut a décrétées – c'est-à-dire l'Islam.

Le Très-Haut indique ce fait comme suit :

« À cause du pacte des Quraysh, de leur pacte [concernant] les voyages d'hiver et d'été. Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison (la Ka'ba). Qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte ! » (Quraysh, 106 : 1-4).

Les lois et systèmes artificiels sont loin d'assurer cette paix et cette sécurité car ils sont dépourvus de dimension spirituelle. Avant l'émergence de l'Islam, le monde était enveloppé dans la profonde obscurité de l'ignorance. La jouissance des droits n'appartenait qu'à ceux qui y parvenaient (par la force). Les plus faibles n'avaient aucun droit et étaient considérés comme dignes d'oppression. Les hommes étaient écrasés par la tyrannie et d'indicibles persécutions. **Mehmet Akif,** célèbre poète turc, exprime dans les vers suivants la fin de cet état qui eut lieu lors de l'avènement de l'Islam :

La faiblesse destinée à rester faible a trouvé vie ;
L'oppression n'ayant jamais considéré la défaite s'est vue anéantie !

Par un effet de Sa grâce, Allah le Très-Haut a favorisé la tribu de Quraysh en lui accordant dans un tel lieu une sécurité à caractère unique. Ayant confortablement mené leurs engagements politiques, commerciaux et culturels au titre de cette sécurité, elle a pu atteindre à

la fois la richesse matérielle et le repos. Quand le moment fut favorable, le Très-Haut suscita parmi elle son dernier prophète et, par son biais, enseigna à l'humanité les principes de paix, de bonheur et de sécurité.

3. L'Islam : source de paix et de salut

Le terme *Islam* possède maintes significations telles que sécurité, salut, paix, tranquillité, soumission ou atteinte du repos. Ceci démontre que la religion musulmane a conféré au monde entier, dans tous les domaines, un salut entier, une sécurité totale et une paix absolue. Cette réalité signifie en d'autres termes que l'Islam accorde le confort et la tranquillité non seulement aux êtres humains mais aussi aux animaux, aux plantes et même aux éléments inanimés. Les vingt-trois années relatives à l'apostolat prophétique du Messager d'Allah ﷺ furent largement dépensées en faveur de la lutte contre toute forme de terreur ; autrement dit, une religion de vérité, source de paix et de sécurité éternelles fut accordée à ce monde.

a. Les êtres humains trouvent la paix

L'Islam élève l'être humain au-dessus de toute forme d'oppression, d'injustice et de misère, en toute sécurité. Les savants musulmans affirment que l'objectif de la religion consiste à établir et à protéger les cinq principes connus comme les plus fondamentaux en matière de religion *(zarurat al-diniyya):*

a) La protection de la religion ;

b) La protection de la vie ;

c) La protection de la santé mentale ;

d) La protection de la dignité, de l'honneur et, au final, la préservation de la postérité ;

e) La protection des biens.

Lorsque ces cinq principes sont protégés, l'être humain est à même d'atteindre une paix et une sécurité complètes. L'Islam a établi des lois convenablement fondées pour la protection de chacun d'eux. Ces principes délimitent l'interdit *(haram)* et l'admissible *(halal)*. Les décisions de l'Islam concernant les questions banales de ce monde, connues sous le nom de *mu'amalat,* sont d'autant plus concernées par celles-ci.

Avant l'apparition de l'Islam, les questions de foi et de culte, les relations mutuelles et la vie quotidienne des individus étaient toutes dans un état pitoyable. Parallèlement au fait qu'il n'y avait ni sécurité concernant la vie et les biens ni d'honneur, il n'y avait ni foi, ni culte, ni morale propre à exalter l'être humain. Les gens adoraient des idoles qu'ils fabriquaient à base de halva[28] puis les mangeaient quand ils avaient faim. Ils ordonnaient à leurs esclaves de leur confectionner des idoles en bois et en pierre pour les solliciter en cas de besoin. Lorsque des voyageurs campaient en un certain lieu, ils prenaient quatre pierres, en plaçaient trois sous la marmite en guise de combustible et adoraient la quatrième comme leur divinité.

Abû Raja' al-'Utaridî a déclaré concernant cette pratique :

« ***Nous adorions les pierres (avant l'Islam). Quand nous trouvions une pierre meilleure que celle que nous adorions, nous délaissions l'ancienne pour adorer la nouvelle. Il arrivait que l'on ne trouve pas de pierre , alors dans ce cas nous apportions un tas de terre. Puis nous faisions venir une brebis et nous la trayions dessus puis nous tournions autour du tas de terre.*** » (Al-Bukharî, Kitâb al-Maghâzi, 70).

L'Islam a aboli ces croyances erronées qui réduisaient à néant la dignité humaine en apportant à la place une croyance enthousiaste ainsi qu'un culte et une morale élevant l'honneur et l'intégrité de

28. Sorte de pâtisserie composée de sucre et de farine.



l'être humain. L'Islam a apporté le meilleur dans chaque domaine de la vie de l'homme. Les musulmans (et musulmanes) qui ont goûté aux sentiments sublimes accordés par l'Islam ont fourni de grands sacrifices pour que d'autres puissent en bénéficier. Voici à cet égard un exemple édifiant :

Au moment où Umm Sulaym (qu'Allah soit satisfait d'elle) fut demandée en mariage par Abû Talha – ce dernier étant très désireux de l'épouser – elle émit la condition que celui-ci abandonnât l'adoration des idoles et embrassât l'Islam, s'adressant à lui dans ces termes :

« Considère donc ces pierres auxquelles tu voues une adoration. Elles ne t'apportent ni bénéfice ni nuisance. Et considère les idoles que tu fabriques à partir des arbres. Quelqu'un arrive, abat un arbre, le façonne et toi tu l'adores comme si c'était une divinité ! Ce même arbre, si tu le jettes au feu, il sera réduit en cendres. N'as-tu pas honte d'adorer du bois qui pousse sur terre et qui est façonné par un esclave abyssin ? Si tu énonces l'Attestation de Foi et déclares ton allégeance au Messager d'Allah ﷺ, je me marierai avec toi et ne te demanderai rien (en guise de dot). »

Ces paroles qu'Abû Talha avait entendues de nombreuses fois finirent par l'affecter et devinrent le moyen pour que l'honneur de la foi lui revienne. Réjouie (par cette perspective), Umm Sulaym accepta comme dot la conversion d'Abû Talha et l'épousa sans rien demander en retour alors qu'elle était en position d'exiger toutes les richesses du monde qu'elle aurait souhaitées. En d'autres termes, sa dot de mariage, c'était l'**Islam**[29].

Le Messager d'Allah ﷺ exprima vivement le principe qui est d'assurer à toute l'humanité la paix et la sécurité : *« Nul de vous n'est*

29. Voir: An- Nasa'i, *Nikah,* 63:3340-1; Ibn Sa'd, *Tabaqat*, VIII:426-427; Ibn al-Athir, *Usd al-Ghaba,* VII:333.

un croyant s'il ne désire pour son frère ce qu'il désire pour lui-même. » (Al-Bukharî, *Iman,* 7; Muslim, *Iman,* 71-72).

Effectivement, quand les êtres humains pratiquent cet altruisme mentionné dans la Tradition prophétique, les problèmes de société se réduisent et l'injustice parvient à son terme.

L'Islam : Religion de Vérité et de Justice

L'injonction divine qui suit prescrit un remède pour lutter contre les plus grandes causes qui amènent des troubles parmi les êtres humains :

« **Et ne dévorez pas mutuellement et illicitement vos biens, et ne vous en servez pas pour corrompre des juges pour vous permettre de dévorer une partie des biens des gens, injustement et sciemment.** » (Al-Baqara, 2 : 188).

Le Messager d'Allah ﷺ demanda une fois à ses Compagnons :

« *Savez-vous qui est le ruiné (Muflis) ?* » Ils répondirent :

« Pour nous – Ô Messager d'Allah –, le ruiné est celui qui n'a ni dirham ni aucun bien. » Il ﷺ dit :

« *Le ruiné de ma communauté est celui qui, le Jour de la Résurrection, viendra avec des œuvres de prière, de jeûne et de zakât mais il aura injurié untel, calomnié untel, manger les biens de celui-ci, fait couler le sang de celui-là et frappé tel autre. Chacun de ceux à qui il a causé préjudice prendra de ses hasanat. Et si ses hasanat venaient à s'épuiser avant que son jugement soit achevé, il sera alors pris des péchés de ses victimes pour les remettre sur lui. Puis, il sera jeté en Enfer.* » (Muslim, *Birr*, 59; At-Tirmidhî, *Qiyama*, 2; Ahmad, II:303, 324, 372).

Toute personne qui de tout cœur est soumise à Allah, en contrepartie de ces versets coraniques et dits prophétiques, ne peut en aucun cas causer le moindre tort à autrui.

La compréhension de la justice telle que la définit l'Islam est supérieure à toute autre conception. Voici à cet égard un exemple parmi d'autres :

On rapporte qu'alors qu'il était en train d'organiser les rangs de ses Compagnons le jour de Badr, le Messager d'Allah ﷺ passa à côté de Sawâd ibn Ghaziyya, un allié des Banî ʿAdiyy al-Najjâr. Comme celui-ci était quelque peu détaché des rangs, le Messager d'Allah ﷺ lui donna un léger coup au ventre avec un petit bâton en lui intimant cet ordre : « *Tiens-toi correctement Ô Sawâd.* » Sawâd lui dit : « Ô Messager d'Allah ! Tu m'as fait mal, toi dont la mission repose pourtant sur la justice et l'équité. Rends-moi justice. » Le Prophète ﷺ lui dit : « *Allez, prends ta revanche.* » Sawâd dit : « Ô Messager d'Allah ! Tu m'as frappé alors que mon ventre n'était pas protégé (par des vêtements). ». Le Messager d'Allah ﷺ découvrit alors son ventre en lui disant : « *Prends ta revanche.* » Sawâd se précipita sur le ventre du Prophète ﷺ et se mit à l'embrasser. Le Prophète ﷺ lui dit alors : « *Qu'est-ce qui t'a poussé à agir de la sorte, ô Sawâd.* » « Ô Messager d'Allah !, reprit Sawâd, la situation étant ce qu'elle est, je n'exclus pas que je sois mort, en conséquence je voulais que nos deux peaux se touchent, s'agissant de ma dernière rencontre avec toi. » Sur ce, le Prophète ﷺ pria Allah de lui octroyer du bien[30]. »

En faisant montre d'une rigoureuse attention aux droits de la création entière, le Messager d'Allah ﷺ s'inquiétait des droits d'autrui. Alors qu'il était à l'article de la mort, en dépit de son extrême faiblesse, il eut la force de monter en chaire et de déclarer :

« Si j'ai pris de l'argent à quelqu'un, voici mon argent, qu'il me le reprenne et qu'il ne craigne pas la rancune, elle n'est pas dans ma nature. Si j'ai fouetté (injustement) le dos de quelqu'un, voici mon dos, qu'il

30. Ibn Hishâm, II:266-267; Al-*Waqidî,* I:57; Ibn Saʿd, III:516. Cf. Abû Dâwûd, *Adab,* 148-149:5224; *Diyat,* 14:4536.



vienne me rendre la pareille ! S'il y a de tels hommes, qu'ils viennent à moi de suite sans crainte de représailles ou de haine[31]*.* »

L'Islam : Religion de Grâce et de Bonté

L'Islam enseigne aux musulmans de vivre tout en prenant en considération le Jour du Jugement ainsi que la non-violation des droits d'autrui. Le Messager d'Allah ﷺ a succinctement décrit la figure du croyant parfait en ces termes :

« *Le musulman est celui dont les musulmans n'ont à redouter ni la langue, ni la main.* » (Al-Bukharî, *Iman*, 4-5).

En effet, tout au long de son éducation et de son culte voué à Dieu, le musulman est appelé à faire montre « d'innocuité ». Cela à un tel point que nul ne peut penser qu'un quelconque préjudice puisse provenir de lui. Un tel croyant insuffle toujours la paix et la confiance autour de lui. Le Messager d'Allah ﷺ a dit à ce propos :

« *Le croyant est comme l'abeille qui ne mange que ce qui est pur et sain et qui ne produit que ce qui est pur et sain. Lorsqu'elle se pose en un endroit, elle ne le rompt ni le détériore*[32]*.* »

L'abeille est une créature extrêmement compétente, qualifiée, intelligente, utile et humble. Elle travaille même la nuit. Elle mange toujours des choses propres et plaisantes. Elle recueille sur les fleurs ses provisions. Elle est soumise à son leader et le suit. Son degré de nuisance est très faible. Elle évite les choses impures et ne consomme pas le bien des autres (abeilles).

À l'instar de l'abeille, le croyant obtient sa subsistance de manière licite, mange licite et fréquente des endroits licites, c'est-à-dire purs. Il respire la bonté partout où il se trouve. Il ne blesse personne et n'est

31. Voir: Ibn Sa'd, II:255; Tabarî, *Tarih,* III:190; Ahmad, III:400.
32. Voir: Ahmad, II:199; Al-Hakim, I:147; Al-Bayhaqî, *Shu'ab al-Iman*, V:58; As-Suyutî, *al- Jami'*, 8147.



blessé par personne. Quand il se trompe, il répare aussitôt son erreur et maintient constamment son caractère et sa dignité. Il est humble et lutte en faveur du bien-être de tous les peuples. Il fuit l'oppression, l'insouciance, les dissensions, les actes répréhensibles, les vains désirs et les caprices du moi charnel.

Une société composée d'individus portant de telles caractéristiques est à même d'atteindre sûrement la suprématie en matière de paix et de sécurité.

De cela, le Messager d'Allah ﷺ en a donné les heureuses nouvelles durant les premières années de l'Islam.

Khabbab ibn Arat – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :

« Nous nous plaignîmes un jour auprès du Messager d'Allah alors qu'il était allongé à l'ombre de la Ka'ba, la tête appuyée sur son manteau. Nous dîmes :

— Pourquoi ne demandes-tu pas le soutien d'Allah ? Pourquoi ne pries-tu pas pour nous ?

— *Parmi ceux qui vous ont précédés, répondit-il, on prenait l'un d'eux, on lui creusait un trou et on l'y mettait. On apportait ensuite une scie qu'on lui plaçait sur la tête qu'on sciait ainsi en deux morceaux. Ou bien on passait sur sa tête un peigne de fer jusqu'à lui arracher ce qu'il y avait au-dessous de sa chair et de ses os. Il ne reniait pas pour autant sa foi. Par Allah, le Seigneur parachèvera cette chose (l'Islam) jusqu'à ce que le voyageur aille sur sa monture de San'a' à Hadramawt ne craignant qu'Allah ou le loup pour ses troupeaux ».* (Al-Bukharî, *Manaqib,* 25; *Isti'zan*, 35; *Manaqib al-Ansar*, 29; Abû Dâwûd, *Jihad,* 97:2649).

À nouveau, le Messager d'Allah ﷺ dit à **'Adiyy ibn Hatim** qui hésitait à embrasser l'Islam :

— *Peut-être, ô 'Adiyy, que la seule chose qui t'empêche d'entrer dans cette religion est la vue que tu as de la destitution des musulmans et de leur pauvreté. Connais-tu Hirâ ?*

— Je n'y suis pas allé, mais j'en ai entendu parler, répondit-il.

— *Par celui qui tient mon âme en son pouvoir,* poursuivit le Messager d'Allah, *Allah accordera tant de puissance à cette religion qu'une femme voyageant en palanquin pourra partir d'al-Hirâ pour aller effectuer la tournée de la Ka'ba sans avoir besoin de la protection de quiconque, et les trésors de Chosroés ibn Hurmuz seront bientôt à nous.*

— Chosroès ibn Hurmuz ? demanda-t-il.

— *Oui,* répondit le Messager d'Allah, *Chosroès ibn Hurmuz, et l'argent sera si abondant que personne n'en voudra.*

'Adiyy rajouta plus tard :

« [J'ai vécu assez longtemps pour voir] une femme en palanquin maintenant partir d'al-Hirâ pour effectuer la tournée de la Ka'ba sans avoir besoin de la protection de quiconque, et j'ai fait partie de ceux qui ont conquis les trésors de Chosroès ibn Hurmuz. Par celui qui tient mon âme en Son pouvoir, la troisième prédiction se réalisera sûrement, car le prophète l'a dit ![33] »

Car en effet l'Islam a pour but d'assurer aux humains la possibilité de vivre dans un environnement privilégié et empreint de paix dans lequel ils craignent nul autre qu'Allah. La prospérité financière est aussi engendrée en conséquence. En effet, à l'époque de 'Umar ibn 'Abd'al-'Aziz, les musulmans avaient fait appel au Calife pour lui demander

33. Voir: Al- Bukharî, *Manaqib*, 25; Ahmad, IV:257, 377-379; Ibn Hishâm, IV:246; Ibn Kathir, *Al-Bidaya,* V:62.



comment employer leur aumône annuelle prescrite (zakât) parce qu'ils ne trouvaient personne (en état d'indigence) à qui donner[34].

L'Islam : Religion de Magnanimité

Le Messager d'Allah ﷺ a amnistié par écrit un grand nombre de personnes. Dans son ouvrage relatif aux lettres diplomatiques du Prophète ﷺ, le Professeur Muhammad Hamidullah signifie qu'il a eu en sa possession un grand nombre de copies dans lesquelles figurent des déclarations d'amnistie écrites de la main même du Prophète ﷺ et adressées à des destinataires de divers pays. Une parmi ces déclarations mérite une attention particulière :

Au moment de la conquête d'Istanbul, de nombreuses délégations venues de pays voisins se présentèrent avec des félicitations relativement à ladite conquête. Parmi les délégations présentes, il y avait celle d'Athanasios IV, le Patriarche grec de Jérusalem. En présence du Sultan Mehmet II, le Patriarche lui montra la Déclaration d'amnistie que le Messager d'Allah ﷺ avait signée de son empreinte digitale ainsi que divers documents datant du Calife 'Umar et rédigés selon l'écriture calligraphique coufique. Il demanda à ce que les lieux de culte situés à Jérusalem demeurassent tels qu'ils étaient. Affirmant les droits stipulés dans la lettre et accordés par le Messager d'Allah ﷺ, le Sultan Mehmet II écrivit un décret et y ajouta la stipulation suivante : « Que la malédiction d'Allah soit sur quiconque rejette cet Edit impérial ! » Ce décret se trouve actuellement aux Archives Ottomanes du Premier Ministre, *kilise defteri*, n°8[35].

En vertu des principes de l'Islam, la Communauté musulmane avait atteint un tel niveau que tous ceux qui se trouvaient sous son

34. Voir: Al-Bayhaqî, *Dala'il al-Nubuwwa*, VI:493; Muhammad Sa'id Ramadan al-Buti, *Fiqh al-Sirah*, 434.
35. Ziya Demirel, Avni Arslan, *Osmanlı'da Peygamber Sevgisi*, Ankara 2009, 63; http://www.turkislamtarihi.nl/makaleler/kudus.php



administration, qu'ils fussent juifs ou chrétiens, vivaient dans l'aisance et se contentaient de leur propre existence. Bien plus ils rejetèrent les règles de leurs coreligionnaires et invitèrent les musulmans à venir sur leurs terres pour les administrer avec justice.

Bernard Lewis écrivit :

L'Empire ottoman toucha l'Europe de diverses façons… Pour les commerçants, les artisans et plus tard les financiers, il constituait un marché libre et de plus en plus opulent qui, pour d'aucuns, exerçait une puissante fascination. Les mécontents et les ambitieux étaient attirés par les opportunités offertes par l'Empire ottoman… Les paysans opprimés considéraient avec espoir les ennemis de leurs maîtres. **Martin Luther**, dans son « Exhortation à la prière contre le Turc », publiée en 1541, présageait que les pauvres, oppressés par des princes, des propriétaires et des bourgeois avides, eussent préférer vivre sous la domination des Turcs que sous celle des chrétiens tels que ceux-là[36].

L'Islam : Religion de Compassion

L'Islam est une religion de compassion. La compassion est un des principes les plus importants de la religion musulmane ; ceci à tel point que l'entête du Livre d'Allah, la *Basmala*, mentionne le Nom divin de **Tout-Miséricordieux** et Celui de **Tout-Compatissant** en juxtaposition avec le Nom d'Allah. Dans la première sourate qui suit immédiatement la *Basmala*, les mêmes Noms sont repris au second verset de la sourate de cette sourate inaugurale intitulée al-Fatiha. Allah le Tout-Puissant a révélé dans une sourate ultérieure et en tant que premier terme l'attribut (divin) de **Tout-Miséricordieux** ; cet attribut divin a également donné son nom à ladite sourate.

36. Bernard Lewis, The Middle East: *A Brief History of the Last 2,000 Years,* New York: Scribner, 1995, 128.



Par « **Le Tout-Miséricordieux. Il a enseigné le Coran** », il est signifié que le Coran a été présenté à l'humanité comme une exigence de la miséricorde divine. Que le Qu'an soit ***« une guérison et une miséricorde »,*** ceci est explicitement mentionné dans la sourate al-Isrâ' (17:82).

Dans les autres sourates du Coran, les mots compassion et miséricorde sont répétés et soutenus des centaines de fois.

Une des caractéristiques les plus exaltées qu'Allah le Très-Haut a accordées à Ses prophètes est sans conteste la miséricorde.

Plus particulièrement, suivant la déclaration « **Et Nous ne t'avons envoyé (Muhammad) qu'en miséricorde pour l'univers**[37] », cette caractéristique constitue pour le Messager d'Allah ﷺ un point culminant que nul à part lui n'est capable d'atteindre. Voici un exemple mettant en valeur cette miséricorde dont il fit montre :

Quand les armées se firent face durant la Bataille de Badr, le Messager d'Allah ﷺ envoya des émissaires auprès des polythéistes mecquois en vue d'une possible conciliation. En ce temps-là, l'ennemi faisait face à une terrible sécheresse. Quelques polythéistes dont **Hakim ibn Hizam,** s'étant approchés d'un puits appartenant aux musulmans, voulurent étancher leur soif. Lorsque les musulmans voulurent les en empêcher, le Messager d'Allah ﷺ dit : *« Laissez-les boire ! »*

Les polythéistes eurent alors la possibilité de boire l'eau du puits. (Ibn Hisham, II : 261).

On peut dire qu'en Islam, le premier fruit de la foi (ou croyance), c'est la miséricorde. Les amis (rapprochés) d'Allah qui passent leur vie le long d'un tel cours ont brièvement décrit la servitude (à Allah) à travers les deux dimensions suivantes :

37. Al-Anbiyâ',21:107.

a. Observer les commandements d'Allah en toute révérence due ;

b. Faire montre de miséricorde et de compassion, eu égard au Créateur Lui-Même.

L'Islam est une religion de miséricorde. Alors que l'humanité, ayant trébuché en nombre dans la fosse du péché et de l'insouciance, est devenue synonyme de ruine et de déception en raison de ses actions, Allah le Très-haut eut néanmoins le désir et la volonté d'attirer les êtres humains à la rencontre d'un climat de bonheur. Et pour cela Il décida de les envelopper sous les ailes de la miséricorde et du pardon. Sa déclaration, « **Ma miséricorde a précédé ma colère**[38] », en est une éclatante démonstration.

On peut dire par conséquent qu'une société qui exerce dûment l'Islam est à même de devenir une société de paix. Ses citoyens vivent à la fois en sécurité en termes de vie quotidienne et en considérant avec espoir leur existence dans l'Ultimité. Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« A vraiment réussi celui qui a embrassé l'Islam, qui s'est contenté du nécessaire dans sa subsistance et à qui Allah a inspiré la satisfaction du lot qu'Il lui a octroyé. » (Muslim, *Zakât*, 125. Voir aussi : At-Tirmidhî, *Zuhd* 35:2348).

b. Les animaux trouvent la paix

Avant que le Messager d'Allah eût été envoyé à l'humanité, les hommes vulnérables, pauvres et indigents, ainsi que les femmes n'avaient aucune valeur. Il est par conséquent évident que les animaux n'étaient point considérés dans une telle société. Les animaux, quasiment tous dans un état pitoyable, servaient les individus en vivant dans la souffrance et l'angoisse. À l'avènement du Messager d'Allah ﷺ, ils furent enfin sauvés de l'oppression et trouvèrent le bien-être.

38. Al-Bukharî, *Tawhid,* 15, 22; Muslim, *Tawba,* 14-16.



Abû Waqîd – qu'Allah soit satisfait de lui – rapporte :

Quand le Prophète ﷺ vint à Médine, les gens avaient coutume de consommer et d'apprécier la bosse des chameaux et de couper la queue épaisse des moutons. Ce à quoi il dit :

« *Toute partie coupée d'un animal vivant est comme le cadavre et ne peut donc être consommée.* » (At-Tirmidhî, *Sayd,* 12:1480).

En agissant de la sorte, il a secouru les animaux en leur épargnant cette agonie et ces tourments brutaux.

Le Messager d'Allah ﷺ a maudit ceux qui attachaient les animaux et les tiraient sur une certaine distance, et de façon générale quiconque utilisait tout chose vivante comme cible. (Al-Bukharî, *Zaba'ih*, 25).

De même, il a interdit l'abattage futile et gratuit d'animaux. Il déclara à ce propos :

« *Celui qui aura tué un moineau par futilité, (ce moineau) criera le jour de la résurrection vers Dieu, disant : «Seigneur, Untel m'a tué par futilité, il ne m'a pas tué pour une utilité».* » (Nasa'i, *Dahaya*, 42).

L'Islam ordonne aux êtres humains de traiter les animaux avec miséricorde et d'éviter les comportements susceptibles de leur provoquer des douleurs et des souffrances.

Un homme dit : « Ô Messager d'Allah, j'étais sur le point d'abattre un mouton lorsque je me suis mis à le plaindre (ou « désolé pour le mouton que j'allais abattre) ». Le Messager d'Allah ﷺ répondit à deux reprises : « *Puisque tu as fait preuve de miséricorde envers le mouton, Allah fera preuve de miséricorde envers toi.* » (Ahmad, III: 436; Al-Hakîm, IV: 257).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit aussi :

« *Quiconque fait preuve de miséricorde même quand il tue un oiseau (dans l'unique but de le manger) ; Allah fera preuve de miséricorde*

envers lui le Jour du Jugement. » (At-Tabaranî, *Kabir,* VIII:234:7915; Al-Bayhaqî, *Shu'ab,* VII:482).

Alors qu'une fois le Prophète ﷺ s'était rendu dans un verger appartenant à un musulman, il y vit un chameau qui blatérait. Le Prophète ﷺ s'approcha de lui et lui passa la main sur sa bosse. Puis il fit venir le propriétaire du chameau et lui dit : «*Ne crains-tu pas Allah au sujet de ce chameau qui est sous ta responsabilité ? Ce chameau se plaint de toi que tu le gardes affamé et lui donnes constamment du travail*». » (Abû Dâwûd, *Jihad,* 44: 2549).

Sawâd ibn Rabî – qu'Allah soit satisfait de lui – relate cet exemple extraordinaire relatif à un tel raffinement de miséricorde :

« Je me rendis auprès du Messager d'Allah pour lui demander quelque chose. Il donna alors des instructions afin que quelques chameaux (entre trois ou cinq) me soient offerts. Puis il me donna le conseil suivant :

" Lorsque tu rentreras chez toi, dis aux membres de ta famille de prendre bien soin de ces animaux et de les nourrir correctement. Dis-leur de leur couper les ongles avant de les traire de manière à éviter de les blesser". » (Ahmad, III: 484; Al-Haythamî, V: 168, 259, VIII: 196).

Le Messager d'Allah ﷺ croisa une fois un homme qui était en train de traire sa brebis et lui fit la remarque suivante :

« Ô untel ! Lorsque tu trais un animal, laisse donc un peu de lait pour son petit ! »

Un des fameux Compagnons, Abû al-Dardâ' – qu'Allah soit satisfait de lui – était une fois tombé sur des gens qui avaient surchargé leurs chameaux. Ces derniers étaient incapables de supporter le poids qu'ils portaient sur leur dos. Après avoir soulagé les bêtes de leur charge excédante, Abû al-Dardâ dit à leurs propriétaires :

« Si Allah le Très-Haut vous pardonne cette torture que vous affligez à ces animaux, alors Il vous aura accordé un grand pardon, car en effet j'ai entendu le Messager d'Allah dire : *« Lorsque vous voyagez dans une contrée verdoyante, donnez à votre chameau la part qui lui revient de la terre. Et lorsque vous voyagez dans une contrée sèche, pressez-vous afin de préserver les capacités de votre monture.* » (Ibn Hajar, *Matalib al-'Aliya*, IX: 346: 1978).

À la suite de ces injonctions du Messager d'Allah ﷺ, les musulmans firent preuve de gentillesse et de courtoisie envers les animaux, chose dont ils n'étaient pas capables envers les êtres humains, en termes de dignité, avant l'apparition de l'Islam. Une fois, le Messager d'Allah ﷺ était parti de Médine habillé en pèlerin *(ihram)*. Il voyagea jusqu'à atteindre le puits d'Al-Uthaba, situé entre ar-Ruwaytha et al-'Arj (entre La Mecque et Médine), où il se heurta inopinément à une gazelle qui s'était endormie recroquevillée à l'ombre. Le maître de la création ﷺ donna l'ordre de monter la garde près d'elle afin que personne ne puisse la perturber jusqu'à ce que tout le monde soit passé. (Muwatta, *Hajj*, 79; An-Nasa'î , *Hajj,* 78).

Lors de la Conquête de La Mecque, le Prophète ﷺ et ses Compagnons manifestèrent un autre exemple remarquable quant à la manière dont les animaux devaient être traités. Cette attitude était aussi une expression liée à la façon de considérer la création à travers les yeux du Créateur. Lorsque le maitre de la création ﷺ partit d'al-'Arj en direction de Talub, en compagnie d'une magnifique armée composée de dix mille hommes, il vit une chienne qui était en train d'allaiter ses petits. Immédiatemen,t il interpella **Juayl ibn Surâqa** et lui demanda de monter la garde auprès de la chienne et de ses petits afin de les protéger de tout dérangement éventuel que l'armée musulmane pourrait occasionner. (Al-Wâqidî, II : 804).

On peut comprendre à partir de là qu'Allah le Tout-puissant ne désire pas qu'une seule fourmi fût dérangée. En fait, le Coran stipule

que la prodigieuse armée du prophète Salomon – sur lui la paix – fit davantage attention à ne pas piétiner involontairement les fourmis. (Cf. An-Naml, 27 :18).

Un autre exemple remarquable concernant cette attitude est celui de Bâyazid al-Bistâmî. On raconte que Bâyazid, revenant de la Ka'ba, arriva à Hamadān, où il acheta quelques graines (de cumin noir) qu'il se proposait de porter à Bistâm (sa contrée natale) pour les y semer. Une fois parvenu à Bistâm, il s'aperçut qu'il y avait parmi ces graines une certaine quantité de petites fourmis. « Evidemment, se dit-il, il y avait un nid de fourmis dans la maison où nous étions logés à Hamadān ; voilà d'où elles viennent » ; et, se levant aussitôt, il les reporta de Bistâm à Hamadān et les remit dans leur nid. (Farîd-ud-Dîn 'Attâr, *Le Mémorial des Saints,* p. 159).

Les musulmans ont même fondé des institutions spécialement conçues pour les animaux, à but de bienfaisance. Celles-ci avaient pour but de nourrir les animaux affamés, soigner ceux qui étaient malades et, chose extraordinaire, prendre soin des oiseaux qui étaient incapables de migrer. C'est un tel reflet de miséricorde que les étrangers voyageant en terre ottomane ont rapporté dans leurs souvenirs. En effet, ces derniers mentionnèrent le fait que les chiens et les chats se trouvant dans les quartiers musulmans côtoyaient aisément les êtres humains tandis qu'ils fuyaient ceux qui habitaient d'autres quartiers.

Bref, l'Islam a également établi des lois relatives aux animaux. Durant l'Âge de l'Ignorance *(Jahiliya),* les gens avaient oublié que les animaux possédaient aussi des droits et qu'ils avaient besoin d'être traités avec bonté. Ils ne présumaient même pas que le soin apporté avec compassion aux animaux pouvait être quelque chose de méritoire. Le Messager d'Allah ﷺ a dit une fois :

« Cependant qu'un homme poursuivit son chemin, voilà qu'il ressentit une grande soif. Il trouva alors un puits, y descendit et en but. À sa sortie du puits se présenta un chien haletant et léchant la terre humide

tellement il avait soif. L'homme se dit : "Ce chien souffre de la soif autant que j'en souffrais moi-même. Il redescendit dans le puits, remplit d'eau sa chaussure, la tint avec ses dents et remonta. Il en abreuva le chien et Allah loua son acte et lui pardonna ses péchés". »

Ils (les Compagnons) dirent : « Ô Messager d'Allah ! Avons-nous donc un salaire pour nos bonnes actions envers les animaux ? »

Il ﷺ dit : ***« Vous serez rétribués pour avoir fait du bien à tout être vivant. »*** (Al-Bukharî, *Shurb,* 9; Muslim, *Salam*, 153).

c. Les arbres et la végétation trouvent la paix

La germination des graines ainsi que leur développement au sein des arbres majestueux, sans compter les innombrables espèces de végétaux, de fruits, de légumes, de fleurs, dans une myriade de couleurs, qui se développent sur le même sol, sont des phénomènes extraordinaires qui méritent réflexion. Tout esprit qui les contemple finira par atteindre Allah le Très-Haut qui crée toute chose de la plus parfaite manière ; un tel esprit se plonge dans l'observation de ces magnifiques attributs que constituent Sa majesté, Sa puissance, Sa compassion et Sa beauté.

Ainsi donc, les musulmans considèrent que toutes les choses vivantes dont les végétaux sont la manifestation d'un chef-d'œuvre incomparable, comme un gage de confiance divin. Ils ne s'en détachent pas (ou ne s'en désolidarisent pas) inutilement ou bien ne les utilisent pas négligemment.

L'Islam a interdit certaines actions telles que l'abattage des arbres, l'arrachage de l'herbe, la chasse ou l'aide à chasser, pour les croyants en état d'*ihram* (revêtus de l'habit du pèlerin) ou qui se trouvent dans un périmètre sacré *(haram)* et a établi diverses sanctions pour ceux qui violent ces interdictions. L'Islam, par le truchement de ces règles, permet aux croyants ayant atteint un tel état (de maturité) de ne point

engendrer de tort aux créatures vivantes, quelles qu'elles soient, un état qui exprimerait « le fait d'être inoffensif » au sens complet.

Ayant institué en tant que sanctuaire la cité de Médine ainsi que la région de Ta'if, à l'instar de La Mecque, le Messager d'Allah ﷺ a catégoriquement défendu[39] d'y détruire la végétation et d'y chasser, disant :

« *Il ne faut point frapper avec un bâton et ne pas couper (abattre) les arbres qui sont sous la protection du Prophète d'Allah. Cependant, en cas de nécessité et dans le but de nourrir les animaux, il est autorisé de secouer les feuilles avec douceur et délicatesse.* » (Abû Dâwûd, *Hajj*, 95-96:2039).

Bien plus, en référence aux pâturages des **Banu Harith**, le Prophète ﷺ a dit :

« *Quiconque abat un arbre dans cette zone doit en planter un autre à sa place*[40]. »

Le grand-père d'**Abû Du'shum al-Juhanî** relate :

« Le Messager d'Allah – paix et bénédiction sur lui – vit un bédouin taper (durement) sur les branches d'un arbre avec un bâton pour que ses animaux bénéficient de son feuillage. Il dit à ses Compagnons :

"Amenez-moi ce bédouin, mais faites-le avec gentillesse pour ne pas l'effrayer."

Quand le bédouin fut près de lui, il lui dit ceci :

" Ô bédouin ! Secoue cet arbre avec douceur et tendresse pour en faire tomber les feuilles et non en le fracassant comme tu le fais !"

39. Abû Dâwûd, *Manasiq*, 96; Muhammad Hamidullah, *İslâm Peygamberi*, I:500; Muhammad Hamidullah, *al-Wasa'iq*, Beyrouth, 1969, 236-238, 240.
40. Al-Baladhurî, *Futuh al-Buldan*, 17; İbrahim Canan, *İslam ve Çevre Sağlığı*, Istanbul, 1987, 59-60.



«Je vois encore l'image du bédouin avec les feuilles sur sa tête. » (Ibn al-Athir, *Usd al-Ghaba*, VI: 351).

Alors que d'un côté le Prophète ﷺ protégeait la végétation existante, de l'autre il encourageait la revégétalisation et la repousse. Il a une fois déclaré :

« *Si la fin du monde venait à survenir alors que l'un d'entre vous tenait dans sa main une plante, alors s'il peut la planter avant la fin du monde, qu'il le fasse !* » (Ahmad, III:191, 183).

Et quelle heureuse nouvelle est en mesure d'apporter la tradition prophétique suivante à ceux qui œuvrent à planter des arbres :

« *Chaque musulman qui plante un arbre ou autre, alors tout ce qui en sera mangé sera compté pour ce musulman comme acte de charité. Tout ce qui en sera volé sera compté pour lui comme acte de charité. Tout ce qu'un animal en mangera sera compté pour lui comme acte de charité. Tout ce qu'un oiseau en mangera sera compté pour lui comme acte de charité.* » (Muslim, *Musaqat*, 7).

Abû al-Darda', une des figures de proue parmi les Compagnons, planta une fois un arbre près de Damas. Une personne s'approcha de lui et demanda confus :

« Es-tu en train de planter un arbre alors que tu es l'un des Compagnons du Messager d'Allah ? » Abû al-Darda' répondit :

« Ne te hâte pas de porter un jugement, car j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « *Quiconque plante un arbre, les fruits qui en seront consommés par toute créature d'Allah lui seront comptés comme un acte de charité.* » (Ahmad, VI:444. Voir aussi, Muslim, *Musaqat*, 7).

Même lorsque les musulmans étaient mobilisés dans de grandes armées, ils s'efforçaient de ne pas infliger de dégâts conséquents aux arbres et à la végétation en général. Par exemple, le Calife Abû Bakr

– qu'Allah soit satisfait de lui – instruisit ainsi ses troupes qui se préparaient à partir en expédition militaire :

« Ne soyez pas déserteurs. Ne fraudez pas et ne soyez coupables d'aucune trahison (en volant le butin de guerre). N'opprimez pas et ne mutilez pas. Ne tuez pas les femmes, les enfants et les personnes âgées. Ne blessez pas les palmiers-dattiers et ne coupez pas les arbres fruitiers. Ne tuez ni les vaches ni les moutons, sauf pour vous nourrir. Vous rencontrerez des gens qui passent leur vie dans les monastères ; ne les dérangez point…[41] »

Tout ce qui existe dans l'univers est dans un état de souvenance constant d'Allah le Très-Haut et de la récitation de Ses Noms. Les plus insouciants à cet égard sont les êtres humains et les djinns. Par conséquent, tout musulman aborde les choses qui l'environnent avec cette conscience ; les enfants et les étudiants musulmans sont également élevés avec cette conscience.

Un des plus grands maîtres spirituels de la période ottomane, **Uftada**, était parti à la campagne en compagnie de ses disciples et avait engagé avec eux une discussion de nature spirituelle. Après leur avoir exprimé ses souhaits, tous les disciples errèrent au cœur des plus beaux endroits de la campagne pour apporter à leur maître un bouquet de fleurs. Son intention était de vouloir édifier le niveau spirituel de chacun de ses disciples. Parmi ces derniers, Mahmud Efendi ne tenait dans sa main qu'une fleur fanée dont la tige était cassée. Après que tous les autres disciples eurent présenté leurs bouquets à la plus grande joie de leur maître, Mahmud Efendi présenta à son maître Uftada cette fleur fanée à la tige cassée.

41. Al-Bayhaqî, *Kitab al-Sunan al-Kubra,* IX:85; 'Ali al-Muttaqî, *Kanz al-'Ummal,* no. 30268; Ibn al-Athir, al-Kamil, II:196.



Uftada demanda à Mahmud au milieu des regards inquisiteurs de ses autres disciples :

« Mahmud, Pourquoi as-tu apporté une fleur avec une tige cassée alors que tes camarades ont apporté des bouquets ? »

Mahmud abaissa respectueusement la tête et répondit :

« Maître respecté ! Quoi que je vous présente, cela demeure insuffisant à l'égard de ce que vous méritez. Cependant, chaque fois que je m'apprêtais à cueillir une fleur, j'ai trouvé celle-ci en train de glorifier son Seigneur, disant : "Allah, Allah". Je n'ai pas pu trouver dans mon cœur le moyen de lui faire cesser son invocation. Impuissant face à cette situation, je me suis senti obligé de vous ramener cette fleur qui n'était plus en mesure de continuer son invocation. »

Profondément heureux de cette extraordinaire et significative réponse, Uftada dit :

« Mon fils, puisses-tu t'appeler désormais et à jamais Hüdayî[42] ! Ô Hüdayî, il n'y a que toi qui aies pleinement profité de cette visite à la campagne ! »

C'est ainsi que Mahmud devint Hüdayî, car il était désormais au courant des secrets divins de l'univers. C'était comme si l'univers était devenu un livre révélant à son intention tous ses secrets. Poursuivant son existence de cette façon, dans l'adoration d'Allah le Très-Hait, Aziz Mahmud Hüdayî a servi de guide aux sultans ottomans qui ont façonné le monde. De nos jours, nombre de gens visitent sa tombe qui se situe dans le quartier d'Üsküdar à Istanbul et y trouvent le repos spirituel.

42. Le terme *"hûdayî"* signifie étymologiquement "être bien guidé" et "avoir trouvé le bon chemin".

d. Les éléments inanimés trouvent la paix

Quiconque reçoit une éducation islamique apprend même comment traiter avec soin et gentillesse les éléments inanimés, car ceux-ci aussi maintiennent le souvenir et la glorification du Tout-Puissant – chose qui dépasse largement notre compréhension – et portent en eux mille et une sagesses. Allah le Très-Haut déclare en effet :

« **Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges** (proclamant que Lui seul est Dieu, sans partenaire ni associé, et toute louange Lui appartient exclusivement). **Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et** Pardonneur (nonobstant ce que Se serviteurs lui doivent). (Al-Isrâ', 17 :44).

Quand l'être humain se comporte de façon égoïste, irresponsable et n'est concerné que par son propre intérêt, de même les éléments inanimés, comme le souffle de vie, sont également troublés. Un jour, un cortège funèbre passa devant le Messager d'Allah ﷺ. Il dit à cet instant-là :

— Est-il à présent soulagé ou bien s'est-il délivré lui-même ?

— Ô Messager d'Allah ! dema ndèrent les Compagnons, que veux-tu dire par est-il à présent soulagé ou bien s'est-il délivré lui-même ?

— Le croyant, dit-il, est soulagé (par la mort) des troubles et difficultés du mode (d'ici-bas) et quitte tout pour la miséricorde d'Allah, alors que la mort du méchant soulage les gens, la terre, les arbres et les animaux. «. (Al-Bukharî, *Riqaq*, 42; An-Nasa'î, *Jana'iz*, 48; Ahmad, V: 296, 302, 304).

Cela signifie en substance que lorsque les lieux où nous vivons sont perturbés par certaines personnes, ils trouvent la paix grâce aux serviteurs croyants qui poursuivent des actes de justice. Quand les musulmans appliquent le genre de vie qu'exige Allah le Très-Haut, ils sont en mesure de s'harmoniser avec la terre.

'Abd Allah ibn Mas'ud – qu'Allah soit satisfait de lui – relate :

Une montagne en interpelle une autre par son nom :

— Ô une telle, y a-t-il quelqu'un qui, glorifiant Allah, est venu te visiter aujourd'hui ?

— Oui, répondit la montagne, on m'a visitée, et elle en était très heureuse.

Citant cette narration d'Ibn Mas'ud, **'Awn ibn 'Abd Allah** ajouta :

« Comment les montagnes ne peuvent-elles pas entendre des paroles de bonté alors qu'elles en entendent des mauvaises ? Elles écoutent des paroles de bonté avec une grande ardeur et non moins grand intérêt. Ces montagnes qui entendent des mauvaises paroles sont mentionnées dans le verset Coranique suivant :

« Et ils ont dit : «Le Tout Miséricordieux S'est attribué un enfant !» Vous avancez certes là une chose abominable ! Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout Miséricordieux, alors qu'il ne convient nullement au Tout Miséricordieux d'avoir un enfant! Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux, [sans exceptions], en serviteurs. » (Maryam, 19:88-93) ; (Al-Bayhaqî, *Shu'ab al-Iman*, I:453; At-Tabaranî, *Kabir*, IX:103).

Ceci signifie que les péchés que commettent les êtres humains perturbent à la fois le temps et l'espace. En revanche, les actes de

justice, le culte dû et l'invocation d'Allah que les croyants effectuent ne cessent d'enchanter le temps et l'espace.

Le Messager d'Allah ﷺ a apporté l'amour dans ce monde. Il a enseigné aux êtres humains à aimer même les roches des montagnes et les éléments inanimés. Il déclara un jour :

« *Uhud nous aime, et nous aimons Uhud.* » (Al-Bukharî, *Jihad*, 71).

C'était comme si le Messager d'Allah ﷺ considérait la montagne d'Uhud comme vivante et l'approchait avec amour. En retour, les montagnes et les pierres l'aimaient aussi. Il ﷺ a d'ailleurs dit :

« *Je reconnais la pierre de La Mecque qui avait l'habitude de me saluer avant ma venue comme Prophète, et je reconnais cela même aujourd'hui.* » (Muslim, *Fada'il,* 2).

Cette pierre est la pierre imposante qui, au cours du dixième siècle après l'Hégire, était située dans une rue connue sous le nom de *Zuqaq al-Hajar* ou *Zuqaq al-Mirfaq*[43].

'Alî – qu'Allah l'agrée – relate :

« J'étais avec le Messager d'Allah ﷺ à La Mecque lorsque nous nous rendîmes ensemble en certains lieux. Là, chaque pierre et chaque arbre lui souhaitèrent la bienvenue, disant : " Que la paix soit sur toi, ô Messager d'Allah". » (At-Tirmidhî, *Manaqib*, 6:3626).

Le Messager d'Allah ﷺ avait pour habitude de s'appuyer sur un tronc de palmier pendant le sermon du vendredi à la Mosquée de Médine. Un jour, on lui proposa de lui construire une chaire (minbar), où il se tiendrait pour faire le sermon et il accepta. Quand la chaire fut installée, le vendredi suivant, le Messager d'Allah ﷺ monta sur celle-ci et commença son sermon. C'est alors qu'un bruit se fit entendre,

43. Ibn Hajar al-Haythamî, *al-Jawhar al-Munazzam fi Ziyarat al-Qabr al-Mukarram,* Beyrouth, 1427, 155; Halabi, *Sira,* I:486.



provenant du tronc du palmier qui émit un gémissement de douleur: le pauvre palmier ne supportait pas la séparation d'avec le Messager d'Allah ﷺ ! Les gens se mirent à pleurer, sachant que le tronc du palmier soufrait de cette séparation. Le Messager d'Allah accourut vers lui pour le consoler. Il passa sa main sur lui et le palmier se calma.

Le Messager d'Allah ﷺ dit: « *Par Celui qui possède mon âme (c'est-à-dire Allah), si je ne l'avais pas consolé, il aurait continué ainsi jusqu'au Jour du Jugement dernier*[44]. »

Le Messager d'Allah ﷺ ne voulait pas que toute mauvaise parole, insulte ou même malédiction fût dirigée envers une créature vivante ou un objet inanimé (non-vivant). Il conseillait plutôt aux gens de prier Allah pour le bien de ces choses et de chercher refuge en Lui contre leur mal. Il leur demandait vivement d'utiliser tous les êtres créés en vue de faire le bien et de refuser d'en faire des instruments pour faire le mal. La tradition prophétique dit clairement à ce propos :

« Ne maudissez ni la nuit, ni le jour, ni le soleil, ni la lune, ni les vents, car tous ces éléments sont une miséricorde pour certaines personnes et un châtiment pour d'autres. » (Al-Hathamî, VIII:71).

« Ne dites pas de mal de ce bas-monde, car il est pour le croyant un support. C'est grâce à ce support qu'il atteint la bonté et qu"il se libère du mal. » (As-Suyutî, *al-Jami 'al-Saghir fi ahadith,* n° 16459).

« N'insultez pas le vent ! Si vous voyez se lever un vent détestable, dites : "Ô Allah nous te demandons le bien de ce vent, le bien qu'il contient et le bien qui découle de l'ordre qui lui a était donné. Et nous te demandons protection contre le mal de ce vent, le mal qu'il contient

44. Cf. Sahîh Al-Bukharî, Vol.4, Hadîth n°.783. Voir aussi Al-Bukharî, *Manaqib,* 25, *Jumu'ah,* 26; At-Tirmidhî, *Jumu'ah*, 10, *Manaqib*, 6; An-Nasa'î, **Jumu'ah**, 17; Ibn Maja, *Iqama,* 199; Ad-Darimî, *Muqaddima,* 6, *Salat*, 202; Ahmad, I:249, 267, 300, 315, 363.

et le mal qui découle de l'ordre qui lui a été donné". » (At-Tirmidhî, *Fitan*, 65:2252).

Abû al-Darda' – qu'Allah soit satisfait de lui – rapporte :

« Quiconque maudit ce bas-monde, celui-ci lui dira : "Veuille Allah maudire quiconque d'entre nous Lui désobéit le plus". » (Al-Bayhaqî, *Shu`ab*, IV:302:5187; Hakim, IV:348:7870).

Jabir ibn Sulaym – qu'Allah soit satisfait de lui – relate :

« J'ai vu un homme dont les gens acceptaient tous les avis et se conformaient à tous ses propos. Je demandai : "Qui est-il ?" Ils répondirent : " C'est le Prophète d'Allah." Je le saluai alors par deux fois en ces termes : "Sur toi la paix, ô Prophète d'Allah !" Le Prophète me répondit : *"Ne dis pas : «Sur toi la paix, car c'est la salutation réservée aux morts mais dis plutôt : «Que la paix soit sur toi».* " Je demandai : "Es-tu le Prophète d'Allah ? "- *"Je suis bien le Prophète d'Allah qui, si tu l'invoques, te délivra du mal qui te touche, fera pousser les récoltes après une année de sécheresse et te ramènera ta monture après que tu l'aies perdue dans le désert",* répondit le Prophète. Je lui demandai : " Donne-moi un conseil. " - *"N'insulte personne,"* me répondit-il. Depuis, je n'ai insulté ni homme libre, ni esclave, ni chameau, ni brebis. Il ajouta également : ***"Ne méprise aucune bonne action, aussi minime soit-elle ; parle à ton Frère avec un visage souriant, car cela constitue une bonne action. Relève ton pagne jusqu'à mi- mollet ; si tu ne peux t'y résoudre, relève-le jusqu'aux chevilles. Garde-toi de laisser traîner ton pagne car cela fait partie de la vanité et Dieu n'aime pas la vanité. Et si quelqu'un venait à t'insulter et à t'invectiver par des défauts qu'il te connaît, ne le dénigre pas en mentionnant les défauts que tu lui connais ; ses paroles se retourneront ainsi contre lui".*** » (Abû Dâwûd, *Libas*, 25; Al-Haythamî, VIII:72).

Allah le Très-Haut déclare :



« **Les (véritables) serviteurs du Tout-Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux** (avec grossièreté ou insolence due à leur sottise ou ignorance)**, disent: «Paix»** (sans se livrer à l'hostilité vis-à-vis d'eux). » (Al-Furqân, 25 : 63).

« **Malheur à tout calomniateur diffamateur.** » (Al-Humaza, 104 : 1).

Luqman Hakîm était un homme qui avait la peau foncée. Une fois, quelqu'un se mit à le critiquer (à cause de cette particularité), disant :

« Que ton visage est disgracieux, ô Luqman ! »

Ce dernier répliqua :

« Ta critique est-elle dirigée vers la broderie ou bien vers le Brodeur ? » (Ismail Haqqi Bursawi, *Ruh al-Bayan,* [Luqman, 12]).

Autrement dit, le Tout-Puissant a créé toute chose et chacune d'elle possède une sagesse bien distincte. Par conséquent, rien ne devrait être dédaigné ou méprisé.

L'Islam accorde de cette façon la paix à toute chose dans l'univers. Tous ceux qui tiennent à cela trouvent en eux-mêmes la paix et exsude cette paix d'autour d'eux. Lorsqu'ils meurent, les cieux et la terre pleurent en même temps que les hommes. Alors que ceux qui sont restés ici-bas pleurent la perte de ces âmes particulières, les morts dans les tombeaux et les anges les reçoivent avec jubilation et bonheur. La vie éternelle d'un individu dont la vie ici-bas aura été ainsi sera certainement empreinte d'une plus grande beauté.

Similairement, tous ceux qui n'empruntent pas la voie de l'Islam et qui poursuivent une vie égoïste en conformité avec les désirs de leur moi charnel, étant une cause certaine de gêne pour le monde et ses habitants, perturberont après leur mort le voisinage des tombeaux.

Certes on ne peut les aider (dans ce sens), peut-être seulement leur rappeler les vers suivants au moment de l'agonie :

Ni ils ne trouvent le repos, ni ils ne l'offrent à d'autres,

Ils ont quitté ce monde en ruine, qui pourra les supporter dans la tombe !

Ô Seigneur ! Veuille nous inclure parmi ceux qui furent honorés en recevant le salut dans les deux demeures et que, pour cela, nous pratiquions l'Islam de la meilleure façon. Fais qu'aucune créature ne vienne à nous nuire à cause de notre main ou de notre langue. Permets-nous de vivre une existence paisible, sans blesser ou être blessé par quiconque. Permets-nous d'utiliser toutes les facultés et les bienfaits dont tu nous as toujours favorisés dans la voie de la bienveillance. Amin.

4. L'Islam conduit au salut dans l'au-delà

Lorsque nous considérons les éléments de la nature dans l'histoire de l'homme, nous voyons qu'il était présent dans la composition du sol. Comme le temps passait, le sol se mit à produire toutes sortes d'éléments, comme les plantes, jusqu'à ce que finalement le liquide séminal de l'homme (père) pénètre dans l'utérus de la femme (mère). C'est là, dans l'utérus de la mère, que l'humanité est parvenue à une existence différente. À l'intérieur, les êtres humains vécurent dans un sac d'eau et furent nourris grâce au sang qu'ils reçurent de leur mère. Ils furent ensuite forcés de quitter cette existence à laquelle ils étaient maintenus pour ouvrir les yeux devant une autre réalité, c'est-à-dire ce monde d'ici-bas. Cette nouvelle vie possédait des conditions très différentes de celles qui étaient les leurs auparavant. Ils n'étaient plus maintenus de vivre dans l'eau et de se nourrir de sang.

Similairement, quand un être humain meurt, il rejoint une réalité différente. Les conditions qui prévalent dans cette réalité sont



différentes de celles liées à notre vie actuelle. Allah le Très-Haut a révélé la nature de cette vie et ce qui doit être fait pour elle en matière de préparatifs, c'est-à-dire par le biais de Ses messagers. Ces révélations s'inscrivent à un niveau permettant aux êtres humains de comprendre les impressions qu'ils ont acquises dans le monde. Par conséquent, les êtres humains sont en mesure de percevoir un grand nombre de choses lorsqu'ils vont et viennent dans cette réalité, analogiquement comparable à la connaissance très limitée qu'en enfant peut avoir du monde quand il est dans le ventre de sa mère.

On ne doit pas oublier que le dernier vêtement présent sur le marché de cette existence éphémère, c'est le linceul qui enveloppera chacun et la réalité de la mort apposera son sceau sur tous les accommodements, désirs, attraits et autres paillettes trompeuses.

Comme indiqué dans le Coran et les Traditions prophétiques, la vie dans la tombe se manifestera conformément à la manière dont la personne aura vécu dans ce bas-monde. Pout quiconque aura vécu une existence digne de l'approbation d'Allah le Très-Haut, la tombe sera un jardin parmi les jardins du Paradis ; en revanche, pour quiconque aura passé son existence dans la plus complète désobéissance, celle-ci sera pour lui (dans la tombe) l'une des plus infernales fosses du Feu. (At-Tirmidhî, *Qiyama*, 26).

Pour l'être humain, assurément, une troisième vie commence après la vie dans la tombe, avec le Jugement, et elle n'aura pas de fin. Cette vie interminable dans l'au-delà sera à nouveau formée, pour l'individu, en fonction de l'existence qu'il aura passée ici-bas.

Ce jour-là, Allah le Tout-Puissant mettra en évidence un livre dans lequel toutes les actions accomplies ici-bas seront répertoriées et déclarera :

« Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable. » (Al-Isrâ',17 : 14).

D'autres témoins seront mis en avant ce Jour-là afin de témoigner contre l'être humain. Le Coran dit clairement à ce propos :

« Et le jour où les ennemis d'Allah seront rassemblés en masse vers le Feu... Puis on les poussera [dans sa direction].Alors, quand ils y seront, leur ouïe, leurs yeux et leurs peaux témoigneront contre eux de ce qu'ils œuvraient. Ils diront à leurs peaux : «Pourquoi avez-vous témoigné contre nous ?» Elles diront: «C'est Allah qui nous a fait parler, Lui qui fait parler toute chose. C'est Lui qui vous a créés une première fois et c'est vers Lui que vous serez retournés». » (Fussilat, 41 : 19-21. Voir aussi : An-Nûr 24 : 24 ; Yâ-Sîn, 36 : 65).

« Ce jour-là, elle contera son histoire, selon ce que ton Seigneur lui aura révélé [ordonné]. » (Al-Zalzala, 99 : 4-5).

Beaucoup de gens nourriront des regrets ce Jour-là. Quiconque aura vécu en musulman et goûté la mort en musulman regrettera même de n'avoir pas accompli davantage de bonnes œuvres. Les individus qui auront vécu ici-bas dans le péché et qui ne l'auront aucunement abandonné, dans l'incrédulité en ayant accompli des actes répréhensibles, nourriront de forts sentiments de remords[45].

Et là, ils hurleront: **« Seigneur, fais-nous sortir; nous ferons le bien, contrairement à ce que nous faisions. »**

Le Très-Haut leur dira alors :

« Ne vous avons-Nous pas donné une vie assez longue pour que celui qui réfléchit réfléchisse ? L'avertisseur, cependant, vous était venu (pour vous mettre en garde contre ce châtiment)**. Et bien, goûtez (votre punition** = les conséquences de votre insouciance)**. Car pour les injustes, il n'y a pas de secoureur** (contre cela)**. »** (Fâtir, 35 : 37).

45. At- Tirmidhî, *Zuhd,* 59:2403.



Le plus grand secours en un tel Jour difficile, c'est l'Islam, ou bien (autrement dit) la religion (foi ou croyance) et les actes de justice décrits par le Messager d'Allah ﷺ. En ce Jour formidable, alors que ce monde d'épreuves arrivera à son terme et que les êtres humains seront appelés à rendre des comptes et à ensuite recevoir leur récompense ou leur châtiment, l'Islam délivrera tous ceux qui se seront abandonnés à lui.

Cela revient à dire que la seule religion qui permettra à l'être humain de parvenir au salut dans l'au-delà, comme ici-bas, c'est encore une fois l'Islam.

Allah le Très-Haut déclare en effet :

« Certes, la religion acceptée d'Allah… » (Al-'Imrân, 3 : 19).

« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam (qui est la religion normative véhiculée par tous les prophètes au cours de l'histoire et basée sur une complète soumission à Allah), **ne sera point agrée, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants. »** (Al-'Imrân, 3 : 85).

Un jour, un juif vint dire à **'Umar ibn al-Khattâb** :

« Ô prince des croyants ! Vous récitez dans votre Livre un verset, s'il nous avait été révélé, à nous les juifs, nous aurions fait de ce jour un jour de fête. »

« Lequel », lui demanda 'Umar.

« Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion (avec toutes ses règles et commandements ainsi que son universalité), **et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous. »** (Al-Mâ'ida 5 : 3).

« Je connais le jour et le lieu de sa révélation au Messager d'Allah ﷺ. C'était le jour où il avait fait halte à 'Arafat et c'était un vendredi. » (Al-Bukharî, *Iman,* 33; *Maghazi,* 77; *Tafsir,* 5:2; Muslim, *Tafsir*, 3-5).

'Arafat et le jour de vendredi sont des jours de fête pour les musulmans.

Selon les versets coraniques précités, la seule religion qu'Allah le très-Haut accepte de la part de l'humanité – depuis le jour où le Messager d'Allah – Muhammad ﷺ – fut envoyé comme (dernier) Prophète (et Messager) –, c'est l'Islam. Aucune autre religion ou conviction n'est à présent acceptée, car l'ère des messagers antérieurs est close tandis que celle inaugurée par le dernier Messager d'Allah ﷺ est effective. Le Prophète Muhammad ﷺ explique ce point comme suit :

« *Au nom de Celui qui tient mon âme en Sa main ! Tout juif ou tout chrétien ayant entendu parler de moi et qui mourra sans avoir cru en moi ira en enfer.* » (Muslim, 153).

« Je témoigne qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que je suis Son Messager. Quiconque rencontre Allah sans entretenir le moindre doute sur (ces deux fondamentaux) entrera au Paradis. » (Muslim, *Iman*, 44).

Les cœurs atteignent le repos grâce au rappel d'Allah

L'être humain, outre sa constitution physique, possède aussi un aspect spirituel. Malheureusement, la majorité des gens aujourd'hui s'efforcent de se procurer uniquement des besoins substantiels alors qu'il s'avère que le corps humain est mortel et son esprit immortel. Quand les humains négligent les besoin de leur esprit qui est appelé à vivre éternellement, ils subissent des crises psychologiques et s'enferment dans la dépression. (Face à cela) il n'y a qu'une seule façon de libérer l'esprit humain de ces crises afin de lui permettre d'atteindre le bonheur éternel, c'est embrasser la foi et le culte islamique. Comme le dit clairement le verset coranique suivant :

« Ceux qui ont cru, et dont les cœurs se tranquillisent à l'évocation d'Allah. N'est-ce point par l'évocation d'Allah que se tranquillisent les cœurs ? » (Ar-Ra'd, 13 : 28).

La plus grande part des maladies contemporaines est liée à la dépression et au stress, de telle sorte que celles-ci ont de loin dépassé les maladies physiques. Quand on considère l'époque du Prophète Muhammad ﷺ, il devient rapidement évident qu'il n'y avait aucun musulman qui eût été psychologiquement affligé alors qu'il évoluait dans un univers empreint de spiritualité, d'amour et de ravissement sous l'égide du Coran et de la Sunna. Cette dimension-là était suffisante pour contenter à la fois son esprit et son monde intérieur. En fait, Allah le Très-Haut indique qu'Il a révélé le Coran comme « une guérison et une miséricorde. » (Voir, Al-Isrâ',17 : 82).

De la même façon, Le Tout-Puissant assure accorder Sa miséricorde (divine) sur tous ceux qui suivent le Coran et Son Messager ﷺ :

« **... Et Ma miséricorde embrasse toute chose** (bien dans ce monde d'ici-bas chaque être a une part de Ma miséricorde). **Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, acquittent la Zakât, et ont foi en Nos signes. Ceux qui suivent le** (plus illustre) **Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit** (mentionné avec ses traits les plus distinctifs) **chez eux dans la Thora et l'Evangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur ôte le fardeau** (relatif à leur propre Loi) **et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui** (avec grande sincérité)**, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui; ceux-là seront les gagnants. »** (Al-Ar'âf, 7 : 156-157).

Un tel élixir n'était autre que la morale (vertu) divine que le Prophète Muhammad ﷺ a apportée à l'humanité, outre sa formation extérieure et son influence intérieure, ce qui lui a permis en un temps

très court de fonder au-delà de toute imagination une civilisation de vertu bien éloignée de l'Âge de l'Ignorance *(Jahiliya)* où la moitié des individus était sauvage et la plupart des autres dépourvus d'humanité. Des gens ignorants et sauvages devinrent cultivés, des barbares se changèrent en êtres civilisés et des corrompus et autres criminels embrassèrent la piété. En d'autres termes, ces individus se métamorphosèrent en êtres justes et tendres de cœur, vivant avec amour et crainte d'Allah.

Considérez un homme si sauvage, dont le cœur est devenu si dur qu'il était capable d'arracher sa propre fille des bras de sa mère pour aller ensuite l'enterrer vivante. Un homme si tyrannique jusqu'à considérer ses esclaves comme de la marchandise, trouvant alors prétexte de les traiter de façon inhumaine…

Après avoir embrassé l'Islam et atteint la (parfaite) guidance, de tels individus aussi frustes et ignorants établirent au sein de l'humanité une civilisation empreinte de vertu, et ce, au moyen de l'approfondissement de la connaissance, de la moralité, de la probité et de la conscience. Quand ces hommes, ayant touché le fond en fait d'humanité pendant l'Âge de l'Ignorance, commencèrent à vivre conformément aux commandements divins et à la moralité, ils atteignirent un sommet (ou point culminant) comme, comparativement, celui de l'Everest.

Relativement à tous ces individus et communautés qui ont profité de l'apport du Coran en matière de miséricorde et de guérison dans le but de leur apporter le bonheur non seulement dans ce monde-ci mais aussi dans l'autre, celui de l'Ultimité, en un mot : le bonheur éternel. Les esprits qui n'ont aucune connaissance en matière de croyance et d'Islam n'atteindront jamais la paix de l'esprit dans ce monde et feront l'expérience de l'angoisse et de la douleur après la mort.

2ème PARTIE

Les Principes De La Foi Véritable

Allah le Tout-Puissant a doté la nature humaine d'une constitution à partir de laquelle elle ne peut trouver la paix qu'au moyen de la foi. Pour cette raison, aucun être humain ne peut se libérer du malaise spirituel qui est le sien en s'enterrant dans le marais de l'incrédulité ou des fausses croyances. Ce dernier porte un sentiment constant de mécontentement dans le cœur. L'unique solution pour le sauver de cet état est le cheminement dans les pas du Messager d'Allah ﷺ, la plus éminente bénédiction qu'Allah le Tout-Puissant a accordée à l'humanité. Cela signifie trouver la vie sous le climat heureux du printemps muhammadien.

Le maintien de l'honneur et de la dignité d'appartenir à sa communauté est là où se trouve l'estime de notre humanité.

LES PRINCIPES DE LA FOI VÉRITABLE

1. L'Attestation de Foi (Kalimat-at-Tawhîd)

L'Attestation de Foi (*Kalimat at-Tawhîd* ou Kalimat *ash-Shahâda*) est le terme appliqué à la déclaration (solennelle) qu'il n'y a pas d'autre dieu (ou divinité) qu'Allah et que Muhammad est Son serviteur et Son Messager. On le prononce comme suit :

« *Ach-hadou an la ilaha illallah wa ach-hadou anna Muhammadan 'abdouhouwarasoulouhou* »

« Je témoigne qu'il n'y a de dieu qu'Allah ; (je témoigne aussi) que Muhammad est Son serviteur et Son Messager. »

Sha'bî – qu'Allah soit satisfait de lui –, l'un des plus grands savants issus de la génération subséquente aux Compagnons, relate :

« Lorsque 'Adiy ibn Hâtim vint à Koufa, nous allâmes lui rendre visite avec un groupe d'indigents (de Koufa) et lui demandâmes :

— Peux-tu nous relater une chose que tu as entendue de la bouche du Messager d'Allah ? "

'Adiy répondit :

— Je m'approchai une fois du Messager d'Allah et il me dit :

— *Ô 'Adiy ibn Hâtim, embrasse l'Islam (deviens musulman) et sois (ainsi) sauvé !*



— Qu'est-ce que l'Islam ? lui demandai-je.

— *L'Islam, me répondit-il, c'est que tu témoignes qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah et que je suis Son Messager, que tu crois pleinement au Décret divin (Destin), qu'il soit bon ou mauvais, doux ou amer.* » (Ibn Maja, *Muqaddima*, 10).

Le Messager d'Allah ﷺ a détaillé les éléments essentiels de la foi (croyance) comme suit :

« La foi (ou croyance), c'est que vous croyez en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses Prophètes, au Jour du Jugement, au Destin (Qadar) qu'il soit bon ou mauvais. » (Al-Bukharî, *Iman,* 37; Muslim, *Iman,* 1, 5; At-Tirmidhî, *Iman*, 4; Abû Dâwûd, *Sunna*, 16; Ahmad, I:97).

L'Attestation (ou Déclaration) de Foi est l'expression de l'abandon de tout ce qui peut (nous) séparer d'Allah et de tout amour excessif (que nous exercerions) pour toute chose autre que le Tout-Puissant. L'Attestation de Foi empêche que l'arrogance et les passions deviennent des idoles dans le cœur. De cette façon, elle permet à l'individu de se tenir à l'écart des idoles, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Allah le Très-Haut donne l'avertissement suivant à quiconque parmi Ses serviteurs ne purge pas de son cœur les idoles intérieures :

« Ne vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinité ? Est-ce à toi d'être un garant pour lui (et par conséquent, assumer la responsabilité de le guider)? » (Al-Furqân, 25 : 43).

À titre d'exemple concret, lorsque nous tenons une loupe grossissante sous la lumière du soleil, les rayons concentrés du soleil réduisent en cendres tout ce qui s'y trouve en-dessous. Ainsi, tout être humain doit effectuer un tel nettoyage dans son cœur au moyen des rayons portés par l'Attestation de Foi. Comme l'exprime un verset coranique, les cœurs ne trouvent (réellement) le repos que dans l'intimité du Tout-Puissant et (vraiment) la paix que par le biais

de Son souvenir et la mention de Ses noms. Que toutes nos actions doivent être (faites) pour Allah, avec Lui et en conformité avec Son approbation et Son bon plaisir, ceci est indiqué dans le premier verset coranique révélé :

« Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé… » (Al-'Alaq, 96 : 1).

Si le cœur devient comme tel, il commence à recevoir une part des manifestations de la beauté de son Seigneur. Il cherche son Seigneur en tout temps et lieu et finit par Le rencontrer. Tout croyant qui favorise son cœur contemple en toute chose les manifestations divines et vit dans l'amour et l'extase à la vue de la puissance et de la grandeur divines.

Voici quelques exemples relatifs aux attributs de la beauté de nature à se manifester dans un cœur perfectionné :

La manifestation de **Très-Miséricordieux** (Ar-Rahmân) et de **Tout-Compatissant** (Ar-Rahîm) : lorsque les Noms divins de Très-miséricordieux et de Tout-Compatissant se manifestent dans un cœur, le croyant exsude la miséricorde dans tout lieu qu'il peut atteindre. Il devient un refuge bienveillant et un sanctuaire pour ceux qui sont désespérés. Il ne peut rester indifférent aux lamentations audibles ou silencieuses de toute créature – l'être humain en premier lieu – parce que la miséricorde est le plus éminent fruit de la foi et sa première émanation.

La manifestation de **Tout-Pardonnant** : Allah le Tout-Puissant est le Plus Indulgent. Les croyants parfaits, conformément au principe, ***« quiconque ne sait pas comment pardonner ne peut pas être pardonné »***, pardonnent volontiers aux serviteurs d'Allah afin d'être dignes du pardon divin. Faisant fi des injustices faites à sa personne et pardonnant aisément sans même éprouver la moindre colère, son tempérament est un chef-d'œuvre de maturité spirituelle. C'est ici la plus grande valeur spirituelle.

La manifestation de **Tout-Généreux** : Tout serviteur d'Allah qui est généreux est orné de tous les traits relatifs au bon caractère – la générosité en premier lieu – et se perfectionne sans cesse.

La manifestation de **Digne de confiance** : Un cœur favorisé par l'action de l'attribut divin nommé comme tel « Digne de confiance » se voit constamment, pour ainsi dire, sous la « caméra divine » et devient en tous points une admirable représentation de sa religion. À cette échelle, le croyant se fortifie grâce à sa foi et finit par devenir un serviteur digne de confiance et fidèle. Il cherche également à susciter la foi dans les cœurs qui le côtoient et, se protégeant lui-même et son entourage de tous les maux possibles, il inspire la confiance et la sécurité.

La manifestation de **Tout-Patient** : Un cœur honoré par cette manifestation est délivré des nombreuses difficultés en devenant un monument de patience. Il est éternellement joyeux grâce aux doux fruits de l'au-delà pour prix de la patience dont il a fait montre ici-bas.

a. L'importance de l'Attestation de Foi

L'Attestation de foi constitue la première étape pour tout individu entrant en Islam, la première évaluation et l'identité distinctive qu'il aura dans sa vie à partir de ce moment-là. Tout individu prononçant cette déclaration est considéré comme ayant cru véritablement en Allah et engagé dans le pli de la religion divine. Pour cette raison, l'Attestation de foi est le fondement ainsi que le bastion de la religion.

L'Attestation de foi est tellement sublime que le salut et le bonheur de toute l'humanité se trouvent dissimulés au fond de son sens infini et de son atmosphère de mystère.

Cette Attestation est le noyau du noyau. Les autres fondements de l'Islam et leurs détails sont toujours subordonnés à ce noyau.



Par conséquent, l'Attestation de foi (ou de croyance) est plus méritoire que toutes les autres formes de culte étant donné que le (véritable) culte n'est seulement possible qu'à travers elle. Toutes les autres formes de culte ne sont applicables que lors des périodes circonscrites et ne sont observées que pendant lesdites périodes. Même la plus sublime forme de culte (ou d'adoration), en l'occurrence la Prière prescrite *(as-sâlat)*, est obligatoire cinq fois par jour. Cependant, la foi, en termes d'adhésion, se trouve être toujours obligatoire. Il est en effet essentiel de protéger constamment le cœur de tout autre qu'Allah et de toute chose susceptible d'éloigner d'Allah, de garder une foi vigoureuse en toutes circonstances. Cette foi est telle que l'on n'en est jamais religieusement excusée. Sa préservation s'avère nécessaire à chaque instant et ne peut être ajournée ou suspendue.

Tout individu pleinement convaincu de la signification exprimée dans cette Attestation (ou Déclaration) entre dans la sphère de la foi (ou croyance). Par le truchement de cette acception verbale, ledit individu est reconnu comme musulman aux yeux des gens et traité comme tel dans le monde. Dans le cas où le cœur n'adhère pas complètement à l'Attestation de foi, les actes de bonté accomplis ici-bas n'auront aucune valeur dans l'au-delà. Allah le Très-Juste, le Très-Miséricordieux, accordera cependant à une telle personne quelques bienfaits et certaines facilités dans ce monde en récompense de la bonté dont elle a fait montre. (Cf. Muslim, *Munafiqin,* 57, 56).

Allah le Très-Haut déclare clairement :

« N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élançant dans le ciel ? Il donne à tout instant ses fruits, par la grâce de son Seigneur. Allah propose ses paraboles à l'intention des gens afin qu'ils s'exhortent. »

« Et une mauvaise parole est pareille a un mauvais arbre, déraciné de la surface de la terre et qui n'a point de stabilité. » (Ibrâhîm, 14 : 24-26).

Ibn 'Abbâs – qu'Allah soit satisfait de lui – a donné l'interprétation suivante quant à ces versets coraniques :

« Une "bonne parole" se réfère au témoignage : "il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah " ; " un bel arbre" se réfère au croyant ; "sa racine est ferme" indique que l'Attestation (de foi), "il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah" est ferme dans le cœur du croyant ; "sa ramure s'élançant dans le ciel" est celle par laquelle les œuvres du croyant montent au ciel ; "la mauvaise parole" décrit l'incrédulité de l'incroyant, car celui-ci n'a aucune base ni aucune stabilité. Certes, les œuvres des incroyants ne monteront jamais (au ciel) et aucune d'entre elles ne sera acceptée. »

Toute personne a besoin de se trouver sur le chemin de la croyance en l'unicité divine dès le début de sa vie, tout au long et à la fin. Le Messager d'Allah ﷺ avait coutume de dire :

« La première parole que doivent entendre vos enfants est " lâ ilâha illallah" (il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah). » (Al-Bayhaqî, *Shu'ab al-Iman*, VI:398).

Dès qu'un enfant des Banu 'Abd al-Muttalib commençait à parler, il enseignait le verset coranique suivant : **« Et dis : «Louange à Allah qui ne S'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en la royauté** (la domination et l'appropriation de la création tout entière) **et qui (n'a jamais eu de protecteur de l'humiliation** (étant exalté au-dessus de tout désir ou insuffisance)**». Et proclame hautement Sa grandeur**[46] », et demandait à ce qu'il soit récité sept fois. ('Abd al-Razzaq, IV:334; Ibn Abi Shayba, I:348).

46. Al- Isrâ', 17:111.



Les Compagnons également, dès que leurs enfants commençaient à parler, jugeaient favorable la répétition à sept reprises de la formule consacrée *"lâ ilâha illallah"* afin que leurs premiers mots fussent "il n'y a pas d'autre divinité en dehors d'Allah". ('Abd al-Razzaq, IV: 334).

Les êtres humains doivent vivre selon cette formule énoncée dans toute sa signification et rendre le dernier soupir en la prononçant.

'Umar – qu'Allah l'agrée – vit une fois Talha en état de tristesse. Lorsqu'il lui en demanda la raison, celui-ci lui répondit :

— Le Messager d'Allah – paix et salut sur lui – a dit une fois :

" Je connais une parole qui, au moment de la mort, sera une lumière pour le livre des actions. Grâce à elle le corps et l'esprit obtiendront l'agrément, la miséricorde et le repos divins au moment de la mort."

— Le Messager d'Allah – paix et salut sur lui – mourut avant que je lui demande quelle était cette parole. Ceci est la cause de ma tristesse. »

Là-dessus, 'Umar – qu'Allah l'agrée – dit :

— Je la connais cette parole. Il s'agit de la formule, *lâ ilâha illallah*, que le Messager d'Allah – paix et salut sur lui – voulait faire répéter à son oncle. Si le Messager d'Allah – paix et salut sur lui – eût connu une parole meilleure, il eût certainement désiré de la prononcer à sa place. » (Ibn Maja, *Adab*, 54. Voir aussi, Ahmad, I:6).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit aussi :

« Faites répéter à vos mourants l'attestation de foi : "lâ ilâha illallah". » (Muslim, *Jana'iz,* 1, 2).

« Celui dont les dernières paroles sont : "lâ ilâha illallah" entrera au Paradis . » (Abû Dawûd, *Jana'iz*, 20:3116; Ahmad, V:247; Al-Hakim, I:503).



« Vous mourrez comme vous avez vécu et serez ressuscités comme vous mourrez. » (Munawî, *Fayd al-Qadr*, V:663).

Quel privilège de vivre et de mourir sur le chemin de l'Unicité » divine et d'atteindre finalement la félicité et la splendeur d'une telle foi !

b. Vertus de l'Attestation de Foi

Allah le Très-Haut a dans le même temps agréé l'Attestation de Foi, marque de l'entrée en Islam, comme étant un acte d'adoration permettant à Ses serviteurs d'en être constamment préoccupés et d'en gagner l'incommensurable récompense. Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré à ce propos :

« La meilleure façon de se souvenir d'Allah, c'est de dire : "Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah". » (At-Tirmidhî, *Da'awat*, 9:3383; Ibn Maja, *Adab*, 55).

« La meilleure invocation, c'est de chercher le pardon, et la meilleure adoration c'est (de réciter) l'Attestation de Foi. » (*Ali al-Muttaqî, I: 483/2112*).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit un jour :

— *Renouvelez votre foi.*

— Comment pouvons-nous renouveler notre foi ? lui demanda-t-on.

— *Dites en permanence lâ ilâha illallah (il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah),* répondit le Messager d'Allah ﷺ. (Ahmad, II:359; Hakim, IV, 285/7657).

La fille d'Abû Talib, **Umm Hani'** – qu'Allah soit satisfait d'elle – vint un jour auprès du Messager d'Allah ﷺ et lui demanda :



« Ô Messager d'Allah, je suis devenue vieille et faible. Conseille-moi un acte d'adoration susceptible de me convenir alors que je suis assise. »

Le Messager d'Allah ﷺ répondit :

« Dis cent fois Soubhânallâh (gloire à Allah[47]), cent fois al-Hamdoulillâh (Louange à Allah[48]) et cent fois lâ ilâha illallah (Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah). » (Ibn Maja, *Adab*, 56; Ahmad, VI:344).

Parmi les diverses expressions du rappel (divin), le fait de réciter collectivement l'Attestation de foi prend une place spéciale. Une tradition prophétique relatée par **Shaddâd ibn Aws** – qu'Allah soit satisfait de lui – donne l'indication suivante :

« Nous étions assis en compagnie du Messager d'Allah ﷺ quand il demanda s'il n'y avait aucun étranger aux alentours (impliquant selon le narrateur des Gens du Livre). Nous lui répondîmes que non. »

Il ﷺ dit alors :

« Fermez la porte, levez vos mains et dites : "lâ ilâha illallah". »

Nous levâmes nos mains et récitâmes l'Attestation de Foi un certain laps de temps.

Puis il ﷺ s'exclama :

« Que toute louange revienne à Allah ! Ô Seigneur, Tu m'as envoyé avec « cette parole », Tu m'as ordonné de l'enseigner et pour cela Tu m'as promis le Paradis , car Toi tu ne reviens sur Ta promesse. »

Puis le Messager d'Allah ﷺ fit la révélation suivante :

47. Gloire à Allah : Je déclare qu'Allah est au-dessus de toute imperfection ou déficience.
48. Louange à Allah : Allah est le récipiendaire de toute louange, remerciement et glorification.



« Bonne nouvelle pour vous, car assurément Allah vous a pardonné ! » (Ahmad, IV, 124.)

Le Messager d'Allah ﷺ a dit aussi :

« Cette parole, lâ ilâha illallah (il n'y a de divinité qu'Allah, est très précieuse aux yeux d'Allah. Quiconque la prononce en toute parfaite sincérité et fidélité, Allah le placera au Paradis . Et quiconque la prononce sans y croire, elle lui permettra (néanmoins) que sa vie et ses biens soient protégés dans ce monde. Cependant, Allah lui demandera des comptes dans l'au-delà. » (Al-Haythamî, I:26).

La foi (véritable), c'est l'attestation avec la langue et l'affirmation avec le cœur. Si l'affirmation reste dans le cœur, nonobstant l'admission par la langue, et si l'affirmation reste dans l'esprit, nonobstant l'expression dans l'action, tout cela n'a aucune valeur. Allah le Très-Haut compare ceux qui portent la connaissance spirituelle uniquement dans leur esprit à des ânes portant une cargaison de livres[49].

Le Très-Haut révèle que le monde intérieur de ceux qui admettent verbalement et affirment avec le cœur est enjolivé par la piété et la droiture. Comme il est stipulé dans la sourate Fâtir :

« … Parmi Ses serviteurs, seuls les savants (ceux qui possèdent la vraie connaissance) craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur. » (Fâtir, 35 : 28).

En bref, l'Attestation de Foi donne avantage dans la mesure où elle est reflétée dans le cœur. Après tout, ceux qui seront les plus heureux dans l'au-delà, en vertu de l'intercession du Prophète Muhammad ﷺ, ce sont bien ceux (et celles) qui auront sérieusement et de tout leur cœur déclaré : « Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah ». (Al-Bukharî, *'Ilm*, 33; *Riqaq*, 51).

49. Voir, Al- Jumu'a, 62:5.



Cependant, s'accommoder uniquement de l'Attestation de Foi est insuffisant pour une complète délivrance. La raison en est qu'il existe certaines obligations qui incombent à l'individu dès que celui-ci entre en Islam. Ces obligations sont entre autres l'obéissance aux commandements divins et l'évitement des interdits. Le Messager d'Allah ﷺ en a indiqué quelques-unes dans la sentence suivante :

« *La foi compte soixante-dix et quelques branches. La meilleure branche est la parole « lâ ilâha illâ Allah «, il n'y a de Dieu qu'Allah. La moins élevée, c'est le fait d'écarter la nuisance qui se trouve sur le chemin et la pudeur est une branche de la foi.* » (Muslim, *Iman,* 58. Voir aussi, Al-Bukharî, *Iman,* 3; Abû Dâwûd, *Sunna*, 14).

Les Compagnons aussi, ne se suffisant pas d'un simple aveu verbal, mirent en exergue avec ardeur leurs actes de justice, à la faveur de leur certitude envers la croyance en l'Unicité divine.

On a demandé une fois à Wahb ibn Munabbih, (disciple) parmi les successeurs (c.-à-d. la génération qui a suivi celle des Compagnons du Prophète): « La déclaration 'Nul n'est digne d'adoration, excepté Allah', n'est-elle pas la clé du Paradis ? » Il répondit : « Si, mais chaque clé possède des dents. Si vous disposez d'une clé dont les dents sont appropriées, la porte s'ouvrira pour vous. Cependant, si les dents [de cette clé] ne sont pas appropriées, la porte ne s'ouvrira pas pour vous. » (Al-Bukharî, *Jana'iz*, 1. cf. Tirmidhî, *Iman,* 17:2638).

On dit à Bâyazîd al-Bistâmî que l'Attestation « il n'y a de divinité qu'Allah » est la clé du Paradis. Ce à quoi il répondit :

« Cela est vrai. Toutefois, c'est un fait avéré qu'une clé sans dents est incapable d'ouvrir une porte. Les dents de la clé de l'Attestation de Foi sont les suivantes :

1) Une langue purgée de tout mal, comme la médisance ;

2) Un cœur purifié de toute tromperie ou trahison ;

3) Un estomac nettoyé de toute chose douteuse et interdite ;

4) Des actes de justice libérés des désirs charnels (tels que l'orgueil, l'arrogance et l'ostentation) ainsi que des innovations dans la religion[50]. »

2. La Croyance en Allah

L'esprit humain est incapable de concevoir le Tout-Puissant, qui a créé les cieux et la terre et tout ce qui s'y trouve à partir de rien, car la voie de la connaissance est celle des cinq sens, de l'esprit et du cœur. Le pouvoir que possèdent toutes ces capacités de compréhension est cependant limité. Un Être qui est Infini, Absolu, Éternel ne peut pas être saisi par des moyens qui s'avèrent limités en termes de capacité et d'autorité. La perception, avec des moyens limités, ne peut être effective qu'à partir de ses propres limites, car il est impossible pour le limité de percevoir l'illimité. Nous ne pouvons prendre autant d'eau de l'océan que notre tasse le permet. La tradition prophétique subséquente est une expression succincte de cette vérité :

« (Au cours du voyage durant lequel al-Khidr montra au prophète Mûsâ (Moïse) – que la paix soit sur eux – quelques évènements étranges dissimulant nombre de sagesses, un moineau vint se poser sur le bord du navire et piqua son bec à une ou deux reprises dans la mer. «Ô Mûsâ, dit alors al-Khidr, toute science et la mienne n'ont pas plus amoindri la masse de la science d'Allah que la mer n'a été diminuée par la goutte d'eau puisée par le bec de ce moineau». » (Al-Bukharî, *Tafsir*, 18:2-4).

Pour cette raison, en essayant de concevoir et de réfléchir sur le Tout-Puissant quant à son essence, cela ne peut faire gagner à l'homme rien de plus que diverses imaginations et craintes sans fondement.

50. ʿAbd al-Majid al-Khanî, *al-Hada'iq al-Wardiyya,* Damas, 1996, 320.



L'œil possède une certaine gamme de visibilité et l'oreille une certaine portée de voix. Chaque organe corporel dispose d'une force limitée et d'une puissance tout aussi limitée. Similairement, l'intellect possède une limite alors que d'autres réalités existent bel et bien au-delà de lui. Si la limite de l'esprit était dépassée, il exploserait et un état d'aliénation mentale en résulterait. Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré (relativement à cette vérité) :

« *Réfléchissez sur les bienfaits d'Allah et sur les œuvres consécutives à Sa puissance, mais n'essayez pas de réfléchir sur Son essence (dhat), car vous ne serez jamais capables d'y parvenir.* » (Voir Ad-Daylamî, II:56; Al-Haythamî, I:81; Al-Bayhaqî, *Shu'ab,* I:136)**.**

Ibn 'Arabî (638/1240) a dit :

« *Sachez que quelle que soit la conception d'Allah que nous formons dans nos esprits, Il est autre que cela.* »

Un des attributs du Très-Haut est d'être radicalement différent des choses créées *(mukhalafat al-hawadith*).

Cependant, en tentant de saisir la majesté, la puissance et la miséricorde du Très-Haut en affectant la qualité à la chose qu'elle qualifie, l'œuvre de l'artiste et la cause ainsi que la cause du Créateur des causes sont toujours favorisées. Tout dans l'univers, du microcosme au macrocosme, est un miroir ou une vitrine de la Majesté divine. Si la perception s'avèrerait capable de contempler les attributs et les œuvres d'Allah le Très-Haut au moyen d'une saine volonté et d'une pure réflexion, il serait impensable qu'elle les dénie. Le déni commence là où l'affectivité du cœur se corrompt par le biais de l'activité mentale et intellectuelle. Même si un individu pourvu d'un (solide) bon sens devait ouvrir les yeux quant à la réalité de l'incrédulité, la probabilité qu'un tel individu soit délivré de l'incrédulité serait plutôt élevée. Le Coran mentionne le prophète **Ibrâhîm** (Abraham) comme un exemple à cet égard. En dépit du fait qu'il soit né et qu'il ait grandi

dans une atmosphère (baignée) de déni et d'incrédulité, il est venu à percevoir l'existence et l'unicité d'Allah par l'action de sa pureté purement intellectuelle et de ses facultés intrinsèques.

À cet égard, il est impensable relativement à tout jugement sain d'être un dénégateur dans le sens absolu puisque l'on ne peut pas résoudre une situation en niant l'existence de la chose en question. Des preuves et des démonstrations convaincantes et précises sont (alors) exigées. Ceux qui tentent de se dégager en affirmant "elle (cette chose) n'existe pas" alors qu'ils sont incapables de résoudre le mystère de l'univers et de la vie après la mort ressemblent à des individus dont la santé physique se serait détériorée et qui n'en seraient pas conscients. Le fait qu'ils affirment ne pas avoir faim en dépit de la faim qu'ils éprouvent n'est seulement qu'une manifestation de leur maladie. Le patient anesthésié ne sent pas le scalpel qui incise ses organes comme un morceau de tissu. Exactement de la même façon, il y a beaucoup de gens qui affligent leur esprit en le tournant vers les vérités exaltées sans en être conscients. Allah le Très-Haut déclare à leur propos :

« (Ils sont) sourds, muets, aveugles…[51] **»**

Le Très-Haut a octroyé la nécessité de croire ainsi que la capacité à reconnaître la vérité dans la nature de tout être humain. En dépit de cela, la séparation d'avec la croyance et la vérité n'est liée qu'à la cécité et la surdité spirituelles. L'esprit d'une personne qui ne croit pas est capable aussi de façon innée de percevoir Allah, mais il est incapable de se hisser au-dessus du subconscient en direction de l'esprit conscient, en raison de sa cécité et surdité spirituelles. C'est comme les rêves qui sont perçus mais dont on ne se souvient plus, ou bien comme un oiseau né et élevé dans une cage et qui aurait perdu sa capacité de pouvoir voler.

51. Voir, Al-Baqara, 2:18.



Si l'on regarde de près, on peut s'apercevoir que toutes les religions, qu'elles soient humaines ou divines, contiennent intrinsèquement une croyance en Allah ; cependant, le fait qu'il y ait eu au fil du temps une digression avec la notion d'Unicité divine, cette croyance présente à présent diverses faussetés. Par conséquent, suivant l'Islam, elles ne peuvent être agréées parce que leur croyance ne se conforme pas au Créateur Unique de l'Univers qui est au-dessus et au-delà de tous les manques et imperfections et qui possède tous les attributs de perfection et de transcendance, c'est-à-dire, en d'autres termes, que ces croyances erronées ne se conforment pas à Son Être parfait au-delà de toute compréhension.

Certaines de ces erreurs sont énumérées dans le *hadith qudsi* suivant que le Messager d'Allah ﷺ a reçu (directement) de son Seigneur :

« Le fils d'Adam M'a renié et il n'avait aucun droit de le faire. Et il M'a injurié et il n'avait aucun droit de le faire. Pour ce qui est de son renoncement, Il dit : " Il ne me refera pas encore comme Il l'a fait en premier (me ramener à la vie après ma mort)" et la création initiale [de l'homme] ne M'est pas plus difficile que sa création prochaine. Pour ce qui est de son injure, Il dit : "Allah s'est attribué un fils, alors que Je suis l'Unique, Celui qui subsiste par Lui-même. Je n'ai pas engendré, et Je n'ai pas été engendré, et rien ne M'est semblable". » (Al-Bukharî, *Tafsir,* 2:8).

À la fin des temps (tel que nous pouvons les vivre présentement), l'unique croyance authentique concernant Allah le Très-Haut ne peut s'apprendre qu'à travers l'Islam. En relation avec l'Affirmation divine et prophétique, l'Islam soumet certains attributs se rapportant à Allah le Très-Haut et refuse toute insuffisance concernant un seul parmi eux ou toute adjonction d'un autre (attribut) qui ne soit pas en convenance avec ceux-ci. Ces attributs sont divisés en deux catégories selon une classification générale et bien connue :

a. Les Attributs Essentiels *(al-Sifat al-Dhatiyya)*

b. Les Attributs Immuables *(al-Sifat al-Thubutiyya)*

Les Attributs Essentiels / Les Attributs de Négation (Sifat al-Salbiyya)

L'Existence *(Wujud)* : Allah existe et Son existence n'est pas contingente à quoi que ce soit. En tant que tel, Il est connu comme l'Un Nécessairement Existant (*al-wajib al-wujud*). Autrement dit, il n'y a aucune possibilité qu'Il Non-Existe. Tous les autres êtres autres que le Très-Haut sont ceux qu'Il a créés et qui présentent la possibilité d'exister *(munkin al-wujud)*, c'est-à-dire, ceci peut ou ne peut pas exister.

L'Éternité (Qidam) : Il est une nécessité logique que les êtres existants proviennent d'une cause originelle, dans le cadre de relations de cause à effet. La cause doit être telle qu'elle doit être au-delà de la nécessité d'être créée et être en mesure de créer elle-même. Cette cause n'est autre qu'Allah le Très-Haut. Il n'y a dorénavant aucun commencement à Son Existence Exaltée. Il est le commencement de tout. Il est éternel depuis l'éternité.

La Permanence / le fait d'être éternel *(Baqa)* :

Son existence n'a aucune fin. Il est donc éternel.

L'Unicité *(Wahdaniyya)* : Allah le Très-Haut est Un. Il n'a pas d'égal, pair ou partenaire ni dans Son essence, ni dans Ses attributs, ni dans Ses actes.

Dès le moment où l'univers a été créé, son cours harmonieux, son ordre impeccable et ses sagesses et secrets éternels et entrelacés manifestent que tout est l'ouvrage d'un pouvoir unique. N'eût été ce pouvoir mais plus d'un seul, l'infinie harmonie, l'organisation et la sagesse incomparables auraient été confondues en raison des différences existantes entre les diverses volontés et la vie aurait été impossible. Il est dit dans le Coran :

« Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créés et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah ! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent. » (Al-Mumi'nûn, 23 : 91).

« S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autre qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire, donc à Allah, Seigneur du Trône; Il est au- dessus de ce qu'ils Lui attribuent ! » (Al-Anbiyâ', 21 : 22).

Après un examen approfondi du Coran, il devient évident que la qualité la plus importante avec laquelle le Tout-Puissant a rendu Ses serviteurs moralement et religieusement, c'est la croyance en Son Être ou Essence. L'aspect le plus délicat de cette croyance est l'Unicité divine parce que ladite croyance ne tolère aucune espèce de revendication de place ou de partenariat. Par conséquent, associer des partenaires à Allah serait comme Lui substituer la première place, ce qui attirerait sans aucun doute la colère divine. Le Coran apporte une attention particulière à ces avertissements qui appellent la protection contre toute possibilité d'être entrainé dans cette misère intellectuelle :

« ... Quiconque associe à Allah (d'autres divinités) Allah lui interdit le Paradis ; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs ! » (Al-Mâ'ida, 5 : 72).

« En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé : "Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants". » (Az-Zumar, 39 : 65).

« Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut (indépendamment de qui Il guide vers le repentir et la justice, soit par pure grâce ou en conséquence du libre choix de la personne en matière de repentance et de justice).

Mais quiconque donne à Allah quelqu'associé commet un énorme péché. » (An-Nisâ', 4 : 48).

La moindre lacune à l'égard de l'Unicité divine ne peut être réparée au moyen d'actions exprimant la vertu. Cela est similaire à l'exemple suivant : Admettons une personne qui fait beaucoup de bien et si, parallèlement à cette bonté exercée, un quelconque dommage était obstinément commis à l'encontre de son honneur et de sa dignité, alors cette bonté exercée n'aurait plus aucune valeur. Vu sous cet angle, nier Allah reviendrait à commettre un crime impardonnable envers Son divin honneur. La raison de cette *impardonnabilité* est le poids spirituel et l'implication que cette réalité porte. Cela signifie que si une personne vient à décéder sur le sentier de l'incrédulité en ayant associé des partenaires à Allah, le pardon ne sera guère possible. Si cette même personne abandonne cette sorte de croyance et se repent, elle sera de toute évidence pardonnée par la grâce d'Allah. À cet égard, la première chose que demande le Très-Haut à Ses serviteurs, c'est de croire et d'accomplir ensuite des actes de justice.

La Non-ressemblance avec la création *(mukhalafat al-Hawadith)* : Allah, Exalté soit-Il, n'a ni pair ni partenaire. Il ne porte aucune ressemblance avec le créé issu du néant. Par conséquent, Il est au-dessus et au-delà de toute caractérisation avec une quelconque qualité ou caractéristique humaine.

L'Autosubsistance (*Qiyamu bi-Nafsihi*): Allah le Très-Haut est existant en Soi. Il a existé, il existe et existera éternellement. Il est le Tout-durable dans Son existence. Il n'a besoin de personne ni de quoi que ce soit dans Son existence. Au contraire, tout a besoin de Lui pour exister.

Les Attributs Immuables

La Vie *(Hayat)* : Allah le Très-Haut est vivant et possède une vie absolue et continue. Cet attribut est inhérent à Son Être Propre. Toute



autre forme de vie existe en tant que manifestation de et par rapport à cet attribut divin exalté.

Hayat est un attribut éternel du Tout-Puissant qui garantit la certitude qu'Il est détenteur de tous les attributs de perfection tels que la connaissance et le pouvoir. C'est parce que la connaissance ne peut exister que dans un être qui possède la vie. Un être qui ne possède pas l'attribut de la vie ne peut détenir aucun attribut de perfection tel que l'amour et la connaissance.

Étant donné qu'aucun des attributs divins ne ressemble aux caractéristiques de Ses serviteurs (les êtres humains), Son attribut ***Hayat*** ne ressemble aucunement à la vie telle que manifestée dans Sa création. L'attribut divin **al-Hayy** (le Tout-Vivant) est Son attribut de perfection et ne peut être séparé de Son essence. La vie qu'Allah possède n'est pas une vie opposée à la mort, mais une vie particulière qui Lui est propre – celle qui demeure éternelle à la fois dans le passé, le présent et l'avenir. La vie au sein de la création, cependant, est une fugitive émanant de la synergie du corps et de l'esprit, pas une véritable vie. C'est pourquoi cette même vie est reprise au mortel quand le moment est venu.

La Connaissance *('Ilm)* : Allah le Très-Haut possède la connaissance éternelle et Sa connaissance englobe toutes choses. Il n'y a rien qui demeure hors de portée de Sa connaissance. Il est en effet Omniscient quant aux états et conditions de toutes choses. Ce qui est caché ou secret n'est pas lié à la question portant sur Sa connaissance. Toute chose est pour Lui manifeste et évidente. Toute la connaissance apportée à l'humanité, cependant, est une minuscule partie de cet attribut et demeure relative.

La connaissance divine est plus qu'un produit de la pensée ou d'une conception. Cette organisation, harmonie, cohésion que l'on voie dans l'univers, tout cela associé à une délicatesse et précision qui est au-delà de toute conception, est la preuve la plus immuable

que c'est Allah le Très-Haut qui possède la connaissance éternelle. Si toute chose, depuis la particule jusqu'au corps céleste, n'était pas complétement et parfaitement inhérente au domaine de la connaissance divine, cette connexion universelle et l'harmonie que nous observons constamment ne pourraient pas se réaliser. Le simple fait de créer une très petite chose en une forme parfaite est également dépendant de ce principe ainsi que des causes et conditions qui sont nécessaires à sa venue à l'existence.

L'humanité est capable de parvenir à la moindre petite découverte à la faveur du résultat des diverses expériences accumulées au cours des siècles. Alors que ces découvertes, inventions et secrets susceptibles d'être encore résolues s'avèrent être des caractéristiques que le Très-Haut a placées en un instant dans l'ordre de l'univers en vertu de Sa connaissance (divine). Pour nous rappeler cette vérité, Allah le Tout-Puissant déclare :

« **Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant** (pénétrant les plus infimes dimensions de toutes choses)**, le Parfaitement Connaisseur.** » (Al-Mulk, 67 : 14).

Il est stipulé dans un autre verset :

« **Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en calames [plumes pour écrire], quand bien même l'océan serait un océan d'encre où conflueraient sept autres océans, les paroles d'Allah** (Ses décrets, les actes issus de tous Ses Noms et Attributs manifestés dans Ses commandements, ainsi que les évènements et les créatures qu'Il a créées) **ne s'épuiseraient pas. Car Allah est Puissant** (que nul ne peut frustrer et que rien ne peut fatiguer) **et Sage.** » (Luqmân, 31 : 27).

L'Audiance *(Sam'a)* : Allah est le Tout-Audiant. Son audition n'a aucune comparaison avec le nôtre. Aucun son ne lui est caché. Selon un proverbe célèbre, Il entend même les pas d'une fourmi qui marche



calmement sur une pierre. Toutes les créatures possédant cet attribut entendent au moyen de la manifestation de cet attribut divin. Au moment où cette manifestation leur est enlevée, elles ne peuvent plus rien entendre.

La Vue ***(Basar)*** : la vue (ou la vision) d'Allah le Très-Haut, comme Ses autres attributs, est une exigence de Son Essence divine. Il est le Clairvoyant. Rien ne reste caché à Sa vue. Encore une fois, selon l'adage célèbre, Il voit même les traces d'une fourmi noire sur une pierre noire au cours d'une nuit d'encre.

Le Très-Haut connaît même les pensées les plus secrètes de Sa création, entend toutes ses paroles et voit parfaitement tout ce qu'elle fait. Allah le Très-Haut rappelle fréquemment ces attributs dans le Coran afin que Ses serviteurs deviennent des individus honnêtes et fidèles croyants soucieux de Ses commandements et interdits.

La Volonté *(Irada)* : Allah le Très-Haut est absolument indépendant dans Ses commandements, décrets et actions. Il exprime Sa volonté dans ce qu'Il choisit et fait tout ce qu'Il veut. Quand Il veut que quelque chose soit, Son commandement consiste simplement à dire : **"Sois !"** et cette chose vient aussitôt à l'existence (voir al-Baqara, 2 : 17).

Allah le Très-Haut est le Seul Unique qui fait tout ce qu'Il désire de faire. Toute vie ou toute action est dépendante de Sa volonté. En bref, ***"quelle que soit la Volonté d'Allah, tout ce qu'Il ne veut pas ne sera pas"***.

À cet égard, tout comme les actions qu'Allah agrée parce que réalisées par le biais de Sa volonté, les actions qu'Il désapprouve sont aussi réalisées par le même biais, comme une exigence relative à un examen (passé) dans ce monde.

Après examen du Coran, on s'aperçoit qu'Allah, gloire à Lui, ne permet jamais toute délimitation à Sa volonté absolue. Il révèle

fréquemment qu'Il est absolument indépendant en matière de volonté et qu'Il fait toujours ce qu'Il choisit (de faire). On peut même affirmer que "toutes les expressions coraniques, du début jusqu'à la fin, sont construites sur ce principe". En fait, Allah a même laissé indéterminé Son jugement concernant les péchés et les offenses de Ses serviteurs – à l'exception de la dénégation, le fait de Lui associer des partenaires et la violation des droits d'autrui – et a déclaré qu'Il les traitera de la manière qu'Il choisira. En d'autres termes, Il pardonnera ou ne pardonnera pas, peu importe le serviteur qu'Il choisit. La face cachée de cette histoire est au-delà de toute conception humaine. Un verset coranique stipule cette réalité comme suit :

« À Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Il pardonne à qui Il veut, et Il châtie qui Il veut.... Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » (Al-'Imrân, 3 : 129).

La Puissance *(Qudra)* : Il est le Possesseur de la puissance infinie, Celui qui détient le plein pouvoir sur tout. Aucune difficulté n'existe pour Lui. Il fait tout ce qu'Il veut – ni plus ni moins – avec sagesse.

La création de cette sphère visible selon une organisation grandiose est une preuve explicite de la puissance du Très-Haut.

On ne doit pas tomber dans l'erreur qui consiste à prendre en compte la puissance divine à l'aune de notre propre faiblesse, car la puissance (ou la force) que nous possédons est à la fois limitée et désavantagée par son contraire, c'est-à-dire sa faiblesse et son impuissance. Cependant, la puissance infinie d'Allah le Très-Haut est illimitée et au-dessus et au-delà de toutes les caractéristiques négatives telles que la faiblesse. Par conséquent, il n'y a aucune créature qui ne soit faible avant (que ne se manifeste) Son infinie puissance. Notre pouvoir est proportionnel à ce qu'Il a bien voulu nous accorder.

La fin misérable de nombre d'insouciants qui ont défié cette puissance a continué de remplir au sein de l'histoire de l'humanité les



pages sinistrées de sa plus complète désillusion. Nemrod, Pharaon, Qarun, Abû Jahl et bien d'autres ont quitté ce monde en état d'absolu néant. La mort que le Tout-Puissant a désirée pour eux en les recevant pour qu'ils goûtassent à leur châtiment dans le royaume éternel, ne jouissait (au bout du compte) que d'une nature dérisoire. En particulier, la mort de Nemrod – qui se revendiquait être une divinité – due à un faible et insignifiant moustique adresse un message frappant quant à la Puissance divine. De nouveau, par l'entremise d'une volée d'oiseaux, la ruine d'Abraha et de son armée qui osa attaquer la Maison d'Allah *(Ka'ba)* s'appuyant sur un défilé d'éléphants est une autre leçon à laquelle il faut prendre garde.

La Parole *(Kalam)* : Allah le Très-Haut est le Possesseur de la Parole. Il n'a nul besoin de sons, de lettres, de mots et de phrases en ce sens. À savoir que Sa Parole est au-dessus des lettres et des inflexions et n'est en aucun cas similaire aux paroles et expressions formulées par les humains. La raison en est que la parole humaine est proportionnelle à ce qui lui a été accordée de la Parole (divine). Le Coran, à l'instar des autres saintes Écritures divines, est le résultat de la manifestation de l'Attribut divin de la Parole.

Étant donné que le Coran est la Parole divine, il est par conséquent essentiel que la révérence qui lui est due soit exprimée par le truchement de ses mots bénis. Le toucher sans être en état d'ablution rituelle est interdit et constitue un grave péché. Allah – qu'Il soit exalté et glorifié – déclare en effet :

« **Et c'est certainement un Coran noble, dans un Livre bien gardé que seuls les purifiés touchent (afin de recevoir la connaissance qu'il contient…** (Et seules les personnes qui se sont purifiées de leurs impuretés matérielles et spirituelles sont en mesure de le toucher). » (Al-Wâqi'a, 56 : 77-79).

Une tradition prophétique stipule à ce propos :

« Nul, hormis celui qui est en état de pureté, ne doit toucher le Coran. » *(Muwatta', Coran, 1)*.

« Nul ne doit toucher le Coran sauf celui qui est en état de pureté. » (Al-Hakim, *Mustadrak*, I, 553:1447).

L'Acte de Création *(Takwin)* : il s'agit de l'attribut d'Allah le Très-Haut qui est lié à sa qualité de Créateur. Cela signifie l'acte de créer une chose à partir de rien, dû notamment à Sa seule particularité. Sa création révèle d'innombrables réalités.

Takwin n'indique pas l'acte de créer quelque chose avec la main ou un outil. *Takwin* est l'acte de création réalisé grâce à la connexion entre la volonté et le pouvoir et l'assujettissement de l'univers.

Cet attribut divin, comme tous les autres attributs exaltés, n'a ni début ni fin ; toutefois, chaque partie de l'univers étant devenue réalité en vertu du pouvoir de cet attribut, sa manifestation a été mise ultérieurement en évidence.



Les serviteurs du Très-Haut ne Le connaissent essentiellement qu'à travers ces attributs. Ces attributs susmentionnés ainsi que les autres attributs divins n'existent pas conformément aux différentes conditions de temps et de lieu, mais à tout instant au sein même de l'Être divin.

La substance de tous ces attributs appartenant à son Essence Exaltée possède une grandeur et une infinitude qui défient toute description. Tous sont éternels sans commencement ni fin. Tous sont absolus en Lui et possèdent des qualités infinies. Cela signifie en d'autres termes qu'aucun attribut (divin) n'a de limites ou de rivages. À cet égard, Sa connaissance, Sa parole, Sa puissance, Ses actes de création et tous Ses autres attributs divins sont grâce à ses qualités au-delà de toute similitude ou explication. Les caractéristiques qui se

rapportent à notre monde et à nous-mêmes sont à la fois restreintes et transitoires. Il n'est évidemment guère possible pour l'humanité qui ne peut se connaître elle-même sous cet angle de percevoir dûment les attributs divins singulièrement relatifs à Son Être. Autrement dit, de même que nous sommes incapables de percevoir la vérité et la nature de l'Essence du Très-Haut, nous ne pouvons pas également percevoir correctement la vérité et la nature de Ses attributs. Ce qui est manifesté dans notre monde à partir de Ses attributs n'est que miettes.

a. Preuves de l'Existence et de l'Unicité d'Allah

Qu'il y ait un ordre (et une harmonie) dans cet univers sans fin qui stupéfie l'esprit est quelque chose qui va de soi. Cet ordre (et cette harmonie), tout en perfection, équilibre délicat existant depuis la création de l'univers, continue à se maintenir sans faille.

Si le propriétaire d'un verger se réveille un matin pour trouver certaines de ses jeunes pousses d'arbre renversées de manière aléatoire, il peut accepter ce fait comme résultant d'une tempête ou d'un désastre naturel. En revanche, s'il y avait eu un quelconque ordre ou équilibre dans la façon dont ces jeunes pousses d'arbre ont été déracinées, par exemple chaque troisième ou cinquième pousse, il ne peut accepter que cela soit le fait d'une catastrophe naturelle. Il comprend que seul un être capable d'une telle planification demeure responsable d'un tel dommage. Par conséquent, on devrait juste considérer combien est absurde l'insouciance des esprits qui n'acceptent pas la cause d'un incident survenu sur cinq à dix arbres déracinés, mais prétendent en revanche que l'univers, en dépit de son fragile équilibre, est venu tout à fait par hasard ou de lui-même[52].

Le célèbre poète **Necip Fâzıl** lance un appel à ceux qui sont entrainés vers cette insouciance :

52. Voir : İsmail Fenni Ertuğrul, *Iman Hakikatleri Etrafında Suallere Cevaplar*, Istanbul, 1978, 21-22.



Embrassé je l'ai été, de toutes les directions,
Si un est embrassé, un n'embrasse-t-il pas ?
Qui est l'Artisan, l'Artiste qui a dessiné cette expression ?
Ne peut-il en avoir un qui se tient devant le miroir et demande ?

Tout esprit sain non corrompu serait à même de distinguer la chaîne des causes présentes dans l'univers, percevrait que tout cela provient du Créateur des causes, ou autrement dit d'Allah le Très-Haut la Vraie Cause de toutes les causes, et prononcerait consciemment sa foi (ou sa croyance). À cet égard, toutefois, Satan place à chaque coin des intrigues et autres pièges pour que l'humanité se détourne de son objet de contemplation. Par conséquent, il est plus que nécessaire d'échapper aux embuscades tendues par Satan en manifestant à cet égard une pensée saine et une activité raisonnable.

Le Coran dit clairement :

« … . Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur. » (Fâtir, 35 : 28).

Pour cette raison (essentielle), saisir justement la majesté et la puissance d'Allah est, avant tout, le travail de la connaissance. Et c'est en raison de ce fait que les savants étudiant les subtilités liées au microcosme et du macrocosme sont à même de saisir plus que quiconque et plus complètement l'existence et la puissance du Créateur, en vertu de l'ordre et des lois auxquelles ils assistent.

Le savant indien **Inayatullah Mashriqi** relate un exemple poignant comme suit :

« C'était un dimanche de 1909. Il pleuvait fort. J'étais parti faire une course lorsque j'aperçus un célèbre astronome enseignant à la non moins célèbre Université de Cambridge, Sir James Jones, une Bible sous le bras, et se dirigeant vers l'église. M'étant approché de lui je le saluai, mais il ne répondit pas. Lorsque je le saluai de nouveau, il me regarda puis me demanda :

— Que voulez-vous ?

— Deux choses, répondis-je. Premièrement, il est en train de pleuvoir, mais vous n'avez pas ouvert votre parapluie.

Sir James sourit à sa propre distraction et ouvrit son parapluie.

— Deuxièmement, continuai-je, je voudrais savoir pourquoi un homme aussi renommé que vous va à l'église pour prier.

Sir James réfléchit un instant puis, me regardant, dit :

— Venez prendre le thé ce soir avec moi.

L'après-midi même, je me rendis chez lui. À 16 heures précises, Lady James apparut. "Sir James vous attend" dit-elle. Je pénétrai à l'intérieur où le thé était déjà prêt sur la table. Sir James était perdu dans ses pensées. " Quelle était votre question déjà ?" me demanda-t-il, et sans attendre une réponse (de ma part), il s'engagea dans une description inspirante de la création des corps célestes et de l'ordre étonnant auquel ils adhèrent, des distances incroyables qu'ils parcourent et de la régularité sans faille qu'ils maintiennent, de leurs voyages complexes à travers l'espace dans leurs orbites, de leur attraction réciproque et du fait qu'ils ne déroutent jamais de la voie qui leur a été tracée, peu importe combien compliqué cela pourrait être. Son récit vivifiant sur la Puissance et la Majesté de Dieu fit que mon cœur se mit à trembler. Quant à mon hôte, ses cheveux s'étaient directement dressés et ses yeux brillaient d'admiration et d'émerveillement. À l'évocation de la nature omnisciente et toute-puissante de Dieu, ses mains tremblaient et sa voix faiblissait.

— Vous savez, Inayatullah Khan, dit-il, ***quand je vois les exploits merveilleux de Dieu dans la création, tout mon être tremble de crainte révérencielle envers Sa majesté. Quand je vais à l'église, j'incline la tête et dit : "Ô Seigneur, comme tu es grand !".Et non seulement mes lèvres, mais chaque particule de mon corps participe***

à la prononciation de ces paroles. J'obtiens au sein de ma prière une paix et une joie incroyables. Comparativement à d'autres, je reçois mille fois plus de plénitude dans cette prière-là.

— Sir, dis-je, vos paroles inspirantes ont fait sur moi une profonde impression. Je me souviens d'un verset du Coran que j'aimerais vous citer si vous me le permettez.

— Bien sûr ! répondit Sir James.

Je me mis alors à réciter le verset en question :

« … Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur. » (Fâtir, 35 : 28).

— Qui sont-ils ? s'exclama Sir James.

— Il s'agit de ceux qui ont une connaissance de Dieu et qui Le craignent, dis-je.

— Merveilleux ! Formidable ! (finit par dire Sir James), il m'a fallu cinquante ans d'étude continue et d'observation pour réaliser ce fait. Qui a enseigné cela à Muhammad ? Est-ce vraiment dans le Coran ? Si oui, veuillez noter que je témoigne que le Coran est un livre inspiré. Muhammad étant illettré, il n'a pas pu apprendre de lui-même ce fait ô combien immensément important. Incroyable ! Comme c'est extraordinaire ! (Vahiduddin Khan, *God Arises: Evidence of God in Nature and in Science*, 214-15).

Il y a eu certes de nombreux chercheurs non-musulmans qui étaient préoccupés par les sciences positives et qui sont devenus musulmans et beaucoup qui ne professaient aucune croyance se sont sentis obligés de céder à la vérité. Cet état de choses est un miracle du Coran. Allah, le Très-Haut, déclare :

« **Et ceux à qui le savoir** (de la Vérité) **a été donné voient qu'on t'a fait descendre de la part de ton Seigneur** (le Coran) **est la vérité**



(et ce qu'il dit sur la vie d'après est également vrai) **qui guide au chemin du Tout-Puissant, du Digne de Louange. »** (Saba', 34 : 6).

« Nous leur montrerons Nos signes (preuves) **dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela** (le Coran)**, la Vérité. Ne suffit-il pas** (comme preuve) **que ton Seigneur soit témoin de toute chose ? »** (Fusillat, 41 : 53).

Tout œil qui regarde l'univers avec un esprit susceptible d'en tirer des leçons contemple les innombrables scènes issues de la réflexion de ces versets (susmentionnés) :

Exemples de la puissance divine

Si les êtres humains et les animaux avaient existé dans l'univers, ils auraient utilisé tout l'oxygène dans l'air et auraient péri et disparu un peu plus tard à cause de l'augmentation résultante du taux de dioxyde de carbone. Cependant, la Puissance qui a créé cet univers a aussi créé les plantes et les arbres et, en vertu de leur capacité à transformer le dioxyde de carbone en oxygène, a établi sur terre un flux constant et équilibré.

Allah le Très-Haut a couvert d'eau les trois-quarts de la surface de la terre. Il a créé dans la plus grande partie du quart restant des roches plus ou moins stériles et des déserts. La plus petite partie est constituée de sol (fertile).Toutefois, cette Puissance Exaltée a fait de ce sol, relativement à son infini changement, la source de subsistance pour toutes les créatures vivantes. Considérons l'illustration suivante :

Prenons une espèce animale particulière. Si tous les membres de cette espèce, depuis son origine lointaine jusqu'à son terme échu, étaient venus au monde en même temps, ni le monde comme habitat, ni ses dispositions auraient été suffisantes pour eux. En dépit de ce fait, Allah les crée en fonction de la loi de continuité inhérente à la notion d'espace et de temps. La même chose est vraie pour toutes les

créatures vivantes. En conséquence, la terre (ou le monde habité), forte de cette notion de temps et d'espace, a la capacité de servir de stade des trillions de fois plus que sa capacité normale. Cela revient à dire que le rôle que possèdent les créatures vivantes sur terre est dépendant de la restriction et de l'équilibre.

Par exemple, le sycomore produit des millions de graines chaque année. Pour que ces graines puissent se disperser, elles ont besoin d'un "parachute", pour ainsi dire. Avec l'aide du vent, elles atteignent des terres lointaines. Si une seule graine portant un seul sycomore devenait un nouvel arbre, chaque faction de la terre aurait été sujette à l'invasion de sycomores en un laps de temps très court. Autrement dit, le grand globe aurait été beaucoup trop étroit pour un seul arbre. Cet exemple peut être étendu à toutes les créatures et démontre la présence d'un équilibre et d'une harmonie insondables.

L'existence d'un tel mécanisme d'équilibre parfait, fin et complexe est un signe dominant de l'existence, de l'unicité, de la puissance et de la majesté de son Créateur. Le Coran dit clairement :

« **Et quant au ciel, Il l'a élevé bien haut** (par rapport à la terre)**. Et Il a établi la balance.** » (Ar-Rahmân, 55 : 7).

« **Celui qui a créé sept cieux superposés sans que tu voies de disproportion en la création du Tout Miséricordieux. Ramène [sur elle] le regard. Y vois-tu une brèche quelconque ? Puis, retourne ton regard à deux fois** (et pourtant tu le fais souvent grâce aux instruments qui t'aident dans ta recherche) **: le regard te reviendra humilié et frustré (**incapable de discerner le moindre défaut pour soutenir la moindre excuse à ce qui pourrait relever d'un quelconque partage dans la domination de l'univers)**.** » (Al-Mulk, 67 : 3-4).

En outre, Allah le Très-Haut a conféré à toutes les créatures vivantes de telles qualités que même si elles se fussent nourries d'aliments semblables, elles produiraient des rendements différents ;

ceux-ci se compléteraient de façon à rendre la vie comme un tout possible. À titre d'exemple, si une vache ou un mouton générait de la viande, du lait et de la laine en consommant des feuilles de mûrier, le ver à soie procurerait de la soie à partir de la même feuille. Si une espèce particulière de cerf consommait la même chose, elle produirait du musc. La capacité de l'abeille à produire du miel à partir du nectar des fleurs est au-delà du pouvoir de l'être le plus parfait de toute la création, en l'occurrence l'être humain. Les couleurs, les senteurs et les pétales que les fleurs manifestent depuis le terroir sont d'une qualité si merveilleuse qu'aucun chimiste n'est capable d'en produire. Alors que l'animal transforme l'herbe en viande et en lait, l'être humain n'a pas le pouvoir de produire un seul gramme de viande ou de lait à partir de tonnes d'herbe que l'on pourrait trouver dans les laboratoires.

Une personne possédant un jugement solide verrait l'existence et la grandeur d'Allah, peu importe vers où dans l'univers son regard se tournerait. De telles manifestations comme l'octroi de Messagers qui ont permis à l'humanité d'atteindre la perfection à travers leur langage, leur connaissance, leur moralité et la levée de savants en son sein, sont toutes le produit de la Grâce divine. D'autre part, le résultat de toutes les disciplines qui servent les humains de mille et une façons illustre en fin de compte l'existence et la majesté divines et fait que ceux-ci goûtassent à leur faiblesse et les aidassent à percevoir leur position d'adorateurs du Très-Haut. Si quelqu'un regarde en lui-même et vers l'univers de façon équitable, il comprendrait aussitôt combien il est étrange et ridicule le fait de n'avoir pas saisi auparavant l'indubitable puissance et domination divines.

On trouve dans le firmament des trous noirs et blancs. Allah le Très-Haut évoque solennellement ces trous que la science vient tout juste de découvrir :

« Non !... Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament). Et c'est vraiment un serment solennel, si vous saviez. » (Al-Wâqi'a, 56 : 75-76).

Cette réalité que la science, encore une fois, vient tout juste de découvrir démontre à quel point nous sommes face à une incroyable splendeur. Le terme "trou blanc" désigne le lieu où les étoiles naissent et celui de "trou noir" le lieu où elles meurent. Une infime matière émerge des trous blancs et, à la faveur d'une soudaine expansion augmentant des trillions de fois sa taille, génère une énorme masse d'étoiles. Il existe d'autre part de nombreuses étoiles massives atteignant plusieurs fois la taille de la Terre et qui, le moment venu, deviennent des trous noirs et s'éteignent. À cet égard, le soleil qui illumine notre ciel fera un jour l'expérience de la réalité mentionnée dans le verset coranique suivant :

« Quand le soleil sera obscurci…[53] »

Ce jour-là, son existence prendra fin. Ce jour-là sera assurément le Jour de la Résurrection. Et au-delà…

L'humanité ne peut rien faire (face à cette échéance) si ce n'est de se jeter à terre pour se prosterner et chercher refuge en Allah.

Ainsi, les yeux capables de voir reconnaissent que cette terre (dans laquelle nous évoluons) est un grain de poussière parmi les milliards et les milliards de particules présentes au sein de l'univers. Les montagnes, les plaines, les océans et l'humanité sont toutes à l'intérieur de ce grain de poussière. En dehors de sa servitude vis-à-vis d'Allah, l'être humain demeure faible et impuissant.

Ces exemples, à l'instar d'une goutte d'eau dans l'océan, sont suffisantes pour démontrer la nécessité logique d'accepter l'existence d'un Être qui est Tout-Sage, Tout-Puissant, Subsistant en Soi (par qui

53. At-Takwîr, 81:1.



tout subsiste), Tout-Pourvoyant… Toutefois, afin de discerner cette vérité, l'œil du cœur plutôt que l'œil du corps a besoin d'être ouvert. Le Coran stipule :

« **Que ne voyagent-ils sur la** terre (et contemple toutes ces scènes avec un œil propice à en tirer leçon) **afin d'avoir des cœurs pour comprendre** (et atteindre la vérité)**, et des oreilles pour entendre** (l'appel d'Allah) **? Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent. »** (Al-Hajj, 22 : 46).

Toute chose est en état de mouvement et de changement

Si nous réfléchissons quelque peu à ce domaine visible, nous verrions que toute chose change d'une forme à une autre. L'ovule fécondé, par exemple, se transforme en caillot adhérant, le caillot adhérant en masse informe et vivante et la masse informe et vivante en chair et en os. Une telle transformation existe également en ce qui concerne les étoiles, les corps célestes, les minéraux, les végétaux…

Il y a aussi l'activité considérable qui se déroule au sein de l'atome. Les électrons tournoient avec une extrême précision et à une vitesse insondable. Quant aux protons et aux neutrons – et leur noyau caractéristique – du fait qu'étant compressés au sein d'un volume beaucoup plus petit, leur vitesse est extraordinairement élevée comparativement aux électrons, tant et si bien qu'ils tournoient à un taux excédant 60 000 kilomètres par seconde.

Si nous nous souvenions qu'une tête d'épingle contient environ 100 trillions d'atomes, nous reconnaîtrions l'impossibilité qui nous est donnée de posséder une connaissance complète du pouvoir de l'Être Suprême Qui administre tout mouvement (et tout changement) dans l'univers.

Une véritable cause est nécessaire pour que cette factualité se réalise et c'est Allah le Tout-Puissant, le Créateur Suprême, qui en est

l'Artisan. La raison en est qu'il est absolument impossible que ces états extraordinaires et impénétrables aient lieu sans cause ou sans agent préconscient.

Relativement à la contemplation de ces états, nous sommes à même de réaliser qu'une seule particule est suffisante pour qu'il y ait déplacement entre l'art et l'Artiste. Combien les vers du poète illustrent cette réalité :

Quel intérêt d'observer l'univers pour attester Sa présence ?
Alors qu'une seule particule créée est preuve de Son existence.

Les diverses créations proviennent de la même matière

L'essence de toutes les diverses créatures que nous apercevons dans notre environnement est de tout temps la même. Toutes sont venues à l'existence par le biais de cette matière. Les différents éléments font toujours partie de la même constitution. Par exemple, les corps célestes sont toujours issus de la même matière et cependant chacun d'eux a une identité, un état, une ampleur et une existence unique qui lui est propre. Certains d'entre eux sont froids tandis que d'autres sont extrêmement chauds.

Les plantes et les animaux proviennent d'éléments tels que l'azote, le carbone, l'oxygène et l'hydrogène alors qu'il n'y a aucune connexité entre ces éléments et la vie, beaucoup moins que des attributs tels que la connaissance, la volonté, la puissance, l'ouïe et la vue.

Tous ces éléments sont des merveilles de l'art divin. Toute la parfaite diversité que nous contemplons dans l'univers est sans conteste l'œuvre d'un Artisan Tout-Puissant. En outre, il n'est guère possible pour un Être qui amène à l'existence tous ces chefs-d'œuvre de leur ressembler en aucune façon. Il est l'Être Nécessairement Existant, Allah le Très-Haut, le Tout-Puissant, dont l'Être est absolument essentiel, de Lui-même et d'éternité en éternité.

Tout a été créé dans un but

Que tout dans l'univers ait été créé en vertu d'une sagesse minutieuse et en vue d'un avantage particulier est un fait indubitable.

– Les créatures sur terre bénéficient de la lumière. Elles germent et prospèrent grâce à la lumière du soleil et de la lune. La révolution de la terre et de la lune autour du soleil est utilisée pour mesurer le temps. Le cycle annuel des saisons, les années, le jour et la nuit résultent de la révolution de la terre autour du soleil tandis que la révolution de la lune autour du soleil engendre les mois.

– L'air que nous respirons sans cesse aboutit dans les poumons et nettoie le sang. En raison du fait que notre organisme en ait besoin plus que tout autre chose, l'air se trouve le plus facilement et abondamment.

– Les vents absorbent la pluie là où celle-ci s'avère nécessaire et la propulsent en forme de nuages. Ces mêmes vents fertilisent les arbres et toute la végétation, régulent la chaleur et purifient l'atmosphère.

– De même les avantages que possèdent les mers et les océans ne peuvent se dénombrer.

L'importance de l'ensemble de ces questions et d'autres innombrables en matière de vie humaine est un fait évident. Par conséquent, quiconque les considère avec un œil attentif (pour en tirer des leçons) et y réfléchit parviendra sûrement à réaliser qu'il existe une grande sagesse et un but dans la création de toute chose. Les accepter comme un ensemble de coïncidences, toutefois, signifierait dûment l'invalidation de la raison, de la conviction et de l'ouverture d'esprit. Affirmons avec force que tout cela n'est que l'œuvre d'un Être Omniscient et Sage, Tout-Puissant et Exalté – Allah le Très-Haut.

En bref, il s'avère plus facile pour un individu doué de jugement et qui réfléchit à la façon de rencontrer son Seigneur d'être impressionné

et en admiration devant Lui et Sa divine Splendeur. Ceci est le résultat le plus naturel d'un jugement solide et d'une conscience cristalline. Si un individu réfléchit dûment sur les évènements survenant dans l'univers et en lui-même, il viendrait à croire (c.-à-d. à la foi) s'il se révèle incroyant, et augmenterait en conséquence sa connaissance et son amour d'Allah le Très-Haut s'il se révèle déjà croyant.

b. Avantages liés à la croyance en Allah

Le Tout-Puissant a placé dans la nature humaine, comme disposition, le besoin de croire. Pour cette raison, tout individu qui ne bénéficie pas de la croyance authentique, c'est comme s'il était spirituellement mal à l'aise et vivait animé d'un profond sentiment de mécontentement et d'agitation dans son cœur. Le seul remède contre cela est de croire comme l'a indiqué Allah le Très-Haut.

D'autre part, un individu qui croit en un Seigneur qui le voit, l'entend constamment et le connait (plus que lui-même) possède aussi bien un bon caractère qu'un respect vis-à-vis des droits. Grâce à cela, il vit une existence paisible, ne nuit et n'est lésé par personne. La vie éternelle qui lui est offerte dans l'Ultimité (l'au-delà) est meilleure que la vie ici-bas.

Un individu qui croit en Allah ne peut donc pas se livrer à l'immoralité, même s'il est hors de vue des autres. C'est parce qu'il sait que le Très-Haut lui demandera des comptes et le récompensera ou le punira en fonction de ses œuvres. Fort de cette certitude, il agit en conséquence.

Un individu qui croit en Allah est protégé de l'arrogance et de la fatuité et est pourvu d'humilité. L'orgueil et l'arrogance sont les pires maladies spirituelles dont est pourvu l'être humain. Le fait de sous-tendre les conflits, disputes et autres conflits est en ce sens de l'autosuffisance (ou autrement dit de la vanité de soi). En conséquence, tout individu faisant montre d'orgueil est finalement condamné à

perdre tous ses amis et à se retrouver seul. **'Ali** – qu'Allah l'agrée – a dit à ce propos :

« La plus grande solitude, c'est l'importance que l'on se donne (lit. l'auto-importance). »

L'humilité est l'un des plus beaux ornements qui siéent à l'être humain. L'individu qui croit en Allah sait que tout ce qu'il possède lui a été conféré par Allah le Très-Haut. Par conséquent, celui-ci demeure dans un état constant d'humilité et de gratitude qui, par un effet de retour, lui assure de bien s'entendre avec les autres et de se faire aimer d'eux.

En outre, la croyance (ou la foi) est une grande source de consolation face aux peines et tribulations qui affligent l'homme. Celui qui est sans croyance est dévasté en présence des épreuves et des difficultés et un tel homme ne peut facilement trouver un moyen de consolation. Le croyant, cependant, après avoir fait tout ce qui est en son pouvoir, fait confiance à Allah et s'abandonne à Lui. S'il atteint une issue favorable, il est alors reconnaissant et obtient l'agrément d'Allah. Cet état est par conséquent bon pour lui. (Voir, Muslim, *Zuhd*, 64).

Quiconque croit en Allah et agit en conséquence ne doit pas craindre la mort. L'incroyant en revanche se rend la vie insupportable et craint la mort. Ce dernier ne peut trouver la paix ni dans ce monde ni dans l'au-delà. Comme il ne prend pas en compte ce qu'il y a au-delà de la mort, il peut commettre ici-bas et à la première occasion toutes sortes de méfaits ou de trahisons. Un tel individu peut même envisager de provoquer le plus de dégâts possibles pour le moindre intérêt personnel.

La croyance en Allah et Son culte dû accordent également certains avantages en matière de santé. Selon une étude publiée par *l'International Journal of Psychiatry* en février 2002, le taux des individus contractant des maladies digestives, à l'exclusion du cancer,

et qui assistent fréquemment à un culte adoratif est réduit de moitié. Les décès dus à des maladies cardiovasculaires (attaque cardiaque ou maladie du cœur incluse) sont réduits de 21% et la mort causée par des maladies respiratoires est réduite de 66%.

Cette étude accentue particulièrement le fait que les avantages psychologiques de la religion sont de plus en plus apparents. Du fait que la foi et la spiritualité se renforcent, l'esprit de l'individu s'éloigne de l'anxiété et du stress. Bien plus, il atteint des capacités accrues, un fort sentiment d'appartenance, une clarté dans la perception et une existence éclairée.

3. La Croyance aux anges

Les anges sont des êtres subtils créés à partir de lumière. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons les voir dans leur propre forme et matière. Cependant, Allah le Très-Haut peut les faire apparaitre à quiconque s'Il le désire[54]. Il y eut des cas où ils se montrèrent aux grands prophètes dans leur propre forme. Les anges ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les humains. Ils ne mangent pas, ne boivent pas et autres choses similaires. Étant donné qu'ils ont été créés aux seules fins d'adorer Allah le Très-Haut et d'observer Ses commandements, ils ne possèdent pas d'âme charnelle. Ainsi donc, les anges ne peuvent jamais commettre de fautes, désobéir et se livrer à des actes répréhensibles. Ils sont par conséquent extrêmement forts et puissants[55].

Les anges sont trop nombreux pour qu'on puisse les dénombrer. Selon les traditions narratives, chaque goutte de pluie ou flocon

54. Hûd, 11:77-82; Al-Hijr, 15:59-69; Maryam, 19:17-21; An-Najm, 53:67, 13-17; At-Takwîr, 81:23.
55. Concernant les attributs des anges, voir Al-Baqara, 2:30-34; Al-A'râf, 7:11, 27; Hûd, 11:69-70; Al-Hijr, 15:28, 51-52; Al-Isrâ', 17:61, 92; Al-Kahf, 18:50; Tâ-Hâ, 20:116; Sâd, 38:71, 73;An- Najm, 53:5. At-Tahrîm, 66:6; At-Takwîr, 81:20.

de neige tombant du ciel est amené par un ange ; et un ange qui est descendu une fois sur terre ne fera jamais plus le même circuit jusqu'au Dernier Jour. Telle est la sagesse qui se cache derrière le fait qu'en descendant sur terre ni la goutte de pluie ni le flocon de neige n'entrent mutuellement en collision. Si l'on regarde de près, ce phénomène de non-collision est aussi évident lors des tempêtes. En bref, toute chose – depuis la particule jusqu'au corps céleste – est une vitrine de la Majesté divine.

Les anges sont, dans un sens, semblable à l'esprit qui nous a été octroyé. Par conséquent, de la même façon que nous ne pouvons nier l'existence de notre esprit en dépit de notre incapacité de le voir, nous ne pouvons pas nier l'existence des anges.

Les anges possèdent divers échelons en ce qui concerne l'excellence. Il y a quatre archanges : **Jibril** (Gabriel), **Mikâil** (Michaël), **Azrâil** et **Isrâfil** (que la paix soit sur eux).

L'Archange Jibril – paix sur lui – est chargé de transmettre la révélation aux prophètes. L'Archange Mikâil – paix sur lui – est mandaté à la surveillance des éléments naturels. L'Archange Azrâil (l'Ange de la Mort) a le devoir de saisir les âmes. L'Archange Isrâfil – paix sur lui – est le garant pour souffler dans la trompe au moment de la Résurrection.

Comme on peut le voir, les anges ont aussi d'autres responsabilités en dehors de l'adoration d'Allah le Très-Haut. Certains d'entre eux aident concrètement les êtres humains, sur ordre d'Allah. Et surtout quand les croyants traversent des moments difficiles, le témoignage du soutien des anges est un fait avéré, lequel figure à de nombreuses reprises tout au long de l'histoire de l'Islam.

De plus, il existe des anges gardiens *(hafadha),* des anges-scribes *(kiramun katibun*), des anges interrogateurs dans la tombe (*Munkar*

et *Nakir*), des anges implorant Allah en faveur des pécheurs et de ceux qui prient pour que l'humanité soit guidée vers le droit chemin.

Même la survie de l'être humain dans ce monde plein de dangers est contingente à la protection des anges. Ces anges nommés par Allah le Très-Haut pour le protéger du danger et du mal jusqu'à sa mort. Lorsque vient le moment prédestiné, ils se retirent de la scène et le laissent seul face à la mort. Comme le stipule un verset coranique :

« (Chacun avance à travers divers états, avant et après, et) **Il [l'homme] a par devant lui et derrière lui des Anges qui se relaient et qui veillent sur lui** (et enregistrent ses actions) **par ordre d'Allah.** » (Ar-Ra'd, 13 : 11).

On ne doit pas oublier que c'est Allah le Très-Haut qui accorde ce pouvoir aux anges.

Quiconque traite les anges à la légère ou les critique quitte la demeure de la foi. Il faut en conséquence éviter avec véhémence de telles expressions ou des plaisanteries impliquant des anges.

4. La croyance aux Livres

Allah le Très-Haut a envoyé Ses commandements et interdictions depuis l'époque du premier homme et prophète, en l'occurrence Adam (paix sur lui), tout d'abord sous forme de parchemins (ou rouleaux) puis en tant que livres, et ce, relativement à l'augmentation des affaires sociales liées elles-mêmes à l'augmentation de la population humaine. Tous ces parchemins et écritures consignés en forme de livres furent en leur temps véridiques et valides. En conséquence, la croyance aux livres (divins) était la croyance originelle des envoyés d'Allah.

Selon les traditions narratives, en matière de rouleaux (relatifs aux Écritures célestes), dix furent communiqués à Adam, cinquante au prophète Seth, trente au prophète Idriss (Enoch) et les dix derniers au

prophète Ibrâhîm (Abraham) – que la paix soit sur eux tous[56]. Parmi les Écritures les plus significatives, la Torah fut révélé au prophète Mûsâ (Moïse), les Psaumes au prophète Dâwûd (David), l'Évangile au prophète 'Isâ (Jésus) – sur eux la paix – et enfin, le Coran révélé au Maître de la création, le Prophète Muhammad – paix et bénédictions d'Allah sur lui.

Les Écritures divines sont comme une lettre envoyée par Allah le Très-Haut à Ses serviteurs (adorateurs). Ces livres, qui régissent la vie des êtres humains et qui prescrivent la formule du bonheur éternel, sont le reflet de l'Attribut divin de la Parole relativement à leur propre parole et perception. Par conséquent, chacun de ces livres est un miracle distinct de la parole, outre les messages qu'ils véhiculent.

La nature essentielle de tous ces rouleaux (de parchemin) et livres, qui traitent des questions se rapportant à la croyance, est identique. Des règles (ou décisions) relatives au culte dû et aux affaires de ce monde ont toutefois différé à certains égards selon les structures sociétales.

L'envoi d'écritures (uniquement) incombe à Allah Seul, Exalté soit-Il. C'est, de Sa part, une faveur et une pure grâce à l'endroit de Ses adorateurs.

a. Le Coran

Ultime Livre Divin, le Coran a abrogé tous les Livres précédents ou a rendu leurs décisions nulles et non avenues. Les besoins en termes de changement et de développement humains, au-delà du temps qui passe, des interventions et autres manipulations insouciantes de l'homme dans ces Livres, ont rendu ce fait absolument nécessaire.

La plus grande caractéristique des Livres Divins est leur rapport indéniable à la Révélation (divine). Cette caractéristique, toutefois,

56. Ibn Kathir, *Tafsir*, [Nisa 4:163]; Ibn al-Nadim, *al-Fihrist,* Téhéran 1966, 24.





demeure une qualité particulière du Coran parce que les autres Livres Divins (ou révélés) ont subi d'énormes altérations d'origine humaine après que les prophètes en eût été les seuls récipiendaires, prenant finalement l'identité de livres écrits par la main de l'homme. Ce fut, en fait, l'une des raisons de la révélation du Coran. En outre, avec **"son sceau au parfum de musc]"**[57], le Coran inclut tous les Livres Divins et demeure le plus parfait d'entre eux. Étant le dernier (Livre révélé), il demeure sous la protection du Très-Haut Lui-même.

I. Ses Caractéristiques

Le Coran a été révélé au Prophète Muhammad Mustafa ﷺ. Il est un miracle à bien des égards. Il a été immédiatement consigné et mémorisé alors qu'il était descendu par fractions.

Les premiers versets qui furent révélés sont consacrés à la louange et à l'éloge de **"la Plume"** et à **"ce qu'ils écrivent avec ligne par ligne"** et tout au long de sa révélation, l'accent a été placé sur **le Livre**[58]. Pour cette raison, le Messager d'Allah ﷺ accorda beaucoup d'importance au Coran écrit aussi bien que mémorisé, et ce, en vue de sa préservation[59].

La récitation du Coran durant les prières prescrites a été rendue obligatoire, comme d'ailleurs sa récitation et son audition en dehors de la prière (prescrite) ; ceux qui le récitent reçoivent à titre de bonne

57. "Son sceau au parfum de musc" est une expression qui se réfère aux choses dont l'accomplissement est aussi remarquable que le parfum de musc dont le meilleur est préservé pour la fin. Elle est mentionnée dans le vingt-sixième verset de la sourate nommée al-Mutaffifîn (83).
58. Al-'Alaq, 96:1-5; Al-Qalam, 68:1; Al-Baqara, 2:2; Az-Zukhruf, 43:2; Ad-Dukhân, 44:2.
59. L'on peut se référer aux travaux suivants pour s'apercevoir de la méthodologie employée par les musulmans afin de préserver et de transmettre le Coran jusqu'à nos jours : Muhammad Mustafa A'zami, *The History of the Qur'anic Text: From Revelation to Compilation: A Comparative Study with the Old and New Testaments*, Leicester: UK Islamic Academy, 2003; Muhammad Hamidullah, *Le Saint Coran, "Introduction"*, Istanbul: Beyan, 2005.

nouvelle dix récompenses pour chaque lettre récitée[60]. Qui plus est, le Coran est constamment récité durant le sermon du Vendredi où tous les musulmans se recueillent, mais également durant les réunions et discussions collectives à caractère religieux et dans les meetings en tête à tête de même nature[61]. Tous ces éléments permettent que le Coran nous fût transmis par le biais de nombreux canaux fiables, étant à cet effet préservé de la meilleure façon possible.

La récitation du Coran est une forme d'adoration intimement liée à la vie des musulmans ; il détient à ce titre une place prépondérante dans tous les aspects et phases de leur vie. C'est ainsi que les croyants (et les croyantes) ont l'infime honneur de faire corps, en quelque sorte, avec le Mot Divin. En d'autres termes, le Coran occupe une place centrale dans la vie des musulmans. En plus de l'écriture et de la mémorisation, une troisième méthode a été mise en œuvre en vue de la préservation du Coran :

« L'acquisition d'un enseignement personnel par l'entremise d'un maître certifié et compétent » a été prévue comme condition[62].

60. At-Tirmidhî, *Fada'il al-Qur'an*, 16.
61. Voir Muslim, Al- Jumu'a, 49-52, *Al-Musafirin* 142; Abû Dâwûd, *Buyu'*, 36:3416; Ibn Maja, *Salat*, 178; Ahmad, III:432, IV:9' ; Ibn Hajar, *al-Isaba,* 2546 ['Rafi' ibn Malik']; Ibn Ishaq, *Al-Sirat*, 128.
62. Parmi les nombreuses preuves qui démontrent que le Coran a été transmis jusqu'à aujourd'hui sous forme écrite, parallèlement à sa conservation par mémorisation, deux sont majeures :
Ayant analysé quatre manuscrits originaux et le Coran sous sa forme actuelle en l'espace de dix années d'études, l'ancien président de la Direction des Affaires Religieuses de la Turquie (Diyanet), le Dr Tayyar Altıkulaç, a démontré en correspondant lettre par lettre et mot par mot qu'il n'y a aucune différence entre eux. À la suite de cette analyse subie mot à mot et lettre à lettre du manuscrit original du Coran établi sous le Calife 'Uthmân et exposé actuellement au Musée Topkapı d'Istanbul – avec une reproduction exacte constituée par le OIC Research Centre for Islamic History, Art and Culture (IRCICA) – Altıkulaç explicite que c'est exactement le même Coran qui est lu actuellement par les musulmans à travers le monde. Il note également qu'il a mené la même analyse sur le manuscrit al-Mashhad al-Husayn qui appartenait au Calife 'Uthmân et qui se trouve

Allah le Très-Haut déclare :

« En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien. » (Al-Hijr, 15 : 9).

Le Coran a été révélé par fragment et selon les différents besoins et évènements. Quand un verset était révélé, le Messager d'Allah ﷺ savait avec détail où le placer dans le Coran. À l'approche de la disparition du Prophète ﷺ marquant la fin de la révélation, le Coran fut achevé en tant que livre (corpus) renfermant une imposante unité et cohérence.

L'agencement du Coran ajouté à la manière dont il présente son objet ne ressemble à aucun texte écrit par l'homme. Il possède une structure qui lui est intrinsèquement propre et unique. Le Coran étant divisé en sourates (ou chapitres) et les sourates en versets, cet élément facilite sa mémorisation. L'éloquence miraculeuse, la maîtrise et la cohérence du Coran contribuent également à une mémorisation plus aisée.

Les thèmes contenus dans le Coran sont répartis du début à la fin. Ce style d'arrangement, avec le rôle supplémentaire de la répétition, est plus efficace, instructive et bénéfique de diverses façons, afin que le récitateur ou l'auditeur soit en mesure d'examiner plusieurs sujets à la

---

actuellement au Caire. De même, il mena la même analyse sur les manuscrits qui se trouvent au Musée des Arts Turcs et Islamiques et déclara à Tachkent : « Ce sont tous des manuscrits rédigés au premier siècle de l'ère islamique, en divers endroits géographiques. Étant donné que ces manuscrits se ressemblent tous parfaitement, ils demeurent exactement similaires aux copies du Coran qui sont lues et récitées partout dans le monde. Bien qu'il s'y trouve de légères différences en termes d'orthographe qui n'ont aucun rapport avec son contenu essentiel, il n'y a rien qui concerne le fondamental. Ni plus ni moins, je vois cela comme une résultante très importante pour les musulmans. »

Le 5 avril 2010, l'exposition intitulée « Le 144e anniversaire du Coran » a eu lieu au Musée des Arts Turcs et Islamiques d'Istanbul. Les tout premiers manuscrits du Coran rédigés sur des peaux de cervidés furent exposés dans le cadre de l'exposition.

fois et de considérer la structure coranique à l'aune de sa propre vie. Le Coran comporte 114 sourates de longueur variable. Chaque sourate comporte un nombre différent de versets.

II. Son Contenu

Le Coran perdure tel un miracle de langage et d'éloquence qui défie les siècles.

Les questions-clés qui y sont présentées, autant qu'une formule de délivrance, sont brièvement les suivantes :

1. L'essentiel de la croyance, l'Unicité divine, les Noms et Attributs d'Allah, Le faire connaître comme Il mérite d'être connu, l'au-delà…

2. Les actes de justice, le culte dû, les accommodements mondains, la morale, les règles concernant les actions humaines – ce à quoi il faut obéir et ce qu'il faut éviter…

3. Relativement à la constitution physique de l'être humain : les étapes de sa création, son existence sur terre et sa mort. S'agissant de son monde intérieur : les caractères non raffinés du moi charnel et les caractères perfectionnés de l'esprit ; la manière dont le moi charnel doit être formé et comment la purification du cœur doit être réalisée en vue d'atteindre la perfection…

4. La composition de l'univers : les sept cieux, le soleil, la lune, les étoiles – sa création et sa fin – les évènements naturels, l'allongement et le raccourcissement des ombres, la pluie, le cycle du jour et de la nuit, les créatures évoluant entre terre et ciel…

5. Les faits historiques : les effets positifs et négatifs des sociétés ainsi que leurs diverses représentations dans le monde d'ici-bas et dans l'au-delà, les manifestations de la colère divine, les prophètes et les innombrables exemples dans leurs histoires, les leçons du passé, les causes et les répercussions des évènements survenant…

6. Un océan expansif de contemplation et de recueillement s'étendant de l'éternité sans commencement à l'éternité sans fin… Transition de la contemplation à l'émotion…

Le Coran est un outil facilitant l'émergence de sentiments profonds dans le cœur. Quand un croyant possédant dans son cœur un monde développé prête attention aux versets coraniques, il se plonge si profondément en eux comme à l'intérieur d'un puits profond qu'il en reçoit d'innombrables explications.

Quelques savants tels que l'**Imam Suyutî** soutiennent que tous les types de connaissance que l'esprit humain peut acquérir sont contenus dans le Coran, à tout le moins l'essentiel (noyau) ou le signe. Quant à cela, Allah le Très-Haut a déclaré :

«… Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre… » (Al-An'âm, 6 : 38).

« … Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose (qui se rapporte à l'orientation et à l'erreur, à la connaissance du bien et du mal, au bonheur et à la misère dans les deux mondes), **ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans** (ceux qui se sont soumis entièrement à Allah). » (An-Nahl, 16 : 89).

Pour cette raison, le Coran possède une richesse capable de répondre à tous les besoin de l'humanité, et ce, jusqu'à son terme. Concernant ce point, le **Pr. Dr. Muhammad Hamidullah** apporte l'explication suivante **:**

« Le Coran sert pratiquement tous les besoins de la communauté musulmane, non seulement à l'intérieur même de notre sphère politique contemporaine, mais également à ce qui a trait à la faiblesse matérielle et intellectuelle des musulmans. Il sert tous les objectifs des États musulmans puissants, même au pinacle de leur expansion, du Pacifique à l'Atlantique. Cette communauté a toujours trouvé dans ce

Livre toutes les connaissances nécessaires concernant sa croyance, son culte, sa législation, sa vie sociale ainsi que tous ses besoins autres[63]. »

III. Son caractère miraculeux

Allah le Très-Haut a fait du Coran un miracle qui rend témoignage de Sa Vérité Le concernant et la vérité concernant Son Messager ﷺ. C'est la raison pour laquelle ses aspects miraculeux sont trop innombrables pour être dénombrés[64]. Il continuera toujours de révéler ses secrets, au temps propice, jusqu'au Jour Ultime. Certains de ces aspects miraculeux ayant été déjà accomplis sont les suivants :

- Le défi proposé par le Coran aux êtres humains de produire quelque chose de similaire ;
- L'incapacité des incroyants à produire une œuvre similaire, nonobstant le fait que ces derniers bénéficient d'un nombre important de raisons pour s'opposer au Coran et vouloir rivaliser avec lui, en dépit de leur profond désir d'agir de la sorte ;
- Sa distinction par rapport aux formes littéraires[65] ;
- La beauté de ses versets bien ordonnés et compilés, au pinacle d'une éloquence jamais inégalée ;
- Ses renseignements relatifs à l'Invisible, au passé at au présent, et aux temps futurs[66] ;
- L'impression spirituelle que le Coran suscite dans les cœurs. Pas un mot poétique ou en prose autre que le Coran ne procure autant

63. Muhammad Hamidullah, *Le Saint Coran,* "Introduction," 23.
64. Pour de plus amples détails, voir : Osman Nuri Topbaş, *Rahmet Esintileri*, İstanbul 2010, s. 221- 372.
65. Ar-Rummanî, *al-Nukat fi I'jaz al-Qur'an in Thalath Rasail fi i'jaz al-Qur'an,* ed. Muhammad Khalaf Allah & Muhammad Zaghlul Sallam, Le Caire, n.d. 1968, 101.
66. Qadi 'Iyad, *al-Shifa' bi Ta'rifi Huquq al-Mustafa*, Le Caire, 1995, 227-247.

de plaisir et d'agrément dans le cœur de celui ou celle qui l'écoute, même pendant les périodes de crainte et de consternation. À l'écoute du Coran, le cœur trouve le repos et s'élargit[67]. Quand l'homme

67. Le Professeur Sayyid Qutb raconte l'anecdote suivante relativement à l'effet du Coran dans les cœurs : « Mon témoignage ne provient d'aucune autre source extérieure. Mon seul désir est de relater un évènement qui m'est arrivé il y a environ 15 ans (vers 1948) et à laquelle pas moins de Six témoins furent présents. Nous étions 7 passagers musulmans voyageant à bord d'un paquebot égyptien qui ralliait New York par l'Océan Atlantique. Il y avait également à bord 120 passagers étrangers dont aucun n'était de confession musulmane. Nous eûmes durant la traversée l'opportunité d'accomplir la prière du vendredi, au milieu de l'océan… Le capitaine, un Anglais, facilita notre tâche en permettant à tout l'équipage ainsi qu'à d'autres travailleurs, qui étaient tous musulmans nubiens, de se joindre à la prière commune à la condition que ces derniers ne fussent pas d'astreinte à ce moment. Ils en furent réjouis. C'était en effet la première fois dans leur expérience (de marins) que la prière du vendredi avait lieu à bord. Je délivrai la *khutba* ou sermon et conduisit la prière commune alors que nombre de passagers étrangers nous observaient à proximité. À la fin de la prière, beaucoup nous félicitèrent pour ce "service réussi". C'est ainsi qu'ils considérèrent nos prières. Une femme en particulier, chrétienne originaire de Yougoslavie (ce que j'appris plus tard), fuyant l'oppression qu'exerçait le régime communiste de Tito, fut notamment touchée. En fait, elle était incapable de contrôler son émotion et ses yeux étaient remplis de larmes. Elle se mit à serrer chaleureusement nos mains et nous dit dans un mauvais anglais qu'elle a été profondément touchée par la discipline et le calme spirituel de nos prières. Elle demanda ensuite quelle était la langue avec laquelle le "prêtre" s'exprimait. Elle ne pouvait tout simplement imaginer que des prières pussent être dirigées par un laïc, mais nous lui en expliquâmes la raison. Elle dit aussi qu'étant incapable de comprendre un seul mot de ce qui avait été énoncé, la langue possédait un rythme musical remarquable. Elle rajouta d'ailleurs quelque chose qui nous surprit tous. Elle affirma que certaines phrases ou expressions qui avaient été utilisées se distinguaient du reste du discours. Celles-ci étaient plus clairement musicales, et possédaient un rythme encore plus profond. Cela, de toute évidence, l'avait rempli de crainte révérencielle. C'était comme si l'imam tirait son discours directement du Saint-Esprit. Nous réfléchîmes sur ce qu'elle nous avait partagé et nous en conclûmes qu'elle faisait référence aux versets coraniques mentionnés durant la *khutba* et récités durant l'accomplissement de la prière. Ce qui était vraiment remarquable, c'est que cette dame ne comprenait pas un seul mot d'arabe… Cet évènement, ainsi que d'autres rapportés par diverses personnes, confirme que le Coran détient quelques secrets qui rendent certains cœurs capables de réagir à son audition… Mais pourquoi nous interrogeons-nous lorsque nous considérons les milliers de musulmans influencés par le rythme du

savoure son effluve spirituel, il est profondément ébranlé et pénétré intérieurement de révérence dévotionnelle, ses cheveux se dressent sur sa tête et son cœur commence à battre avec excitation. Le Coran intervient entre son moi charnel et les croyances profondes qu'il cache à l'intérieur de lui. Beaucoup d'ennemis du Prophète ﷺ vinrent à lui avec l'intention de l'assassiner, mais abandonnèrent leur intention initiale dès qu'ils entendirent le Coran et finirent par embrasser l'Islam. Leur hostilité se transforma en amitié et leur incrédulité et foi (sincère)[68] ;

- Son message transmis par l'intermédiaire d'un homme illettré[69] ;
- Les vérités émises dans ses significations ;
- La cohérence et la maîtrise dans sa formulation[70] ;
- Son rythme méthodique unique ;
- Son histoire (révélation, compilation…) ;
- L'absence de redondance dans le texte ;
- Ses diverses mentions scientifiques[71], confirmant la science ou la poursuivant. Un grand nombre d'exemples significatifs y sont notifiés dans les domaines de l'astronomie, de l'embryologie et de la médecine.

Coran, malgré leur incapacité à le comprendre. En un sens, ils ne sont pas très différents de cette dame yougoslave. » (Sayyid Qutb, *Fi Zilal al-Qur'an,* [Yûnus, 10:38]).

68. Al-Khattabî, *Bayan I'jaz al-Qur'an,* 24, 64. As-*Suyutî, al-Itqan,* IV:14-16.
69. Al-Baqillanî, *I'jaz al-Qur 'an,* Beyrouth, 1988, 50-68.
70. As-Suyutî, *al-Itqan*, IV:9.
71. Ar-Rafi'î, *I'jaz al-Qur'an,* 131.

Selon l'Imam Suyutî, les miracles du Coran sont beaucoup trop nombreux pour être restreints. Lui-même fait mention de trente-cinq points dans son œuvre en trois volumes concernant ce sujet[72].

Nul besoin de connaissance étendue, de sagacité et de grande culture (générale) quant à l'éloquence et la rhétorique pour comprendre les aspects miraculeux du Coran. Toute personne qui le lit avec réflexion, indépendamment de sa culture et de son éducation, peut facilement saisir sa structure miraculeuse[73].

Une telle personne reconnaît le Coran comme étant la Parole du Créateur Tout-Puissant et non l'œuvre d'un humain.

a. Eloquence et Rhétorique

La société dans laquelle le Coran a été révélé était à l'apogée en matière de poésie et d'art oratoire. À cet effet, des concours liés à ces domaines étaient publiquement organisés au cours des différentes foires qui se tenaient. Tout le monde, jeunes et vieux, était préoccupé d'art rhétorique et de poésie. Pourtant, tous les maîtres en la matière se tordaient de désespoir devant l'éloquence, la rhétorique et les aspects miraculeux des versets coraniques. Cela les plongeait profondément dans des abysses du silence.

Le Coran les a maintes et maintes fois défiés, exigeant qu'ils rassemblassent toutes leurs ressources afin de produire une œuvre qui lui fût similaire. Nonobstant ce défi explicite, ces Arabes qui étaient voués à leur honneur et prompts à sacrifier leur vie, leurs biens voire toute leur famille au nom de leur ego, ont dû indéniablement se rendre à l'évidence.

Walîd ibn Mughara, polythéiste notoire parmi les Mecquois, se rendit une fois auprès du Messager d'Allah ﷺ. C'est alors qu'il ﷺ lui

72. As-Suyutî, *Mu'tarak al-aqran fi i'jaz al-Qur'an*, I:3.
73. Al-Butî, *Min Rawa'i' al-Qur'an*, 160.



récita quelques sections du Coran. Le cœur de Walîd commença à s'adoucir et à s'orienter vers l'Islam. Ayant eu vent de son état, Abû Jahl s'approcha de ce dernier et lui dit :

« Ô mon oncle, ton clan s'est rassemblé et a collecté de l'argent et des biens pour te les offrir, car tu t'es rendu auprès de Muhammad pour y chercher une chose (définie). »

Walîd lui répondit :

« Que devrais-je dire ? Par Allah, aucun homme parmi vous ne connaît la poésie mieux que moi, nul d'entre vous ne connaît la prosodie (qasida et rajaz[74]) mieux que moi, nul d'entre vous ne connaît la poésie des djinns mieux que moi. Or, je jure par Allah que ce qu'il dit ne ressemble à rien de tout cela. Par Allah, la parole qu'il prononce est remplie de douceur, son style est élégant, son haut est fructueux et son bas est fécond. Elle s'élève et rien ne s'élève au-dessus d'elle ; elle brise tout ce qui est en dessous d'elle. »

Abû Jahl fut catégorique :

« Ton clan ne sera pas satisfait de toi sauf tant que tu n'auras pas dit quelque chose en sa défaveur. »

Walîd lui répondit :

« Laisse-moi un peu de temps pour y réfléchir. »

Après de longues réflexions et considérations, il finit par dire :

« Ce qui rapproche le plus de la vérité est que vous disiez (aux Arabes) que c'est tout bonnement un magicien dont le message provient des temps les plus reculés. » (Wahidî, *Asbab al-Nuzul,* 468).

Cet évènement est clairement décrit dans le Coran comme suit :

74. Rajaz est un des mètres poétiques relatifs à la prosodie arabe.

« **Il a réfléchi. Et il a décidé** (comment aurait-il pu réfuter le Coran en face de gens). **Qu'il périsse ! Comme il a décidé ! Encore une fois, qu'il périsse ; comme il a décidé ! Ensuite, il a regardé** (à la manière de celui qui va émettre une décision à propos d'une question qu'on lui a posée). **Et il s'est renfrogné et a durci son visage** (tout en reconnaissant intérieurement l'origine divine du Coran). **Ensuite il a tourné le dos et s'est enflé d'orgueil. Puis il a dit : «Ceci (le Coran) n'est que magie apprise** (ou quelque chose de similaire communiquée par des magiciens)**. Ce n'est là que la parole d'un humain». »** (Al-Muddathir, 74 : 18-25).

Grâce au nombre croissant et fulgurant du nombre de musulmans et après que des héros tels que Hamza et 'Umar – qu'Allah soit satisfait d'eux – eussent embrassé l'Islam, les polythéistes mecquois devinrent davantage perturbés. Ceux-ci tinrent une réunion au cours de laquelle ils discutèrent des moyens à mettre en œuvre pour contrer la progression de l'Islam, au prétexte que (selon leurs dires) "la situation de Muhammad est d'autant plus grave qu'il a jeté dans la confusion toutes nos affaires. Envoyons-lui notre plus grand spécialiste en matière de magie, de divination et de poésie afin qu'il s'entretienne avec lui".

Ils décidèrent donc d'envoyer 'Utba ibn Rabi'a qui se présenta devant le Messager d'Allah ﷺ. 'Utba réitéra les propositions énoncées par les polythéistes mecquois – à savoir les choses concernant les biens matériels (la richesse notamment), la position (sociale) et celle de la femme – et en discuta longuement avec lui. Le Messager d'Allah ﷺ l'écouta attentivement jusqu'à ce qu'il finisse de parler. Puis s'adressant à lui nommément, il lui demanda : « *Est-ce tout ce que tu avais l'intention de me dire ?* »

Lorsque 'Utba eut répondu par l'affirmative, le Messager d'Allah ﷺ lui dit alors : « *Maintenant écoute-moi.* »



Ayant débuté par la *Basmala* , il se mit à réciter la sourate Fusillat. Puis après avoir récité le trente-septième verset et effectué la prosternation d'usage, il dit :

« Ö Abû Walîd ! Tu as entendu ce que tu as entendu. Ceci est ma réponse à tes propositions, maintenant à toi d'agir comme bon te semblera. »

'Utba se leva à ce moment-là et rejoignit ses compagnons. Le voyant arriver, les uns dirent aux autres :

« Par Allah ! 'Utba nous revient avec un visage autre que celui avec lequel il est parti. »

Et quand il s'assit avec eux, ils lui demandèrent :

« Que nous apportes-tu, ô Abû al-Walîd ? »

'Utba répondit :

« Par Allah ! J'ai entendu des paroles comme je n'en ai jamais entendues de pareilles auparavant. Par Allah ! Ce n'est ni de la poésie, ni de la magie, ni de la prose rythmée des devins. Quand il a dit :

« **S'ils s'en détournant, dis**-(leur) : **"Je vous ai avertis d'une foudre semblable à celle qui frappa les 'Ad et les Thamûd**[75]**"**, j'ai dû mettre ma main sur sa bouche pour qu'il cesse de réciter et faire un serment sur la base de notre parenté. Ayant su que ce qu'il a déclaré pourrait advenir, j'ai eu peur que ce qui est arrivé aux 'Ad et aux Thamûd pourrait nous arriver également.

« Maintenant, (ô hommes de Quraysh), écoutez mes paroles. Laissez cet homme suivre sa voie. Eloignez-vous de lui. Par Allah ! Ses paroles dont j'ai entendu une partie, sont lourdes de conséquences. Si d'autres (Arabes) le tuent, vous en seriez débarrassés sans que vous portiez la responsabilité d'un tel acte. Si au contraire il les domine,

75. Fussilat 41:13.



son règne sera le vôtre, sa gloire, la vôtre, et vous serez les hommes les plus heureux. »

Les Qurayshites lui dirent alors :

« Ô 'Utba, t'aurait-il charmé (lit. ensorcelé) par la beauté de son discours ? »

Il répliqua :

« Ceci est mon avis à son sujet. Faites-donc ce que bon vous semble ! » (Ibn Hisham, I:313-314; Ibn Kathir, *al-Bidaya*, III:111-112).

Au cours de la neuvième année de l'Hégire, des délégations venues de toutes parts commencèrent à affluer à Médine. C'est durant cette période précise **qu'Abû Harb ibn Khuwaylid**, du clan des 'Ukayl, vint aussi visiter le Messager d'Allah ﷺ. Celui-ci lui récita le Coran et lui annonça le message de l'Islam. Admiratif, Abû Harb s'exclama :

« Par Allah ! Ou bien tu as rencontré Allah (en personne), ou bien tu as rencontré quelqu'un qui lui-même L'a rencontré, car nous n'avons jamais entendu quelque chose de semblable à cela[76]. »

Avant la descente du Coran, de nombreux concours de poésie et d'art oratoire se déroulaient pendant les foires. En dépit de ce fait, personne ne pouvait dire : "Produisons quelque chose de similaire au Coran et rivalisons avec lui." À cause de leur ego, ces fameux poètes et orateurs rejetaient le Coran, nonobstant la réalité que leur conscience reconnaissait son origine divine.

Ils acceptaient le fait que le Coran fût la Parole d'Allah, mais ils en attribuaient l'erreur à Sa volonté et à Sa discrétion. Dans leur esprit obscurci par la concupiscence, il eût été en effet impossible que le Coran fût révélé à un pauvre orphelin, mais plutôt à un riche personnage

76. Ibn Sa'd, I:302-303; Ibn al-Athir, *Kamil,* II:286; Ibn al-Khaldun, *Tarikh,* II:2, 51.



comme **Walîd ibn Mughira** ou bien **'Amr ibn 'Umayr** qui était un membre de la riche élite de Ta'if. (Ibn Hisham, I:385. cf. Az-Zukhruf 43:31).

Considérant qu'aux yeux d'Allah la valeur des adorateurs (serviteurs) ne se trouve ni dans la richesse ni dans la noblesse, mais dans la piété et la conscience de Dieu. En outre, le Prophète Muhammad ﷺ était en termes de noblesse bien plus honoré que ces riches personnages.

Le célèbre poète et orateur arabe **Abû al-A'la al-Ma'arrî** a déclaré concernant l'aspect miraculeux du Coran :

« Ceux qui ont été induits en erreur, ceux qui ont été guidés, ceux qui ont dévié de la voie médiane, ceux qui ont trouvé le chemin de la vérité, tous ceux-là sont unis par la réalité que le **Livre** miraculeux apporté par Muhammad règne triomphalement… ***Chaque fois qu'un verset divinement révélé ou une de ses sections se place parmi les mots les plus éloquents qui soient, ce verset (ou cette section) se distingue telle une étoile resplendissante au milieu de l'obscurité…*** »

Dans la recherche d'une preuve qui montrerait que le Coran demeure toujours aujourd'hui le même et qu'il n'a jamais perdu de son influence, il n'est guère possible de trouver une preuve plus explicite qui s'attache à l'expérience et à l'observation. Depuis l'instant où débuta la révélation jusqu'à aujourd'hui, jamais personne n'a été capable de le défier. Ceux qui tentent de le faire, tombant ainsi en disgrâce devant toute l'humanité, appellent sur eux une humiliation qui les suivra jusqu'au Jour du Jugement[77].

77. Voir Al-Butî, *Min Rawa'i' al-Qur'an*, 126, 129, 130; Karaçam, Ismail, *Sonsuz Mu'cize Kur'an,* 159-175; Hacımüftüoğlu, Nasrullah, *Kur'ân'ın Belâğati ve İ'câzı Üzerine*, 58-62, 90.

b. Concernant l'Invisible

Le Coran contient un grand nombre d'informations et de signes se rapportant à l'Invisible, et notamment des détails et des références au passé, au présent et au futur[78].

La première scène de la création de l'être humain, les épisodes qui y sont mentionnés (embryologie), les anciennes communautés et leurs diverses biographies, les prophètes qui leur ont été envoyés, les relations que ces prophètes entretenaient avec elles, tous ces éléments sont inclus dans les informations se rapportant au passé.

Allah le Très-Haut en tant qu'Être Divin, Ses attributs, Ses actes, les anges et les djinns, le monde de la tombe, la connaissance du Para dis, les tourments de l'enfer, et surtout les versets qui décrivent les intrigues et tromperies se produisant dans les cœurs et les esprits des Gens du Livre, des hypocrites et des incroyants, toutes ces réalités constituent des renseignements sur l'Invisible par rapport au temps de la Révélation.

Les plus importantes de ces nouvelles se rapportant à l'Invisible sont celles qui concernant les évènements à venir. Quand l'histoire affirme que ces prédictions sont apparues de la façon dont le Coran les a révélées, il n'y a aucun doute que cette vérité ne peut provenir que du Connaisseur de l'Inconnaissable : Allah le Très-Haut, le Tout-Puissant. Voici quelques-unes de ces prédictions :

Le corps de Pharaon

Alors que Pharaon et son armée poursuivaient le prophète **Mûsâ *(Moïse)***, la mer se scinda en deux. Mûsâ – sur lui la paix – et le peuple qui était avec lui traversèrent tranquillement de l'autre côté tandis que Pharaon et ses nommes périrent noyés. Alors que Pharaon était sur

78. Salah 'Abd al-Fattah Khalidi, *al-Bayan fi I'jaz al-Qur'an*, Amman 1991, 234; Yavuz, *"İ'câzü'l-Kur'ân"*, TDV Encyclopaedia of Islam, XXI:405.



le point de se noyer dans les tourbillons de la Mer Rouge, il voulut professer sa foi (en l'Unique), plus ou moins contraint de le faire. C'est alors qu'Allah le Très-Haut lui dit :

« **Maintenant** (tu capitules)**? Alors qu'auparavant tu as désobéi et que tu as été du nombre des corrupteurs ! Nous allons aujourd'hui** (comme récompense pour ta foi déclarée en situation de désespoir, mais qui n'aura aucun profit dans la Vie dernière) **épargner ton corps, afin que tu deviennes un signe à tes successeurs. Cependant beaucoup de gens ne prêtent aucune attention à Nos signes (d'avertissement). »** (Yûnus, 10 : 91-92).

Très récemment, le corps de Pharaon fut retrouvé lors de fouilles (archéologiques). Aujourd'hui son corps est exposé au British Museum à Londres, salle n°94. Nonobstant les milliers d'années écoulées, Allah le Très-Haut le préserva pour que les gens en tirent des leçons.

Victoire sur les Byzantins (Romains de l'Empire d'Orient)

Durant le conflit qui avait opposé les Byzantins chrétiens et les Perses zoroastriens, ces derniers remportèrent la victoire. Les polythéistes mecquois profitèrent de cet évènement pour railler les musulmans, disant :

« Vous pensiez recourir à la victoire du fait d'un livre divin. Considérez donc les zoroastriens, ils ont défait les Gens du Livre – les Byzantins. »

En affirmant cela, ils cherchaient à les démoraliser et à forcer leur découragement. C'est sur ces entrefaites qu'Allah le Très-Haut révéla les versets coraniques suivants qui apportèrent joie (et réconfort) aux croyants :

« Alif, Lam, Mim. Les Romains (Byzantins) ont été vaincus, dans le pays voisins, et après leur défaite ils seront les vainqueurs, dans quelques années. A Allah appartient le commandement

(l'autorité et le jugement absolus), **au début et à la fin** (de chaque évènement), **et ce jour-là les Croyants se réjouiront du secours d'Allah. Il secourt qui Il veut et Il est le Tout Puissant, le Tout Miséricordieux** (particulièrement à l'endroit de Ses serviteurs croyants). **»** (Ar-Rûm, 30 : 1-5).

Nul n'avait songé à ce moment donné à la possibilité que les Byzantins pussent de nouveau remporter une victoire après avoir essuyé une lourde et retentissante défaite. Le Coran, pourtant, a renforcé ce fait en déclarant :

« C'est [là] la promesse d'Allah. Allah ne manque jamais à Sa promesse mais la plupart des gens ne savent pas (car ils n'ont pas de véritable connaissance d'Allah). **»** (Ar-Rûm, 30 : 6).

Allah le Très-Haut a tenu finalement Sa promesse. Selon le consensus des historiens, les Byzantins vainquirent les Sassanides moins de neuf années plus tard. Le même jour, les Musulmans vainquirent les polythéistes mecquois à Badr et s'en réjouirent[79]. Ce fut le second miracle tel que prédit dans le quatrième et le cinquième verset (de la sourate précité).

Encore une fois, le Coran indique le fait que les forces ennemies seraient défaites à la Bataille de Badr[80] et que plus tard les Musulmans connaîtraient la victoire et s'empareraient de La Mecque[81], ce qui arriva exactement comme stipulé. Beaucoup d'autres exemples similaires peuvent être cités[82].

---

79. Voir At-Tirmidhî, *Tafsir*, 30:3191-3194 ; Ahmad, I:276 ; Al-Qurtubî, *al-Jami'*, XIV:3.
80. Al-Qamar 54:45.
81. Al-Fath 48:16, 27. Pour d'autres exemples, voir Yusuf al-Hajj Ahmad, *Mawsu'at al-i'jaz al-'ilmi fi al-Qur'an al-karim wa-al-sunna al-mutahhara*, Damas 2003, 20-24.
82. Concernant d'autres détails, voir: Osman Nuri Topbaş, *Rahmet Esintileri*, İstanbul 2010, 279-293.



Il n'était guère possible que le Messager d'Allah ﷺ pût prédire de tels évènements concernant l'Invisible (les choses cachées) sans qu'il eût recours à la Révélation. Le Coran est assurément la Parole d'Allah et tout ce qu'il déclare s'avère d'autant plus vrai.

c. La mise en lumière des découvertes scientifiques

Le Coran, dont le but réel est de guider les êtres humains, fournit des renseignements concis quant aux sciences naturelles, particulièrement quand il attire l'attention sur la croyance en l'Unicité divine ; les découvertes scientifiques modernes relatives à ces vérités constituent une autre facette de son aspect miraculeux. Cela revient à dire que le Coran est perpétuellement en avance relativement au temps, tandis que les sciences poursuivent leurs voies propres.

Un verset coranique précise que les savants menant des recherches scientifiques et qui tentent découvrir les lois immuables qu'Allah le Très-Haut a placées dans la nature et la société finiront par s'apercevoir que le Coran est un livre qui n'est autre que le produit de la Révélation divine[83]. D'après un autre verset coranique[84], le Coran indique certains faits qui seront mis en lumière dans l'avenir. Les incroyants, cependant, tentent aveuglément de réfuter et de contredire sans pour cela avoir examiné préalablement sa méthodologie et sans attendre l'actualisation de ses prédictions[85].

La mise en lumière des découvertes scientifiques mentionnées dans le Coran se poursuivra jusqu'au Jour Dernier, et ce, à travers le temps et l'espace. Le Coran continue constamment à démontrer sa splendeur étant donné que les avancées scientifiques toujours plus croissantes confirment et corroborent cette connaissance. Ce qui suit peut être pris en guise d'exemple.

83. Voir: Saba, 34:6.
84. Voir: Yûnus, 10:39.
85. Al-Alusî, *Ruh al-Ma'ani,* XI:119-120, (Yûnus 10:39).

Les empreintes digitales

La discipline qui étudie les empreintes digitales (dactyloscopie) défend la thèse selon laquelle les empreintes digitales restent identiques tout au long de l'existence, sans subir aucune altération, et que les unes ne sont pas pareilles aux autres. Par conséquent, l'identification la plus fiable employée à la fois par les forces de sécurité et le système judiciaire est menée grâce à l'utilisation des empreintes digitales. Ce fait a été découvert et utilisé à la fin du dix-neuvième siècle alors que des siècles auparavant le Coran avait déjà attiré l'attention sur cette caractéristique, spécifiant à ce propos :

« **L'homme, pense-t-il que Nous ne réunirons jamais ses os** (en vue de le ressusciter)**? Mais si ! Nous sommes Capables de remettre à leur place les extrémités de ses doigts** *(bananahu).* **L'homme** (par choix volontaire) **voudrait plutôt continuer à vivre en libertin** (et dénier la Vie dernière parce qu'il désire vivre comme bon lui semble). » (Al-Qiyâma, 75 : 3-5).

C'est la peau qui ressent la douleur

Le Professeur **Tejahat Tejasen**, président du Département d'anatomie et ancien doyen de la Faculté de médecine de l'Université Chiang Mai en Thaïlande, a mené une étude sur la douleur et a obtenu les résultats suivants :

Pour permettre à la sensation de douleur de persister après que la peau ait été brûlée et que toute sensation ait été annihilée, la sensibilité de la peau doit être restaurée. La raison en est que la douleur, à l'instar de toutes les autres sensations, est initialement reçue au niveau de la peau, au moyen de terminaisons nerveuses ; étant donné que les tissus de la peau ont été brûlés, ces fibres nerveuses sont affaiblies et la douleur n'est plus ressentie, car la cerveau réalise, en termes de sensation, sa fonction principale par l'intermédiaire de la peau. Ayant

obtenu ces résultats scientifiques, le Pr. Tejasen fit mention du verset coranique suivant :

« **Certes, ceux qui** (consciemment) **ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtiment. Allah est certes Puissant et Sage !** » (An-Nisâ', 4 : 56).

Ce verset coranique stupéfia le Pr. Tejasen. Ce dernier déclara que le Coran ne pouvait pas être une œuvre humaine. Quand il retourna dans son pays, cinq de ses étudiants embrassèrent l'Islam au cours de la première des conférences relatives à ses découvertes. Au cours de la 8ème conférence médicale saoudienne qui eut lieu à Riyad et à laquelle il assista, il prononça lui-même la profession de foi musulmane, puis s'exclama avec jubilation : « La chose la plus précieuse que j'ai gagnée en venant à cette conférence, ***c'est d'être devenu musulman.*** » Il consacra ensuite le reste de son existence à l'étude du Coran.

La fission de l'atome

Il y a quatorze siècles de cela, le Coran déclara :

« **(…) Il n'échappe à ton seigneur ni le poids d'un atome sur terre ou dans le ciel, ni un poids plus petit ou plus grand qui ne soit déjà inscrit dans un livre évident.** » (Yûnus, 10 : 61).

Ce verset coranique se réfère à des composantes inférieures aux atomes. Ce n'est que très récemment que l'on a découvert que l'atome pouvait se diviser. En effet, on pensait auparavant que l'atome était la plus petite composante de la matière.

Le grand mystique **Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî** (1207-1273) a fait référence à cette vérité plusieurs siècles plus tôt :

« Si vous fendez une particule (atome), vous y trouverez un soleil et des corps célestes tournant autour d'elle. »



Éva de Vitray-Meyerovitch (1909-1999), la traductrice du *Majâmis al-Saba*, de *Fîhi Mâ Fîhi* et du *Mathnawî* en français, toutes œuvres de Rûmî, fut l'une des rares personnalités capables de décoder les messages profonds de Rûmî. Elle a déclaré ceci :

« Je suis fière de dire que la dernière œuvre de Rûmî que j'ai traduite m'a pris en tout dix années. C'est une œuvre extraordinairement grande et belle…

Considérer que Rûmî a dit que si on fendait un atome, on y trouverait un noyau autour duquel des planètes graviteraient autour de lui. Mais il affirme la nécessité d'user de prudence en ce qui concerne ***l'extraordinaire énergie de ces atomes, car ils pourraient réduire le monde en cendres. Comme on le voit, il se réfère aux dangers de la bombe atomique, et ce, dès le 13ème siècle ! Il indiqua en outre qu'il existait neuf planètes alors que la science n'a soutenu cette thèse qu'en 1930.***

On croyait jadis qu'il n'existait que sept planètes. Quand on affirmait en Occident que le soleil tournait autour de la terre, Rûmî disait que la Terre, comme les autres planètes, était une toute petite planète. Et encore plus extraordinaire il disait que "sur cette petite planète Terre, une petite partie de l'univers, chaque être humain est soumis à l'influence des étoiles. La lune influe sur la fertilité des femmes et sur les marées alors que le soleil affecte la végétation et les animaux…[86] »

Rûmî a reçu sa connaissance, sa sagesse et ses bienfaits spirituels du Coran et de la Tradition prophétique.

La création de toute chose par paire

Allah le Très-Haut dit dans le Coran :

86. http://www.medyapazari.com/turkiye/atom-bombasinin-tehlikelerindenhaberdar.html



« Et de toute chose Nous avons créé [deux éléments]: de couple. Peut-être vous rappellerez-vous ? » (Adh-Dhâriyât, 51 : 49).

« Louange à Celui (en ce qu'Il est absolument exalté au-dessus de tout pair ou partenaire) **qui a créé tous les couples de ce que la terre fait pousser, d'eux-mêmes, et de ce qu'ils ne savent pas ! »** (Yâ-Sîn, 36 : 36 ; voir aussi Ar-Ra'd, 13 : 3).

Les scientifiques ont découvert ces derniers temps que les végétaux ainsi que les autres formes ont été également créés par paire, tout comme les êtres humains et les animaux. Même les atomes évoluent par paire. Certains d'entre eux sont positivement chargés et les autres négativement chargés. Par exemple, l'électricité positive circule en direction de l'électricité négative et la lumière se prolonge ; le nuage chargé positivement se dirige vers le nuage chargé négativement, puis il commence à pleuvoir. Cette loi divine prévaut dans toute la création.

L'expansion de l'univers

On a découvert récemment que l'univers était en expansion et que les galaxies se déplacent les unes par rapport aux autres à une vitesse extraordinaire. Selon cette loi, ces gigantesques galaxies s'éloignent les unes des autres directement et proportionnellement à la distance existante entre elles. Prenons par exemple une galaxie distante de nous de dix millions d'années-lumière et qui se déplacerait à la vitesse de 250 kilomètres par seconde, la vitesse à laquelle une galaxie distante de dix milliards d'années-lumière se déplacerait serait de 250 000 kilomètres par seconde[87].

Ce phénomène est indiqué dans le Coran comme suit :

« Le ciel, Nous l'avons construit par Notre puissance: et Nous l'étendons [constamment] dans l'immensité. » (Adh-Dhâriyât, 51 : 27).



87. Osman Çakmak, *Bir Çekirdekti Kâinat,* Istanbul 2005, 28.



Un toit protégé

Les météorites, vestiges de la mort des étoiles par explosion, se trouvent éparpillées dans toutes les parties du firmament. Allah le Tout-Puissant protège la terre de leur danger. Les planètes **Jupiter** et **Saturne**, en raison de leur gravité incroyable, recèlent beaucoup de matières qui présentent un danger pour la Terre. Les météorites s'échappant parfois de ces deux planètes s'approchent de la Terre via l'attraction de la lune. En raison de l'absence d'atmosphère, chaque météorite qui se dirige vers la lune frappe sa surface. Les cratères générés sur la lune à cause de ces collisions peuvent même être aperçus avec un petit télescope.

Les météorites franchissant la barrière lunaire, si celle-ci n'est pas trop importante, commence à brûler en raison de la friction relative à l'entrée dans l'atmosphère terrestre. **En vertu de ce phénomène que l'on nomme "étoiles filantes"**, les météorites se dispersent sous forme de petites particules de poussière dans la mésosphère avant d'atteindre la surface de la Terre. Chacune de ces particules de poussière devient alors une graine en faveur d'une goutte de pluie[88].

Qui plus est, le champ magnétique et les différentes couches de l'atmosphère qui proviennent du mouvement et de la couverture de la Terre la protègent des rayons nocifs provenant de l'espace et des éruptions solaires.

L'atmosphère nous protège également du froid incroyable qui règne dans l'espace et qui atteint des températures allant jusqu'à –270 degrés. Par exemple, la température qui règne sur la lune dépourvue d'atmosphère est de –150 degrés la nuit et approximativement –100 degrés le jour. Étant dépourvue de "toit protégé", toute la chaleur et la lumière provenant du soleil atteignent à découvert la surface de la lune.

88. Çakmak, *Bir Çekirdekti Kâinat,* 94, 127.



Ces vérités sont indiquées comme suit dans le Coran :

« **Et Nous avons fait du ciel un toit protégé** (contre la chute et l'ascension des démons)**. Et cependant ils se détournent de ses merveilles** (manifestées dans l'univers). » (Al-Anbiyâ', 21 : 32).

Les mers qui ne se mélangent pas

Les versets 19 et 20 de la sourate ar-Rahmân (55) stipulent :

« **Il a donné libre cours aux deux mers pour se rencontrer;** (mais) **il y a entre elles une barrière qu'elles ne dépassent pas** (et par conséquent elles ne se confondent pas)**.** » La même chose est mentionnée dans la sourate an-Naml (27).

La vérité révélée dans ces versets est un miracle du Coran qui a été seulement comprise que très récemment. En matière de découvertes récentes, on a constaté l'existence d'une barrière d'eau localisée dans le **détroit de Gibraltar** et particulièrement à un point d'intersection situé entre la Mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, empêchant que leurs eaux ne se mélangent. De cette façon, les deux mers ne fusionnent pas, permettant à chacune de garder leurs caractéristiques propres. Un même genre de barrière invisible fut découvert dans les années 1960 au point d'intersection situé entre le Golfe d'Aden et la Mer Rouge, dans le **détroit de Mandab**. Selon une explication scientifique, ces deux surfaces aquatiques possédant différents niveaux de salinité et de densité ne se mélangent qu'en vertu d'un phénomène appelé **"tension de surface".**

Le plus grand avantage de ce miracle de la création est de favoriser un environnement propice à la subsistance des diverses espèces évoluant dans des eaux différentes.

Les rivières et les mers

La barrière aquatique mentionnée ci-dessus est visible dans les criques et deltas des rivières où l'eau douce (de ces rivières) se déverse

dans la mer (litt. s'ouvrent à la mer). Bien que la fusion des rivières semble très aisée en vertu à la fois de leurs courants de surface et sous-marins, en aucun cas on ne la trouve mélangée à l'eau salée, là où précisément elles se heurtent à la mer. N'est-ce pas Allah le Tout-Puissant qui a placé cette loi entre ces deux mers et qui empêchent leur fusion ? Si toutes les rivières du monde avaient fusionné avec l'eau salée des mers, toutes les différentes espèces (vivantes) évoluant en leur sein auraient disparu. Ceci est clairement indiqué dans le verset coranique suivant :

« Et c'est Lui qui donne libre cours aux deux mers: l'une douce, rafraîchissante, l'autre salée, amère. Et IL assigne entre les deux une zone intermédiaire et un barrage infranchissable. » (Al-Furqân, 25 : 53).

Vague sur vague, obscurité sur obscurité

Plonger dans les profondeurs des océans est une opération aussi difficile que d'aller dans l'espace. L'homme ne peut plonger qu'à soixante-dix mètres de profondeur sans dispositifs spéciaux pour cette seule tâche ; au-delà cela lui est impossible. Pour cette raison, à deux cents mètres de profondeur, l'obscurité est déjà presque totale tandis qu'au-delà de mille mètres l'obscurité est complète et absolue.

Allah le Très-Haut a porté à notre connaissance, il y a plus quatorze siècles de cela, le fait que la profondeur des mers eût été aussi sombre que la distinction de sa propre main :

« [Les actions des incrédules] sont encore semblables à des ténèbres sur une mer profonde: des vagues la recouvrent, [vagues] au-dessus desquelles s'élèvent [d'autres] vagues, sur lesquelles il y a [d'épais] nuages. Ténèbres [entassées] les unes au-dessus des autres. Quand quelqu'un étend la main, il ne la distingue presque pas. Celui qu'Allah prive de lumière n'a aucune lumière. » (An-Nûr, 24 : 40).

L'expression **"semblables à des ténèbres sur une mer profonde"** au tout début du verset révèle une vérité scientifique redécouverte récemment : **les vagues internes…**

Les océans, quand on plonge de plus en plus profondément en leur sein, sont composés de couches de différentes densités. Ces couches sont formées de la même façon que les vagues sur la surface de l'océan. Celles-ci sont appelées « vagues internes » et ne peuvent être vues à l'œil nu. Elles peuvent cependant être perçues par les différences relatives à la chaleur et aux niveaux de sel entre les couches d'une étendue d'eau.

Force est de constater que toutes ces nouvelles découvertes ne font que confirmer le Coran.

Et bien que le Messager d'Allah ﷺ n'étant guère marin n'ait jamais voyagé en mer, on trouve dans le Coran ces versets qui concernent les mers. Après réflexion, nous arrivons à la conclusion que le Coran n'a pas pu descendre sur le Messager d'Allah autrement par voie *révélationnelle*. Quiconque décrit un certain paysage ne peut utiliser pour ce faire que des éléments liés à l'environnement dans lequel il vit ou aux endroits qu'il a visités. Quoique le Coran ait été révélé dans une région désertique, il y est fait mention de rivières jaillissantes, de paysages verdoyants, de nuages chargés de pluie donnant vie à la terre, aux vergers et aux vignobles, aux montagnes et aux mers.

La pression atmosphérique

Le Coran compare l'état de l'incroyant à la situation d'une personne dont la poitrine se resserre et se contracte au fur et à mesure qu'elle s'élève vers le ciel[89]. Les découvertes scientifiques actuelles ont avancé l'explication selon laquelle la densité de l'air, les chutes de pression et niveaux d'oxygène diminuent à mesure que l'on monte. Par

89. Voir, Al-An'âm, 6:125.



conséquent, lorsqu'une personne monte de plus en plus haut (dans l'atmosphère), elle éprouve des difficultés à respirer et sa poitrine se serre et connaît une gêne.

La qualité du langage musical qu'exprime le Coran relativement à cette vérité permet à toute personne d'expérimenter, pour ainsi dire, la même signification.

Similairement à l'époque du Messager d'Allah ﷺ où il n'y avait guère de dispositif ou de moyens pour gravir de hauts sommets, il n'existait pas non plus de montagnes très élevées dans la région géographique où il avait vécu. Dans ce cas, entreprendre une telle similitude ou une telle expression ne peut appartenir qu'à Allah le Tout-Puissant, l'Omniscient.

Les vents fécondants

Le Coran a déclaré il y a plus de quatorze siècles :

« **Et Nous envoyons les vents fécondants ; et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas en mesure de conserver.** » (Al-Hijr, 15 : 22).

Des siècles après la révélation de ce verset coranique, on a découvert que les vents fertilisaient les plantes et les nuages.

Les vents ont reçu la mission importante de porter les particules connues sous le nom de **"Noyau de Condensation"**. Les fines particules de liquide qui s'élèvent au-dessus des mers, les particules de poussière qui se soulèvent dans les déserts ainsi que les cendres projetées par les volcans sont portées vers les plus hautes strates de l'atmosphère grâce à l'action du vent. Au moyen de ces particules, la vapeur d'eau présente dans l'air est fertilisée et sa condensation peut commencer. Sans cela, la condensation de la vapeur d'eau et la formation des nuages dans l'atmosphère ne seraient guère possible et les êtres humains seraient par conséquent privés de pluie.

Le pollen et les graines appartenant aux innombrables espèces de plante sont ainsi transportés d'un bout à l'autre de la terre par le biais des vents (soufflants). C'est de la sorte que la reproduction et la propagation des plantes (des végétaux en général), la préservation et la productivité des diverses espèces telles que les fleurs, les fruits et les légumes sont garanties.

Allah, glorifié soit-Il, déclare que les nuages sont lourds[90]. Les scientifiques qui étudient la pluie provenant des nuages ont déterminé, par exemple, que le poids de la pluie couvrant une terre de cinquante kilomètres carrés à une épaisseur d'un centimètre est d'environ un demi-million de tonnes. Ils ont affirmé qu'un seul nuage de pluie pouvait peser jusqu'à 300 000 tonnes. La grêle, la foudre et la liaison qui existe entre elles sont indiquées au 43e verset de la sourate an-Nûr (24).

Le Coran indique un grand nombre de vérités scientifiques comme mentionnées plus haut, de telle sorte que certaines d'entre elles ont été découvertes tandis que d'autres restent à découvrir[91].

5. La croyance aux prophètes

Les prophètes sont les guides vers la vérité.

90. Al- A'râf, 7:57.
91. Pour une discussion détaillée sur le Coran et la science, voir : Osman Nuri Topbaş, *Rahmet Esintileri*, Istanbul 2010, 293-372; Maurice Bucaille, *La Bible le Coran et la science*: *les écritures saintes examinées à la lumière des connaissances modernes,* Paris: Seghers, 1980 (*The Bible, The Qur'an and Science*, Translated by Alastair D. Pannell and Maurice Bucaille, New York: TTQ, Inc. 2003.); Afzalur Rahman, *Quranic Sciences*, London 1981; Ömer Çelik, Tek Kaynak İki Irmak: *Kur'ân'dan Teknolojik Yansımalar*, Istanbul 2009; Imaduddin Khalil,"The Qur'an and Modern Science: Observations on Methodology", *The American Journal of Islamic Social Sciences,* 1991, Vol. 8, No. 1, 1-13; Vahiduddin Khan, *God Arises: Evidence of God in Nature and in Science*, Islamic Books, 2003; M. Sinan Adalı, Kur'an Mucizeleri, Istanbul 2010.

Vu que l'humanité est sujette à la faiblesse quand il s'agit de cheminer dans le droit chemin et encline à trébucher quand elle commet nombre de transgressions, Allah le Très-Haut lui apporte par pure grâce Son soutien par le truchement des prophètes. C'est de cette façon que le Tout-Puissant, après qu'Il eut annoncé les limites de la responsabilité à travers Ses livres et Ses prophètes, tient l'homme moralement et religieusement responsable. Aucune communauté n'a été privée d'une telle faveur. Le Coran dit clairement à ce propos :

« **Nous t'avons envoyé avec la Vérité en tant qu'annonciateur** (de la prospérité en échange de la foi et de la justice) **et avertisseur** (contre les conséquences de l'égarement)**, il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur.** » (Fâtir, 35 : 24).

Le but de la religion est de réduire les inclinations charnelles de l'être humain au strict minimum absolu, à un point d'anéantissement pour ainsi dire, et d'apporter au maximum le développement des caractéristiques spirituelles. Toutefois, pour que ce but se réalise, l'homme a besoin d'en exemple concret. Une des sagesses liées à l'envoi de prophètes, c'est le fait qu'ils sont comme autant de modèles parfaits qu'il faut suivre.

Allah le Très-Haut déclare :

« **En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.** » (Al-Ahzâb, 33 : 21).

Les prophètes ne sont pas seulement limités à ceux mentionnés dans le Coran[92]. Selon les sources, 124 000 ou 224 000 prophètes furent envoyés. Certains d'entre eux reçurent une loi *(charia)* indépendante, tandis que d'autres perpétuèrent la loi apportée par les prophètes précédents.

92. Voir : An- Nisâ, 4:164.



Les prophètes furent choisis non en raison de leurs mérites, mais par choix divin. Ces derniers possèdent en conséquence certaines qualités distinctes qu'Allah le Très-Haut leur a conférées. La croyance aux prophètes se parachève dans le cadre des caractéristiques suivantes :

La véracité : Les prophètes sont toujours véridiques dans leurs paroles et leurs actions. Leurs paroles et leurs actions sont le miroir des unes des autres. Parler faussement leur est impossible. Leur véracité est d'une telle grandeur que même ceux qui ne croient pas en eux confirment ce fait.

La loyauté : Les prophètes sont parmi les hommes les plus loyaux. Même à leur époque, les incrédules avaient une infinie confiance en eux. Le qualificatif utilisé à l'intention du Messager d'Allah ﷺ, **Muhammad le Véridique**, était constamment utilisé par les polythéistes mecquois ; ceux-ci d'ailleurs ne confiaient jamais leurs biens à leurs propres associés, mais au Messager d'Allah ﷺ pour qu'il les préservât. Même lorsqu'il ﷺ eut émigré à Médine, il avait en sa possession des effets appartenant aux polythéistes mecquois qui les lui avaient confiés. Et malgré les menaces de mort, il avait laissé 'Alî à La Mecque pour que celui-ci rendît les effets à leurs propriétaires légitimes.

L'intelligence : Les prophètes étaient de tous les êtres humains les plus éminents, en particulier en ce qui concerne la raison et l'intelligence. Ils possédaient une mémoire formidable, une intelligence supérieure ainsi qu'un grand pouvoir de persuasion. La vie du Prophète Muhammad ﷺ, par exemple, est emplie de ces manifestations.

La transmission du Message divin : Les prophètes ont parfaitement transmis le Message d'Allah tel qu'il fut adressé à l'humanité. Il n'y eut ni ajout ni quoi que ce soit d'autre dans leur manière de transmettre le Message divin (dont ils étaient porteurs).

L'infaillibilité : Les prophètes sont à l'abri des péchés et des actes répréhensibles, qu'ils fussent en public ou dans le secret. Cependant, ils connurent parfois des occasions de péché involontaire, ceci de manière à ce qu'ils pussent percevoir leur propre faiblesse et montrer à leurs contemporains qu'ils étaient aussi des êtres humains ne pouvant en aucune façon être affublés d'un quelconque statut de divinité. Ils devaient afficher un comportement permettant aux autres de prendre exemple sur eux. Faute de quoi, en déclarant "les choses que les prophètes nous enjoints sont au-delà de nos capacités", les êtres humains trouveraient toutes sortes d'excuses pour ne pas observer les commandements et interdits divins.

À part ces cinq caractéristiques inhérentes aux prophètes, il trouve aussi trois autres caractéristiques se rapportant uniquement au Prophète Muhammad ﷺ :

1. Le Messager d'Allah ﷺ est le **Bien-aimé d'Allah**. Il est supérieur à tous les autres prophètes et le plus honoré de toute l'humanité[93].

2. Le Messager d'Allah ﷺ a été envoyé à toute l'humanité ainsi qu'aux djinns. Il est par conséquent **le Prophète de l'humanité et des djinns**. La religion qu'il a transmise perdurera jusqu'au Jour dernier. Les autres prophètes, en revanche, ont été envoyés pour une certaine période et quelques-uns d'entre eux exclusivement à l'intention d'une communauté ou d'un peuple en particulier. À cet égard, alors que les miracles attachés à chaque prophète eurent lieu en leur temps, les miracles attachés au Messager d'Allah ﷺ englobent toutes les époques. Le Coran en particulier, le plus grand miracle qu'il ait reçu, restera éternel et protégé de toute manipulation ou corruption jusqu'au Jour du Jugement[94].

93. Voir: At-Tirmidhî, *Manaqib*, 1:3616; Ad- Darimî, *Muqaddima,* 8; Ahmad, VI:241; Al-Haythamî, IX:29.
94. Voir: Al-Bukharî, *Tayammum*, 1.



3. Le Sceau des Prophètes ***(Khatam al-Anbiya')*** qui est le dernier des prophètes[95].

4. Le Messager d'Allah ﷺ a été assigné à la Position de la Gloire, c'est-à-dire au rang d'intercesseur lors du Jour du Jugement ***(Maqam al-Mahmud***). Du fait de cette position et en tant que Prophète de miséricorde, il ﷺ intercédera au Jour du Jugement en faveur de sa communauté pécheresse[96].

5. On a accordé au Messager d'Allah ﷺ la capacité d'inculquer la peur dans le cœur de ses ennemis à une distance d'un mois de voyage.

6. La terre fut déclarée pure et propice comme lieu d'adoration pour lui et sa communauté. En conséquence, tout croyant faisant partie de sa communauté peut prier en quelque lieu que ce soit lorsque le temps de la prière prescrite survient.

7. Le butin de guerre non permis pour les prophètes précédents fut considéré licite pour lui.

8. La caractéristique de formuler des paroles concises *(Jawami'al-Kalim)* lui a été octroyée.

9. Les clés de tous les trésors du monde ont été placées devant lui[97].

En bref, les prophètes sont des hommes bénis qui ont guidé l'humanité sur le principe de l'Unicité divine. Nier la venue et la mission des prophètes dont l'existence est affirmée par le Coran, c'est quitter le cercle de la foi. À titre d'exemple, admettons un individu qui nie complètement l'apostolat prophétique de 'Isâ (Jésus), il ne peut pas en conséquence être considéré comme musulman puisque tous les prophètes ont communiqué les mêmes principes et pour conséquence

95. Voir: Muslim, *Masajid*, 5, 6.
96. Voir: Al-Bukharî, *Tawhid*, 36; Al- Bukharî, *Tayammum*, 1.
97. Voir: Muslim, *Masajid*, 5, 6.

le mode d'expression de la religion qui demeure perpétuellement l'Islam.

« Et paix sur les Messagers, et louange à Allah, Seigneur de l'univers ! » (As-Saffât, 37 : 181-182).

a. Le Dernier Prophète : Muhammad Mustafa

Allah le Très-Haut déclare à propos des Gens du Livre :

« Ô Vous qui avez cru ! Craignez d'Allah et croyez en Son messager (Muhammad) **pour qu'Il vous accorde deux parts de Sa miséricorde** (une pour le fait d'avoir cru à tous les prophètes antérieurs et une pour avoir cru au Dernier Prophète)**, et qu'Il vous assigne une lumière à l'aide de laquelle vous marcherez** (dans le droit chemin ici-bas et conduisant au Paradis ci-après)**, et qu'Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux. »** (Al-Hadîd, 57 : 28).

Ibn 'Abbâs – qu'Allah soit satisfait de lui – fait ainsi l'interprétation de ce verset coranique :

« Une des deux parts de Sa clémence qui sont mentionnées dans ce verset fait référence à leur croyance au prophète 'Isâ (Jésus) – paix sur lui – l'Évangile et la Torah. L'autre part fait référence à leur croyance et leur affirmation dans le Messager d'Allah ﷺ.

« Leur engagement à suivre le Coran et le Messager d'Allah ﷺ est lumineusement implicite dans ce verset (précis)… » (Nasa'î, *Qada*, 12).

Le Messager d'Allah ﷺ a également déclaré qu'Allah le Très-Haut accorde une double récompense à ceux des Gens du Livre qui croient en leur propre prophète ainsi qu'au Prophète Muhammad ﷺ. (Voir, al-Bukhârî, *'Ilm*, 31).

Pour appartenir au monde des croyants d'aujourd'hui, croire au Prophète Muhammad Mustafa ﷺ, comme croire en Allah le Très-Haut, est essentiel. La foi/croyance est effective une fois que ces deux

facettes se sont entièrement consolidées dans le cœur. À cet égard, ni la croyance en Allah ne suffit, ni la croyance en Son Messager ﷺ. Le Coran exprime cette réalité en ces termes :

« **Obéissez à Allah (et) obéissez au Message.**» (Al-Mâ'ida, 5 : 92 ; An-Nûr, 24 : 54 ; Muhammad 47 : 33 ; At-Taghâbun, 64 : 12).

« **Quiconque obéit au Messager** (ainsi) **obéit certainement à Allah.** » (An-Nisâ', 4 : 80).

« **Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite.** » (Al-Ahzâb, 33 : 71).

C'est pour cette raison que la Profession (ou Déclaration) de foi – proclamer (l'absolue) unicité d'Allah et que Muhammad est Son serviteur et messager – constitue le premier pilier de l'Islam.

Croire au Messager d'Allah ﷺ nécessite l'acceptation de lui obéir et de l'aimer.

Le grand savant (théologien) **Ahmad Ibn Hanbal** a dit :

« J'ai remarqué dans le Coran que l'obéissance au Messager d'Allah ﷺ est mentionnée (telle une injonction) en trente-huit endroits. »

Puis il récita le verset (coranique) suivant :

« **… Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.** » (An-Nûr, 24 : 63).

Il le répéta encore à plusieurs reprises, puis déclara :

« Quelle est donc la nature de cette épreuve amère que ce verset révèle ? Il s'agit de l'incrédulité et de l'associationnisme (le fait de donner des associés à Allah). Et cette épreuve peut arriver ainsi : quiconque rejette une seule parole du Messager d'Allah, la fourberie (un caractère retors) prend racine dans son cœur qui ensuite commence à infléchir.

Au bout du compte, un tel cœur se détache complètement de la bonne direction et conduit la personne à une ruine (certaine). »

Ahmad Ibn Hanbal récita ensuite le verset suivant :

« **Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas** (vraiment) **croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence].** » (An-Nisâ', 4 : 65)[98].



Le Messager d'Allah ﷺ honora ce monde de sa présence le lundi 12 Rabi'al-Awwal 571 – correspondant au 20 avril de la même année – juste avant le lever du soleil, dans la ville de La Mecque. Sa lignée bénie remonte à 'Adnan, le plus noble parmi la descendance de Qaydar, le fils du prophète Isma'îl [99](Ismaël) – sur lui la paix. Membre de la tribu Quraysh, le Messager d'Allah ﷺ est de noble descendance tant par son lignage paternel que maternel.

Son père mourut deux mois avant sa naissance et sa mère quand il eut six ans. Son enfance comme orphelin et sa jeunesse furent empreintes de pureté et de noblesse, sous la surveillance (bienveillante) de son oncle. Il exerça quelques temps le métier de berger[100] et s'initia

98. Ibn Batta al-'Ukbarî, *al-Ibana al-Kubra*, No: 99; Ibn Taymiyya, *al-Sarim al-Maslul,* Beyrouth: 1417, I:59.
99. Voir: Al-Bukharî, *Manaqib al-Ansar,* 28; Ibn Hisham, I:1-3; Ibn Sa'd, I:55-56.
100. Tous les prophètes ont exercé le métier de berger (Al-Bukharî, *Ijara*, 2, Al-Anbiyâ, 29). C'est ainsi qu'avant que le Très-Haut ne leur communiquât Son message, Il leur permit d'acquérir certaines aptitudes favorisant leur mission. La portée de la réflexion, de la solennité et du sens de la compassion se développe en effet chez les personnes qui exercent le métier de berger. Ils sont en mesure d'accroître leur patience et leur sentiment d'acceptation et de protection en sauvegardant et en gérant leur troupeau afin de le préserver des animaux nuisibles. Faire montre de compassion envers chaque créature et endurer patiemment leurs états inconsidérés figurent parmi les qualités les plus importantes que les prophètes

plus tard au commerce[101]. Il était alors connu pour son honnêteté et son équité en matière de commerce et, gagnant sa réputation et en respect, on le surnomma ***al-Amin : le Digne de confiance***.

Le Digne de confiance devint pour ainsi dire son deuxième nom. Quand il eut atteint l'âge de trente-cinq ans, on commença à le nommer uniquement sous ce nom d'***al-Amin***[102]. Les polythéistes mecquois ne faisaient même pas confiance à leurs propres associés, mais au Messager d'Allah ﷺ auquel ils se référaient en qualité de **Muhammad le Digne de confiance** et à qui ils confiaient leurs biens précieux en vue de leur préservation. Quant au cours de la réfection de la Ka'ba un différend avait surgi entre eux relativement à l'incération de la Pierre Noire, tous s'étaient soumis à son arbitrage ; et lui ﷺ, à son tour, à la faveur d'un coup de génie, avait évité qu'un conflit s'embrasât[103].

Le Messager d'Allah ﷺ était le plus incomparable des hommes de sa tribu en termes de noblesse, le plus estimé en termes de lignage et le meilleur en termes de moralité. Il était aussi le plus méticuleux en ce qui concerne les droits du voisin, le plus remarquable s'agissant de la douceur et le moins prompt à faire du mal et à opprimer autrui. Sa façon de faire des reproches voire de condamner ses semblables, son argumentation envers quiconque, sont (dans tous les cas) sans précédent[104]. Il savait lui-même faire la distinction entre chacun et

---

doivent posséder. Un berger protège ses animaux des bêtes sauvages, surveillent ceux qui se précipitent à l'avant ou traînent en arrière et permet à ceux qui sont faibles ou malades de rester dans le troupeau en les portant dans ses bras. Le berger fait paître son troupeau dans des lieux fertiles et non dans des lieux stériles.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Chacun de vous est un berger, et chacun de vous est responsable de son troupeau.* » (Al-Bukharî, *Wasaya,* 9). Cela signifie qu'il est essentiel que tous les musulmans vivent avec un tel sens de la responsabilité.

101. Voir: Al-Bukharî, *Ijara,* 2; Abû Dâwûd, *Adab,* 17, 82; Al-Hakim, III:200.
102. Voir: Ibn Sa'd, I:121, 156.
103. Ibn Hisham, I:209-214; 'Abd al-Razzaq, V:319.
104. Voir: Ibn Hisham, I:191; Ibn Sa'd, I:121.

ceci avec haute moralité. Tout le monde le connaissait et le respectait en raison de sa sublime moralité et de son noble caractère.

Devoir de Prophétie

À l'âge de quarante ans, le Messager d'Allah ﷺ fut gratifié du don de prophétie. Certes, Il n'avait pas prévu une telle chose ; cependant, Allah le Très-Haut accomplit Sa volonté de manière accoutumée.

Le Messager d'Allah ﷺ débuta son apostolat (ou mission) prophétique sous de terribles conditions. Il dut endurer patiemment nombre d'épreuves pour amener les gens à suivre le droit chemin et chercher à établir sur terre la foi, la justice, la miséricorde et l'amour. Il déploya à cet égard d'extraordinaires efforts pour sauver la vie des êtres humains ici-bas et dans l'au-delà, et cela au détriment d'avoir mis sa propre existence en danger, ayant déclaré lui-même :

« **Pour cela, je ne vous demande aucun salaire** (vous apportant le Coran) »[105], transmettant le message pour la gloire d'Allah. Les incrédules, cependant, ne tardèrent pas à lui résister.

Le Messager d'Allah ﷺ était illettré. Comme beaucoup de personnes à son époque, il ne savait ni lire ni écrire. Allah, qu'Il soit Exalté et Glorifié, déclare :

« **Et avant cela** (ô Messager)**, tu ne récitais aucun livre** (avant la révélation du Coran) **et tu n'en n'écrivais aucun de ta main droite** (ou gauche)**. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes** (sur lui). » (Al-Ankabût, 29 : 48).

Pour cette raison, il eût été impossible que le Prophète ﷺ eût reçu quelque chose d'un livre ou d'un homme et qu'il l'eût transmis aux gens. Qu'un homme analphabète, âgé de 40 ans, puisse révéler des connaissances très importantes en faisant montre d'une éloquence

105. Sa'd 38:86.

et d'une rhétorique hors normes, ce fait aurait été tout bonnement impossible sans le truchement de la Révélation divine. C'était quelque chose que tous ses ennemis à l'époque savaient et reconnaissaient.

Les polythéistes mecquois livrèrent nombre d'efforts pour que le Messager d'Allah ﷺ abandonne sa cause. Ils utilisèrent comme médiateur son oncle bien-aimé. Il dirent au Prophète ﷺ qu'ils étaient prêts à le désigner comme leur souverain, à lui accorder de nombreuses richesses et à faire de lui le plus riche d'entre eux, à le marier avec la plus belle des femmes et à lui laisser le choix de faire ce que bon lui semblerait. Ne laissant aucune place au doute, le Messager d'Allah ﷺ prononça les paroles suivantes :

« Je ne désire rien de vous. Ni argent, ni richesse, ni royauté ! Voici la seule chose que je désire : que vous abandonniez le culte des idoles et que vous n'adoriez qu'un seul Dieu, Allah. » (Ibn Kathir, *al-Bidaya*, III:99-100).

Incapables d'obtenir quoi que ce soit du Prophète ﷺ, les polythéistes (mecquois) durent recourir à l'intimidation. Ils accrurent quotidiennement les tourments et les tortures à l'encontre des musulmans. Certains d'entre eux (hommes et femmes) émigrèrent en **Abyssinie** où la justice prévalait à l'époque.

Les polythéistes mecquois coupèrent toutes les possibles relations entre les musulmans et leurs défenseurs, les Banu Hashim, incluant le commerce, le mariage et les autres interactions humaines. Ayant établi et rédigé ceci comme pacte, les polythéistes l'accrochèrent sur le mur de la Ka'ba. Fort de sa sévérité, ce **boycott** (ou **embargo**) dura trois années. Les musulmans endurèrent de lourdes privations et subirent une grande misère, forcés comme ils l'étaient à manger l'écorce et les feuilles des arbres pour ne pas mourir de faim. On entendait même de loin les lamentations des enfants.

Ô Seigneur ! Pardonne à mon peuple car il ne sait pas !

Le boycott cessa après trois années. Ce fut précisément à cette période que décéda **Abû Tâlib,** l'oncle du Prophète. Puis ce fut le tour de **Khadîdja**, son épouse bien-aimée, de rendre l'âme. Qui plus est, les agressions hostiles atteignirent un degré de sauvagerie inexprimable. Le Messager d'Allah ﷺ se rendit dans la ville de **Tâ'if** située à 160 km de La Mecque, avec Zayd comme compagnon. Il y demeura chez des proches pendant dix jours. Ce fut les notables de la ville qui, les premiers, le ridiculisèrent. Puis ils commencèrent à l'insulter. Dans les rues où il passait, des jeunes gens lui jetaient des pierres. En dépit de ce traitement haineux et de son corps couvert de sang, cette source de compassion, ce Prophète de miséricorde ﷺ ne proféra aucune imprécation contre eux. Bien plus, il fit (à ce stade) l'invocation suivante de peur que sa mission ne fût entachée :

« Ô Allah ! Je me plains à Toi de ma faiblesse, de mon peu de pouvoir et du peu de considération que les gens ont pour moi. Ô Toi le plus miséricordieux des miséricordieux, si Tu n'es pas en colère contre moi, cela m'est égal. Ô Seigneur ! Guide mon peuple, car il ne sait pas. Ô Allah ! Ton pardon est la plus grande chose que je désire… » (Ibn Hishâm, II:29-30; Haythamî, VI:35).

Comme nous pouvons comprendre de cette invocation, le seul objectif du Messager d'Allah ﷺ était de gagner la satisfaction d'Allah le Très-Haut et de remplir au mieux la mission à laquelle il avait été appelé. Même les pires tortures et difficultés auxquelles il a dû faire face ont été pour lui sans conséquence parce qu'il était le Prophète de miséricorde.

Le Messager d'Allah ﷺ raconte ainsi son retour de Tâ'if :

« … Je partis abattu par la déception et je me suis retrouvé sans le savoir sur le mont "Qarn ath-Tha'alib". En levant la tête je vis un nuage



qui me couvrit de son ombre. Je regardai dans le nuage et y vis l'ange Jibril (Gabriel) – sur lui la paix – qui m'appelait en disant :

"Allah, Exalté soit-Il, a entendu ce que vient de te dire ton peuple et le refus qu'ils t'ont opposé. Il t'a envoyé l'Ange des Montagnes pour que tu lui ordonnes de leur faire ce que tu veux." Juste à ce moment l'Ange des Montagnes m'appela, me salua et me dit :

"Ô Muhammad ! Allah a bien entendu ce que t'a dit ton peuple et je suis l'Ange des Montagnes. Or mon Seigneur m'a envoyé à toi pour que tu m'ordonnes de faire ce que tu veux. Si tu veux que je les écrase entre ces deux montagnes, je le ferai." Mais je lui répondis :

"Je souhaite plutôt qu'Allah sorte de leurs reins une progéniture adorant Allah seul sans rien Lui associer." » (Al-Bukhârî, *Bad'u al-Khalq*, 7; Muslim, *Jihad*, 111).

À son retour de Tâ'if, le Messager d'Allah ﷺ s'était arrêté pour camper. Il y récitait le Coran lorsqu'un groupe de djinns vint à passer et à entendre sa récitation. Ces djinns reconnurent la vérité et crurent au Messager ﷺ. Après avoir conversé un certain temps, ils retournèrent dans leur communauté avec pour mission de lui communiquer le message[106].

Après toutes ces épreuves, Allah le Très-Haut gratifia Son Messager en lui faisant don de l'Ascension *(Miraj)*. Le Tout-Puissant prit Son serviteur et le fit voyager de la Mosquée Sacrée à la Mosquée al-Aqsa – les alentours qu'Il a bénis – afin de lui montrer quelques-uns de Ses signes. Ensuite Allah le Très-Haut l'éleva dans les cieux et une rencontre particulière, dont l'exacte nature nous est inconnue, eut lieu[107].

---

106. Voir : Al-Ahqâf, 46:29-32; Al-Jinn 72:1-10; Al-Bukharî, *Tafsir* 72, *Adhan* 105; Muslim, *Salat,* 149; At-Tirmidhî, *Tafsir* 72:3324; Ibn Sa'd, I:212.
107. Voir : Al- Isrâ', 17:1; An-Najm 53:1-18; Al-Bukharî, *Bad'u al-Khalq* 6, Al-Anbiyâ' 21:22, 43, *Manaqib al-Ansar* 42, *Tafsir* 17:3, *Ashriba* 1, 12; Muslim, *Iman* 264, 272,



L'Émigration du Prophète

Durant ces jours-ci, un groupe de gens venant de Médine avait embrassé l'Islam. Et c'est à **Médine** qu'ils commencèrent à transmettre l'Islam. Ils sollicitèrent également le Prophète ﷺ pour qu'il leur envoie quelqu'un en vue de leur enseigner la religion. **Mus'ab ibn 'Umayr** et **'Abdallah ibn Umm Maktûm – qu'Allah soit satisfait d'eux –** furent désignés à cette tâche. Consécutivement aux efforts déployés par ces derniers, et en un court laps de temps, il ne restait aucune maison à Médine qui ne fût pénétré de l'Islam. Finalement, les musulmans invitèrent le Messager d'Allah ﷺ en promettant de le protéger.

Bara ibn Âzib – qu'Allah soit satisfait de lui – rapporte :

« Les premières personnes à venir chez nous à Médine furent Musa'b ibn 'Umayr et Ibn Umm Maktûm, deux Compagnons du Prophète ﷺ. Ce sont eux qui nous ont enseigné le Coran. Puis 'Ammâr ibn Yâsir, Bilâl et Sa'd ibn Abî Waqqâs vinrent à leur tour – qu'Allah soit satisfait d'eux. Puis 'Umar ibn al-Khâttab – qu'Allah l'agrée – arriva avec un groupe de vingt personnes, après quoi le Prophète lui-même ﷺ apparut. Je n'ai vu de gens plus heureux que les gens de Médine accueillant le Prophète ﷺ dans leur ville. Ce bonheur était tel que j'ai même entendu des enfants et des tout-petits dire :

" Le Messager d'Allah est venu chez nous, dans notre ville !"

Ainsi il est venu, mais il n'est pas venu jusqu'à ce que j'aie déjà mémorisé la sourate A'la et d'autres sourates similaires à celle-ci. » (Al-Bukhârî, *Tafsir,* 87 : 1).

C'est ainsi que ses treize années mecquoises se terminèrent et que débutèrent ses dix années médinoises.

Ashriba 92; At-Tirmidhî, *Tafsir* 94, *Da'awat* 58;An- Nasa'î, *Salat* 1, *Ashriba* 41; Ahmad, V:418; Ibn Sa'd, I:214.



Un accord fut conclu entre les tribus juives voisines de Médine. Connu sous le nom de « **Constitution de Médine** », ce document fut la première constitution écrite de toute l'histoire humaine[108].

Des batailles furent livrées par la suite pour protéger Médine des ennemis et des menaces étrangères. Huit ans plus tard, La Mecque fut conquise sans effusion de sang pendant qu'au cours de la dixième année, l'ensemble de la Péninsule arabique avait fléchi devant le Messager d'Allah ﷺ.

Envoyé comme une miséricorde pour les mondes, le Messager d'Allah ﷺ poursuivit une telle politique de compassion pendant les expéditions militaires. Bien qu'il eût soumis toute la Péninsule arabique en un court laps de temps, il ne permit pas qu'il y eût de grandes effusions de sang des deux côtés, mais choisit de résoudre principalement les problèmes en proposant la conciliation.

Le Messager d'Allah ﷺ participa personnellement à vingt-neuf expéditions militaires. Dans seize d'entre elles, aucun conflit ne s'ensuivit grâce à des accords conclus avec la partie adverse. En revanche, il fut forcé de se livrer à des combats actifs dans treize autres ; dans leur totalité, le nombre de musulmans morts martyrs s'élève approximativement à 140 alors que le nombre d'ennemis tués s'élève à 335[109].

En Islam, le véritable objectif de la guerre n'est pas de tuer, d'obtenir un butin (de guerre), d'annexer une terre, d'y répandre le sang, de la détruire, d'avoir un intérêt personnel, financier, de chercher à se venger. Bien au contraire, son objectif est d'abolir l'oppression, de

108. Muhammad Hamidullah, *The First Written Constitution in the World: An Important Document of the Time of the Holy Prophet,* Lahore: Kazi Publications, 1986.
109. Voir : Muhammad Hamidullah, *Hz.Peygamber'in Savaşları,* Istanbul 1991; Elşad Mahmudov, *Sebepleri ve Sonuçları açısından Hazret-i Peygamber'in Savaşları*, Istanbul 2010.



garantir la liberté de conviction, de guider les individus et d'extirper toutes les sortes d'injustice.

Désir d'union avec Allah

L'affranchi du Messager d'Allah ﷺ, Abû Muwayhiba – qu'Allah soit satisfait de lui – relate :

« Le Messager d'Allah ﷺ m'a dit une fois : *"J'ai reçu l'ordre de demander pardon pour les habitants de Baqî' (le cimetière de Médine). Viens donc avec moi."*

Arrivé à Baqî', il leur adressa ainsi la parole :

"Que la paix soit sur vous, ô habitants de cette demeure ! Grand bien vous fasse pour l'état où vous êtes et parce que vous n'aurez pas à subir ce que les gens sont sur le point de subir. Les séditions s'approchent comme des morceaux de nuit sombre. Des morceaux qui se suivent les uns les autres, les derniers suivent les premiers ; les derniers sont pires que les premiers."

Puis il se tourna vers moi et dit :

"Ô Abû Muwayhiba, on m'apporte les clés des trésors de ce monde et l'éternité sur terre puis le Paradis et on me demande de choisir entre cela et la rencontre de mon Seigneur et le Paradis ."

Je rétorquai :

" Que ne donnerais-je pour toi, ô Messager d'Allah ! Est-il possible d'avoir les deux ? Prends les clés de ce monde, l'éternité en lui, aussi bien que le Paradis ."

Le Messager d'Allah ﷺ dit alors :

"Non, par Allah, ô Abû Muwayhiba., j'ai choisi la rencontre de mon seigneur et le Paradis."



Puis il demanda longuement pardon pour ceux qui sont enterrés à Baqî' et retourna chez lui. La maladie se déclara ensuite et la mort du Messager d'Allah ﷺ s'ensuivit. (Darimî, *Muqaddima*, 14; Ahmad, III:489,488; Al-Hakim, III:57:4383).

Le Messager d'Allah ﷺ partit vers son Seigneur à Médine, en l'année 632, la dixième année de l'Emigration *(Hégire*).

I. Sa noble moralité

Parmi les êtres humains, le Messager d'Allah ﷺ demeure celui qui possède la meilleure moralité. Allah, Exalté soit-Il, spécifie à son endroit :

« Et il y aura pour toi certes, une récompense jamais interrompue. Et tu es certes, d'une moralité éminente. » (Al-Qalam, 68 : 3-4).

Il est le prophète le plus distingué, celui qui a édifié la meilleure moralité sur terre et qui l'a enseignée à l'humanité.

Abû Dharr – qu'Allah soit satisfait de lui – de la tribu des Ghifâr, entendit parler d'un nouveau prophète apparu à La Mecque. Il fit venir son frère Unays, homme intelligent et poète compétent, et lui dit :

« Rends-toi à La Mecque et renseigne-toi sur cet homme (qui prétend être le Prophète et recevoir des révélations des cieux). Écoute ses paroles et viens me les rapporter. »

Unays dit à son retour (de La Mecque) :

« J'ai vu un homme qui appelait les gens à la noblesse de caractère… » (Al-Bukhârî, *Adab*, 39).

Le Messager d'Allah ﷺ lui-même a déclaré : « *J'ai été envoyé pour parfaire les nobles caractères*[110]. Cette parole exprime la sagesse

110. Muwatta', *Husn al- Khuluq*, 8; Ahmad, II:381; Al-Bayhaqî, *Kitab al-Sunan al-Kubra*, X:192.



primordiale liée à sa mission et souligne l'importance de la bonne conduite morale.

Voici quelques exemples de sa moralité élevée :

Droiture

Le Messager d'Allah ﷺ a apporté la vérité. Il a été envoyé en vue de la réformation de l'individu et l'enseignement de la droiture. Par conséquent, aucune parole ou action vaine et futile n'a germé de lui et n'a entraîné de contrevérité.

'Abdallah ibn 'Amr – qu'Allah soit satisfait de lui – relate :

« J'avais coutume d'écrire tout ce que j'ai entendu du Prophète ﷺ pour tout préserver. Quelques musulmans appartenant aux Quraysh m'interdirent de le faire, arguant :

"Ecris-tu (donc) tout ce que tu entends du Prophète ﷺ? N'est-il pas aussi un être humain qui s'exprime quand il est heureux comme quand il est irrité ?"

Sitôt dit, je cessai d'écrire et en informai le Prophète ﷺ. Celui-ci fit un signe de la bouche et (me) dit :

"Ecris, par l'Unique Dont la main est mon âme ! Rien n'émane de cela hormis la vérité." » (Abû Dâwûd, *'Ilm,* 3:3646; Darimî, *Muqaddima*, 43:490; Ahmad, II:162; Hakim, I:187).

Chaque mot prononcé par le Messager d'Allah ﷺ témoigne des prescriptions religieuses. Ses états d'irritation ou de joie ne pouvaient affecter son cœur béni qui était perpétuellement raccordé à Allah le Très-Haut en tant que réceptacle de la Révélation divine et qui brouillait les ressorts de la sagesse découlant de sa langue bénie.

Sa véridicité (honnêteté-sincérité) était admise par tous, amis et ennemis. Parmi les nombreux exemples corroborant cette réalité, deux sont particulièrement marquants :

Même les polythéistes mecquois étaient obligés de reconnaître les caractères nobles et élevés du Prophète ﷺ et de croire sans réserve qu'il n'était pas homme à mentir, cependant qu'eux-mêmes ne voulussent pas abandonner certains gains matériels qu'ils s'étaient procurés injustement de même que leurs plaisirs charnels. Le Messager d'Allah ﷺ convoqua donc Abû Jahl et ses acolytes qui étaient ses ennemis les plus acharnés. Ces derniers lui-dirent :

"Ô Muhammad ! Par Allah ce n'est pas que nous nions le fait que tu sois à nos yeux une personne douée d'une extrême véridicité, mais c'est que nous nions les versets que tu as apportés…"

Allah le Très-Haut révéla le verset suivant relativement à cet épisode :

« … Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur (ils ne peuvent pas dire que tu es un menteur car ils t'ont eux-mêmes appelé le Digne de confiance), **mais ce sont les versets (le Coran) d'Allah, que les injustes renient. »** (Al-An'âm 6:33. At-Tirmidhî, *Tafsir,* 6:3064; Al-Wahidî, *Asbâb*, 219).

Autrement dit, ils acceptèrent dans leur conscience le don de prophétie du Messager d'Allah ﷺ – ou en d'autres termes que Muhammad fût le Prophète et Messager d'Allah – mais à cause des désirs charnels dont ils étaient esclaves, ils s'opposèrent (à lui).

Le second exemple est celui-ci :

Le Médinois **Sa'd ibn Mu'adh** – qu'Allah soit satisfait de lui – vint à La Mecque animé du désir d'accomplir l'*omra* (ou petit pèlerinage). À cet effet, il demeura chez 'Umayya ibn Khalaf, car 'Umayya lui-même avait coutume de loger chez Sa'd quand il passait par Médine alors qu'il se rendait à Damas pour raisons commerciales (ils entretenaient tous deux des liens d'amitié). 'Umayya dit à Sa'd :

"Aurais-tu l'obligeance d'attendre jusqu'à midi, quand les gens se retirent dans leurs maisons, pour aller circumambuler autour de la Ka'ba ?"

(Le temps échoué), Sa'd se rendit à la Ka'ba et y pratiqua des circumambulations *(tawaf* –processions rituelles). C'est alors que parut Abû Jahl qui demanda :

"Qui est celui-ci qui effectue des circumambulations ?"

"C'est moi, Sa'd", répondit l'intéressé.

"Es-tu en train de circumambuler en toute sécurité alors que tu as donné refuge à Muhammad et à ses Compagnons ?"

"En effet" répondit Sa'd, et ils commencèrent à se disputer. Sur ces entrefaites, 'Umayya dit à Sa'd :

"N'élève pas la voix à l'encontre d'Abû Hakam (Abû Jahl), car il est le chef de cette vallée (La Mecque)."

Sa'd dit alors à Abû Jahl :

"Par Allah, si tu m'empêches de circumambuler autour de la Ka'ba, je romprai tes liens commerciaux avec Damas."

"N'élève pas la voix", répéta 'Umayya à Sa'd, en commençant à le retenir.

Sa'd devint furieux et dit à 'Umayya :

"Laisse-moi tranquille, car j'ai entendu Muhammad dire qu'il allait te tuer."

(Comme 'Umayya avait menacé de mort le Messager d'Allah ﷺ – comme si la sévère torture qu'il exerçait contre lui n'était pas suffisante – le Messager d'Allah ﷺ avait dit en retour qu'il allait le tuer.

'Umayya dit alors :



"Me tuera-t-il ?"

"Oui, toi" lui répondit Sa'd.

Pour toute réponse 'Umayya ibn Khalaf rétorqua :

"Par Allah ! Quand Muhammad dit quelque chose, il ne ment jamais."

'Umayya se rendit auprès de sa femme dans la crainte et lui dit :

"Ne sais-tu pas ce que mon frère de Yathrib (Médine) a dit de moi ?"

"Qu'est-ce qu'il a dit ?"

"Il a affirmé avoir entendu Muhammad dire qu'il allait me tuer."

"Par Allah, lui répondit sa femme, Muhammad n'est pas homme à mentir", confirmant ainsi les propos de Sa'd.

Lorsque quelques temps plus tard les polythéistes mecquois partirent pour Badr après avoir déclaré la guerre aux musulmans, 'Umayya fut aussi sollicité. Sa femme lui dit :

"As-tu oublié ce que ton frère de Yathrib t'a dit ?"

'Umayya initialement ne voulait pas se rendre à Badr, mais Abû Jahl lui avait dit :

"Tu fais partie des nobles (hommes) de cette vallée (La Mecque), en conséquence il ne te sied pas de rester en retrait. Tu dois nous accompagner au moins un jour ou deux."

'Umayya les accompagna durant deux jours, mais il ne revint pas parce qu'Allah l'avait tué. (Al-Bukhârî, *Manaqib,* 25, IV: 184-185).

Humilité

Bien qu'étant le plus noble des êtres humains, le Messager d'Allah ﷺ était en même temps le plus humble d'entre eux. Le jour où il conquit



La Mecque sans effusion de sang fut le moment où il est apparu le plus puissant aux yeux du peuple. Il eût pu à cette occasion exercer des représailles pour toutes les années d'oppression et de torture que lui-même et les musulmans avaient endurées. Mais lui ﷺ, cependant, était le **Prophète de Miséricorde et de Pardon**. Ce jour-là, il pénétra dans La Mecque tête baissée sur sa monture (litt. en état de prosternation). À un homme, pétrifié à la vue des conquérants, qui l'interpella, le Messager d'Allah ﷺ répondit :

« *Calme-toi, n'aie crainte. Je ne suis ni un roi ni un dirigeant. Je ne suis que le fils d'une femme de Quraysh qui avait l'habitude de manger de la viande séchée au soleil.* » (Ibn Maja, *At'ima,* 30; Hakim, III:50/4366).

Le Messager d'Allah ﷺ ne permettait pas que les gens le considèrent au-delà de sa propre personne, disant (en guise d'instruction) :

« *Dites (de moi) "le serviteur d'Allah et Son Messager".* » (Al-Bukhârî, *Anbiya,* 48).

Ce qui élève une personne et l'approche de la vérité, c'est l'humilité.

Ajoutant le terme "serviteur d'Allah" *('abduhu)* dès le début de son apostolat prophétique, le Messager d'Allah ﷺ a protégé sa communauté de la tentation de déifier tout être humain, comme ce fut le cas pour les anciennes communautés. De même, il a déclaré :

« *Ne m'élevez pas au-dessus de mon rang, car certes Allah m'a pris comme serviteur avant qu'il ne me prenne comme Messager.* » (Al-Haythamî, IX : 21).

Le Messager d'Allah ﷺ visitait les malades, assistait aux prières funéraires, accepter l'invitation des esclaves et montait une mule. Il faisait monter les gens sur sa propre monture et mangeait à même le sol. Il portait des vêtements confectionnés en laine grossière, trayait sa propre brebis, divertissait et honorait ses invités. Il ne craignait pas de marcher aux côtés de l'opprimé, de la veuve, du faible et de

l'impuissant jusqu'à ce que leurs besoins fussent satisfaits et n'affichait aucun dédain[111].

Le Messager d'Allah ﷺ s'asseyait parmi ses Compagnons. Pour cette raison, quand un étranger venait, il ne savait pas qui était le Messager d'Allah sans qu'il l'eût demandé préalablement. (An-Nasa'î, *Iman,* 6).

Simplicité

La vie du Messager d'Allah ﷺ était simple et modeste. Son épouse 'A'isha – qu'Allah soit satisfait d'elle – raconte :

« On amena une tasse au Messager d'Allah ﷺ contenant du lait et du miel. Le Messager d'Allah ﷺ dit alors :

"Deux bénédictions dans une boisson, deux de plus dans une tasse ! Je n'en ai nul besoin, mais je ne dis pas que cela est interdit. Je crains seulement qu'Allah ne me demande des comptes le Jour du Jugement pour excès (exercé) ici-bas. Je fais montre d'humilité pour l'amour d'Allah. Quiconque fait montre d'humilité pour l'amour d'Allah, Allah l'élèvera, et quiconque fait montre d'arrogance, Allah l'avilira. Quiconque fait montre de frugalité, Allah l'enrichira et quiconque se souvient fréquemment de la mort, Allah l'aimera." » (Al-Haythamî, X : 25).

'A'isha relate encore :

« Jamais le Messager d'Allah ﷺ ne gardait la nourriture du petit déjeuner pour le dîner et la nourriture restante du dîner pour le lendemain matin. Il n'a jamais possédé deux vêtements, ni deux chemises, ni deux tuniques, ni deux paires de chaussures. Jamais on ne l'a vu paresseux à la maison. Il réparait (même) les chaussures du

111. Voir : At-Tirmidhî, *Jana'iz,* 32:1017; Ibn Maja, *Zuhd*, 16; An-Nasa'î, *Jumu'ah*, 31; Al-Hakim, I:129/205; II:506/3734; IV:132/7128; Al-Haythamî, IX:20.



nécessiteux et réparait les vêtements de l'indigent. » (Ibn al-Jawzi, *Sifat al-Safwa*, I:200).

Miséricorde et Compassion

Le Messager d'Allah ﷺ était empli d'une infinie miséricorde et compassion à l'égard de l'humanité entière. Allah, Exalté et Glorifié soit-Il, déclare :

« **Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous** (ô gens), **auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.** » (At-Tawba, 9 : 128).

Le Coran déclare également que la communauté de Muhammad ﷺ est compatissante envers l'humanité tout entière et même envers ses ennemis. (cf. Al-'Imrân, 3 : 119).

'Abdallah ibn 'Ubayd – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :

« Alors que le Messager d'Allah ﷺ combattait à Uhud, sa dent bénie se cassa. Il était blessé et le sang coulait le long de son visage.

"Ô Messager d'Allah, ne les maudis-tu pas (les ennemis) ?" dirent quelques Compagnons.

"Allah, glorifié soit-Il, ne m'a pas envoyé pour maudire ou condamner, leur répondit le Messager d'Allah ﷺ, mais je suis venu en tant qu'intercesseur (dans l'invocation) et miséricorde pour l'humanité. Ô Allah ! Pardonne mon peuple car il ne sait pas." (Al-Bayhaqî, *Shu'ab*, II:164/1447).

Le Messager d'Allah ﷺ était non seulement compatissant envers les êtres humains, mais aussi envers les animaux et même les arbres et les végétaux. Un jour, apercevant un chameau dont le ventre avait tellement rétréci à cause de la faim, au point qu'il ne faisait qu'un avec son dos, il dit (à son propriétaire):

« Crains Allah dans la manière dont tu traites cet animal qui est incapable de parler. Monte-le quand il est en bonne santé et nourris-le dans de bonnes conditions. » (Abû Dâwûd, *Jihad,* 44:2548).

Générosité

Le Messager d'Allah ﷺ était le plus généreux des hommes. Un des chefs de file des polythéistes mecquois, **Safwan ibn Umayya**, avait accompagné le Messager d'Allah ﷺ pendant les expéditions militaires de Huanyn et de Ta'if, bien qu'il ne fût pas musulman.

Le Messager d'Allah ﷺ, voyant que Safwan restait encore là à contempler avec une évidente stupéfaction un défilé de montagnes de Hunayn rempli de chameaux et de moutons, lui dit avec douceur :

« Ce défilé te plaît-il ? »

« Oui ! répondit Safwân, en toute franchise. »

Il ne pouvait s'en détacher ni nier que le spectacle le laissait bouche bée !

Le Messager d'Allah ﷺ lui dit alors simplement :

« Il est à toi avec ce qu'il contient ! »

Safwan ibn Umayya ne put que dire :

« Une telle générosité n'appartient qu'à un Prophète. » Et il accepta l'Islam.

De retour dans sa tribu, il proclama :

« Ô gens, embrassez l'Islam ! Muhammad est si généreux qu'il donne sans crainte de la pauvreté. » (Voir, Muslim, *Fadâ'il,* 57-58; Ahmad, III:107-108; Wâqidî, II:854-855).

Sufyan ibn 'Unayna a dit :

« Quand le Messager d'Allah était dans l'incapacité de donner quoi que ce soit, il faisait vœu de donner dès qu'il serait en mesure de le faire. » (Ad-Darimî, *Muqaddima*, 12).

En outre…

Un homme vint trouver le Messager d'Allah ﷺ pour lui demander quelque chose. Le Messager d'Allah ﷺ lui répondit :

« Je n'ai rien (à te donner), mais achète quelque chose sur mon compte et je paierai pour cela quand j'obtiendrai un peu d'argent. »

Mécontent que le Messager d'Allah eût pu être dans l'expectative de se placer en face de telles difficultés, 'Umar – qu'Allah l'agrée – objecta :

« Ô Messager d'Allah ! Allah ne te tient pas responsable de ce qui est au-dessus de tes moyens. »

Le mécontentement du Messager d'Allah ﷺ se voyant sur son visage, l'un des Ansar dit :

« Ô Messager d'Allah, accomplis cette dépense ! Ne crains aucune diminution de la part du Possesseur du Trône ! »

Les paroles prononcées par ce compagnon plurent grandement au Messager d'Allah ﷺ. Il sourit et dit :

« *Voilà ce qu'il m'a été ordonné.* » (Al-Haythamî, X:242).

Comme le relate **Jabir** :

« Le Prophète n'a jamais répondu par non à une demande. » (Muslim, *Fada'il*, 56).

Sa générosité reposait sur une fondation très forte, inébranlable, car en Islam la véritable richesse de l'humanité se trouve dans les dépenses matérielles et spirituelles accomplies uniquement pour



recevoir l'agrément d'Allah le Très-Haut, comme Il l'a ordonné[112]. Le cas échéant, ces dépenses seront vaines et consumées dans ce monde

Pardon

Le Messager d'Allah ﷺ préférait toujours le pardon (à la condamnation) et inclinait vers la punition lorsque cela était absolument nécessaire. Car certes, il offrait toujours le pardon à ceux qui lui étaient fortement hostiles malgré le fait qu'il avait le pouvoir de les punir, et défendait ses Compagnons de rappeler à de tels individus leurs offenses, que ce soit verbalement ou par l'implication. La raison en est que le Prophète ﷺ ne souhaitait le mal à personne. Musulman ou non, il traitait chacun avec bienséance et haute moralité. Quand il eut conquis La Mecque sans avoir eu à livrer bataille, les adversaires ayant commis toutes sortes de malveillances et d'agressions à son endroit, de même que les musulmans, s'étaient rassemblés devant lui et attendaient son jugement. Il ﷺ leur demanda :

« Ô Gens de Quraysh ! Comment voulez-vous que je vous traite ? »

« Nous nous attendons à rien, répondirent les Qurayshites, si ce n'est une part de bonté venant de toi. Tu es un homme noble, fils d'un homme noble. »

Le Messager d'Allah ﷺ leur dit alors :

« Je (vous) dis comme Yûsuf (Joseph) l'a dit à ses frères : "Nul reproche sur vous en ce jour. Qu'Allah vous pardonne ; en effet, Il est le Plus Miséricordieux des Miséricordieux." Allez votre chemin, vous êtes libre ! » (Ibn Hisham, IV:32; Waqidî, II:835; Ibn Sa'd, II:142-143)[113].

Et il appela ce jour le **"Jour de la Miséricorde"**[114].

112. Voir : At-Tirmidhî, *Qiyama,* 33:2470.
113. Yûsuf, 12:92.
114. Waqidî, III:352; 'Ali al-Muttaqi, *Kanz,* no. 30173.

Ce jour-là il offrit son pardon à **Washî** qui avait tué son oncle Hamza lors de la Bataille d'Uhud et à **Hind** qui avait voracement mâché le foie de ce « maître des martyrs »[115]. Même Habbâr ibn Aswad qui avait poussé sa propre fille hors d'un chameau qu'elle montait, causant ainsi sa mort, bénéficié de cette amnistie. Le Messager d'Allah ﷺ fit montre d'une grande gentillesse qui non seulement permit à Habbar d'être pardonné mais aussi d'être insulté ou réprimandé pour ce qu'il a fait dans le passé. (Waqidî, II:857-858).

Ikrima, le fils d'Abû Jahl, avait fui La Mecque dès qu'elle fut conquise. Mettant de côté toutes les choses odieuses dont ce dernier était l'auteur, le Messager d'Allah ﷺ lui accorda l'amnistie et le convoqua en sa présence. La femme d'Ikrima, ayant parcouru une longue distance pour retrouver son mari, transmit l'invitation du Messager d'Allah ﷺ à revenir (convaincu) avec elle à La Mecque. Lorsqu'ils s'approchèrent de La Mecque, le Messager d'Allah ﷺ, faisant montre d'une extraordinaire bonté, dit à ses Compagnons :

« Ikrima Ibn Abû Jahl doit venir à vous en tant que croyant et émigrant. N'insultez pas son père, car insulter les morts cause du chagrin aux vivants et n'atteint pas les morts. » (Al-Hâkim, III:269/5055; Waqidî, II:851).

Dès que le Messager d'Allah ﷺ vit Ikrima arriver, il se leva joyeusement pour le saluer et répéta à trois reprises :

« Bienvenue, ô cavalier migrant ! »

Ikrima – qu'Allah soit satisfait de lui – s'exclama :

« Par Dieu, ô Messager d'Allah ! Je jure que tout ce que j'ai dépensé dans ma lutte contre l'Islam, je le dépenserai deux fois plus dans le chemin d'Allah. » (Hakim, III:271/5059; Waqidî, II:851-853; Tirmidhî, *Isti'zan,* 34:2735).

115. Al-Bukharî, *Maghazi,* 23; Muslim, *Aqdiya*, 9.



Le Messager d'Allah ﷺ a offert son pardon à nombre de personnes, car il a été envoyé non pour détruire mais pour réformer et conquérir les cœurs. Il a été envoyé comme miséricorde pour tous les mondes.

Pureté et Grâce

L'Islam a établi la pureté (ou propreté) comme la moitié de la foi et le préambule de toute adoration. Par conséquent, en ordonnant le bon état des vêtements et en désapprouvant le fait de mal se vêtir, le Messager d'Allah ﷺ n'approuvait pas non plus les cheveux et barbes hirsutes. Il était lui-même extrêmement prudent en matière de propreté et apparaissait toujours impeccable. Abû Hurayra – qu'Allah soit satisfait de lui – a dit à ce propos :

« Je n'ai jamais vu quelqu'un de plus magnifique que le Messager d'Allah ﷺ; c'était comme si le soleil brillait depuis son visage. »

L'Islam accorde également une grande importance à la grâce qui jaillit de la pureté et de la beauté du cœur. Le Messager d'Allah ﷺ n'a jamais prononcé un seul mot grossier ou vulgaire et avait coutume de dire :

« Rien n'est plus lourd sur l'échelle du croyant au Jour du Jugement que le bon caractère ; et en vérité Allah déteste l'éhonté qui parle un langage répugnant ou grossier. » (At-Tirmidhî, *Birr,* 62:2002).

Quand le Messager d'Allah ﷺ recevait telle information sur un individu, il ne disait pas *: « Quel est ce problème avec untel pour que les gens disent ceci ou cela ?* mais plutôt : « *Quel est ce problème avec les gens pour qu'ils disent (de cet individu) ceci ou cela ? » (Abû Dâwûd, Adab, 5:4788)*.

Dans une tradition où il veut attirer l'attention sur la propreté et le raffinement, le Messager d'Allah déclare :

« Soyez sur vos gardes contre trois choses qui provoquent la malédiction : faires ses besoins près des points d'eau, sur les chemins

et à l'ombre (des arbres). » (Abû Dâwûd, *Tahara*, 14:26; Ibn Maja, *Tahara,* 21; Ahmad, I:299; Al-Hakim, I:273/594).

La valeur accordée à la femme

Avec l'émergence de l'Islam, un cadre juridique concernant les femmes fut créé. Les femmes sont devenues le symbole de la pudeur et de la vertu dans la société. On leur a décerné en tout honneur le statut de la maternité. À la faveur d'une (fameuse) tradition prophétique, *"le Paradis se trouve sous les pieds des mères"*[116], la femme trouve sa juste place et sa valeur. Le Messager d'Allah ﷺ n'a jamais levé la main sur aucune de ses épouses et sur qui que ce soit[117], Allah le Très-Haut ayant décrété, **" Et comportez-vous convenablement envers elles"**[118].

Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« *Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur avec sa femme.* » (At-Tirmidhî, *Rada',* 11:1162)

« *L'homme (croyant) ne doit pas haïr sa femme ; s'il trouve en elle un défaut, il trouve également une qualité qui le satisfait.* » (Muslim, *Rada'*, 61).

« *Ce bas-monde est une jouissance éphémère et sa meilleure jouissance est la femme vertueuse.* » (Muslim, *Rada'*, 64; An-Nasa'î, *Nikah*, 15; Ibn Maja, *Nikah*, 5)[119].

---

116. An-Nasa'î, *Jihad*, 6; Ahmad, III:429; As-Suyutî, I:125.
117. Ibn Maja, *Nikah,* 51.
118. Voir : An-Nisâ', 4:19.
119. Je voudrais dans ce contexte aborder brièvement quelques questions concernant la femme :
Mariage plural **:** l'Islam n'a pas introduit la polygamie mais a légalisé le système existant à travers certaines normes. Avant l'Islam, il n'y avait aucune restriction en matière de mariage. L'Islam a limité le nombre d'épouses à un maximum absolu de quatre. Une autre question importante est que le mariage est moins une « **injonction** » pour le croyant qu'une « **sanction** » face à certaines questions impérieuses. On le pratique pour éviter l'éclatement des familles et, s'agissant des

femmes, pour qu'elles ne soient pas laissées sans protection lorsque survient la guerre, la maladie, le handicap ou bien de longues périodes de séparation, et ce, dans un but tutélaire. C'est de cette façon que les préjudices apparents et cachés consécutifs à l'éclatement de la famille sont réduits à un minimum absolu. Dans le même temps, certains individus sont préservés de tout recours à l'illégalité compte tenu des influences exercées par les circonstances. Les hommes mariés à plus d'une femme se trouvent freinés par l'impératif ***d'observer leurs droits avec une parfaite équité***. Un verset coranique dit clairement : « **Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins** (c.-à-d. dans le contexte les femmes orphelines qui sont sous votre responsabilité),... **Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent** (et qui vous sont légalement permises), **mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci** (dans vos devoirs conjugaux), **alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela afin de ne pas faire d'injustice** (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille). » (An-Nisâ'). « **Vous ne pourrez jamais être équitable entre vos femmes** (en matière d'amour et d'attachement mutuel), **même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles** (dans l'incertitude de son statut de femme mariée ou non), **au point de laisser l'autre comme en suspens. Mais si vous vous réconciliez** (avec elles) **et êtes pieux** (dans la crainte de leur faire délibérément du tort) **donc Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux.** » (An-Nisâ', 4 : 129).

Les multiples mariages du Prophète ﷺ: Les multiples mariages du Messager d'Allah ﷺ n'ont jamais été contractés sur la base d'intérêts personnels. C'est à l'âge de vingt-cinq ans qu'il accepta d'épouser Khâdidja, à la demande de cette dernière, alors de quinze ans son aîné. Tous les notables de La Mecque avaient désiré épouser Khâdidja, mais celle-ci avait souhaité épouser le Messager d'Allah ﷺ dont elle admirait le caractère et la personnalité. Le Prophète ﷺ accepta sa proposition de mariage en raison des hautes vertus qu'elle possédait et non pour des raisons financières ou mondaines. Dans une société où la polygamie était répandue, il a exemplifié la notion de bonheur marital avec une seule épouse, et ce, jusqu'à ce qu'il eût atteint la cinquantaine. Cependant, vers la fin de sa vie, certaines conditions et expériences l'ont conduit à contracter plusieurs mariages:

Le Messager d'Allah ﷺ contracta plusieurs mariages dans le but de former des liens de parenté avec diverses tribus et de consolider ainsi le message de l'Islam à travers des relations basées sur la sincérité. Par exemple, son mariage avec **Saffiya** – qu'Allah soit satisfait d'elle –, fille du chef de la tribu juive de Khaybar, avait pour but de restaurer les relations existantes avec les juifs, et cela par le biais de la formation de liens familiaux. De même, son mariage avec **Juwayriya**, la fille d'un

chef tribal, a résulté avec la libération de milliers de prisonniers de guerre et a amené en conséquence la guidée d'une tribu entière.

Le Messager d'Allah ﷺ a contracté la majorité de ses mariages en vue de communiquer sa Sunna (en général) et ses pratiques domestiques (en particulier), mais aussi dans le but avisé d'enseigner l'Islam aux femmes. Les femmes du Prophète ﷺ ont à cet égard, et pendant longtemps, rempli un rôle essentiel quant à l'enseignement des lois et des règles islamiques.

Étant le berger (ou gardien) de sa communauté, le Messager d'Allah ﷺ contracta certains mariages pour honorer et protéger ses "Compagnons d'abnégation" qui ont été les premiers à embrasser l'Islam et à avoir subi pour cela maintes difficultés. Par exemple, en épousant Umm Habîba, fille d'Abû Sufyân, le but du Messager d'Allah ﷺ était de gagner son cœur en dépit des longues souffrances qu'elle a endurées. Car, en effet, après que son mari eût apostasié (la foi musulmane) en Abyssinie et qu'elle-même eût vécu des circonstances terribles, Umm Habîba défendit sa religion et dans le même temps ne fit pas appel à son père, le leader mecquois Abû Sufyân, en raison de sa maîtrise de soi et de sa foi (remarquable). Certaines croyances, notions et suppositions erronées alors en vigueur dans la société avaient besoin d'être profondément changées et corrigées. Le mariage du Prophète ﷺ avec **Zaynab bint Jahsh** fut conclu pour cette même raison. Sur la base de ces réalités et autres sagesses inhérentes, Allah le Très-Haut a ordonné à Son Messager de contracter plusieurs mariages et lui a accordé à cet égard une marge de manœuvre (voir Al-Azhâb, 33 : 37,50).

Part des femmes en matière d'héritage et de témoignage : En ce qui concerne les questions d'héritage en islam, un juste équilibre est ici maintenu entre les obligations et les actions**.** L'homme est à ce niveau davantage favorisé par rapport à la femme à cause des dépenses qui lui sont à charge. La raison en est que l'homme est responsable des dépenses matérielles au sein de la famille, à côté du fait qu'il doit assumer pleinement le paiement de la dot quand il se marie. Autrement dit, la différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les lois islamiques touchant à l'héritage est contingente aux questions de responsabilité et d'obligation. Un équilibre entre ces deux est ainsi établi. Il n'incombe pas à la femme d'être responsable de l'entretien matériel de la famille parce qu'elle est appelée à prendre ses propres responsabilités : préserver les générations futures, élever ses enfants et maintenir l'ordre au sein de la famille. C'est la raison qui se cache derrière cette part d'héritage qui est la sienne et qui est réduite de moitié (par rapport à l'homme). Cette part réduite est répartie en fonction de cas tels que l'incapacité de se marier, l'annonce d'un divorce ou pour satisfaire certains besoins personnels. Les femmes sont également pourvues de vertus telles que la profondeur émotionnelle, la délicatesse, la miséricorde, la compassion, la

modestie, la dévotion et le sens de la protection des générations. Du fait de leur constitution délicate, de leur sensibilité remarquablement développée et de leurs sentiments compassionnels élevés, elles sont parfois susceptibles de s'effondrer physiquement et spirituellement lorsqu'elles font face à certaines surprises que réserve la vie. C'est pour cette raison que le témoignage d'une femme est moitié moindre que celui d'un homme. Le fait est qu'Allah le Très-Haut a créé chaque créature et chaque partie de cette créature en ligne avec un but particulier, c'est-à-dire une constitution physique (biologique) et spirituelle (psychologique) qui lui permet d'atteindre le but pour lequel elle a été créée. Tenant l'homme moralement et spirituellement responsable de l'entretien et de la survie du foyer, Allah le Très-Haut l'a rendu plus fort physiquement et plus stoïque spirituellement pour dûment accomplir ce devoir. La femme, en revanche, est chargée de préserver les générations futures, d'éduquer ses enfants, de les protéger durant les premières années de la vie parce qu'ils sont sujets à la faiblesse et à l'impuissance. Pour choyer son enfant avec un tel amour, avec une telle miséricorde, la femme a été pourvue d'une vive sensibilité telle une faveur divine. Étant source de compassion en vertu de sa constitution emprunte d'émotivité, si une obligation extérieure au pouvoir de la mère ou au-delà de la vocation pour laquelle elle a été créée venait à être placée sur ses épaules, tout un tas d'effets adverses paraîtront inévitablement. Par conséquent, la probabilité qu'une femme soit prise de pitié ou ait un quelconque sentiment de compassion envers un contrevenant (ce qui entraverait le cours de la justice) s'avère par conséquent assez élevée. Ceci est une des sagesses issues de la Décision divine quant à la valeur du témoignage de la femme réduit de moitié relativement à l'homme.

D'un autre point de vue, l'Islam régit la question du témoignage conformément à la psychologie de l'être humain. Bien que le témoignage de l'homme ne soit pas pris en compte dans certains cas, dans d'autres, en revanche, le témoignage de la femme est accepté de manière complète. Par exemple, dans des situations où il est impossible que les hommes soient au courant, seul le témoignage des femmes est jugé suffisant (voir, *Majalla,* 1685). Bien que l'établissement d'un juste équilibre entre les droits et les responsabilités soit un fait établi, l'Islam prend en compte l'ensemble de la communauté parallèlement aux immuables aspects de la nature humaine.

Une égalité superficielle et injuste est de nos jours générée entre les femmes et les hommes. En contredisant ses caractéristiques innées, cette compétition affaiblit les vertus de la féminité et de la maternité et nuit à la famille. Pour cette raison, l'augmentation aujourd'hui du nombre des avortements constitue la version modernisée de l'enterrement des bébés vivants de sexe féminin comme cela avait cours lors de la période préislamique (appelée l'Ère de l'Ignorance) et, pour ainsi dire, caractérise en cela le meurtre du siècle. La seule différence existant entre la femme contemporaine desséchée et épuisée et la femme ayant vécu au cours de la

II. Ses efforts déployés en vue de salut de l'humanité

Depuis le jour où le Messager d'Allah ﷺ fut envoyé comme Messager jusqu'au Jour dernier, tous les individus sont une part de sa communauté. Certains d'entre eux ont accepté son invitation tandis que d'autres l'ont refusé. Ceux qui ont accepté son invitation sont appelés "communauté bénéficiaire" *(ummat al-ijaba)* tandis que ceux qui ont refusé son invitation sont appelés "ceux qui ne répondent pas" *(ummat al-ghayr al-ijaba)*.

Le Messager d'Allah aime sa communauté et a déployé à cet égard maints efforts pour la délivrer. Dans une tradition prophétique, il décrit ainsi l'état qui est le sien :

« Mon exemple et le vôtre est celui-ci… Un homme allume un feu, et, lorsque celui-ci a illuminé ce qu'il y autour de lui, les papillons et ces autres petites bêtes qui tombent dans le feu y tombent. L'homme se met à les écarter du feu, mais ils le contournent et y tombent (quand même). Le Prophète dit : "C'est là mon exemple et le vôtre : je cherche à vous écarter du feu : «Eloignez-vous du feu, éloignez-vous du feu !» Mais vous me contournez et vous y précipitez". » (Al-Bukharî, *Riqaq*, 26).

Le Prophète ﷺ n'avait de cesse de considérer sa communauté et d'invoquer Allah pour sa sécurité et félicité éternelles. Il se mit à réciter une fois ces versets coraniques : « **Seigneur ! Ils ont égaré un grand nombre d'hommes ! Quiconque me suivra sera des miens.** » (Ibrâhîm, 14,36). Et : « **Si Tu les châties, Tu en as le droit, car ce sont Tes créatures. Et si Tu leur pardonnes, Tu es, en vérité, le Puissant, le Sage !** » (Al-Mâ'ida 5.118). Le Prophète ﷺ leva alors ses mains et dit : *« Seigneur Dieu! Ma communauté ! Ma communauté ! »* Et il pleura. Allah, glorifié et honoré, dit à Jibril (Gabriel) : « *Ô Jibril ! Va voir*

période préislamique, c'est une différence de garde-robe. Cette réalité n'est autre que le fruit d'un désastre sociétal provoqué par une éducation matérialiste privée d'esprit.

Muhammad (et Allah est bien Informé) et demande-lui ce qui le fait pleurer. » Jibril – sur lui la paix – se rendit chez le Prophète ﷺ qui l'informa de ce qu'il avait dit (et Allah en est bien Informé). Allah dit alors à Jibril : « *Ô Jibril ! Rends-toi auprès de Muhammad et dis-lui que Nous allons lui donner satisfaction à propos de sa communauté et qu'il ne sera pas lésé.* » (Muslim, *Iman*, 346).

Abû Dharr – qu'Allah soit satisfait de lui – rapporte que le Messager d'Allah ﷺ avait coutume de réciter répétitivement le 118ème verset de la sourate al-Mâ'ida lors de ses prières de nuit, et ce, jusqu'à l'aube. Il récitait même ce verset quand il s'inclinait et se prosternait. (Ahmad, V:149).

'A'isha – qu'Allah l'agrée – a dit :

« Quand je voyais que le Prophète était de bonne humeur, je lui disais :

"Ô Prophète d'Allah ! Invoque Allah en ma faveur."

Il disait:

"Ô Allah! Pardonne à 'A'isha ses péchés passés et futurs et tout péché qu'elle a dissimulé ou commis en public."

Alors il disait :

"Mon invocation te plaît-elle ?"

Alors je lui disais :

«Et pourquoi ton invocation me déplairait?»

Alors il disait :

"Par Allah ! C'est l'invocation que je fais pour ma nation dans chaque prière." » (Al-Haythamî IX: 243; Ibn Hibban, *Sahih,* XVI:47/7111).



Le Messager d'Allah ﷺ avait coutume d'encourager tous les musulmans à œuvrer et à invoquer comme lui Allah pour le salut de toute l'humanité. Il a dit à ce propos (dans une tradition) :

« Il n'y a pas d'invocation plus agréable devant Allah qu'un serviteur qui dit : "Ô Allah ! Aie pitié de toute la communauté de Muhammad !". » ('Ali al-Muttaqi, no. 3212, 3702).

À la faveur de cette sublime compassion, jamais dans ses invocations le Messager d'Allah ﷺ maudissait ceux qui ne croyaient pas en lui, voire même ceux qui lui étaient ouvertement hostiles. En aucun cas il ne désirait leur mort. Bien au contraire, il suppliait Allah pour que ces derniers découvrent le vrai chemin et, dans le même temps, il se protégeait de leur mal sans qu'ils fussent lésés. Bien plus, il espérait qu'eux-mêmes et leurs descendants viendraient à adorer Allah seul.

Quelques Compagnons étaient contrariés à cause des persécutions perpétrées par les polythéistes mecquois. Relativement à cela, ils demandèrent au Messager d'Allah ﷺ de les maudire. Pour toute réponse, il ﷺ leur dit :

« Je n'ai pas été envoyé pour maudire, mais comme miséricorde pour les mondes. » (Muslim, *Birr,* 87).

L'expression *"ma communauté, ma communauté"* prononcée des centaines de fois (au cœur même de sa tradition prophétique) était pour le Messager d'Allah ﷺ comme si l'eût reçue avec joie. Il était attaché à la communauté en faisant montre à son égard d'un dévouement sincère. Le Messager d'Allah ﷺ avait un tel amour à l'égard de sa communauté qu'il n'a jamais voulu (de son vivant) s'en séparer. Ayant été informé de sa disparition prochaine, il implora Allah en ces termes :

« Ô Seigneur ! Qui demeurera à la tête de ma communauté ? » Là-dessus descendit le verset coranique suivant :



« Et Nous n'avons attribué l'immortalité à nul homme avant toi (ô Messager). Est-ce que si tu meurs, toi, ils seront, eux éternels ? » (Al-Anbiya, 21 : 34 ; cf. Ibn Kathir, *Tafsir,* [Anbiya 21:34]).

Tous les efforts que le Messager d'Allah a déployés pour le salut de sa communauté ne se limitaient pas seulement à sa vie ici-bas. Il a même révélé qu'il implorerait Allah le Très-Haut même après sa disparition (dans le monde intermédiaire) comme il l'a fait durant son vie ici-bas. Son intercession en faveur du salut de sa communauté perdurera même après le Jour dernier. Il a dit à ce propos :

« Ma vie est un bien pour vous, vous y faites des choses nouvelles et il vous arrive des choses nouvelles, puis lorsque je décèderai, mon décès sera un bien pour vous car vos œuvres me seront exposées, si j'y vois quelque bien, je louerai Allah, et si j'y vois quelque mal, j'implorerai le pardon pour vous. » (Al-Haythamî, IX:24).

« Prenez garde (car) je suis un moyen de sécurité pour vous aussi bien durant ma vie ici-bas qu'après ma mort. J'implorerai (pour vous) Allah dans ma tombe, disant : "Ô Seigneur, ma communauté, ma communauté", et ce, jusqu'au son de la trompette… » ('Ali al-Muttaqi, *Kanz al-'Ummal*, XIV: 414).

Quand le monde prendra fin, tous les êtres humains qui auront sur terre, du premier jusqu'au dernier, seront réunis sur un terrain plat. Le soleil se rapprochera considérablement, les êtres humains seront trempés de sueur et seront soumis à de grandes tribulations. Les individus soumis à la colère et à la sanction d'Allah seront frappés de crainte absolue. Ceux qui voudront échapper à cet état horrible feront appel aux prophètes antérieurs, en commençant par le prophète Adam – sur lui la paix. Tous ces prophètes déclareront qu'en matière d'intercession, Muhammad ﷺ demeure le seul prophète qualifié. C'est vers lui que ces prophètes dirigeront les êtres humains. En leur nom,

le Messager d'Allah ﷺ les délivrera de ces craintes horribles. Il exercera aussi son intercession en faveur de sa propre communauté[120].

En un mot, à l'instar du Messager d'Allah ﷺ qui a été envoyé comme miséricorde pour les mondes – ayant exercé durant toute sa vie maints efforts pour que l'humanité fût sauvée – de la même manière dans le monde intermédiaire (entre ici-bas et l'au-delà) et postérieurement au Dernier Jour, il priera et intercédera en sa faveur afin qu'elle soit en mesure de bénéficier d'une délivrance éternelle. Autrement dit, le Messager d'Allah ﷺ fera perpétuellement en sorte que les êtres humains puissent devenir des serviteurs voués à leur Créateur et ainsi se rapprocher de Lui. Sa préoccupation majeure était que toute l'humanité se détournât de la mauvaise voie et recouvrît son essence afin d'accéder à la miséricorde divine par le biais de l'obéissance qui Lui est due.

III. Les Miracles qui lui sont attachés

Allah le Très-Haut a conféré à Son Messager ﷺ un rang exceptionnel et l'a favorisé en lui octroyant tous les miracles que les précédents prophètes ont bénéficiés[121]. Cependant, le plus grand miracle du Prophète ﷺ demeure le Coran. Cette question a déjà été élucidée en détail plus haut. En réponse à cela, c'est sa vie bénie et sa haute moralité qui apparaissent.

La vie incomparable du Prophète ﷺ et sa haute moralité avaient gagné l'admiration de tous, qu'ils fussent amis ou ennemis. Comme personne ne trouvait d'objection sérieuse à cette réalité, aussi loin qu'elle pût remonter, beaucoup de non-musulmans ont

120. Al-Bukharî, *Anbiya* 3, 9, *Tafsir,* 17:5; Muslim, *Iman* 302, 327, 328; At-Tirmidhî, *Qiyama* 10.
121. Les références suivantes apportent quelques éclairages sur la nature des miracles du Prophète : Al-Bayhaqî, *Dala'il al-Nubuwwa*, Beyrouth, 1985; Abû Nu'aym, *Dala'il al-Nubuwwa,* Alep, 1970-1972; As-Suyutî, *al-Khasa'is al-Kubra'*, Istanbul 2003.



ouvertement reconnu la nature éminemment élevée de son caractère et de sa moralité. Parmi ces derniers, on trouve le célèbre penseur et conférencier britannique **Thomas Carlyle** qui a déclaré à propos du Prophète Muhammad ﷺ :

« Jamais au monde, aucun empereur paré de ses diadèmes ne fut obéi comme cet homme paré d'une tunique rapiécée. »

Avoir bénéficié d'une telle vie et d'un caractère si exemplaire est sans aucun doute le plus grand des miracles. Cette question a également été élucidée en détail plus haut.

Un autre fameux miracle (attribué au Prophète) est le fait d'avoir levé des Compagnons en un laps de temps aussi court que vingt-trois années[122]. Cette vérité (réalité) a été exprimée par un grand nombre de référents académiques. À titre d'exemple, **Al-Qârafî** (m.684), l'une des personnalités les plus réputées en matière de jurisprudence islamique, a déclaré :

« Si le Prophète n'avait pas eu (à son actif) d'autres miracles, ses Compagnons auraient été la preuve (de la validité) de son apostolat prophétique[123]. »

Mustafa Sadiq al-Râfi'i, un des maîtres de la littérature arabe, stipule également que les Compagnons sont une représentation vivante du miracle coranique[124].

Toutefois, nous mentionnerons ici quelques-autres miracles attribués au Prophète ﷺ. Seuls quelques-uns d'entre eux seront mis en évidence subséquemment :

---

122. Pour plus de détails sur ce sujet, se référer à : Osman Nuri Topbaş, *The Society of the Age of Bliss*, Istanbul 2011; *Rahmet Esintileri*, 359-370.
123. Al-Qarafî, *Al-Furuq*, Darussalam, 2001, IV:305.
124. Rafi'i, *I'jaz al-Qur'an*, Dar al-Kitab al-'Arabi, Beyrouth, 1990, 158-159.

Le compagnon 'Uthman Ibn Hunayf – qu'Allah soit satisfait de lui – rapporte :

« J'étais témoin chez le Messager d'Allah ﷺ, lorsqu'un aveugle est venu se plaindre à lui de la perte de sa vue. Le Messager lui a dit : «Si tu veux, tu persévères (tu es patient) et si tu veux, j'invoquerai en ta faveur.» Alors l'aveugle dit : «O messager d'Allah, ma cécité est difficile (à accepter) et je n'ai personne pour me guider.»

Le Prophète ﷺ lui demanda alors de bien faire les ablutions, ensuite d'accomplir deux unités de prière *(ra'kat)* et de dire à la fin : "Ô Allah ! Je Te prie et m'oriente vers Toi par Ton Prophète, le Prophète de la miséricorde. Ô Muhammad ! Je m'oriente par toi vers Allah pour qu'il exauce mon vœu. Ô Allah ! Fait qu'il intercède en ma faveur." Ibn Hunayf dit alors : " Par Allah, nous n'étions pas encore séparés que l'homme revint auprès de nous ayant recouvré la vue comme s'il n'avait jamais rien subi auparavant[125]." »



Les polythéistes mecquois demandèrent au Messager d'Allah ﷺ un miracle. Il invoqua donc son Seigneur et la **lune** se fendit en deux ; un tel miracle ayant été aperçu aux alentours. Lors de sa scission, une partie était visible aux environs du mont Abû Qubays tandis que l'autre moitié était visible au-delà (du mont). Les polythéistes mecquois demandèrent aux caravaniers qui arrivaient à La Mecque s'ils avaient aperçu ou non l'évènement. Ces derniers affirmèrent avoir vu la lune se fendre en deux[126].

125. Voir : At-Tirmidhî, *Da'awat,* 118:3578; Ibn Maja, *Iqama,* 189; AN-Nasa'î, *Kubra*, VI:169; Ahmad, IV:138; Al-Hakim, I:707-708; Al-Bayhaqî, *Dala'il,* V:464; Al-Haythamî, II:279.
126. Al-Qamar 54:1-3; Al-Bukharî, *Manaqib* 27, *Manaqib al-Ansar* 38, *Tafsir* 54:1; Muslim, *Munafiqin,* 43, 47, 48; At-Tirmidhî, *Tafsir,* 54:3286; Ahmad, I:377, 413.

Ayant examiné l'activité passée de la lune, l'astronome français Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande confirma la vérité (réalité) de ce miracle[127].



Durant les premiers temps où le Prophète ﷺ annonçait le message de l'Islam, un bédouin vint auprès du Messager d'Allah ﷺ et lui demanda de lui fournir une preuve de l'authenticité de son apostolat prophétique. Le Messager d'Allah ﷺ lui répondit :

« Je donnerai l'ordre à cette grappe de dattes (qui est suspendue là sur cet arbre) de venir à moi et elle témoignera que je suis bien le Prophète d'Allah. »

Conformément à l'ordre du Messager d'Allah ﷺ, la grappe de dattes descendit du palmier où elle était attachée et se présenta devant lui, déclarant :

"Que la paix soit sur toi, ô Messager d'Allah !"

Le Messager d'Allah ﷺ renvoya la grappe qui se replaça dans sa position initiale.

Devant une telle scène, le bédouin embrassa immédiatement l'Islam. (At-Tirmidhî, *Manaqib*, 6).



'Umayr Ibn Wahb revint sain et sauf de la bataille de Badr, tandis que son fils resta en arrière, prisonnier des musulmans. 'Umayr craignait que les musulmans ne punissent sévèrement le jeune homme à cause des persécutions qu'il avait lui-même commises à l'égard du Prophète ﷺ et de ses Compagnons.

127. Zekâî Konrapa, *Peygamberimiz,* Istanbul 1987, 110.



Un matin, `Umayr se rendit à la Mosquée sainte, accomplit le *tawâf* (circumambulation) autour de la Ka`ba et invoqua ses idoles. Il y remarqua Safwân Ibn Ummayya, assis près de la Ka`ba, il alla vers lui et s'assit à ses côtés. Les deux hommes se mirent à se remémorer Badr, la grande défaite qu'ils y subirent, comptant les prisonniers tombés entre les mains de Muhammad ﷺ et ses Compagnons. Ils s'émurent à la pensée de tous ces grands hommes de la tribu des Qurayshites qui périrent par l'épée des musulmans et qui furent enterrés dans la fosse commune à Badr.

Safwân Ibn Umayya secoua sa tête et dit : "Par Dieu, il ne pourra y avoir de meilleurs hommes après ceux-là !"

" Tu as raison ", déclara `Umayr. Puis il resta silencieux quelque temps puis dit : "Par le Dieu de la Ka`ba, si je n'avais pas de dettes et de famille dont je crains la perte, j'irais chez Muhammad et je le tuerais, mettrais ainsi un terme à sa mission et maîtriserais le mal." Il continua à voix basse : "Et comme mon fils Wahb est parmi eux, le fait que je me rende à Yathrib (Médine) n'éveillerait aucun soupçon."

Safwân Ibn Umayya écouta attentivement les paroles de 'Umayr et ne voulut pas laisser passer cette occasion, il lui dit :

— 'Umayr, laisse-moi tes dettes et je m'acquitterais de leur montant quel qu'il soit. Pour ta famille, je les considérerais comme ma propre famille et je leur donnerais tout ce dont ils auront besoin. J'ai assez de fortune pour leur garantir une vie confortable."

— D'accord, dit 'Umayr. Mais garde cette conversation secrète et n'en divulgue rien à personne !

— Qu'il en soit ainsi ! dit Safwân.

'Umayr quitta la Mosquée *(Al-Harâm)*, le feu de la haine au cœur. Il commença à rassembler ce dont il aurait besoin pour mener à bien



sa tâche. Il savait qu'il avait le soutien et la confiance des Qurayshites qui avaient des membres de leur famille prisonniers à Médine.

Il fit aiguiser son glaive et l'enduisit de poison. On prépara son chameau et on le lui amena. Il se mit en selle et se dirigea vers Médine, le mal enserrant son cœur.

'Umayr atteignit Médine et se rendit directement à la mosquée à la recherche du Prophète ﷺ. Il mit pied à terre près de la porte de la mosquée et attacha son chameau.

Pendant ce temps, **'Umar** – qu'Allah l'agrée – était assis avec quelques Compagnons près de la porte de la mosquée, se souvenant de Badr, du nombre de prisonniers et du nombre de Qurayshites tués en cette occasion. Il rappelait aussi les actes d'héroïsme commis par les musulmans, aussi bien par les *Muhâjirûn* (les Emigrés) que les *Ansâr* (les Auxiliaires Médinois) et remerciait Allah de leur avoir octroyé cette victoire éclatante.

À ce moment précis, 'Umar – qu'Allah l'agrée – se retourna et vit 'Umayr Ibn Wahb descendre de son chameau et se diriger vers la mosquée en brandissant son glaive. Alarmé, il se leva d'un bond et cria : "Voici ce chien de 'Umayr Ibn Wahb, l'ennemi d'Allah. Par Allah ! Il est venu ici pour commettre quelque mauvaise action. Il a mené les polythéistes contre nous à La Mecque et il a été leur espion avant la bataille de Badr. Allez auprès du Messager d'Allah, entourez-le et prévenez-le que ce traître infâme est après lui."

'Umar lui-même – qu'Allah l'agrée – se rendit auprès du Prophète ﷺ et dit : "Ô Messager d'Allah, cet ennemi d'Allah, 'Umayr Ibn Wahb, est venu jusqu'ici en brandissant son épée et je pense qu'il est plein de mauvaises intentions."

"Laisse-le entrer" dit alors le Prophète ﷺ.

'Umar– qu'Allah l'agrée – s'approcha de 'Umayr, l'attrapa par les pans de son habit, pressa le dos de son glaive contre son cou et l'amena auprès du Prophète ﷺ.

Lorsque le Prophète ﷺ vit 'Umayr ainsi traité, il dit à 'Umar : *"Relâche-le !"*

Puis il se tourna vers 'Umayr et dit : *"Approche."*

'Umayr s'approcha et salua le Prophète ﷺ.

— *Allah nous a donné un salut bien meilleur que celui-là, 'Umayr,* dit le Prophète ﷺ. *Allah nous a donné un salut de paix, c'est le salut des gens du Paradis . Pourquoi es-tu venu ?* continua le Prophète ﷺ.

— Je suis venu pour te demander de relâcher celui que tu gardes captif. Accède donc à ma demande.

— *Et à quoi te sert donc ce glaive accroché à ton dos ?* demanda le Prophète ﷺ. *Dis-moi la vérité. Pourquoi es-tu venu ?*

— Je suis venu pour récupérer le prisonnier, répondit encore 'Umayr.

— *Non ! Safwân Ibn Umayya et toi étiez assis près de la Ka`ba vous remémorant vos Compagnons morts et enterrés à Badr et tu as dit : "si je n'avais ni famille, ni dettes, j'irais tuer Muhammad". Safwân alors a repris tes dettes à son compte et a promis de veiller sur ta famille en échange de ton accord pour me tuer. Mais Allah est une barrière entre vous et vos intentions.*

'Umayr resta stupéfait puis dit :

"Je suis témoin que tu es le Messager d'Allah ! Nous avons pris l'habitude de rejeter tous les bienfaits que tu nous as apportés et toute révélation venue de toi. Mais ma conversation avec Safwân Ibn Ummayya n'a été entendue de personne. Par Dieu, je suis certain que

seul Allah a pu te la faire connaître. Louange à Dieu qui m'a amené à toi, qu'Il me guide vers l'Islam."

Il attesta alors qu'il n'y avait de Dieu qu'Allah et que Muhammad était le Messager d'Allah et il devint musulman sur le champ. Ensuite le Prophète ﷺ dit à ses Compagnons : *"Apprenez la religion à votre frère. Apprenez-lui le Coran et libérez son prisonnier."*

Les musulmans étaient ravis de la conversion de 'Umayr à l'Islam. Même 'Umar– qu'Allah l'agrée – qui un jour avait dit que même un cochon lui était plus cher que 'Umayr Ibn Wahb, vint auprès du Prophète ﷺ et s'écria : "Aujourd'hui, il m'est plus cher que certains de mes propres enfants !"

'Umayr passa beaucoup de temps à approfondir sa connaissance de l'islam et à remplir son cœur de la lumière du Coran. Il passa les journées les plus douces et les plus riches de sa vie à Médine, loin de ce qu'il avait connu à La Mecque.

De son côté, à La Mecque, Safwân, plein d'espoir, dit aux Qurayshites : "Je vais bientôt vous donner une bonne nouvelle qui vous fera oublier les événements de Badr."

Safwân attendit longtemps et au fur et à mesure que le temps passait, son angoisse croissait. Nerveux, il allait et demandait aux voyageurs s'ils avaient des nouvelles de 'Umayr Ibn Wahb, mais personne n'était capable de lui en fournir. Et puis un jour, un cavalier arriva et annonça que 'Umayr était devenu musulman.

La nouvelle atteignit Safwân comme un coup de tonnerre. Il était sûr que 'Umayr ne deviendrait jamais musulman et si lui le devenait, alors tout homme sur terre le deviendrait. "Plus jamais je ne lui parlerai et ferai quelque chose pour lui !" dit-il.

Pendant ce temps, 'Umayr continuait à travailler d'arrache-pied afin d'acquérir une meilleure compréhension de sa religion

et à mémoriser ce qu'il pouvait des paroles d'Allah. Quand il sentit qu'il avait atteint un certain niveau d'assurance, il se rendit auprès du Prophète ﷺ et lui dit :

"Ô Messager de Dieu, bien du temps a passé depuis que je tentais d'éteindre la lumière de Dieu et torturais tous ceux qui embrassaient l'Islam. Aujourd'hui, je voudrais que tu me donnes la permission de me rendre à La Mecque afin d'y inviter les Qurayshites à rejoindre les rangs d'Allah et de Son Messager. S'ils acceptent, tant mieux, s'ils s'opposent à moi, je les harcèlerai comme j'avais l'habitude de harceler les Compagnons du Prophète."

Le Prophète ﷺ donna son consentement et 'Umayr partit pour La Mecque. Il se rendit aussitôt à la maison de Safwân Ibn Umayya et dit :

"Safwân, tu es l'un des chefs de La Mecque et l'un des hommes les plus intelligents de la tribu de Quraysh. Penses-tu réellement que ces pierres que tu adores et auxquelles tu offres des sacrifices méritent d'être le fondement d'une religion ? Quant à moi, je dis qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah."

Bon nombre de Mecquois adhérèrent à l'Islam à la suite de l'intervention de 'Umayr, hormis Safwân[128].

Plus tard, durant la libération de La Mecque, Safwân Ibn Umayya tenta de fuir devant les forces musulmanes. Mais 'Umayr obtint pour lui la grâce du Prophète ﷺ; il adhéra lui aussi à l'Islam et se distingua par la suite à au service qu'il fournit[129].



Jâbir ibn 'Abdallah – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :



128. Voir : Ibn Hisham, II:306-309; *Waqidi,* I:125-128; Ibn Sa'd, IV:199-201; Al-Haythamî, VIII:284-286.
129. Abû Dâwûd, *Buyu',* 88:3563.



« Nous partîmes en expédition en compagnie de l'Envoyé d'Allah ﷺ et nous nous installâmes dans une vaste vallée. Le Prophète ﷺ se retira pour faire ses besoins et je le suivis en emportant avec moi une outre en peau remplie d'eau. Il regarda autour de lui mais ne trouva rien qui puisse lui servir d'abri sauf deux arbres. Il saisit alors une branche et dit : "*Sois docile et suis-moi par la permission d'Allah*", et l'arbre le suivit comme un chameau dont le maître le tire par une bride enfoncée dans ses narines.

Parvenu à l'autre arbre, il le saisit aussi par une de ses branches et lui dit : *"Sois docile et suis-moi par la permission d'Allah*", et l'arbre s'exécuta comme le premier. Lorsque l'un des arbres se trouva à mi-distance de l'autre, il leur dit : *"Réunissez-vous autour de moi"* et ils s'exécutèrent. »

Jâbir poursuivit : « Je partis en hâtant le pas de peur que l'Envoyé d'Allah ﷺ ne s'aperçoive de ma présence et ne s'éloigne. Je m'assis alors et me mis à penser à tout cela. Tout à coup, je vis l'Envoyé d'Allah ﷺ se diriger vers l'endroit où je me trouvai et les deux arbres se redresser et s'écarter l'un de l'autre. L'Envoyé d'Allah ﷺ s'arrêta un moment, tourna la tête à droite et à gauche puis poursuivit son chemin jusqu'à arriver tout près de moi.

— *Jâbir, me demanda-t-il, sais-tu où j'étais ?*

— Oui, Envoyé d'Allah, répondis-je.

— *Dirige-toi vers ces deux arbres, me dit-il alors, coupe une branche de chaque et ramène-les. Quand tu parviendras là où je me trouve, jette une branche à ta droite et une branche à ta gauche.*

« M'étant levé, j'ai saisi une pierre et me suis mis à la polir jusqu'à ce qu'elle soit devenue tranchante. Je me suis ensuite dirigé vers les deux arbres et j'ai coupé une branche de chaque. J'ai ensuite traîné les deux branches jusqu'au lieu où se tenait l'Envoyé d'Allah ﷺ [qui était parti entre temps] et j'ai jeté une branche à ma droite et l'autre branche

à ma gauche. Quand j'ai demandé : "Quelle en est la raison ?" Il me répondit : *"Je suis passé par deux tombes dont les habitants subissent les tourments et j'ai voulu qu'ils leur soient allégés par mon intercession en leur faveur tant que ces deux branches resteront humides"*… » (Muslim, *Zuhd*, 74).

Jâbir rapporte également : « J'étais avec l'Envoyé d'Allah ﷺ (au moment de la prière de l'Asr). Nous ne possédions qu'un peu d'eau dans une tasse que l'on apporta au Messager d'Allah ﷺ. Il mit sa main dans la tasse, écarta ses doigts et dit: *"Avancez ! Dépêchez-vous, ceux qui veulent faire les ablutions. C'est la bénédiction d'Allah"*. Je vis l'eau jaillir entre ses doigts. Ainsi, les gens firent leurs ablutions et burent à satiété, et j'essayai de boire plus (au-delà de ma soif et de ma capacité), car je sus que c'était une bénédiction. Le sous-narrateur dit: Je demandai à Jâbir: "Combien de personnes étiez-vous?" Il répondit: "Nous étions mille quatre cents hommes". » (Al-Bukhârî, Vol.7, Hadîth N.543).



Allah, Exalté soit-Il, acceptait aussitôt les invocations de Son Messager. Même es polythéistes mecquois réalisaient cela. Par exemple, lorsque le Messager d'Allah (« Je vis Sâ'ib ibn Yazîd alors qu'il était âgé de quatre-vingt-quatre ans ﷺ priait en faveur d'une personne, l'effet de sa prière pouvait s'apercevoir sur la durée. **Abû Hurayra** n'a jamais oublié ce qu'il a entendu, les bienfaits dans la vie, la famille et les biens (matériels) d'**Anas ibn Mâlik,** les bénédictions dont a bénéficié **Bashîr Ibn 'Aqraba** ; les supplications qu'il adressa en faveur d'**Abû al-Yasar** pour qu'il vive une longue vie et pour sa communauté afin qu'elle reçoive de lui, tout cela n'est qu'un aperçu. Voici deux évènements représentatifs de cette réalité :

Ju'ayd ibn 'Abd al-rahmân relate :

« Je rencontrai **Sâ'ib ibn Yazîd** alors qu'il était âgé de quatre-vingt-quatre ans, tout à fait vigoureux et de silhouette droite. Celui-ci



déclara : “Je sais que je dois mes facultés visuelles et auditives à une supplication qu’a faite le Messager d’Allah ﷺ à mon endroit. Ma tante m’avait emmené auprès de lui et lui avait dit : “Ô Messager d’Allah ! Mon neveu est malade ; veux-tu bien invoquer Allah pour lui ?” Le Messager d’Allah ﷺ passa sa main sur la tête et invoqua Allah pour qu’Il m’accorde Sa bénédiction…” » (Voir, Al-Bukhârî, *Manaqib*, 21-22).

‘Abd Allah ibn Hishâm connut le Prophète ﷺ lorsqu’il avait six ans. Il raconta que sa mère Zaynab bint Humayd l’emmena auprès du Messager d’Allah ﷺ et l’implora en ces termes : “Ô Messager d’Allah ! prends le serment d’allégeance de mon fils !” Le Messager d’Allah ﷺ lui répondit : *“Il est encore trop jeune pour prendre ce genre d’engagement”*, mais il passa néanmoins la main sur sa tête en invoquant la bénédiction d’Allah en sa faveur.

Dans ses dernières années, ‘Abd Allah ibn Hishâm – qu’Allah soit satisfait de lui – avait coutume d’aller au marché pour acheter des denrées alimentaires. Ibn ‘Umar et Ibn Zubayr – qu’Allah soit satisfait d’eux – l’y rencontrait et lui disait : “Permets-nous aussi d’en profiter vu que le Prophète ﷺ a invoqué Allah pour qu’Il te bénisse.” Alors il acceptait (leur demande) et très souvent il faisait l’acquisition de la charge d’un chameau entier qu’il envoyait ensuite à domicile. (Al-Bukhârî, *Shirka,* 13).



Abû Hurayra – qu’Allah soit satisfait de lui – relate :

« Lors de la bataille de Tabuk, une famine se déclara. Les Compagnons demandèrent : “Ô Messager d’Allah, si tu nous autorisais à égorger nos chameaux, nous mangerions leur chair et enduirions nos corps de leur graisse.” – *“Faites”*, répondit le Messager d’Allah ﷺ. À ce moment, ‘Umar apparut et s’adressa au Messager d’Allah ﷺ en ces termes : “Ô Envoyé d’Allah, si tu les laisses faire, le nombre de montures diminuera considérablement. Demande-leur donc d’apporter le reste de leurs provisions puis invoque Allah pour qu’Il

les bénisse, Il accordera sans aucun doute la bénédiction sur cette nourriture." Le Messager d'Allah ﷺ approuva la proposition de 'Umar. Il fit étendre une nappe de peau et demanda que l'on dépose ce qu'il restait des provisions. Un homme arriva sur ces entrefaites avec une poignée de maïs, un autre avec une poignée de dattes, un autre encore avec un morceau de pain jusqu'à ce qu'il y ait un peu de nourriture. L'Envoyé d'Allah ﷺ invoqua alors Allah pour la bénir puis leur dit : "*Mettez de la nourriture dans vos récipients.*" Ils s'exécutèrent jusqu'à ce qu'il ne restât pas un récipient parmi la troupe qui ne fut rempli, tous mangèrent à satiété et il y eut même des restes. Le Messager d'Allah ﷺ dit alors : ***"J'atteste qu'il n'est de divinité qu'Allah et que je suis Son Messager. Pas un serviteur qui rencontrera son Seigneur, convaincu de ces deux attestations, ne se verra interdire le Paradis ".*** » (Muslim, *Iman,* 44).[130]

6. La croyance en l'au-delà

Allah le Très-Haut a décrété cinq étapes dans la vie humaine. La première de ces étapes est le **monde (ou réalité) des (purs esprits)** *('alam al-arwah)* , la deuxième est **l'utérus de la mère**, la troisième

130. Pour plus de détails sur la vie du Prophète, sa morale et ses miracles, voir : Osman Nuri Topbaş, *The Prophet Muhammad Mustafa the Elect I-II*, *The Exemplar Beyond Compare Muhammad Mustafa, Civilisation of Virtues I-II,* (http://islamicpublishing.net/)
http://www.islamiyayinlar.net
http://rahmetesintileri.darulerkam.altinoluk.com
http://hazretimuhammedmekkedevri.darulerkam.altinoluk.com
http://hazretimuhammedmedinedevri.darulerkam.altinoluk.com
http://hazretimuhammed.darulerkam.altinoluk.com
http://faziletlermedeniyeti1.darulerkam.altinoluk.com
http://faziletlermedeniyeti2.darulerkam.altinoluk.com
Ibn Ishaq, *The Life of Muhammad*, Karachi: Oxford University Press, 1967; Mawlana Shibli Numani, *Sirat al-Nabi*, Lahore: Kazi Publications, 1979; Afzalur Rahman, Muhammad: *Encyclopedia of Seerah*, London: The Muslims Schools Trust, 1982; Abdul Ahad Dawud, *Muhammed in the Bible*, Doha: Presidency of Shariyah Courts and Religious Affairs, 1980; Maulana Abdul Haq Vidyarthi, *Muhammad in World Scriptures*, New Delhi: Deep-Deep Publications, 1988.

est **la vie terrestre dans ce bas-monde,** la quatrième est **le monde intermédiaire et le monde de la tombe**, tandis que la cinquième est **l'Au-delà** (ou la Vie ci-après ou l'Ultimité) avec pour conséquence la vie éternelle au **Paradis** ou **en Enfer**.

Ainsi donc, la vie ici-bas a été accordée à l'être humain comme une épreuve ; la félicité ou les peines éternelles sont contingentes à leur comportement et à leurs actions dans ce monde. Pour tout adorateur (serviteur d'Allah) qui désire savoir si chaque agissement ou attitude a une conséquence positive ou négative (pour être ainsi conscient de sa propre responsabilité), le sujet de l'Au-delà figure parmi les six fondements essentiels de la foi (ou de la croyance) et, relativement à son importance, la croyance en l'Au-delà est mentionnée dans de nombreux versets coraniques conjointement à la croyance en Allah. Ces mentions sont particulièrement énoncées dans les trois dernières parties *(ju'z)* du Coran.

Allah le Très-Haut en effet déclare :

« Certes, ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Nazaréens, et les Sabéens (avant le Prophète Muhammad), **quiconque (d'entre eux) a cru en Allah, au Jour dernier et accompli de bonnes œuvres, sera récompensé par son Seigneur; il n'éprouvera aucune crainte et il ne sera jamais affligé. »** (Al-Baqara, 2 : 62).

Il déclare aussi à propos des croyants :

« … ceux qui croient en Allah et au Jour dernier… » (At-Tawba, 9 : 18).

L'Au-delà est la nouvelle, éternelle et véritable vie qui débute après la mort. Le Qu'an dit clairement :

« Cette vie d'ici-bas n'est pas qu'amusement et jeu. La Demeure de l'au- delà est assurément la vraie vie. S'ils savaient ! » (Al-Ankabût, 29 : 64).



Ceux qui sont conscients de cette réalité tirent le meilleur parti de chaque respiration dans ce monde éphémère et ne restent pas insouciants quant au Tout-Puissant, et ce, ne serait-ce qu'un instant. Leur existence est consacrée au service adoratif (d'Allah) qui lui-même s'accompagne d'œuvres de justice. Ils sont constamment placés entre la crainte et l'espoir en ce qui concerne leur fin (terrestre). Leurs cœurs tremblent d'effroi et d'appréhension quant au Jour des comptes et ils versent des larmes par crainte d'Allah.

Le récit qui suit met puissamment en évidence l'aspect intense du jugement divin :

Un homme parmi les vertueux s'était une fois rendu au marché pour y acheter quelques articles nécessaires. Ayant préalablement évalué le coût de ces articles chez lui, il avait conclu qu'il possédait assez d'argent pour les acheter. Cependant, quand il eut atteint la place du marché, il s'aperçut qu'il n'avait plus assez d'argent pour se procurer ce dont il avait besoin. Sur ces entrefaites, cet homme parmi les vertueux se mit à pleurer et cela dura un certain temps. Les gens autour de lui s'étonnèrent de son état. Ils tentèrent de le consoler en lui disant qu'il n'avait aucune raison de pleurer parce qu'il n'avait pas assez d'argent. Plus tard, ayant séché ses pleurs, cet homme pieux s'adressa ainsi à la foule perplexe et choquée par ses larmes :

« Ne présumez pas que mes larmes soient pour ce monde. Je viens de comprendre que tout ne fonctionne pas exactement comme on le voudrait. Alors, que dire des calculs que l'on fait ici-bas pour préparer l'Au-delà ! »

Le Jour dernier et la Résurrection

Lorsque toute vie terrestre prendra fin, l'archange Israfîl – paix sur lui – sonnera de la trompette et l'univers explosera violemment. Le monde prendra alors fin[131] .

131. An-Naml, 27:87; Az- Zumar, 39:68; Al-Hâqqa, 69:14-16.



Ces scènes horribles émergeront avec la fin du monde. Les cieux se fragmenteront et deviendront comme de la roche en fusion, le soleil et la lune s'obscurciront, les étoiles se disperseront et s'effriteront, les montagnes seront comme de la laine au rebut, les mers bouillonneront et se déchaineront, le Feu de l'Enfer s'allumera et le Paradis se rapprochera. Les yeux seront aveuglés par l'horreur ; les gens fuiront mais ne trouveront aucun lieu de refuge. En raison de cette scène terrifiante, les chamelles prêtes à mettre bas seront libérées, ou autrement dit, les biens précieux n'auront plus aucune valeur et les animaux sauvages se rassembleront tous ensemble. Aucun ami fidèle ne demandera des nouvelles de son ami ; terrifiées, les mères qui allaiteront en ce temps-là abandonneront leur progéniture en raison du bruit assourdissant et des tremblements violents ; les femmes enceintes avorteront et les gens seront hors de sens à cause de l'horreur de ce Jour ; le pécheur voudra offrir comme rançon sa femme, ses enfants, ses frères et sœurs, ses parents et amis ou quiconque sur terre afin d'échapper au très sévère châtiment qui l'attend ce Jour-là[132].

Le Coran dit clairement à ce propos :

« **Il n'ont pas estimé Allah comme Il devrait l'être** (relativement à Son pouvoir et Sa souveraineté) **alors qu'au Jour de la Résurrection, Il fera de la terre entière une poignée, et les cieux seront pliés dans sa [main] droite. Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils Lui associent. Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que ceux qui seront dans les cieux et ceux qui seront sur la terre seront foudroyés, sauf ceux qu'Allah voudra [épargner]. Puis on y soufflera, et (les) voilà debout à regarder** (attendant leur sort). » (Az-Zumar, 39 : 67-68).

132. Voir : Al- Hajj 22:1-2; Al-Ma'ârij 70:8-14; Al-Qiyâma, 75, 6-12; At-Takwîr 81:1-13; Al- Infitâr 82:1- 5. Pour de plus amples informations sur la nature écrasante de la destruction du monde, voir : Ibrâhîm, 14:48; Tâ-Hâ, 20:105-107; Al-Qamar, 7-8; Al-Hâqqa, 69:14-16; Al-Muzzammil, 73:14; Al-Mursalât, 77:8-11; Abasa 80:34-42; Al-Inshiqâq, 84:1-5; Al-Qâri'a, 101:1-5.

« Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que, des tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur, en disant: «Malheur à nous ! Qui nous a ressuscités de là où nous dormions ?» (Nous avons appris que) **c'est ce que le Tout Miséricordieux avait promis; et les Messagers avaient dit vrai. »** (Yâ-Sîn, 36 : 51-52).

Selon certains savants (versés dans ce registre), autant les incroyants que les rebelles seront soumis au châtiment à l'intérieur même de leurs tombes ; ce châtiment sera plutôt léger comparativement aux souffrances qu'ils subiront dans l'Au-delà. Vu à partir de cette perspective, le séjour dans la tombe peut être comparé au sommeil. Quand ils se lèveront de leurs tombes, les incroyants subiront un tel châtiment qu'ils se mettront à se lamenter, disant : "Malheur à nous !" (Ömer Nasuhi Bilmen, Tafsir, VI:2943).

Après ces évènements débutera le Jour de l'Eternité *(Yawm al-Khulud*).

Ce Jour, la résurrection des humains sera chose facile pour le Tout-Puissant Qui crée tout absolument de rien. Allah, Exalté et Glorifié, déclare en effet :

« Et (malgré cela : cette incrédulité) **l'homme dit : «Une fois mort, me sortira-t-on vivant ?» L'homme ne se rappelle-t-il pas qu'avant cela, c'est Nous qui l'avons créé, alors qu'il n'était rien ? »** (Maryam, 19 : 66-67).

« L'homme ne voit-il pas que Nous l'avons créé d'une goutte de sperme? Et le voilà [devenu] un adversaire déclaré (égoïstement disputant contre la vérité) **! Il cite pour Nous un exemple, tandis qu'il oublie sa propre création; il dit: «Qui va redonner la vie à des ossements une fois réduits en poussière?»**

« Dis: «Celui qui les a créés une première fois, leur redonnera la vie. Il Se connaît parfaitement à toute (forme, mode et possibilité de) **création** (dans tout ce qu'Il a créé, Il connaît chaque détail au fond



de chaque dimension du temps et de l'espace)**; c'est Lui qui, de l'arbre vert, a fait pour vous du feu, et voilà que de cela vous allumez. Celui qui a créé les cieux et la terre ne sera-t-Il pas capable de créer** (à partir d'ossements décomposés) **leur pareil ? Oh que si ! Et Il est le grand Créateur, l'Omniscient.**

« Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire: «Sois», et (dans le même instant) **c'est. Louange donc à Celui qui détient en sa main la royauté sur toute chose! Et c'est vers Lui que vous serez ramenés. »** (Yâ-Sîn, 36 : 77-83).

« Du mort, Il fait sortir le vivant, et du vivant, Il fait sortir le mort. Et Il redonne la vie à la terre après sa mort. Et c'est ainsi (comme Il revivifie la terre morte) **que l'on vous fera sortir (à la résurrection). »** (Ar-Rûm : 30 : 19).

Abû Razin – qu'Allah soit satisfait de lui – rapporte :

« (Questionnant le Messager d'Allah) je lui demandai :

— Ô Messager d'Allah ! Comment Allah ramènera-t-Il les morts à la vie ? Quel en est le signe dans la création ?

— *(Ô Abû Razin), répondit-il, n'as-tu jamais traversé (parmi les tiens) une vallée aride et stérile puis ultérieurement verdoyante et vivante ? As-tu déjà remarqué cela ?*

— Oui, remarquai-je.

— *Et bien, dit-il, c'est ainsi qu'Allah ramènera les morts à la vie.* » (Ahmad, IV, 11).

Ces versets coraniques précités, signifiés par Celui Qui apporte la vie, provoquent la mort et ramènent à la vie, et les hadiths du Prophète ﷺ illustrent bien le fait que la résurrection se réalisera absolument. Ce qui importe désormais, c'est de tirer leçon de cette tradition prophétique, "*Vous allez mourir selon l'état où vous avez vécu*

et vous serez ressuscités selon l'état où vous êtes morts"[133] et atteindre ce Jour en usant d'une telle conscience.

Le monde prendra fin de façon inattendue

Allah le Très-Haut déclare :

« **Et ils disent** (dans l'intention de se moquer)**: «À quand cette promesse** (concernant la résurrection et le jugement) **si vous êtes véridiques?» Ils n'attendent qu'un seul Cri qui les saisira alors qu'ils seront en train de disputer** (inconsidérément entre eux quant à leurs occupations mondaines)**. Ils ne pourront donc ni faire de testament** (car soudaine sera la déflagration qui les saisira)**, ni retourner chez leurs familles… Ce ne sera qu'un seul Cri, et voilà qu'ils seront tous amenés devant Nous. »** (Yâ-Sîn, 36 : 48-50,53 ; voir aussi Sâd, 38 : 15 ; Qâf, 50 : 42).

À l'aune de la majesté et de la puissance divines, cet évènement prodigieux qu'est le Jour du Jugement dernier dont nous mentionnons l'ampleur et la violence sera pour Allah chose facile (voire insignifiante). Force est de réaliser qu'Il le mènera à bien en un seul souffle et sans délai.

L'autre indication aussi importante est que, relativement à ce Jour, il aura lieu dans un laps de temps très court. Allah, Exalté et Glorifié, en effet déclare :

« **… Et l'ordre [concernant] l'Heure** (de la Résurrection) **ne sera** (en corrélation avec la Puissance divine) **que comme un clin d'œil ou plus bref encore ! Car Allah est, certes, Omnipotent. »**[134]

À travers quelques exemples, le Messager d'Allah ﷺ a signifié le fait que le Jour de la Résurrection (et du Jugement) surviendra de façon inattendue. Il a dit à ce propos :

133. Munawî, *Fayd al-Qadr*, V:663.
134. An-Nahl, 16:77.



« L'Heure (dernière) ne viendra pas avant que le soleil ne se lève à l'ouest; et lorsqu'il se lèvera à l'ouest et que les gens le verront, ils croiront tous. Mais à ce moment, il ne servira plus à rien, à aucune âme, de croire. » Puis il récita le verset 158 (de la sourate Al-A'nâm) :

«… Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront, la foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n'avait pas cru auparavant ou qui n'avait acquis aucun mérite de sa croyance… » (Al-An'âm, 6 : 158).

« L'Heure n'aura pas lieu tant que le temps ne se sera pas contracté, au point que l'année passera comme un mois, le mois comme une semaine, la semaine comme un jour, le jour comme une heure ; et l'heure s'écoulera aussi vite qu'un tison enflammé [ne met du temps à se consumer]. » (At-Tirmidhî, d'après Anas).

La question la plus importante n'est pas ici de savoir à quel endroit se déroulera le Jour du Jugement, mais si en effet les êtres humains sont prêts à affronter leur mort, leur propre jugement et leur vie dans l'au-delà. Le monde d'ici-bas n'est qu'un mirage trompeur tandis que la vie dernière (l'au-delà) représente la vie immortelle. Réveillons-nous avant que ce Jour terrible – qui signifie notre mort – ne vienne à apparaître et que nous ne soyons sujets à un regret irréparable, car il est certain que chaque mortel rencontrera l'archange Azraîl en un lieu et une heure inconnus. Nul ne peut échapper à la mort. Par conséquent, en prenant garde au mystère, « **Fuyez** (réfugiez-vous) **donc vers Allah…** »[135], L'être humain doit connaître la miséricorde divine comme seul refuge.

L'Heure où il faudra rendre des comptes

Le Jour du Jugement, les êtres humains feront face à des comptes difficiles et sévères. Allah, Exalté et Glorifié soit-Il, déclare :

135. Adh-Dhâriyât, 51:50.



« Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra. » (Al-Zalzala, 99 : 7-8).

« … le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui (qui prospère et) qui vient à Allah avec un cœur sain (libre de tout esprit d'incroyance, d'hypocrisie et d'associationnisme à l'égard d'Allah). **»** (Ash-Shu'arâ', 26 : 88-89).

En somme, la vie ci-après (l'au-delà) est une réalité nécessaire autant pour les méchants que pour les justes parce qu'il n'y a rien de plus naturel que de récompenser les seconds et de punir les premiers. Même si dans cette réalité éphémère il eut manqué de place pour que le bien pût résider et le mal être emprisonné, la vie aurait été insupportable.

À titre d'exemple, lors d'une représentation (théâtrale), le rideau ne tombe jamais (de façon définitive) après le premier acte. Si tel était le cas, que penserait le public ? Un public déjà engagé mentalement et émotionnellement dans la trame de la pièce et surtout désireux de connaître son point central et objectif. Même un enfant intelligent jugerait inconvenant le fait de mettre ainsi fin à la représentation. Ainsi donc, comment serait-il possible pour Allah Qui a créé toute chose avec perfection de parachever cette grande histoire de l'univers d'une façon qui ne conviendrait même pas à la pensée (critique) d'un enfant ![136]

Les êtres humains sont furieux lorsqu'un moustique les pique et consécutivement ils désirent le punir alors que d'un autre côté ils se sentent redevables à vie quand quelqu'un leur offre une simple tasse de café. En conséquence, il ne peut y avoir d'idée plus absurde que de croire que les bonnes et les mauvaises actions émanant d'une personne resteront sans conséquence devant Allah. La raison en est que dans ce

136. Muhammad Sa'id Ramadan al-Butî, *Kubra al-Yaqiniyyat al-Kawniyya*, 180.



monde d'ici-bas l'oppresseur tire parti de son oppression, l'affligé de ses lamentations, l'incrédule de son incrédulité et le croyant de sa foi.

Le Très-Haut déclare en effet :

« L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer (pour faire ce qui lui plait) **? »** (Al-Qiyâma, 75 : 36).

« Pensiez-vous que Nous vous avions créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ? » (Al-Mu'minûn, 23 : 115).

« Il interroge : «À quand, le Jour de la Résurrection?» Lorsque la vue sera éblouie, et que la lune s'éclipsera, et que le soleil et la lune seront réunis.

L'homme, ce jour-là, dira : «Où fuir ?» Non ! Point de refuge ! Vers ton Seigneur sera, ce jour-là, le retour. L'homme sera informé ce jour-là de ce qu'il aura avancé et de ce qu'il aura remis à plus tard. » (Al-Qiyâma, 75 : 6-13).

L'heure exacte du Dernier Jour n'a pas été révélée ; cependant, certains de ses signes mineurs ont été fournis. Ceux-ci peuvent être brièvement résumés comme suit :

Les signes mineurs :

1) La connaissance disparaîtra et l'ignorance augmentera. La consommation de boissons alcoolisées ainsi que l'adultère seront tous deux répandus et commis publiquement ;

2) Il y aura beaucoup de meurtres pour des raisons futiles et sans cause ;

3) La justice et la compétence seront supprimées tandis que l'interdit et le permis ne seront plus observés ;

4) La désobéissance envers les parents s'accroîtra ainsi que l'obéissance envers les femmes coupables d'actes répréhensibles ;

5) La tricherie dans la pesée des marchandises se répandra et tout le monde viendra se plaindre d'une telle tromperie ;

6) Le respect et la compassion envers les êtres humains diminueront grandement et les conseils ne seront plus pris en compte ;

7) L'émigration vers les villes augmentera et les bâtiments deviendront de plus en plus hauts. Les gens méchants et non qualifiés seront respectés et posséderont le pouvoir et l'autorité ;

8) Les jeux en ligne, l'horoscope et l'équipement pour jeux vidéo subiront une forte demande et les gens y perdront leur temps ;

9) Le gaspillage augmentera, de même que les gains, et l'on préférera les biens et possessions de ce bas-monde à la félicité dans l'Au-delà.[137]

Les signes majeurs :

1) L'apparition d'une fumée devant durer quarante jours ;

2) L'apparition du *Dajjâl* (l'Antéchrist) ;

3) L'apparition d'une créature connue sous le nom de « Bête de la Terre » *(Dâbbat al-Ard)* ;

4) Le soleil se levant à l'ouest ;

5) La propagation au niveau mondial de Gog et Magog ;

6) La descente du prophète 'Isâ (Jésus) sur terre ;

7) L'émergence d'un feu puissant venant du Hedjaz ; et

8) Trois glissements de terrain – un à l'est, un à l'ouest et l'autre dans la Péninsule arabique. [138]

---

137. Concernant les signes mineurs de la fin du monde, voir : Al-Bukharî, *Hudud* 20, *Fitan* 25; Muslim, *Iman* 1; *Fitan* 18, 55; At-Tirmidhî, *Fitan* 34, 37, 39.
138. Concernant les signes majeurs de la fin du monde, voir : Al-'Imrân, 3:55, An-Nisâ, 4:157- 159; Al-An'âm 6:158; Al-Kahf 18:93-99; Al-Anbiyâ, 21:96-97; An-

La croyance en l'au-delà renforce le sentiment de responsabilité, fait que l'on accorde une juste valeur à ses devoirs et que l'on soit respectueux à l'endroit de la vérité et de la justice. Cette croyance concorde avec un sens profond de la moralité, un concept chronologique des plus parfaits et une conscience enthousiaste (lit. exaltée) à l'égard de la justice.

Il est plus que certain qu'une personne fortement convaincue de devoir rendre des comptes à Allah le Très-Haut pour chaque parole, attitude ou action – discernant ainsi entre le bien et le mal qu'elle accomplirait – est une personne qui possède un haut niveau de moralité et une compréhension élevée de la justice.

Le croyant qui connaît bien la Tradition du Messager d'Allah ﷺ qui a dit : « *Les pieds d'un serviteur ne bougeront pas tant qu'il n'aura pas été interrogé sur quatre choses: sur sa vie dans quoi l'a-t-il passé ? Sur sa science qu'a-t-il fait avec? Sur son argent d'où l'a-t-il gagné et comment l'a-t-il dépensé ? Et sur son corps dans quoi l'a-t-il usé ?* [139] », est certainement conscient du droit, de la vérité et des comptes (à rendre).

Une personne qui sait qu'Allah le Très-Haut la voit constamment et qui croit en l'au-delà ne peut pas se tromper, même si elle se trouve en des endroits où personne ne peut la voir. Une telle personne ne peut qu'être honnête, fiable, et en qui tous font confiance.

Il s'avère inévitable que les individus qui ne ressentent ni amour ni crainte d'Allah dans leurs cœurs et qui par surcroît ne croient pas en une vie après la mort sont les êtres les plus néfastes de la terre, cela en raison de leur dévotion envers leurs intérêts et gains personnels. Au regard de ces individus, des vertus telles que l'amour de la nation,

Naml, 27:82; Az-Zukhruf, 43:61; Ad-Dukhân, 44:10-13. Al-Bukharî, *Buyu'* 102, *Anbiya* 49, *Fitan* 24, 25, 27; Muslim, *Iman* 247, *Fitan* 23, 42, 100-103, 118; At-Tirmidhî, *Tafsir,* 27; Ibn Maja, *Fitan,* 31.

139. At-Tirmidhî, *Qiyama,* 1/2417.

le bien et l'intérêt communs aussi bien que les leçons que l'on tire de l'histoire sont des sujets portant au ridicule. La supériorité et la vertu, pour eux, consistent à tromper les autres. Pour cette raison, l'affaiblissement de la religion parmi les individus, ce à quoi il faut rajouter leur propre perception de l'au-delà, est assurément une œuvre extrêmement dangereuse qui forcément mènera les sociétés à la ruine. Maints exemples de ce genre peuvent être aisément cités dans l'histoire ancienne et récente.

Pour ceux qui croient en l'Au-delà et organisent leur vie en conséquence, point de crainte de la mort. Être délivré des épreuves de la vie et parvenir à la paix éternelle, gagner tel un idéal le bon plaisir et l'approbation d'Allah le Très-Haut, provoquent une joie de vivre et donnent la capacité à surmonter avec persévérance les souffrances endurées dans ce bas-monde. Les désirs mondains et matériels fugaces ne pourront jamais satisfaire l'esprit humain. Le repos de l'esprit n'est possible que par le biais des plaisirs nobles et sublimes et les inclinations spirituelles que seule la foi procure.

Bref, le succès véritable et la paix dans cette vie ne peuvent être remis en question sans la conviction d'un retour à Allah.

7. La croyance dans le Décret divin

La Volonté divine est présente dans tous les actes de l'existence. Rien ne peut être réalisé sans Sa volonté et Sa puissance. Une particule de poussière ou une aile de moucheron ne peut se mouvoir (sans cette Volonté). Par conséquent, et en raison du fait qu'Allah le Tout-Puissant possède une connaissance infinie, Il sait tout ce qui a été et sera. Ce qui a été prédestiné dans le passé éternel n'est autre que le **Décret divin** *(al-Qadar)* tandis que son actualisation est la **Destinée divine** *(al-Qadâ)*.

Il n’est guère possible à l’entendement humain de saisir pleinement la signification du *Qadar*. Pour cette raison, elle a souvent été mal utilisée et tenter de connaître sa signification profonde n’est d’aucune utilité pour qui que ce soit. Le propos divin, « **C’est Lui qui détient les clefs de l’Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît…** »[140], ne permet pas (à l’être humain) de comprendre de manière approfondie le caractère du Décret divin.

De la même façon que les couleurs ne peuvent pas être explicitées (dans les détails) à un aveugle, les mystères entourant ces questions sont inaccessibles en ce qui concerne la perception humaine. Seuls ceux qui possèdent des connaissances divinement inspirées *(‘ilm alladunni)* peuvent recevoir une infime partie de cette science. L’évènement suivant, mentionné dans le Coran, en est l’exemple le plus saillant :

Allah le Très-Haut envoya le **prophète Mûsâ** (Moïse – sur lui la paix) auprès d’**Al-Khidr,** sur lui la paix, parce que ce dernier était en possession d’un sens intuitif profond que Lui-même lui avait octroyé. Allah donc voulait que Moïse s’informât auprès d’Al-Khidr pour acquérir lui aussi cette connaissance particulière. Cette connaissance est une connaissance qui brille au-delà des causes et des prétextes, c’est-à-dire de la Suprême Tablette Préservée. Le prophète Mûsâ et Al-Khidr se mirent alors en route. Pendant le voyage, certains événements déconcertants que le prophète Mûsâ expérimenta lui causèrent un immense effroi. Al-Khidr, sur lui la paix, saborda le bateau à l’intérieur duquel ils avaient pris place, il tua un jeune garçon sans raison apparente et, par la suite, demanda à la population d’une commune qu’on leur apportât de la nourriture, ce qu’ils refusèrent. Cependant, quant à ce dernier évènement et sans la permission des

140. Al- An’âm, 6:59.

habitants, Al-Khidr entreprit la réparation d'un mur qui était prêt de s'écrouler[141].

Du fait que le prophète Mûsâ, sur lui la paix, ne connaissait absolument rien au mystère de la Destinée divine et aux futures répercussions des évènements, il était incapable de leur donner un sens ; pour preuve, il arguait à chaque fois contre Al-Khidr. Pourtant, lorsque le voyage prit fin, ce dernier lui expliqua le sens caché de ces évènements :

En apparence, le sabordage du bateau peut être considéré comme une injustice, voire un acte de cruauté envers ses propriétaires. En réalité, cet agissement est simplement dû au fait que ce bateau – dont ces pauvres marins tiraient leur subsistance – était sur le point d'être pris de force par un roi qui poursuivait tous les bateaux qu'il apercevait.

En apparence, l'enfant tué s'apparente à un meurtre. En réalité, cet acte constitue la protection des parents quant à la vie éternelle – tous deux pieux croyants – ainsi que celle de l'enfant. La raison en est que si cet enfant avait vécu, il aurait poussé ses parents à la transgression et à l'ingratitude et ainsi anéantir son espoir d'une vie éternelle ci-après ainsi que l'espoir de ses propres parents.

En apparence, la réparation du mur appartenant aux habitants qui avaient refusé leur hospitalité semble être une chose illogique. En réalité, ce mur constituait une protection pour deux enfants orphelins afin de maintenir leur droit. Sous ce mur, en effet, était enterré un trésor qui leur appartenait. Si le mur s'était écroulé, le trésor aurait été découvert et serait devenu la propriété d'usurpateurs. Allah le Très-Haut a voulu que ce trésor appartînt à ces deux orphelins lorsqu'ils seront en âge de le découvrir.

141. Voir : Al-Kahf, 18:60-82; Al-Bukharî, *Tafsir,* 18:2-4.



Les mystères de ces états ne deviennent clairs qu'à travers la connaissance spirituelle et directe d'Allah. Par conséquent, le mystère du Décret Divin est un à-propos qui transcende la perception humaine. C'est en vertu de cela que le Messager d'Allah ﷺ a demandé que nous nous suffisions de la croyance au Décret Divin et que nous prohibions les débats oisifs en la matière. Lorsqu'une fois il rencontra un groupe de gens occupés à débattre sur ce sujet, il leur dit :

« Avez-vous reçu l'ordre d'en parler? Est-ce la raison pour laquelle j'ai été envoyé vers vous ? Vos prédécesseurs ont été anéantis parce qu'ils se disputaient à ce sujet. Ne tombez pas dans un litige relatif à cette question. » (At-Tirmidhî, *Qadar*, 1 : 2133).

Par conséquent, au lieu d'approfondir de tels sujets, la mesure la plus importante et suffisante consistera à appréhender l'esprit principal de la question. L'essence même de la question étant :

Allah le Très-Haut a manifesté les actes qu'Il a désirés pour l'humanité en deux parties :

1. Les actes obligatoires (Af'âl al-Idtirâriyya)

Ceux-ci sont réalisés indépendamment de notre propre désir et volonté et sont entièrement constitués à partir de la manifestation du Décret divin ainsi que de la Destinée divine. Il n'est guère possible de contrevenir à ces derniers. Naître, mourir, ressusciter, dormir, avoir faim, notre constitution physique, notre durée de vie etc., toutes ces choses sont incluses parmi cette partie du Décret divin. Ces actes sont aussi appelés "Décret divin absolu" afin que les êtres humains ne pussent être aucunement responsables de ces actes auxquels ils sont nécessairement soumis.

Lorsque le moment arrive où ces contingences doivent s'exécuter dans le cadre du Décret divin, l'œil voyant (guidant) ne voit plus, l'oreille entendante n'entend plus et les précautions qu'a prises

l'adorateur à cet égard sont tout bonnement annulées. Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî a dit :

« Quand la Destinée divine frappe, les poissons se jettent hors des mers, les oiseaux volant dans les airs se précipitent sur les attraits mis en place pour eux sur la terre. Seuls ceux qui fuient le Décret et Destin divins peuvent en être sauvés. »

Allah le Très-Haut déclare :

« … Le commandement d'Allah est un décret inéluctable (selon les mesures dues pour chaque chose, évènement et individu). » (Al-Azhâb, 33 : 38).

Toutefois, le Décret et le Destin divins ne doivent pas être envisagés purement comme évènements catastrophiques et autres survenant sur un individu. Dans un certain sens, le Décret divin exprime l'équilibre dans l'univers et la mesure divine de cet équilibre. Allah le Très-Haut déclare :

« Nous avons créé toute chose avec mesure. » (Al-Qamar, 54 : 45).

Ainsi donc, la critique quant au sens du Décret divin n'est autre que de l'ignorance et, pour ainsi dire, une idiotie, puisque qu'il demeure pour toujours porteur de ce sens légitime. Par exemple, personne ne ressent d'inquiétude en ce qui concerne le soleil qui se meut perpétuellement dans ce monde où nous évoluons. Pas une seconde il ne dévie (de sa trajectoire), pas même d'un millimètre ou d'un seul instant, et pourtant il éclaire notre monde. Chacun sait que le soleil se lève et se couche, sans faillir, selon un ordre défini. Similairement, lorsque la sagesse qui se dissimule derrière chaque évènement – bon ou mauvais – est révélée en plein jour, la seule chose qui reste à dire, sans dérogation, est, « c'est ce qu'il y a de meilleur ».

Même les incroyants les plus acharnés sont impressionnés devant la symétrie, la coordination et l'activité divines décrétées dans leurs



propres constitutions. Loin de la critique, chaque mystère inhérent au plan directeur de la Volonté divine, disposé en fonction de la permission du Tout-Puissant, est à même de conduire tout individu – incroyants compris – à parcourir l'éternelle vallée de l'étonnement et de la perplexité. Ceux qui se plaignent des choses liées à cette question ne sont pas moins que des individus privés de raison et de perception, ignorants des mystères attachés à la Volonté divine. Ils sont victimes de l'ignorance et insensibles au bien et au mal, au juste et à l'injuste, à la vérité et au mensonge.

D'autre part, il est avéré que le Décret divin est un principe inconnu. Il est, en soi, une faveur divine accordée à l'être humain qui apparaît être en réalité un mortel. S'il avait la capacité de savoir, en termes de bien et de mal, tout ce qui doit lui arriver, la vie deviendrait alors pour lui insupportable. Il cesserait par conséquent de manger, de boire et de travailler. Cependant, c'est en vertu de la dissimulation de ce Décret divin que l'humanité peut porter l'espérance de la vie, même à un seul cheveu de la mort, et maintenir son activité. Ce principe est aussi un parfait et formidable système divin qui permet à chacun de « vivre » ici-bas.

En bref, le repos du cœur a été dissimulé dans la résignation au Décret divin. Nul autre fait ou agir ne peut se prévaloir d'une personne. Combien Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî est éloquent lorsqu'il dit :

« *Aussi longtemps que vous ne serez pas satisfait de ce qu'Allah vous a donné, ou que vous fuyez pour le soulagement et la sécurité, vous devrez affronter toutes sortes de calamités et le désastre vous frappera et vous trouvera de nouveau.*

« *Sachez qu'il n'existe aucun lieu dans ce monde éphémère qui ne soit exempt de pièges. Nulle délivrance si ce n'est trouver Allah dans son cœur, chercher refuge en Lui et vivre en Sa présence spirituelle. Voyez, ne sont-ce pas ceux qui vivent dans les endroits les plus sûrs de ce royaume*

éphémère qui se croient invincibles jusqu'au point finalement de tomber dans le piège de la mort ?

« Pensez à vous réfugier en Allah et non dans les pièges transitoires. S'Il veut, Il peut pour vous faire en sorte que le poison devienne remède ; s'Il veut, il peut faire en sorte que l'eau devienne poison. »

2. Les actes délibérés (Af'âl al-Ikhtiyâriyya)

Allah le Très-Haut a accordé à Ses serviteurs une volonté partielle et relative. Utilisant cette volonté, le serviteur/adorateur est responsable de toute œuvre qu'il mettrait en action. Si ce qu'il fait est bien, il en sera récompensé ; si ce qu'il fait est mal, il en subira les conséquences en termes de châtiment. Allah le Très-Haut crée l'action que le serviteur désire effectuer à l'aide de la propre volonté de ce dernier. Par de telles actions, et parallèlement à l'attribut divin de Créateur, il y a la saisie [des actions divinement créées par les êtres humains individuels] *(kasb)*. Il est à noter que cet élément se rapporte au croyant (serviteur d'Allah).Toutefois, Allah le Très-Haut ne suscite pas (en termes d'actes créatifs) tout ce que le serviteur désire.

D'un autre point de vue, n'étant pas soumis à la notion de temps, il n'y a pour Allah le Très-Haut aucune différence entre la connaissance d'un évènement qui doit se produire et la connaissance d"un évènement qui s'est déjà produit. Étant donné que nous pensons et considérons (les choses) dans un monde soumis au temps, nous sommes enclins à penser que la connaissance d'Allah quant à ce qui doit survenir nous oblige à agir en conséquence. Ceci est dû à une faiblesse (carence) née de notre incapacité à concevoir quoi que ce soit hors du temps, en raison des dimensions d'espace-temps dans lesquelles nous nous trouvons ; considérant que lorsque le voile du temps est levé, tout est simultanément observé. De fait, lorsque le Messager d'Allah ﷺ communiqua ses observations durant son

Ascension *(Mi'raj),* au moment où notamment il eut connaissance du surgissement de l'humanité dès l'Éternité *(azal)*, il déclara :

«Gabriel me fit monter jusqu'à un niveau où je pouvais entendre le grincement des calames[142]. » D'autre part, ayant saisi la réalité de l'éternité vers laquelle l'humanité se dirigera après la mort *(abad)*, il ﷺ fit mention des catégories de personne qui entreront au Paradis ou en Enfer. (Al-Bukharî, *Riqaq*, 51 ; Muslim, *Zuhd* , 93).

Telle une faveur, cette vérité que le Messager d'Allah ﷺ a expérimentée hors de toute contingence de temps la nuit de l'Ascension, est marquée pour le Tout-Puissant d'une validité perpétuelle. La raison en est qu'Il est au-dessus et au-delà du temps et de l'espace.

Ainsi donc, lorsque nous commençons à dévoiler notre faiblesse quant au rapport au temps, nous voyons qu'Allah le Très-Haut a octroyé à Ses serviteurs une volonté et une capacité qui fussent proportionnelles à leur (propre) responsabilité, laquelle est en rapport avec leur volonté et leur capacité. Si cela n'avait pas été le cas, Allah le Très-Miséricordieux, le Tout-Compatissant n'aurait pas accablé Ses serviteurs d'autant de responsabilités et ne les aurait pas assujetti à rendre des comptes relativement à Ses injonctions et interdits. Un verset coranique dit clairement à ce propos :

« Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. Elle sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal qu'elle aura fait… »

Puis Allah le Très-Haut (dans le même verset) porte à notre connaissance l'invocation suivante :

« Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur. Seigneur ! Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous. Seigneur

142. Al-Bukharî, *Salat*, 1.



! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter, efface nos fautes, pardonne-nous et fais nous miséricorde. Tu es Notre Maître, accorde-nous donc la victoire sur les peuples infidèles. » (Al-Baqara, 2 : 286).

Le fait même qu'Allah le Très-Haut ait décrété à l'adresse de Ses serviteurs/adorateurs le principe de responsabilité et la règle de la justification (rendre des comptes) illustre bien qu'Il les a favorisés en leur octroyant la volonté, l'aptitude (de prendre des décisions) ainsi que la capacité nécessitant cela. Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî lance un appel vers ceux qui sont incapables de percevoir cette vérité, et ce, à partir d'un élan réflexif :

« Si tu bouges de façon oblique, la plume écrira de façon oblique ; si tu agis droitement, cela t'apportera (certainement) le bonheur.

« Alors que le voleur se fait attraper par la police, celui-ci dit à l'officier qui l'a arrêté : "Ce que j'ai fait est soumis au décret et à la volonté de Dieu." En réponse, l'officier de police lui dit : "Ce que j'ai fait est aussi soumis au décret et à la volonté de Dieu. Commettre le mal puis le renvoyer au décret divin, ce n'est pas affaire de sage !"

« La quintessence de la question est : Satan montre le mal à l'être humain, alors que l'esprit lui montre le bien. S'il n'avait aucune capacité à choisir, pourquoi alors en prendrait-il la peine !

« Ô Jabrî ! (défenseur de la prédestination absolue) ! (Dans l'adage), "le serviteur n'est pas un agent libre", tu cherches soi-disant à dissocier la faiblesse du Seigneur, mais tu ne vois pas qu'en niant le mystère que Lui-même tient les comptes de Son serviteur – qu'Allah ne plaise – tu octroies au Divin un attribut qui se rapporte à une humanité ignorante et insensée. Le Créateur de tous les mondes pourrait-Il exiger de Ses serviteurs la manifestation d'une qualité qu'Il n'a pas accordée et de surcroît les opprimer ? Ressaisis-toi (lit. reviens à tous tes sens)

et appréhende la sagesse divine conviant à accueillir les injonctions et interdits qu'Il adresse à Ses serviteurs.

Et tourne-toi et contemple ton propre monde. Si nul autre qu'Allah n'est en possession de la volonté, pourquoi alors ressens-tu de la colère à l'endroit du voleur qui s'accapare de ta propriété ? Pourquoi juges-tu certaines personnes comme des ennemis et leur portes-tu une hostilité sans fin ? Comment se fait-il que tu marques tout ceci du sceau du crime et du péché ? Dans ce cas (précis), la volonté existe effectivement ! Autrement, quel besoin serait là pour les prisons ? »

Un autre point est digne d'être mentionné à ce stade de notre réflexion :

Il ne convient guère d'accorder une importance excessive sur le choix et la volonté (volition) octroyés au serviteur/adorateur et d'élever la raison au-dessus de toute autre chose. Parce que telle la sagesse, bien plutôt que l'augmentation de la connaissance, il devient facile de discerner combien la volonté humaine est insignifiante comparativement à la Volonté divine. En définitive, la volonté humaine somme toute mineure – semblable à titre de comparaison à une toute petite miette – faiblit chez les croyants qui sont ***annihilés en Allah*** *(fana fi'llah),* et ce, jusqu'à l'extinction totale. Et notamment à l'endroit de ceux qui avancent sur le chemin de l'anéantissement en Allah, qui bénéficient de *Son œil avec lequel ils voient, de Sa main avec laquelle ils saisissent*[143], la volonté humaine partielle est, pour ainsi dire, comme l'amenuisement d'une bougie sous la lumière du soleil.

Allah à l'origine du Bien et du Mal

En ce qui concerne également le mal créé par Allah, il est important de souligner qu'aucun mal n'est réalisé sans qu'Il l'ait approuvé. Toutefois, Allah le Très-Haut suscite la survenance du mal

143. Voir : Al-Bukharî, *Riqaq,* 38.



– en dépit de Son déplaisir quant à cela – telle une condition d'épreuve dans le monde. Le désir (la volonté) est la part du croyant serviteur (d'Allah) tandis que l'acte de créer et de susciter est la part d'Allah. En outre, le mal « **permis** » par Allah le Très-Haut et apposé tel un sceau sur le croyant serviteur constitue à son égard une preuve de Sa miséricorde manifeste. Ceci pour la simple raison que ce « sceau » ne nous permet pas de commettre tout le mal que nous souhaitons faire mais, au contraire, nous protège, que nous en soyons conscients ou non, d'un nombre important de gouffres matériels et spirituels. Faute de quoi, qui sait combien d'autres méfaits et délits commis à travers le moi charnel *(nafs)* et Satan, l'humanité ajouterait à son lot, qu'elle aspire au mal comme elle aspire au bien, volontiers ou à contrecœur. Allah le Très-Haut révèle cette vérité de la façon suivante :

« L'homme appelle le mal comme il appelle le bien, car l'homme est très hâtif. » (Al-Isrâ', 17 : 11).

« Et si Allah hâtait le malheur des gens avec autant de hâte qu'ils cherchent le bonheur, le terme de leur vie aurait été décrété. Mais Nous laissons ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre confus et hésitants dans leur transgression. » (Yûnus, 10 : 11).

La mesure vers laquelle l'humanité se livre à l'autoréflexion est à la mesure vers laquelle elle aura compris la vérité exprimée par ces versets coraniques précités. Par exemple, quand un menteur émet des déclarations telles que "croix de bois, croix de fer, si je mens je vais en enfer" afin de convaincre autrui de la "vérité" de ce qu'il affirme, personne ne meure (à cause de cette parole) et le temps d'examen qui leur est accordé continue comme à l'ordinaire. Encore une fois, beaucoup de gens formulent des choses assez strictes, (s'accordent) des instructions sévères, s'accablent eux-mêmes s'ils parviennent ou non à faire telle ou telle chose, que ce soit de manière momentanée ou sincèrement ; alors que cependant ils vont à l'encontre des vœux que leurs bouches ont formulés, ils ne sont pas damnés (pour autant) et ne

meurent pas (pour autant). Il existe de nombreux exemples similaires dans la vie d'une personne. Dans de pareils cas, Allah le Très-Haut ne permet pas que le mal se réalise en vertu de la clémence dont Il fait montre.

Quelquefois, les envies inconvenantes d'un individu trouvent néanmoins satisfaction. Dans un pareil cas, ce dernier doit faire face aux répercussions de ses égarements et autres dires que sa langue prononce. Par conséquent, nous devons faire montre de prudence quant à de telles déclarations inexactes et choisir soigneusement chaque mot qui sort de notre bouche.

Alors qu'Allah le Très-Haut agrée les bonnes œuvres, il n'agrée pas le mal. Il le permet seulement et le suscite uniquement comme une exigence d'examen (tel un test) dans ce monde. Il déclare (à ce propos) :

« **Certes, Allah ne lèse (personne), fût-ce du poids d'un atome…** » (An-Nisâ', 4 : 40).

« **Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup.** » (Ash-Shûrâ, 42 : 30).

De ce fait, percevant cette miséricorde et compassion d'Allah le Très-Haut et avant chacune de ses manifestations, les gnostiques disent :

M'est agréable tout ce qui vient de Toi,
Que ce soit un bouton de rose ou une épine,
Que ce soit une robe ou un linceul,
M'est agréable tout ce qui vient de Toi.

En outre, Allah le Très-Haut exige de Ses serviteurs un tel degré de résignation :



« Dis : «Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous. Il est notre Protecteur. C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance». » (At-Tawba, 9 : 51).

« Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux. » (Yûnus, 10 : 107).

Dès lors, à aucun moment cette situation ne les empêche de prendre les précautions requises. Parce que le Décret divin est inconnu, l'être humain doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour atteindre le meilleur en toute chose.



Un examen plus approfondi de ces principes clés susciterait beaucoup d'autres explications, mais celles-ci ne seraient limitées qu'à accroître le débat théologique. L'essence de la question étant :

L'individu possède une volonté. Cette volonté ou (intellect) agent lui a été octroyé par Allah le Très-Haut. Alors que la Volonté divine est présente dans chaque acte ou occurrence, Son agrément (approbation) repose uniquement dans le bien. L'objectif de l'enseignant est non seulement de transmettre son sujet, mais de permettre aussi à son élève de jouir d'un certain nombre de connaissances. Si l'élève ne veut pas étudier, l'enseignant ne peut rien y faire. Pareillement, le devoir de tout médecin est de guérir son patient. Si ce dernier n'applique pas la prescription qui lui a été donnée, il sera responsable de tout effet néfaste conséquent. Aucune insuffisance à ce niveau ne peut alors être attribuée au médecin.

Nous ne pouvons à cet égard utiliser le Décret divin comme une excuse permettant de nous justifier dans tout évènement impliquant notre propre volonté ; qui plus est, de le rendre responsable.

Les propos d'une personne, non vouée au culte (du Très-Haut) et éloignée du droit chemin, tels que : " On ne peut rien y faire, c'est mon destin" ne sont dus qu'à l'insouciance qui l'habite. Le Très-Haut favorise la personne qui souhaite observer la prière prescrite ou effectuer d'autres actes d'adoration au moyen des principes nécessaires.

Nous excuser des péchés que nous commettons en invoquant le Décret divin ne peut être que la manifestation de la sottise et de l'impudicité.



3ème PARTIE

Les Actes Adoratifs

La préservation de la foi n'est possible, non pas en usant de théories et d'informations stériles, mais dans l'approfondissement de son propre monde intérieur – au moyen du rayonnement de la majesté et de la puissance divines tel que l'expose le Coran, l'univers et l'être humain – dans l'observation des actes adoratifs, dans un état empreint de ravissement, de révérence consacrée, de moralité élevée. Il n'y a pas de plus grand plaisir et de degré plus élevé que d'être un serviteur d'Allah. Les actes adoratifs sont semblables aux vitamines nécessaires à la vie de notre cœur. D'autre part, une existence emprunte d'insouciance et vécue sous le joug des désirs charnels, un cœur aveugle, morose, frustre et indélicat sont des éléments qui favorisent l'affaiblissement de la foi.

LES ACTES ADORATIFS

L'essence de l'Islam est l'adoration, alors que son objectif consiste au bon comportement et à l'accomplissement de bonnes œuvres. L'Islam n'est pas une vérité méritant d'être dissimulée uniquement dans la conscience, car toute vérité qui est reléguée dans le domaine de la pensée et du sentiment et qui n'est pas activement expérimentée, indépendamment de la noblesse dont elle est pourvue, n'a pas beaucoup de valeur. Si un individu ne peut pas exprimer verbalement une vérité à laquelle il croit et met en pratique, la croyance en cette vérité diminue progressivement. Pour cette raison, l'Islam n'a pas seulement inculqué des principes théologiques et théoriques, mais aussi des règles pratiques. En d'autres termes, l'Islam est dans le sens complet du terme une « religion de la vie ». La croyance (ou la foi dans le sens de conviction), qui prélude au point le plus profond du cœur pour ensuite envelopper entièrement l'individu, consiste en ce que la langue s'exprime telle une eau de la vie qui elle-même se diffuse à l'ensemble du corps et à son environnement.

La foi est préservée non par le biais de faits et théories stériles, mais par le résultat consécutif à l'amélioration de la réflexion antérieure aux vérités existantes, la profondeur spirituelle et l'observation des actes adoratifs au moyen de cette spiritualité croissante. Si la citadelle extérieure de l'acte d'adoration est affaiblie, la citadelle intérieure de la foi est également menacée. Si nous devions comparer la foi à une lampe, le service adoratif ressemblerait à une lanterne de verre qui la

protégerait des vents venus d'horizons variés et servirait à améliorer sa luminosité.

La connaissance ne peut se développer qu'à travers la mise en œuvre et l'expérience et, prenant racine, celle-ci devient expertise. Toute connaissance brute non mise en pratique ne peut être ni conservée ni susceptible d'apporter le moindre petit profit. De la même façon, ce n'est qu'à travers l'acte d'adoration que la foi peut s'implanter chez l'individu.

En serviteurs élus et bénis d'Allah, la joie et le plaisir que procure la foi dépasse toutes les joies et plaisirs éphémères. Elle a définitivement annihilé la force dévorante, insupportable et préjudiciable des difficultés, douleurs et souffrances mondaines.

Quand les magiciens qui avaient défié le prophète Moïse (Mûsa – sur lui la paix) eurent professé leur foi (au Dieu unique), Pharaon le tyran leur coupa les mains et les pieds opposés et les crucifia tous. Faisant face à cette grande persécution, ces nouveaux musulmans levèrent les mains au ciel à cause de leur faiblesse humaine – et surtout de leur foi – et supplièrent ainsi le Très-Haut :

« … Ô notre Seigneur ! Déverse sur nous l'endurance et fais-nous mourir entièrement soumis[144]. » Et ils retournèrent à leur Seigneur en état d'exubérance spirituelle attachée à leur proclamation de l'Unicité divine.

Les premiers disciples du prophète Jésus ('Isâ – sur lui la paix), tous musulmans sincères, affichaient une ténacité, une persévérance remarquable dans leur croyance en l'Unicité d'Allah, jusqu'à courir le risque de finir dans l'arène déchiquetés sous les crocs des lions. ils obtinrent le martyr dans un état de ravissement spirituel, surpassés par les sublimes délices qu'ils avaient goûtés.

144. Al-A'râf, 7:126.

Après avoir goûté au plaisir que procure la foi, **Sumayya bint Khubat** – qu'Allah soit satisfait d'elle – fit montre d'une grande persévérance face aux polythéistes mecquois qui avaient soumis son corps à la torture alors qu'auparavant elle craignait ne serait-ce que la seule piqûre d'une aiguille. Elle n'avait fait aucune concession quant à sa foi. Après avoir été soumise à des actes de torture particulièrement barbares, son corps fut sauvagement brutalisé après que chaque pied eut été attaché à un chameau séparé. Yâsir, son mari – qu'Allah soit satisfait de lui – afficha une extraordinaire patience en dépit que lui-même fut un homme âgé et affaibli. Finalement lui aussi fut martyrisé. C'est ainsi que tous les membres de la famille de Yâsir devinrent les premiers martyrs de l'Islam[145] – qu'Allah soit satisfait de chacun d'eux. Ils payèrent le prix de leur croyance (en Allah) en la pratiquant dans leur vie avec beaucoup d'amour et de dévotion.

L'illustre état du Compagnon **Bilal al-Habashî** – qu'Allah soit satisfait de lui – montre la même exaltation de la rencontre avec Allah *(liqa'Allah)*. En dépit des atroces et brutales tortures dont il fit l'objet de la part des polythéistes mecquois, il proclama ces paroles, "Un, Un… Allah est Un, Allah est Un !". Plutôt que de se plaindre de la douleur de l'agonie, il expérimenta le ravissement de la rencontre avec Allah avec un cœur qui avait déjà goûté au plaisir exalté de la foi. Pour lui, comme avec tous les autres, il avait perçu au plus haut le bienfait de l'Islam. De ce fait, tous ont su la manière d'ouvrir les portes de la Divine Exaltation dans les deux mondes grâce à leur amour et leur exaltation propre. À la faveur de leur séjour terrestre éphémère qui s'est achevé selon l'esprit de l'injonction divine, « **Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission**[146] », ils atteignirent la vie véritable et éternelle.

145. Voir : Ibn Hajar, *al-Isaba,* III:648; Zamakhshari, *Kashshaf*, ed. Muhammad Musa 'Amir, Le Caire, 1988, III:164.
146. Al-'Imrân, 3:102.



Les générations de croyants qui ont suivi la génération de ces martyrs connurent également l'exaltation toutes les fois où leur couronne n'était autre que l'Islam.

Une foi non consolidée par des actes d'adoration et qui décroit avec le temps perd l'effet positif qu'elle exerce sur le comportement de l'individu. Du fait que la foi se trouve affaiblie, il commence à commettre divers péchés (et vices), puis par être entraîné vers des sentiments négatifs et revêtir une nature mauvaise.

Allah le Très-Haut déclare relativement à l'acte d'adoration :

« Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés (et qui vous a élevés dans votre nature et identité humaines). **Ainsi atteindriez-vous à la piété** (et Sa protection contre toute forme d'égarement et ses châtiments conséquents ici-bas et dans l'au-delà). » (Al-Baqara, 2 : 21).

L'adorateur (d'Allah) qui se préserve de tout acte répréhensible et qui persévère dans les actes adoratifs est à chaque instant celui qui est de plus en plus proche d'Allah. Le Messager d'Allah ﷺ a exprimé ainsi cette réalité :

« Allah, Glorifié et Exalté soit-Il, a dit : "Je déclarerai la guerre à quiconque se montre hostile à l'un de Mes alliés. Parmi tous les moyens employés par Mon serviteur pour se rapprocher de Moi, rien ne M'est plus agréable que la pratique de ce que Je lui ai imposé. Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par les actes surérogatoires jusqu'à ce que Je l'aime. Une fois que Je l'ai aimé, Je deviens son ouïe avec laquelle il entend, sa vue avec laquelle il voit, sa main avec laquelle il combat et son pied avec lequel il marche. S'il Me demande alors quelque chose Je la lui donne et, s'il se met sous Ma protection, Je la lui accorde". » (Al-Bukharî, *Riqaq*, 38. Voir aussi, Ahmad, VI:256; Ibn Hibban, *Sahih*, II, 58:347).

Certaines sources font mention de l'inclusion suivante :



« … son cœur avec lequel il raisonne et sa langue avec laquelle il parle. » (Tabaranî, *Kabir*, VIII, 221:7880; Al-Haythamî, II:248).

En permettant l'avancement spirituel, les actes adoratifs sauvent le croyant du Feu de l'enfer et le transporte au Paradis . Le seul capital dont bénéficiera l'être humain dans la vie outre-tombe sera l'adoration accomplie selon la foi (véritable) et les actes de justice qui l'accompagnent. Chacun d'entre nous sera enseveli au sein de la terre avec pour unique richesse nos actes de justice. Combien Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî est admirable d'éloquence quand il dit :

« Si tu ne souhaites pas être seul là où tu es mené, alors prends avec toi un enfant (c.-à-d. un guide) de la bonté et de l'adoration. » (*Divan al-Kabir*, II:692).

Les actes adoratifs (cultuels) possèdent de nombreuses influences positives sur la constitution psychologique d'une personne (croyante). Chacun des différents actes à vocation adorative conserve une qualité distincte et chacun d'eux représente une nourriture spirituelle dispensée à l'esprit. Le croyant qui s'adonne à l'adoration est psychologiquement fort et vit dans la paix du cœur et de l'esprit. Il ne désespère pas et ne subit aucune tension devant l'adversité, les difficultés et épreuves auxquelles il est amené à faire face durant son existence. Toute personne qui néglige le service adoratif est incapable en revanche de trouver la paix dans les deux demeures (ici-bas et l'au-delà). Une tradition prophétique stipule :

« Quiconque néglige ses devoirs en matière d'adoration ou manque suffisamment à exécuter ses actes dévotionnels, plutôt que de les diminuer davantage, Allah l'afflige par le chagrin et la tristesse. » ('Ali al-Muttaqi, *Kanz al-'Ummal*, no: 6788).

En outre, à la faveur de ses actes dévotionnels, l'adorateur est affranchi des choses matérielles, s'élève spirituellement et atteint en tout honneur la véritable humanité, et ce par la grâce, le raffinement et

la sensibilité. À la mesure où une telle personne se rapproche d'Allah au moyen du culte dévotionnel, de l'éthique et de la bonne moralité, elle devient un trésor de l'univers.

D'un autre point de vue, les actes cultuels présentent aussi des avantages physiques puisque l'Islam ne néglige aucun domaine de l'activité humaine en établissant un magnifique équilibre entre eux. L'Islam est un système parfait qui enveloppe la vie sous toutes ses facettes. Le Messager d'Allah ﷺ, entre autres, a déclaré qu'on accordera aux croyants qui se soucient de leur culte (voué à Allah) des dispositions prospères à cet égard[147]

Il ﷺ a dit aussi :

« Votre Seigneur, Exalté et Glorifié soit-Il, a dit : ***"Si Mes serviteurs devaient M'obéir, Je leur donnerai la pluie la luit, ferait lever le soleil sur eux le jour et non leur faire entendre le bruit du tonnerre".*** » (Ahmad, II:359; Al-Hakim, IV, 285/7657).

Comme on le voit, l'Islam accorde une grande importance à l'adoration. C'est pour cette raison que les actes de justice sont mentionnés, pour l'essentiel, corrélativement à la croyance au Coran et aux traditions prophétiques. Cette situation, dans le même temps, illustre le rôle vital de l'adoration en ce qui concerne la protection de la foi et sa centralité dans la religion.

Il faut également rappeler que les actes cultuels ne profitent principalement qu'aux individus eux-mêmes. Allah le Très-Haut (par essence) n'a nul besoin qu'on L'adore et qu'on se dévoue à Lui. L'adoration ne peut être qu'une expression de gratitude pour les innombrables bienfaits qu'Allah le très-Haut nous octroie. Quelle profonde ingratitude manifeste quiconque ne parvient pas à exprimer sa reconnaissance envers le Tout-Puissant, en dépit de tous Ses

147. Voir : Muslim, *Munafiqin*, 57.



bienfaits, faveurs et autres bénédictions, sinon à tout le moins en s'adonnant à l'adoration.

Toujours est-il que toute chose dans l'univers est en posture d'adoration vis-à-vis d'Allah le Très-Haut, devant Sa majesté. Le Coran énonce que tout ce qui est dans les cieux et sur terre glorifient Allah avec des louanges[148]. Les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux[149], les oiseaux qui volent dans le ciel en rangs serrés[150] ; mêmes toutes les créatures se prosternent devant Allah le Très-Haut, le Tout-Puissant, de la façon qu'Il demande et d'une manière qui est au-delà de notre compréhension. Cela correspond en d'autres termes au "***culte adoratif de l'univers*"*.**

En bref, une vie dépourvue de toute forme d'adoration n'a aucun sens étant donné qu'Allah le Très-Haut a créé l'être humain en vue de l'obéissance (à Lui) et de l'adoration[151]. Et Il a conçu la nature de cet être humain en conséquence. Pour cette raison, il ressent (de manière innée) le besoin de se réfugier en son Seigneur et Créateur. Il Lui demande de l'aide et se soumet à Son adoration. C'est pourquoi la vie d'un être humain est remplie de manifestations indiquant son désir de rechercher la vérité et d'atteindre son Créateur.

Sur la base de la déclaration, "l'humanité a été créée pour adorer", il ne faut pas croire que les musulmans aient une propension à la componction. Bien au contraire, le Messager d'Allah ﷺ affichait toujours un visage souriant et informait les musulmans qu'ils seraient récompensés en agissant ainsi vis-à-vis d'autrui.

Les Compagnons plaisantaient entre eux, s'encourageaient mutuellement et le Messager d'Allah ﷺ leur souriait continuellement.

148. Voir : Al-Isrâ', 17:44.
149. Voir : Al- Hajj, 22:18.
150. Voir : An-Nûr, 24:41.
151. Voir : Ad- Dhâriyât ,51:56.

Une fois de plus, le Messager d'Allah ﷺ recommandait que chacun déployât (sans crainte) son bonheur et encourageait les réjouissances, notamment lors des mariages. En d'autres termes, les musulmans ont des moments de détente, de repos et de loisirs. Toutefois, toutes ces choses doivent se pratiquer avec mesure et harmonie, sans qu'il puisse y avoir de place pour l'insouciance et/ou la concupiscence.

L'Islam a ordonné le culte voué à l'adoration sous différentes formes et l'a répandu tout au long des siècles. Ce principe permet à l'homme de maintenir une complicité constante avec Allah le Très-Haut. Vivre en permanence dans la proximité d'Allah permet au croyant de jouir d'une tranquillité et d'une sécurité assurées.

Pour finir, indiquons que Celui Qui est Seul digne d'adoration, c'est Allah le Très-Haut, car l'adoration constitue, parmi les rangs, le plus élevé en matière de révérence, d'obéissance et d'honneur. Nul autre qu'Allah a droit à cela et vers nul autre qu'Allah cela doit être dirigé, car Il est le Seul qui donne vie au corps, à l'existence et à tout ce qui leur est relatif. Pour cette raison essentielle, se prosterner devant un autre qu'Allah le Très-Haut est absolument interdit.

1. Les ablutions *(wudu')* et les éléments relevant de la pureté (ou propreté)

L'Islam accorde une importance fondamentale à ce qui touche autant la pureté physique (propreté, netteté) que spirituelle. L'Islam demande à l'être humain d'être propre, organisé, bien élevé et sensible en toute chose. De fait, l'Islam a classifié parmi les valeurs attachées aux pratiques prophétiques *(Sunna)* des parfums agréables que les êtres humains se doivent d'utiliser. Pour cette raison, l'Islam estime que la pureté est une adoration et la place à la tête de tout acte d'adoration. L'Islam stipule que toute personne qui désire embrasser la religion musulmane doit (au préalable) procéder à la grande ablution rituelle

(ghusl) consistant à se laver entièrement le corps[152]. L'Islam informe les êtres humains que les actes cultuels d'adoration tels que la prière prescrite *(sâlat),* la circumambulation *(tawaf)* autour de la Ka'ba et la récitation du Coran ne sont pas admissibles sans ablution rituelle.

Le Messager d'Allah ﷺ conseillait de se laver les mains avant et après les repas[153] et de procéder à l'ablution avant d'aller se coucher[154]. Il exhortait même les croyants à demeurer autant que possible en état d'ablution[155].

Un matin, le Messager d'Allah ﷺ appela son *muezzin* **Bilal al-Habashî** – qu'Allah soit satisfait de lui – et lui dit :

« Ô Bilal, informe-moi de la bonne action que tu as accomplie dans l'islam et dont tu espères le plus une récompense, car j'ai entendu le bruit de tes pas qui me précédaient au Paradis . »

Bilal répondit :

« Voici la bonne action dont j'espère le plus la récompense : jamais je n'ai fait mes ablutions, de jour comme de nuit, sans avoir prié aussitôt autant de *raka't* (unités de prière) que possible. »

Le Messager d'Allah dit alors :

« C'est à cause de ces deux (unités de prière). » (At-Tirmidhî, *Manaqib*, 17:3689 ; Ahmad, V:354).

Allah le Très-Haut définit ainsi l'éthique attachée à l'ablution rituelle :

« (…) Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne, mais Il veut vous purifier (de tout) type d'impureté matérielle et

152. Voir : Abû Dâwûd, *Tahara,* 129:355.
153. Voir : At-Tirmidhî, *At'ima,* 39:1846.
154. Al-Bukharî, *Wudu',* 75; Muslim, *Dhikr,* 56.
155. Ibn Maja, *Tahara*, 4; *Muwatta', Tahara,* 36; Ahmad, V, 276, 282; Ad-Darimî, *Tahara,* 2.

spirituelle) **et parfaire sur vous Son bienfait. Peut-être serez-vous reconnaissants** (de cœur, mais en actes et en paroles en obéissant à Ses commandements)**. »** (Al-Mâ'ida, 5 : 6).

Il est important de rappeler que les vêtements ainsi que l'endroit où la prière est susceptible d'être accomplie doivent être impérativement propres.

Un examen des modalités de l'ablution, qu'il s'agisse de l'ablution complète du corps ou des autres pratiques de purification prescrites par l'Islam, révèle que celles-ci détiennent un grand nombre d'avantages et de sagesses du point de vue de la santé et de l'hygiène. Nous pouvons dire dans les termes les plus simples qu'en matière de pureté, tout individu est en mesure de préserver dans un climat d'adoration à la fois son environnement et sa propre personne tout en maintenant sa santé et son bien-être. Le Messager d'Allah a déclaré à ce propos ﷺ :

« *La propreté est la moitié de la foi.* » (Muslim, *Tahara*, 1).

De même que tout musulman manifeste durant sa vie une attention particulière à la pureté (corporelle et spirituelle), lorsque survient la mort il est prêt à entreprendre le voyage vers le Divin en état de pureté. C'est-à-dire que le corps du musulman est lavé soigneusement, enveloppé d'un tissu blanc purifié et parfumé et ensuite confié à une terre pure. Des invocations sont faites en sa faveur pour qu'au Jour de la Résurrection il soit en mesure de se dresser de sa tombe, jouissant de l'état le plus pur.

2. La Prière prescrite

La Prière prescrite *(as-sâlat)* est sans aucun doute la plus grande et la plus importante prescription divine conduisant l'adorateur à l'océan de l'union avec son Seigneur. La Prière prescrite occupe un rang qui est à la fois l'essence et l'apogée de toutes les formes d'adoration en ce qui concerne la portée, le contenu et le degré.

Tous les éléments de l'univers – le soleil, les étoiles, les prairies, l'herbe, les arbres et les animaux – se tiennent en état (permanent) de glorification et de souvenir d'Allah. Les oiseaux qui volent en formation sophistiquée, les pierres et les montagnes sont soumises à Allah et Lui vouent un culte dans un langage glorificateur qui nous est inconnu. L'adoration des arbres et des végétaux en station debout *(qiyam)*, l'adoration des animaux en station inclinée *(ru'ku')* et la position des objets inanimés à la surface du sol en station de prosternation *(sajda)* se trouvent en état effective de prière. La situation des habitants des cieux est également similaire. Une catégorie d'anges demeure en position verticale, une autre en position de cintrage, une autre en position de prosternation et encore une autre vouée à la louange et à la glorification. Quant à la prière par laquelle Allah le Très-Haut a favorisé les croyants telle une Ascension *(Mi'raj)*, elle fusionne cependant en elle-même toutes ces formes d'adoration. Par conséquent, ceux qui observent dûment la Prière prescrite bénéficient non seulement des récompenses indénombrables, mais aussi des manifestations spirituelles pour le simple fait d'avoir effectué un acte d'adoration qui englobe toutes les autres réalités existantes sur terre et dans l'univers.

Nul autre acte adoratif ne ressemble à la Prière prescrite. Quiconque l'observe ne peut être préoccupé par autre chose que la prière elle-même. La prière permet de rompre avec toute connexion extérieure et de vivre une indescriptible union avec Allah le Très-Haut. En revanche, tel n'est pas le cas pour les autres formes d'adoration. Quiconque par exemple jeûne peut tout aussi bien travailler simultanément et quiconque effectue le pèlerinage peut se livrer à l'achat et à la vente quand cela est nécessaire. L'orant qui effectue la prière l'effectue en impliquant son être entier, c'est-à-dire physique et spirituel, et se trouve ainsi en présence (directe) d'Allah Lui-même comme l'affirme le verset coranique suivant :

« … prosterne-toi et rapproche-toi. » (Al-'Alaq, 96 : 19).

La Prière prescrite, prise dans son sens physique, permet au corps de se mouvoir extérieurement et intérieurement. Qui plus est, incitant à poursuivre une existence organisée, la Prière prescrite permet à l'individu d'acquérir une discipline liée à la gestion du temps (en général) et à la ponctualité (en particulier).

Prise dans son sens spirituel, la Prière prescrite est chargée de faveurs et de bénédictions telles que le fait d'être plongé dans la présence divine, la réflexion, la consolation durant les périodes de crainte, la consolidation de la spiritualité lors des périodes heureuses, la préservation de la foi et l'intimité avec Allah le Très-Haut.

Du point de vue des avantages à caractère social, la Prière prescrite est un facteur d'unité, de solidarité, de connaissance mutuelle, d'intimité, d'entente et de renforcement des liens de foi et de fraternité. En particulier, en ne différenciant pas les êtres humains sur la base de leur ethnicité, leur couleur de peau, leur rang ou leur statut, la prière accomplie en congrégation – nommément la Prière du Vendredi et les prières spécifiques attachées aux fêtes religieuses – facilite le rassemblement sur une base commune de même que l'intégration, mais aussi la coopération et le développement d'une conscience sociale.

Du point de vue de ses manifestations spirituelles, et à travers la réalité de l'homme présent au sein de la Présence divine, la Prière prescrite est une forme d'adoration qui l'amène à s'embellir de qualités méritantes telles que la sincérité, la piété et la fidélité. Quiconque est à même de transformer grâce à la prière le monde de son cœur en un climat printanier.

Du fait qu'elle soit réitérée au moins cinq fois par jour, la Prière prescrite permet le souvenir constant d'Allah le Très-Haut et connecte le cœur et la conscience à Sa réalité. Elle établit fermement la puissance

infinie d'Allah, Sa volonté absolue, Sa miséricorde et Sa clémence, Sa faveur et Sa grâce, mais aussi Sa colère et le châtiment qu'Il inflige dans le cœur de l'homme. En conséquence, la prière éloigne l'homme du péché, des actes répréhensibles et de l'injustice. Le Coran dit clairement à ce propos :

« **Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la Salat (Prière prescrite). En vérité la Salat préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand** (parmi toutes les formes d'adoration car ne se limitant pas uniquement à la prière). **Et Allah sait ce que vous faites.** » (Al-Ankabût, 29 : 45).

Un homme vint un jour au Prophète ﷺ et lui dit :

« Untel observe la prière la nuit, mais quand vient le matin il se met à dérober. »

Le Messager d'Allah ﷺ lui répondit :

« *S'il observe vraiment la prière, alors cette prière, de même que ces versets du Coran qu'il récite durant son accomplissement, l'éloigneront sans aucun doute) des actes malfaisants qu'il serait amené à commettre.* » (Ahmad, II : 447).

Le taux de criminalité est plutôt faible parmi les musulmans et les pays dans lesquels il y a le moins d'homicides sont ceux majoritairement musulmans. Les chercheurs occidentaux continuent à mener des études importantes sur les raisons qui expliquent qu'il y ait si peu d'homicides dans les sociétés majoritairement musulmanes[156].

Les raisons majeures inhérentes à ce phénomène sont les principes de foi, d'adoration, de moralité et d'éthique qui ont été établis par l'Islam. Quiconque reçoit une éducation islamique craint Allah Le Très-Haut et est persuadé de devoir rendre des comptes dans l'au-

156. Voir par exemple : Ana Cordova, *"An Examination of Causes of Low Murder Rates in Islamic Societies,"* American Society of Criminology (ASC), 2006.

delà, ne serait-ce que pour tout atome de bien et de mal qu'il effectue. Ladite éducation, en conséquence, devient un cadenas en face du mal et une clé en face de la bonté.

La prière observée en son heure et à intervalle régulier libère l'homme de l'intensité du travail et de la monotonie de la vie, lui offrant ainsi quelque répit. La prière permet à l'orant d'exprimer son obéissance et sa reconnaissance envers son Seigneur. L'orant qui se prosterne trouve l'occasion de se tourner vers son univers intérieur en s'y confrontant directement.

Une de ces maladies graves sévissant dans notre monde d'aujourd'hui – où les gens deviennent de plus en plus étrangers les uns aux autres et où l'intérêt prime d'abord et l'individualisme règne en maître – c'est (sans aucun doute) le sentiment de solitude. Le meilleur remède contre cette maladie susceptible d'entraîner chez l'homme des troubles psychologiques variés, c'est la prière. Quand bien même la prière est effectuée individuellement ou en congrégation en vue d'augmenter son mérite, elle dissipe le sentiment de solitude au moins cinq fois par jour. En effet, la Prière prescrite porte l'orant en présence d'Allah et lui rappelle en outre qu'il n'est pas seul, même s'il l'observe seul. Cependant, quand celle-ci est observée en congrégation, elle mène à la fois l'orant et ses coreligionnaires en présence (directe) d'Allah le Très-Haut.

Le sociologue Ümit Meriç évoque ce sujet comme suit :

« Toute société qui accomplit la prière prescrite (sâlat –namaz) n'a nul besoin de psychologie et toute société qui s'acquitte de l'impôt purificateur prescrit (zâkat) n'a nul besoin de sociologie. »

En énonçant relativement à la prière, « **… prosterne-toi et rapproche-toi**[157]», le Tout-Puissant nous informe que Ses serviteurs

157. Al-'Alaq, 96:19.



prospères observent la prière avec révérence[158]. En vertu d'une simple prière effectuée en humble soumission, la foi (ou la confiance) et la soumission à Allah tendent à augmenter. Consécutivement à cette soumission, le serviteur d'Allah est préservé des désordres psychologiques et des maladies mentales. À la faveur de sa soumission à Allah le Très-Haut, Celui qui détient le plus grand pouvoir, il est lui-même à la merci de la Présence infinie.

Tout croyant qui observe la prière perçoit qu'il se trouve sous protection divine, et ce, en toute paix et sécurité. Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré concernant ceux qui négligent la prière :

« *Quiconque néglige la prière prescrite sera privé de la protection d'Allah.* » (Ibn Maja, *Fitan*, 23).

Par conséquent, une société dont les membres observent la Prière prescrite est une société organiquement et psychologiquement solide. On raconte qu'à l'Époque du Bonheur *(Asr al-Sa'ada),* un médecin vint à Médine pour y trouver du travail mais n'en trouva pas. Le Messager d'Allah ﷺ lui conseilla alors de rentrer chez lui[159]. Une fois de plus, lorsque nous considérons les sources traditionnelles, nous ne rencontrons aucun cas de trouble psychologique durant cette période (bénie).

Allah le Très-Haut a envoyé Son Messager ﷺ comme un exemple (pour chacun). Étant un modèle pour toute chose, il est aussi un exemple en matière de psychologie et de psychothérapie. Similairement, il demeure un exemple en ce qui concerne notamment les questions liées à la réforme de la société. La plus grande démonstration ayant un lien avec cette réalité n'est autre que l'Époque du Bonheur *(Asr al-Sa'ada).*

158. Voir : Al- Mu'minûn, 23:1-2.
159. Voir : Al-Halabi, *Insan al-'Uyun,* III:299.

En outre, la Prière prescrite est après la croyance la plus méritoire et la plus parfaite[160]des œuvres menées en vue du rappel et de l'invocation d'Allah le Très-Haut. La prière est le pilier le plus important de l'Islam après la Profession de foi ; quiconque observe la prière prescrite verra ses grands péchés pardonnés.

Le Messager d'Allah ﷺ dit un jour à ses Compagnons :

— Que pensez-vous si l'un de vous avait devant sa porte une rivière où il se laverait cinq fois par jour, est-ce qu'il lui resterait quelque chose de sa saleté?

— Il ne lui en reste rien, répondirent-ils.

— Elle est l'image des cinq prières quotidiennes par lesquelles Dieu efface les fautes, finit-il par dire. (Muslim, *Masajid,* 283. Voir, Al-Bukharî, *Mawaqit,* 6).

Le Messager d'Allah ﷺ nous informe que cette rivière qui jaillit abondamment se trouve juste au seuil de notre porte. En d'autres termes, elle nous est très proche et nous pouvons nous approprier son eau et nous y baigner aisément. Moyennant quelques légers efforts, nous serons en mesure d'atteindre l'immense bienfait qu'Allah promet.

Vu que la prière est la clé du Paradis[161], le Messager d'Allah ﷺ a conseillé à tous ceux qui veulent y entrer et demeurer dans son giron, de se prosterner davantage[162].

La prosternation demeure en même temps un moyen d'être délivré du feu de l'Enfer. Cette vérité est exprimée comme suit dans la Tradition prophétique :

« Quand Allah voudra faire miséricorde à ceux qu'Il veut parmi les gens de l'Enfer, Dieu ordonnera aux anges de sortir ceux qui adoraient

160. Voir : Muslim, *Iman*, 137-140.
161. Voir : Ahmad, III:340.
162. Voir : Muslim, *Salat,* 225, 226; Ahmad, III:428, 500.



Allah, ils les sortiront alors et ils les reconnaitront avec les traces des prosternations (sajda), et Allah a interdit au Feu de brûler les traces des prosternations. Ils sortiront alors de l'Enfer, tous les fils d'Adam se font brûler par le Feu, sauf les traces des prosternations. » (Al-Bukhârî, *Adhan,* 129).

La prosternation *(sajda)* est en grande partie impliquée dans la Prière prescrite. Dans certains versets coraniques et traditions prophétiques, la prière est mentionnée de concert avec la prosternation, son élément le plus important.

Un autre avantage de la prière, plus important que tous les autres, c'est la capacité qu'elle offre aux croyants d'entrer dans le Paradis au moyen de la vision *(jamal)* du Tout-Puissant. **Jarîr** – qu'Allah soit satisfait de lui –, un Compagnon du Prophète ﷺ, relate :

« Nous étions assis auprès du Messager d'Allah ﷺ lorsqu'il regarda la lune au cours d'une nuit où celle-ci était pleine. Alors il dit:

"Certes vous allez voir votre Seigneur comme vous voyez cette lune la nuit lorsqu'elle est pleine sans avoir de mal à le voir. Ainsi si vous pouvez ne pas être empêchés d'accomplir une prière avant le lever du soleil et avant son coucher, alors faites-le." Puis il récita le verset :

"Supporte patiemment ce qu'ils disent et célèbre Sa louange, avant le lever du soleil, avant son coucher et pendant la nuit ; et exalte Sa Gloire aux extrémités du jour. Peut-être auras-tu satisfaction (de ce qu'Allah a décrété pour toi)**."** » (Tâ-Hâ, 20 : 130)[163]. (Al-Bukhârî, *Mawâqît* 16, 26; *Tafsir,* 50:1; *Tawhîd,* 24; Muslim, *Masâjid,* 211).

De fait, la Prière prescrite est l'acte adoratif le plus important parce qu'il permet à l'être humain de réaliser son but au sein de la

163. Ce verset coranique renseigne sur le temps de la Prière Prescrite. Pour de plus amples informations, voir : Hûd 11:114 ; Al-Isrâ' 17:78 ; Ar-Rûm 30:17-18 ; M. Kamil Yaşaroğlu, "*Namaz*", TDV Encyclopedia of Islam, XXXII:351.



création. Son armature osseuse lui permet en effet de s'incliner et de se prosterner aisément afin qu'il observât la prière et atteignît ce à quoi il est destiné. Pour cette raison, l'être humain doit organiser sa vie en fonction des temps de prière et faire de la Prière prescrite l'axe autour duquel sa vie s'oriente.

3. Le Jeûne en général et le Mois de Ramadan en particulier

Le jeûne est une forme de culte qui implique l'obéissance au commandement divin invitant (tout musulman) à s'abstenir de nourriture, de boisson et de relations sexuelles entre l'aube et le crépuscule, dans le seul but de gagner la satisfaction d'Allah le Très-Haut.

Le mois de Ramadan, observé avec tout ce qui lui est inhérent en matière d'actes dévotionnels – et de la même façon que la Prière prescrite *(sâlat*), l'aumône annuelle *(zâkat),* les dépenses dans le sentier d'Allah *(infâq)*, la remémoration d'Allah *(dhikullah),* la récitation du Coran, la coopération et l'hospitalité, est un mois béni chargé de récompenses et de cadeaux spirituels.

Le mois de Ramadan est le maître de tous les autres mois[164] par lequel Allah le Très-Haut honore Ses serviteurs avec force de faveur et de bonté. Les portes du pardon sont grandes ouvertes et Allah le Très-Haut accorde d'immenses récompenses pour la moindre petite action. Le Messager d'Allah ﷺ a dit à ce propos :

« Quand vient le mois de Ramadan, les portes du Paradis sont ouvertes, les portes de l'Enfer sont fermées et les diables sont enchaînés. » (Al-Bukhârî, *Bad'u al-Khalq*, 11; Muslim, *Siyam,* 1, 2, 4, 5).

164. Voir : Al-Bayhaqî, *Shu'ab al-Iman,* III:314-315 ; Al-Haythamî, III:140.



Les diverses sagesses attachées au jeûne

Le mystère lié à l'abandon des plaisirs éphémères en vue d'atteindre le plaisir éternel s'accomplit durant ce mois (précis) au moyen du jeûne qui demeure une prescription divine. Tout croyant en état de jeûne lutte constamment contre son moi charnel, animé en cela d'un sentiment d'adoration et, le tenant sous contrôle, réduit son effet au plus strict minimum.

Le jeûne perfectionne la moralité grâce à l'exercice proprement dit de conditions (si nécessaires aux luttes continuelles de la vie) telles que "la détermination, la patience, la persévérance, la volonté, le contentement, la résignation, la fermeté et le détachement de toute concupiscence". Le jeûne sert de bouclier protecteur à la dignité et à l'honneur du croyant face aux désirs sans fin de l'âme charnelle.

Une fois de plus, par le biais de la privation et de la faim, le jeûne rappelle au croyant les innombrables bienfaits qu'Allah le très-Haut lui a accordés. En portant à notre connaissance la situation du pauvre nécessiteux, le jeûne sensibilise nos cœurs par des sentiments de miséricorde et de compassion et ravive notre esprit de gratitude. À travers ces qualités, le jeûne est la forme cultuelle la plus efficace en ce qui concerne l'élimination d'éléments engendrant le désordre, la haine, l'envie et la convoitise au sein de la société.

Le jeûne a été enjoint non seulement à cette communauté (musulmane) mais également aux communautés antérieures. En effet, Allah le Très-Haut déclare :

« Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne *(as-siyam)* comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous… pendant un nombre déterminé de jours. » (Al-Baqara, 2 : 183-184).

Les actes adoratifs prescrits par l'Islam fonctionnent comme des remèdes contre une myriade de maladies spirituelles. Les désirs charnels, causés par les attraits de ce bas monde, le plaisir

et l'amusement, figurent parmi les causes entraînant des maladies spirituelles et psychologiques. Réguler son alimentation est nécessaire si l'on veut se protéger de telles maladies. Le jeûne s'avère être la meilleure méthode parce qu'il est ordonné par Allah le Très-Haut, le Créateur des êtres humains. C'est Lui, assurément, qui connaît le mieux les besoins de Ses serviteurs.

Le jeûne est véritablement une sorte de curatif à l'endroit d'un grand nombre d'affections d'ordre physique et spirituel. C'est la raison pour laquelle on l'observe pendant **"un nombre déterminé de jours"** étant donné que si l'on utilise un médicament pendant un laps de temps plus ou moins long, le corps s'y accoutume et ses avantages s'avèrent plus évidents. C'est de la sorte que le Messager d'Allah ﷺ avait averti un Compagnon qui avait déclaré vouloir passer le restant de sa vie à jeûner :

« *Quiconque jeûne tout le temps ne jeûne pas du tout* », et il répéta ceci trois fois. » (Al-Bukhârî, *Sawm,* 55-57).

D'un point de vue médical, on observe que le fait de jeûner de façon continue peut devenir quelque chose d'habituel, contrairement au fait de jeûner à intervalles particuliers. Jeûner moins d'un mois ne produit pas de grand effet, mais jeûner plus de quarante jours engendre une habitude.

Le jeûne permet à l'homme d'acquérir une discipline relativement au manger, au boire et au contrôle de l'appétit. Le jeûne empêche l'obésité, la cupidité et par conséquent de nombreuses maladies. Si le jeûneur est en surpoids, il est en mesure de perdre les kilos en trop et d'accorder un répit à son système digestif qui travaille sans cesse tout au long de l'année.

Un regard sur l'univers révèle également de nombreux exemples de jeûne :



Des études biologiques ont montré que pendant les périodes où la neige tombe, les bêtes sauvages ne sont pas en mesure de trouver de quoi remplir leur estomac. De ce fait, ces animaux passent tout l'hiver en hibernation ou, pour ainsi dire, en état de jeûne.

La même chose est vraie pour les arbres. En hiver, ils perdent leurs feuilles, entrent dans un long sommeil sans pouvoir même apporter la moindre goutte d'eau à leurs racines jusqu'à l'arrivée du printemps et la fonte des neiges qui a suivi. À la venue du printemps, après ces quelques mois de jeûne, ils sont régénérés et productifs comme le prouve l'abondance de leurs feuilles et de leurs fleurs.

Même les métaux et les minéraux ont besoin de cet état de jeûne. On donne semblablement du repos aux machines après qu'elles eussent fonctionné durablement. Ce repos facilite la réacquisition de leur puissance fonctionnelle.

Relativement à une nouvelle méthode médicale mise en œuvre récemment, toute maladie chronique est traitée par un jeûne prolongé ou à court terme selon la situation du patient[165].

En outre, le jeûne observé pendant tout un mois est significatif quant à la promotion de l'unité et la solidarité entre musulmans. Qui plus est, les tâches qu'entreprennent les individus apparaissent plus aisées et le mois de Ramadan est pratiqué à l'unisson, dans un esprit de fête. Ainsi donc, le jeûne, qui comprend un nombre déterminé de jours, ajoute un raffinement exceptionnel, une profondeur et une grâce qui embellit nos existences (dont les jours sont néanmoins comptés).

D'autre part, le fait que le mois de Ramadan alterne au fil des saisons incite à dire qu'il est marqueur d'une sagesse (parmi d'autres) qui lui entièrement propre. En effet, ce mois peut échoir quand il fait chaud ou quand il fait froid, quand les jours sont courts ou quand

165. Muhammad Hamidullah, *Introduction to Islam,* 87.



ils sont longs, au gré des différentes saisons de l'année. C'est de cette façon que le jeûne est propice à procurer nombre de bénédictions tous les jours de l'année à intervalles réguliers. À travers diverses conditions engageant autant la difficulté que la facilité, cette situation sert en même temps aux jeûneurs à expérimenter un grand nombre de délices spirituels. Cet état est la meilleure illustration de l'obéissance que les croyants offrent à Allah le Très-Haut en toutes circonstances.

Allah le Très-Haut déclare quant au mois de Ramadan et au jeûne :

« (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement (entre la vérité et le mensonge). **Donc quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. - Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants** (envers Lui) **! »** (Al-Baqara, 2 : 185).

Selon le verset coranique précité, Allah le Très-Haut désire que le jeûne soit observé par gratitude envers le Coran descendu. Cependant, à l'instar de toutes les autres questions, Allah le Très-Haut rend le jeûne facile pour les croyants et Il ne les abandonne pas en cas de situation difficile. Il déclare à la dernière section du verset précité ce qui doit pour ainsi dire émerger du jeûne. En conséquence (de cela), l'être humain perçoit la majesté et les faveurs d'Allah le Très-Haut et apprend (par son biais) la meilleure façon d'exprimer sa gratitude envers Lui.

Ainsi donc, nonobstant l'abstinence à certains désirs corporels, la véritable essence du jeûne consiste à se détacher des choses de ce bas monde, en fait de tout autre qu'Allah, afin d'atteindre le plus haut

niveau en matière de concentration spirituelle, et ce, dans le but d'être en (parfaite) unité avec Lui.

Les vertus du jeûne

Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî – qu'Allah sanctifie son secret – a dit :

« La véritable nourriture de l'être humain, c'est la lumière d'Allah. Il ne Lui sied pas de lui octroyer trop de nourriture matérielle. La véritable nourriture de l'être humain, c'est l'amour divin ainsi que la raison.

« L'être humain est malaisé lorsqu'il oublie sa véritable nourriture spirituelle et s'attache à la nourriture du corps. Il devient alors vorace. Il pâlit, ses jambes tremblent et son cœur palpite dans la panique. Où est la nourriture de la terre, la subsistance de l'infini ?!

*« Allah – Glorifié et Exalté soit-Il – déclare à propos de ceux qui ont été tués dans Sa voie : "**Ils ont leur subsistance auprès de leur Seigneur".** Il n'y a (certes) ni bouche ni corps pour cette disposition spirituelle. »*

Il y a dix avantages à manger peu et notamment en ce qui concerne la sensation de faim et le jeûne :

1) La sensation de faim favorise la décontraction du cœur et le renforcement de la mémoire, tandis que l'insatiabilité n'est que folie et oubli (distraction).

2) La sensation de faim favorise l'adoucissement du cœur et l'inclination à l'adoration et à la supplication, tandis que l'insatiabilité endurcit le cœur et aucun plaisir ne peut être éprouvé dans les actes cultuels.

3) La sensation de faim favorise la tendresse de cœur, la délicatesse et l'humilité, tandis que l'insatiabilité favorise l'extravagance, l'orgueil, la vanité et la louange de soi.

4) La sensation de faim favorise le souvenir du nécessiteux et de l'affamé, tandis que l'insatiabilité favorise leur oubli total.

5) La sensation de faim favorise l'écrasement (total) des désirs charnels, tandis que l'insatiabilité favorise le renforcement de l'âme charnelle.

6) La sensation de faim permet que le corps soit alerte et éveillé, tandis que l'insatiabilité favorise le sommeil et l'insouciance.

7) La sensation de faim favorise le sentiment d'adoration et de sujétion, tandis que l'insatiabilité favorise la paresse et le laxisme.

8) La sensation de faim favorise la bonne santé du corps, tandis que l'insatiabilité l'expose à l'usure et aux maladies.

9) La sensation de faim favorise l'aisance et revivication du corps, tandis que l'insatiabilité le rend lourd et léthargique.

10) L'enthousiasme à faire l'aumône, à user de générosité et à dépenser dans le chemin d'Allah accompagne (nécessairement) la sensation de faim. Cela sera pour le croyant une ombre fraîche au sein de l'épouvantable chaleur qui régnera lors du Jour du Jugement. L'avarice ou le gaspillage abusif est synonyme pour le croyant de ruine spirituelle.

En d'autres termes, alors que l'insatiabilité réveille les désirs charnels, la sensation de faim renforce la capacité de réflexion et de sensibilité, à condition que l'on n'aille pas vers l'excessif.

En somme, le jeûne permet à l'individu d'être en bonne santé à tous égards. Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Observez le jeûne de manière à ce que vous atteigniez la santé (physique et spirituelle). » (Al-Haythamî, III, 179).

L'illustration la plus parfaite des qualités d'ordre physique et spirituel que l'on peut acquérir à travers la sensation de faim est la

suivante : c'est à travers le jeûne qu'Allah le Très-Haut a préparé Ses Messagers à recevoir l'effusion spirituelle afférent au don de prophétie. Lorsqu'ils eurent atteint le sommet de la perfection spirituelle, ils se mirent à l'écart des gens un certain temps et reçurent ensuite des qualités angéliques. C'est ainsi que leur cœur et leur esprit débordèrent simultanément de par l'effusion spirituelle causée par la Révélation divine. À titre d'exemple, Moïse (Müsâ) – sur lui la paix –, l'inestimable prophète du Mont Sinaï, jeûna durant quarante jours et quarante nuits jusqu'à la révélation de la Torah.

L'illustre prophète du Mont Sa'ir, Jésus ('Isâ) – sur lui la paix– jeûna pareillement durant quarante jours et quarante nuits jusqu'à ce qu'il entendît les premiers mots de l'Évangile.

Avant la première révélation du Coran, le Prophète Muhammad ﷺ passa de longs moments de solitude au Mont Hira près de La Mecque pour s'adonner à l'adoration. Puis à l'issue, il reçut la bonne nouvelle par la voix de l'Archange Gabriel (Jibrîl) et l'effusion de la lumière divine se mit à accroître dans son cœur.

Une fois de plus, avant même son ascension au ciel et sa rencontre personnel avec Allah le Très-Haut, il atteignit le zénith de la perfection spirituelle en ayant patiemment enduré la faim et les épreuves que les polythéistes mecquois avaient infligées durant un boycott de trois années.

Ces faits montrent que le but réel du jeûne est spirituel. Comme le jeûne est par conséquent une forme d'adoration, il doit être observé avec cet objectif précis. Si le jeûne n'est observé que pour ses avantages extérieurs, il perd alors sa qualité intrinsèquement spirituelle. Autrement dit, le jeûne ne doit pas avoir pour objectif le remplissage de l'estomac ou la perte de poids ; gagner l'agrément d'Allah ne peut se concevoir avec un tel jeûne. Tous les bénéfices du jeûne résulteront automatiquement s'il est observé pour la gloire d'Allah.

Tout musulman qui jeûne avec cette intention doit protéger son cœur des convoitises, pensées et autres inclinations à caractère charnel. Non seulement satisfait d'éviter des tendances naturelles et charnelles comme manger et boire, il doit en outre protéger son univers intérieur des turpitudes telles que la médisance, le mensonge, la haine et la jalousie.

Allah le Très-Haut encourage Ses serviteurs/adorateurs à observer le jeûne en raison des immenses mérites et bénéfices qui ne peuvent être énumérés ici (tant ils sont nombreux). Qui plus est, Il en a augmenté les mérites pour que les hommes puissent avoir une inclination au jeûne. Toute bonne action est de ce fait récompensée de dix à sept cents fois (sa valeur) ; toutefois, le jeûne (pour lui-même) n'est pas inclus (dans ce comptage) puisque c'est Allah le Très-Haut qui le récompense en fonction et qui approuve Ses serviteurs jeûneurs dans ce monde ici-bas et dans l'au-delà. Il les recevra personnellement dans Son Paradis . Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Allah, Glorifié et Exalté soit-Il, a dit : « Tout ce que fait le fils d'Adam est pour lui-même sauf le jeûne, il est pour Moi et c'est Moi qui en donne la récompense.

Le jeûne est un bouclier (contre le feu de l'Enfer). Quand l'un de vous jeûne, qu'il s'abstienne de dire des choses obscènes et d'élever la voix. Si quelqu'un l'insulte ou le provoque au combat, qu'il se contente de dire : «Je suis en état de jeûne».

Par Celui qui tient l'âme de Muhammad dans Sa Main, la mauvaise haleine du jeûneur a certainement pour Allah une meilleure odeur que le musc. Le jeûneur connaît deux joies : Quand il rompt son jeûne il se réjouit et, quand il rencontre son Seigneur, il se réjouit de son jeûne. » (Al-Bukhârî, *Sawm,* 9; Muslim, *Siyam,* 163).

Bref, le jeûne est une des meilleures nourritures de l'esprit. Il permet au croyant de vivre de manière austère, tant physiquement

que concernant ses biens terrestres. En l'accoutumant à user du strict minimum dans les normes permissives, le jeûne développe alors son esprit. Tout croyant utilisant les normes permissives tout en faisant montre d'austérité s'éloigne davantage des choses douteuses et ne s'approche jamais de l'interdit.

4. L'aumône annuelle prescrite *(zakât)*

L'aumône annuelle prescrite *(zakât)* concerne les personnes qui possèdent une certaine quantité de biens divers desquels 2,5% sont prélevés selon le calendrier hégirien et dans la voie d'Allah *(fisabilillah)*. Cette aumône prescrite est donnée aux pauvres, aux indigents, aux fonctionnaires chargés de sa collecte, à ceux dont les cœurs sont stimulés par l'Islam, aux esclaves affranchis, aux personnes endettées, à ceux qui œuvrent à la cause d'Allah et aux voyageurs ayant besoin d'aide (cf. At-Tawba, 9 : 60).

Les animaux et les produits agricoles sont également soumis à la *zakât*. Tout ceci est calculé séparément. L'aumône annuelle prescrite sur les produits agricoles se nomme *'ushr*.

L'Islam favorise les aumônes en sus de l'Aumône prescrite pour tous ceux qui ont des objectifs élevés dans la voie de Dieu, et ce, en fonction de leurs situations respectives.

Responsabilités appartenant aux riches et aux pauvres

Le fait que les individus et les communautés admettent qu'il existe différentes conditions comme la force et la faiblesse, ou bien la richesse et la pauvreté, démontre qu'il existe nombre de sagesses profondes liées à la volonté divine. Avant toute chose, Allah le Très-Haut nous a accordés beaucoup de bienfaits qui sont autant de sujets d'épreuves dans la vie. Sous ce rapport, même les privations que nous subissons sont autant de sujets d'épreuves. En effet, Allah – Exalté et Glorifié soit-Il – déclare :

« Quant à l'homme, lorsque son Seigneur l'éprouve en l'honorant et en le comblant de bienfaits, il dit : «Mon Seigneur m'a honoré». Mais par contre, quand Il l'éprouve en lui restreignant sa subsistance, il dit: «Mon Seigneur m'a avili». » (Al-Fajr, 89 : 15-16).

En conséquence, la richesse proprement dite n'est pas un honneur et la pauvreté proprement dite n'est pas une humiliation ; l'une et l'autre représentent uniquement la (juste) répartition divine en matière de partage. Allah le Très-Haut déclare en effet :

« Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres, afin que les uns prennent les autres à leur service. La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux (en particulier la Prophétie)**, cependant, que ce qu'ils amassent. »** (Az-Zukhruf, 43 : 32).

Cependant que le Tout-Puissant répartit Ses biens différemment parmi Ses serviteurs, Il ordonne également que les responsabilités adéquates fussent tenues pour que chacun ne soit aucunement lésé. Nous comprenons en outre à partir de ce verset coranique précité que les différences existantes entre les êtres humains jouent un rôle vital dans la création de l'harmonie sociale.

Les personnes riches seront jugées devant Allah le Très-Haut en ce qui concerne l'acquisition de leurs biens et leurs dépenses effectuées – leurs gains acquis licitement ou illicitement – ainsi que leur aumône (légale) annuelle prescrite *(zakât)*, leurs œuvres de charité et leurs bonnes œuvres en général. Ces personnes sont chargées de donner aux pauvres une partie déterminée de leurs biens et soumises à une grande épreuve relativement à leur richesse (globale). En cas de succès (dans cette épreuve), elles gagneront l'approbation divine et se procureront les bénédictions du Paradis .

Quant aux pauvres nécessiteux, ils seront jugés sur la base de la patience, la récrimination, la rébellion, la jalousie, la haine ou tout bonnement l'honneur dont ils auront fait montre ou pas. Si le résultat de toutes ces dispositions est l'agrément d'Allah le Très-Haut, leur monde douloureux sera transformé en bonheur éternel dans l'autre monde.

Tout comme dans ce monde les pauvres ont besoin de l'appui matériel des riches, de même les riches ont besoin de la supplication des pauvres à la fois dans ce monde et dans le prochain.

Les riches magnanimes, les gens reconnaissants et les pauvres emplis de dignité constituent ensemble l'honneur de l'humanité et de l'approbation divine. En revanche, le riche arrogant et avare ainsi que le pauvre nécessiteux impatient qui a pris l'habitude de mendier sont tous deux ouvertement condamnés dans l'Islam. C'est pourquoi le Messager d'Allah ﷺ faisait souvent cette invocation :

« Ô Seigneur, je cherche refuge auprès de toi contre la tentation de la richesse et contre le mal causé par la tentation de la pauvreté. » (Muslim, *Dhikr*, 49).

Dans tous les cas, que ce soit en matière de contentement, de confiance, d'abandon et d'obéissance (à Allah), les vrais riches sont ceux qui se conforment à ces attitudes.

Travailler, gagner de l'argent, acquérir des biens par voie légale, tout cela est bien entendu synonyme de vertu. Ce qui est juste, c'est d'utiliser toutes ces ressources dans la voie d'Allah sans les intégrer dans le cœur, ou autrement dit sans les déifier. Faute de quoi la richesse (et ses affiliés) ne sera rien d'autre qu'un fardeau dans ce monde et la cause d'un lamentable chagrin dans l'au-delà.

Le récit suivant est exemplaire quant à l'importance des dépenses, l'acte de donner la charité et le service dans le chemin d'Allah :

Bashîr Ibn Khasâsiyya – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :

« Je me rendis auprès du Messager d'Allah ﷺ pour lui faire allégeance. Il m'a alors enjoint d'attester qu'il n'existe nulle divinité hormis Allah et que Muhammad est Son serviteur et Messager, d'observer la Prière prescrite, de m'acquitter de l'aumône annuelle prescrite, d'accomplir le pèlerinage, d'observer le jeûne du Ramadan et de lutter pour l'amour d'Allah. »

À ceci je répondis :

"Ô Messager d'Allah, il y a deux choses parmi celles-ci que je ne peux pas accomplir. La première (de ces choses) est l'aumône *(sadaqa)* parce que je ne possède que dix chameaux qui constituent ma seule richesse. La seconde (de ces choses) est la lutte dans le sentier d'Allah *(jihâd)* : j'ai ouï dire que quiconque s'enfuit du champ de bataille encoure la colère d'Allah[166]. Je crains qu'en joignant le champ de bataille je craignisse la mort et que mon esprit me fît défaut."

Le Messager d'Allah ﷺ me prit les mains, les secoua et dit :

"Point d'aumône (charité) et point de jihâd (au service d'Allah) ! Comment peux-tu alors entrer au Paradis ?"

Je déclarai alors :

"Ô Messager d'Allah ! Je te fais (présentement) allégeance !"

Et le Messager d'Allah recueillit mon allégeance dans les termes mêmes qu'il mentionna. » (Ahmad, V:224; Al-Hakîm, II, 89:2421; Al-Bayhaqî, *Shu'ab,* V:8; Al-Haythamî, I:42).

166. Il est stipulé dans un verset coranique : « **Quiconque, ce jour-là, leur tourne le dos, - à moins que ce soit par tactique de combat, ou pour rallier un autre groupe de croyants** (ou qui prend position contre un autre hôte ennemi), **- celui-là encourt la colère d'Allah et son refuge sera l'Enfer. Et quelle mauvaise destination !** » (Al-Anfâl, 8 : 16).



Quelques sagesses inhérentes à la zakât et aux dépenses effectuées dans le sentier d'Allah

Le versement de l'aumône annuelle prescrite ainsi que les dépenses effectuées dans le sentier d'Allah constituent autant de moyens de prévention à l'encontre d'une part des richesses trompeuses et d'autre part des actions engageant à commettre des infractions. Ces dépenses empêchent que le pauvre nécessiteux développe des sentiments d'envie et de haine à l'égard du riche. C'est de cette façon que la vie sociale est protégée et que les individus composant la société sont liés par des liens d'affection et de solidarité. L'écart entre les riches et les pauvres se réduit par conséquent au minimum. Qui plus est, par la diminution du nombre de pauvres, un grand nombre de problèmes qui se posent en raison de la pauvreté et du désespoir se voient alors absolument restreints.

L'exemple suivant, qui illustre la façon dont l'aumône annuelle prescrite rassemble les individus, est particulièrement édifiant :

« Alors qu'il se promenait dans les rues de Médine pour s'enquérir de la situation des sujets de l'État, '**Umar ibn al-Khattâb** – qu'Allah l'agrée – vit un vieil homme aveugle en train de mendier. Il s'approcha alors de lui, et lui demanda : "À quelle religion appartiens-tu ?" Le vieil homme répondit : "Je suis de confession juive !" 'Umar lui dit : "Qu'est-ce qui t'a poussé à mendier ?" Il lui répondit : "C'est pour pouvoir payer l'impôt *(jizya),* car je suis vieux et sans ressources !"

Ému, le Calife le conduisit chez lui et ordonna à son épouse de lui donner quelque chose à manger. Ensuite, il l'envoya au *Bayt al-Mâl* (le Trésor Public) avec des instructions quant à sa prise en charge avec tous ceux qui se trouvent dans la même situation que lui. Le vieil homme une fois parti, 'Umar s'exclama devant ceux qui étaient présents : "Par Allah ! Il serait injuste qu'après avoir usé sa jeunesse – en lui faisant payer la *jizya* – nous le négligions dans sa vieillesse." Il

ordonna alors de ne plus faire payer les Gens du Livre se trouvant dans sa situation[167]. »

Les non-musulmans sont nos partenaires en humanité. Du fait que nul ne sait quand il rendra son dernier souffle, il est essentiel de traiter les individus de la meilleure manière et d'approcher les non-croyants avec l'espoir qu'ils croiront un jour. Pour cette raison, une part de l'aumône charitable *(sadaqa)* peut leur être impartie, si ce n'est l'aumône annuelle prescrite *(zakât)*. Ces marques de faveur peuvent constituer à leur égard un moyen de les guider. L'exemple le plus vivifiant s'illustre par un épisode de la vie du Messager d'Allah ﷺ :

« Au cours de la septième année de l'Hégire, le Messager d'Allah ﷺ fit acheminer des ressources aux habitants de La Mecque alors aux prises avec une grave sécheresse et une famine récurrente consécutive à la prise de Khaybar. C'est Abû Sufyân qui les reçut et qui les distribua aux pauvres de Quraysh. Quoique polythéiste à cette époque, celui-ci fut saisi d'admiration et exprima ainsi sa satisfaction :

"Veuille Allah récompenser avec bonté le fils de mon frère, car il a respecté les droits de parenté !"[168]

Ayant adouci le cœur des Mecquois, cette action bienveillante favorisa leur adhésion collective à l'Islam lors de la conquête de La Mecque.

Beaucoup de gens ont été guidés de cette manière tout au long de l'histoire ottomane.

Les biens reçus en qualité d'impôts (aumônes ou de taxes diverses) ont été graduellement répartis au sein de la société afin de pallier à l'oppression et à la souffrance, avec pour conséquence l'équilibre, la

167. Abû Yûsuf, *Kitab al-Kharaj,* Dar al-Salah, n.d., 259-260.
168. Ya'qubi, *Tarikh al-Ya'qubi,* Beyrouth, 1992, II:56.



justice et l'harmonie. Purifiée, la fortune du riche y trouve alors une parfaite légitimité.

Le conflit entre riches et pauvres existe depuis des temps immémoriaux. La plupart du temps, ce sont les pauvres qui se tournent vers les riches, le cœur empli d'envie et de mépris ; et ce sont les riches qui boudent les pauvres et les tiennent en mépris. L'exception (à cet usage) fut quand l'acquittement de l'aumône annuelle prescrite *(zakât)* avait été rigoureusement observé. En pareils temps, l'aumône annuelle prescrite de même que les simples aumônes (données en charité) étaient offertes dans le plus grand secret, comme le stipule le verset coranique suivant : « **Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les aumônes** (prescrites ou volontaires)**, et qu'Allah est L'Accueillant au repentir et le Miséricordieux.** » (At-Tawba, 9 : 104). Si l'acquittement de l'aumône annuelle prescrite *(zakât)* était de nos jours dûment observé, les besoins et les afflictions n'existeraient plus dans la société. C'est ainsi que durant le califat de **'Umar ibn 'Abd al-'Azîz**, les ressortissants avaient coutume d'apporter leurs différentes aumônes, mais ne trouvaient personne à qui les donner[169]. Face à cette situation, le Calife mandatait un officiel chargé de distribuer ces aumônes en Afrique. Ce dernier revenait ensuite sans avoir pu tout distribuer puisque incapable de trouver quelqu'un qui les acceptât. Là-dessus, le Calife émancipait un grand nombre d'esclaves grâce à ces aumônes perçues[170]. Ce cas est significatif et a valeur de récompense puisque commis pour l'amour du Tout-Puissant.

Cependant que l'Islam soulage les blessures physiques et spirituelles de l'humanité en lui apportant la guérison, les autres systèmes ont échoué dans ce domaine, car allant jusqu'à l'extrême dans les deux aspects. Certains ont décidé d'interdire complètement

169. Voir : Al- Bayhaqî, *Dala'il al-Nubuwwa*, VI:493.
170. Voir : Muhammad Sa'id Ramadan al-Butî, *Fiqh al-Sira,* 434.

la mendicité alors que pour d'autres elle est devenue monnaie courante. L'Islam, toutefois, a abordé cette problématique avec une exceptionnelle sagesse, par le truchement de l'aumône annuelle prescrite déboursée dans la voie d'Allah, en offrant la solution la plus réalisable qui soit.

En effet, la *zakât*, ainsi nommée, est une des plus hautes valeurs que l'Islam ajoute à l'humanité. L'une des façons d'éliminer l'esclavage qui était à l'endroit de l'humanité une réalité amère (et l'est encore aujourd'hui dans certaines régions du monde) une réalité de l'humanité, c'est le versement de la zâkat qui permet l'émancipation des personnes asservies.

Une autre de ces sagesses en matière d'aumône et de dépense est la prévention de la croissance anormale du capital individuel. Le versement de l'aumône annuelle prescrite (ainsi que toute dépense effectuée) dans le sentier d'Allah est le meilleur remède pour que le capital ne se transforme pas en tumeur cancéreuse.

Encore une fois, c'est en vertu de la *zakât* que les personnes qui luttent dans le sentier d'Allah peuvent être prises en charge afin de devenir des pionniers en matière de bonnes œuvres. En soutenant l'instruction des élèves (ou des étudiants), l'utilisation des connaissances dans le sentier d'Allah se trouve grandement facilitée.

La paix est de ce fait prête à s'établir dans toute société qui s'acquitte de l'aumône. Et nous savons qu'en ce qui concerne les diverses sociétés musulmanes, et en particulier l'ottomane, ce principe a permis que s'établisse une paix à caractère universel. L'Empire ottoman a expérimenté cette paix pendant 620 années.

Lorsque le tissu social s'écroule parce que l'aumône annuelle prescrite n'est pas versée, des maux tels que le vol, le désir d'assouvissement (des passions) et le faux-semblant sont à même de s'aggraver. Ainsi éloignés de toute spiritualité, les désirs charnels sont

en effervescence et, comme résultat, la paix de l'entière société est perturbée. Dans un tel cas, les lois sociologiques ne sont alors que de vains mots.

L'autorité appartient à Allah

Nous vivons (tous) sous l'autorité (dominante) de notre Seigneur et sommes soutenus par sa générosité. Ceux qui font preuve de négligence en matière de dépenses, ne considèrent-ils pas Celui Qui détient toute richesse ?

En réalité, l'autorité appartient formellement à Allah et tout ce que possède l'être humain n'est qu'un bien prêté pour un certain temps. Les biens terrestres sont un cadeau qu'Allah offre à Son serviteur. En aucun cas leur gestion à titre personnel (égocentrique) ne peut être acceptée. Ils doivent en effet être utilisés en droite ligne avec les commandements énoncés par leur Véritable Propriétaire.

Quiconque dans ce cas dépense dans le sentier d'Allah ne fait que dépenser en réalité ce qu'Allah lui a octroyé[171]. En conséquence, Allah le Très-Haut a dispensé l'aumône (annuelle prescrite) comme un droit pour ceux qui sont tenus de s'en acquitter auprès de ceux qui en ont (réellement) besoin. Un verset coranique stipule clairement à ce propos :

« Et sur les biens desquels il y a un droit bien déterminé (par eux) **[la zakât] pour le mendiant et le déshérité** (qui ne peuvent mendier à cause de leur dignité personnelle) **; et dans leurs biens, il y avait un droit au mendiant** (obligé de mendier) **et au déshérité** (qui ne mendie pas par honte)**. »** (Al-Ma'ârij, 70 : 24-25 ; Adh-Dhâriyât, 51 : 19).

Dès lors, tout croyant (serviteur d'Allah) désireux d'acquérir à la fois la probité et la faveur divines est tenu de permettre aux populations démunies de bénéficier de la richesse du monde dont il

171. Voir : Al-Baqara 2:3; Ar-Ra'd 13:22; An-Nûr 24:33; Al-Hadîd 57:7.



bénéficie lui-même. Parce que le vrai but, c'est d'être un authentique croyant qui demeure une source de bénéfices pour autrui et qui par ce biais obtient l'agrément et le bon plaisir divins.

Bénédictions liées à la zakât et aux dépenses dans le sentier d'Allah

L'aumône annuelle prescrite *(zakât)* – qui est à même de satisfaire toute société prise en piège de la tyrannie – réjouit davantage le donateur que le bénéficiaire. Signifiant littéralement ***propreté, pureté*** et même ***bénédiction***, le mot *zakât* possède les avantages essentiels capables de purifier l'être humain de certaines maladies et imperfections spirituelles dont la purification du capital acquis[172]. Ce "nettoyage" – qui inclut la purification du cœur, la croissance de l'esprit dans la pureté et le raffinement de l'âme charnelle – est une des sagesses appartenant aux prophètes et aux messagers envoyés à l'humanité.

À cause de l'avarice et de la cupidité de celui qui est prédisposé à s'attacher à ce qu'il possède, l'aumône annuelle prescrite *(zakât)* permet de se tourner vers Allah le Très-Haut Qui est Seul Digne d'amour et de dévotion. Cette aumône permet (au donateur) de connaître la signification de l'Unité divine en purifiant tout ce qui jetterait un nuage sur l'amour d'Allah ; s'étant libéré de l'avarice, le donateur exprime sa reconnaissance à Allah pour les ressources qu'Il lui a prodigués. Qui plus est, la reconnaissance permet à la bonté d'augmenter. Allah le Très-Haut déclare :

« … Si vous êtes reconnaissants (pour Mes bienfaits), **très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous… »** (Ibrâhîm, 14 : 7).

172. Voir : At-Tawba, 9:103; Saba', 34:39; Abû Dâwûd, *Zakât,* 21:1619.



« Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient. » (Al-Baqara, 2 : 261).

Explicitant les vastes bénédictions spirituelles relatives aux dépenses effectuées dans le sentier d'Allah, le Messager d'Allah ﷺ a déclaré :

« Il y a trois personnes qu'Allah, Glorifié et Exalté soit-Il, admettra dans Son Paradis ne serait-ce qu'à travers un seul morceau de pain, une poignée de dattes ou quoi que ce soit dont peut bénéficier les nécessiteux :

1) Le maître de maison qui ordonne que la charité soit offerte,

2) La maîtresse de maison qui prépare ce qui doit être offert(en charité),

3) Le serviteur qui transmet personnellement à qui de droit ce qui doit être offert (en charité). »

Après avoir énuméré ces conditions, le Messager d'Allah ﷺ termina par ces mots :

« Louange à Allah qui n'oublie aucun d'entre nous ! » (Al-Haythamî, III:112).

D'un autre point de vue, la charité permet l'évitement d'un grand nombre d'afflictions ici-bas et dans l'au-delà. Le Messager d'Allah ﷺ a évoqué cela comme suit :

« La charité éteint (le feu) du péché comme l'eau éteint le feu. » (At-Tirmidhî, *Iman*, 8:2616. Voir également, Ibn Maja, *Fitan*, 12).

« La charité éteint la colère d'Allah et préserve (la personne) d'une méchante mort. » (At-Tirmidhî, Zakât, 28 : 664).

« La charité du musulman prolonge la durée de sa vie (c.-à-d. la rend fructueuse), le préserve d'une mauvaise mort et, à travers elle,

Allah le Tout-Puissant lui ôte toute arrogance, pauvreté et louange de soi. » (Al-Haythamî, III, 110).

« *Hâtez-vous de donner la charité puisque la calamité ne peut pas l'excéder.* » (Al-Haythamî, III, 110).

« *Le Jour des Comptes, chacun sera sous l'ombre de sa charité jusqu'à ce que le jugement soit délivré.* »

Abû al-Khayr – qu'Allah soit satisfait de lui – un des plus fameux traditionniste, s'efforçait chaque jour de donner la charité, même s'il ne s'agissait que d'un oignon ou de quelque chose de semblable. (Ahmad, IV:147-8; Al-Haythamî, III:110).

Selon une tradition prophétique, un groupe de personnes vint auprès du prophète 'Isâ (Jésus –sur lui la paix). Après qu'ils s'en furent allés, 'Isâ dit à ses disciples : « Une de ces personnes va mourir aujourd'hui, si Allah le veut. » À la nuit tombée, ces gens-là se rendirent de nouveau auprès de 'Isâ portant sur leur dos un fagot de branches. Le prophète 'Isâ – paix sur lui – leur donna l'ordre suivant : « Déposez les branches à terre » Puis, s'adressant à la personne qui devait mourir comme il l'avait précédemment annoncé, il dit : « Toi, empaquète ces branches. » Lorsque l'homme eut obéi à l'ordre, un serpent noir se glissa au milieu d'eux.

— As-tu commis aujourd'hui un quelconque acte de justice? demanda le prophète 'Isâ.

— Je n'en ai commis aucun, répondit l'homme.

— Réfléchis bien, dit alors 'Isâ, qu'as-tu commis ?

— Je n'ai rien commis (de particulier), répondit l'homme, mais il est vrai que je tenais dans ma main un morceau de pain que j'ai aussitôt offert à un nécessiteux qui était venu vers moi.

Sur ce, le prophète ‘Isâ s’exclama : « C’est la raison pour laquelle tu viens d’éviter la catastrophe. » (Al-Haythamî, III:109-110; Ahmad, *Zuhd,* I:96).

Combien admirablement Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî exprime la bénédiction attachée aux dépenses faites dans la cause d’Allah :

« La richesse ne diminue jamais quand on donne en charité. Loin de là, en donnant, la charité protège la richesse de la perte et du gaspillage. Votre charité sert à préserver votre poche. Votre prière vous sert de berger et vous protège du mal et des loups.

« L’entrepôt de celui qui sème se vide, mais quand le moment vient, il reçoit en retour davantage comparativement à ce qu’il possédait auparavant. En retour d’un simple entrepôt, il reçoit beaucoup plus. Toutefois, si le blé n’est pas utilisé convenablement et est plutôt gardé dans l’entrepôt, il deviendra la nourriture des insectes nuisibles, des vers et des souris qui, à tour de rôle, le détruira complètement. »

La manière appropriée d’utiliser la zakât et toute dépense dans la Voie d’Allah

Observer la manière appropriée quand on octroie l’aumône prescrite ou volontaire revêt une dimension très importante. Le donateur, en particulier, doit avoir un sentiment de redevance envers le bénéficiaire pour l’avoir soulagé d’une obligation religieuse et pour avoir été un moyen qui lui permette d’atteindre nombre de bénédictions.

Qu’il s’agisse de l’aumône annuelle prescrite et de simples aumônes volontaires, le donateur doit attribuer au bénéficiaire une équivalence en termes de qualité. Autrement dit, le donateur doit attribuer au bénéficiaire ce que lui-même n’accepterait pas avec dédain[173].

173. Voir : Al-Baqara, 2:267; Abû Dâwûd, *Zakât,* 5:1582.



Encore une fois, nul n'a le droit de dédaigner le bénéficiaire d'une aumône charitable, ni même de le railler, car Allah le Très-Haut a défendu de façon péremptoire un tel comportement répugnant[174].

De plus, il ne convient guère de demander quelque chose en retour après que l'on ait donné aux nécessiteux. Cette conduite étant jugée particulièrement ignoble[175].

Le respect du secret est une autre dimension importante en matière d'aumône. Cela est dû au fait que la charité offerte publiquement est à même de diminuer chez le bénéficiaire le sens de la modestie, et quand avec le temps, cet acte devient habituel ; il tend à supprimer chez ce dernier le désir et l'effort de travailler. En outre, le don (lui-même) préserve le donateur des mauvais traits de caractère tels que l'arrogance, l'orgueil et l'amour-propre.

La charité doit être offerte sincèrement et sérieusement, simplement pour l'amour d'Allah. Les offrandes faites uniquement pour se faire remarquer ou pour des intérêts matériels sont réduites à néant et ne profitent guère[176].

Du danger de négliger l'aumône annuelle prescrite

Qu'ils soient matériels ou spirituels, de grands dangers attendent les sociétés qui ne s'acquittent pas de l'aumône annuelle prescrite. Focalisant l'attention sur cette menace, Allah le Très-Haut dit :

« (Ainsi) **dépensez dans le sentier d'Allah** (sur tout ce que vous possédez). **Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction** (en évitant de dépenser, quoi que vous fassiez). **Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants. »** (Al-Baqara, 2 : 195).

174. Voir : Al-Baqara, 2:262-264 ; Al-Insân, 76:8-11.
175. Voir : Muslim, *Hibat,* 5.
176. Voir : Al-Baqara, 2:264.



La main qui donne est meilleure que la main qui reçoit

L'Islam n'interdit pas à quiconque se trouvant dans le besoin de demander quelque chose. Il n'encourage cependant pas cet acte du point de vue éthique, mais seulement en cas de besoin absolu, car la mendicité abaisse l'homme. Pour cette raison, lorsque les Compagnons eurent prêté allégeance au Messager d'Allah ﷺ ; celui-ci stipula (à leur endroit) : « *(qu')ils ne quémanderont rien à personne*[177]. »

Autrement dit, il ne faut pas demander l'aumône, mais l'offrir. En effet, le Messager d'Allah ﷺ a dit :« *La main supérieure (celle qui donne) vaut mieux que la main inférieure (celle qui reçoit) et commence (dans tes dépenses) par ta famille. Ta meilleure aumône est celle qui ne laisse pas ta famille dans le besoin. Celui qui ne se rabaisse pas à demander l'aumône, Dieu lui préserve sa fierté et celui qui ne montre pas son besoin, Dieu le met au-dessus du besoin.* » (Al-Bukharî, *Zakât* 18; Muslim, *Zakât*, 94-97, 106, 124).

En outre, Allah le Très-Haut attire l'attention sur la sensibilité de cœur propre aux croyants vertueux qui dépensent dans Sa voie, en matière de charité et d'aumônes en tous genres. Indiquant que leur monde intérieur qui n'est autre qu'une cour de miséricorde doit devenir pour ainsi dire une « machine à rayons x spirituelle », en ce qui concerne l'identification du véritable nécessiteux, Il déclare :

« (Ce que vous donnez) **aux nécessiteux qui se sont confinés dans le sentier d'Allah, ne pouvant parcourir le monde** (pour rendre service à la cause d'Allah et gagner leur vie), **et que l'ignorant** (non informé de leur situation) **croit riches parce qu'ils ont honte de mendier- tu les reconnaîtras à leur aspect - Ils n'importunent personne en mendiant. Et tout ce que vous dépensez de vos biens, Allah le sait parfaitement.** » (Al-Baqara, 2 : 273).

177. Voir : Muslim, *Zakât,* 108; Abû Dâwûd, *Zakât*, 27:1643; Ahmad, I:11.

Les préjudices liés à l'intérêt usuraire (ar-riba)

Fort de ses règles telles que l'aumône prescrite purificatrice *(az-zakât),* les aumônes volontaires et toute dépense faite pour la cause d'Allah, l'Islam tend une main secourable envers les individus qui vivent des moments difficiles et guérit complètement toute blessure sanglante. De plus, il interdit le fléau de l'intérêt usuraire qui à première vue semble une chose profitable pour l'individu en termes d'assistance voire d'aisance, mais qui en réalité exploite les circonstances de ceux qui demeurent dans la difficulté.

La raison en est que l'usurier cherche à tirer profit des circonstances difficiles que rencontrent certains individus. Cependant, quiconque accorde l'aumône est le compagnon d'infortune de celui qui se trouve en difficulté et dans le besoin. Et son unique but est de gagner la satisfaction d'Allah le Très-Haut, ce qui a pour conséquence de constamment s'efforcer de porter assistance à Ses serviteurs souffrants.

La richesse matérielle dont peut bénéficier toute personne ambitieuse et cupide, aussi considérable soit-elle, apparaît cependant bien insignifiante à ses yeux. Mais les personnes offrant l'aumône annuelle prescrite *(az-zakât*) et/ou de simples aumônes *(sadaqa)* ont bon cœur et sont par conséquent généreuses, ne serait-ce qu'avec un peu de leurs biens matériels. La vision de l'usurier, en revanche, est si assombrie par l'ambition qu'il cherche à augmenter sans cesse sa richesse (matérielle) au risque de détruire d'autres personnes. Pour ce dernier, l'issue n'est autre que la faillite et une ruine certaine, comme Allah le Très-Haut l'a déclaré :

« **Allah anéantit l'intérêt usuraire** (pensé pour accroître la richesse matérielle) **et fait fructifier les aumônes** (pensées pour réduire la richesse matérielle)**. Et Allah n'aime pas le mécréant pécheur.** » (Al-Baqara, 2 : 276).

Le Messager d'Allah ﷺ a prévenu sa communauté dans ce sens :



« Quiconque augmente sa richesse par l'intérêt (usuraire), sa fin sera assurément la ruine. » (Ibn Maja, *Tijarat,* 58 ; Al-Hakim, IV, 353:7892 ; Al-Bayhaqî, *Shu'ab al-Iman*, IV, 392:5512 ; At-Tabaranî, *Kabir*, X, 223:10539).

En raison du fait que l'intérêt usuraire consiste à prendre de l'un et de donner à l'autre, ou selon une autre expression, extraire le sang de l'un pour renforcer les dents de l'autre, il endommage le fondement de la société et favorise l'inflation. Il rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Il traîne les gens dans un bourbier financier, social, religieux et moral.

Par contre, en raison du fait que les donations accordées pour aider les pauvres nécessiteux de la société garantissent la perpétuation de l'ordre social, celles-sont telles des bénédictions dans ce monde d'ici-bas et ci-après.

En somme, relativement à la diminution de tout sentiment solidaire, à la disparition de la tranquillité et de la paix sociale, mais également à la hausse de toute forme de haine et d'hostilité constatée aujourd'hui, il s'avère plus que nécessaire de lancer une campagne sérieuse concernant les dépenses effectuées dans le sentier d'Allah. On ne doit jamais oublier que chacun peut se retrouver dans une situation de grande précarité et de besoin. Par conséquent, la moindre dépense que nous consacrons aux nécessiteux est en même temps une dette de gratitude envers notre Seigneur.

5. Le Pèlerinage (al-Hajj)

Le pèlerinage (*al-hajj)* est un acte d'adoration observé par tout musulman qui est physiquement et financièrement apte, une fois dans sa vie et à travers la visite de la Ka'ba située à La Mecque durant certains jours de l'année. Allah, Exalté et Glorifié soit-Il, stipule en effet :

« … Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison… » (Al-'Imrân, 3 : 97).

Le pèlerinage existait déjà au temps des prophètes antérieurs. En ce temps-là, malheureusement, les polythéistes réduisirent son statut sacré à vocation adorative en une démonstration de force jusqu'à devenir une cérémonie hautement indécente. L'Islam a restauré la sacralité du pèlerinage, car celui-ci renferme beaucoup de sagesses tant temporelles que transcendantales. Le pèlerinage exsude un climat béni et glorieux dans lequel l'infinie miséricorde divine se manifeste. Pour cette raison, un des noms de La Mecque est « ***Umm al-Ruhm*** » (Mère de la Bienfaisance) et sur laquelle se répand la clémence divine[178].

Les divers espaces sacrés dans lesquels le pèlerinage se déroule sont autant de climats spirituels et de signes divins régnant dans un monde d'exaltation. La faveur et la miséricorde d'Allah y sont constamment rappelées. Ces terres bénies sont nourries grâce à la spiritualité des cœurs croyants, et ce depuis l'époque du prophète Adam – sur lui la paix – ; elles ont été arrosées par leurs larmes d'amour. Ceux qui accomplissent le pèlerinage de façon gnostique recherchent ces bénédictions et suivent les pas des prophètes du passé, expérimentant les bénédictions spirituelles de leur mémoire. Cela parce que ces lieux sanctifiés, singulièrement source de grâce divine, sont emplis du vénérable souvenir de la chaîne prophétique.

À cet égard, le but du pèlerinage repose sur la considération de ces lieux bénis et l'ornement des cœurs à travers le souvenir des stations sacrées qui s'y trouvent.

Le pèlerinage consiste (également) à recevoir une large part spirituelle, et ce en rapport avec la stricte obéissance et la remise

178. Voir : Al-Bukharî, *Tafsir,* 18:4.



confiante qu'ont exercées envers Allah le **prophète Ibrâhîm** (Abraham) et le **prophète Ismâ'îl** (Ismaël) – que la paix soient sur eux.

C'est lapider l'ennemi intérieur, à savoir le moi charnel, aussi bien que les inclinations sataniques extérieures.

C'est rejeter les différences de classe, de revêtir le linceul et de chercher refuge en Allah.

C'est frémir tout en considérant les scènes horribles du Jour du Jugement et, tentant de concilier les communautés musulmanes réciproquement éloignées et étrangères, établir une fraternité de foi.

Encore une fois, le pèlerinage doit contribuer à la victoire sur les désirs charnels et à la clairvoyance des choses profondes de l'esprit.

La cité de La Mecque est un lieu où les notions de race, de couleur de peau, de vêtements sont abolies et où tous les croyants forment une seule nation sous la bannière de la fraternité islamique. Dirigeants, officiels, sans ressources, riches, pauvres, ignorants, érudits, tous sont là, ensemble, portant les mêmes vêtements, dans le même espace et debout, ensemble. Cette cité bénie est l'antre de la sécurité, de la paix et de l'amour, mais surtout le foyer des prophètes remplissant les cœurs de bénédictions. L'unité affichée dans ces espaces bénis au cours des sessions de pèlerinage à travers des hautes manifestations d'amour et de fraternité, en dépit même des douleurs ressenties dans le monde musulman, est sans aucun doute une scène magnifique. Les musulmans y favorisent le pardon et la miséricorde qu'ils fusionnent avec un sentiment d'amour profond, de foi et de ravissement.

Le pèlerinage est l'observance d'une sujétion (à Allah) comblée d'amour.

L'essence du pèlerinage consiste à se consacrer uniquement à Allah en se détachant de tout le reste (en comportement et en actions).



C'est en quelque sorte une préparation à la mort, un voyage vers l'au-delà ainsi qu'une répétition des états expérimentés après la mort.

Le pèlerinage constitue pour l'adorateur d'Allah un moyen de se dépouiller de tout ce qu'il représente dans ce monde – par le biais de deux serviettes enroulées autour de son corps – ainsi qu'une figure du (grand) rassemblement au Jour du Jugement et, en tant que tel, un état du cœur enclin à la supplication et à la soumission complète à Allah. Le pèlerinage démontre pleinement que la disparition des péchés ne peut être effective que dans la mesure où des actes particuliers d'adoration soient accomplis tels que le recours à Dieu, l'obéissance totale qui Lui est due et la supplication.

Le pèlerinage dirige l'adorateur vers une vie spirituelle qui lui permet d'expérimenter de nombreuses manifestations de compassion, de miséricorde et d'amour. Chasser, blesser les créatures d'Allah et même arracher le moindre brin d'herbe sont des actes interdits pendant le déroulement du pèlerinage. C'est à cette occasion et en vertu du Créateur que prédominent l'amour et la bienséance. C'est ainsi que le Messager d'Allah ﷺ dit un jour à 'Umar – qu'Allah l'agrée :

« Ô 'Umar, tu es un homme fort ; ne te bouscule pas autour de la Pierre, puisque tu porterais atteinte aux faibles. Si tu trouves un moment d'accalmie, touche-là. Autrement, tourne-toi vers elle et dis : "Allahou Akbar". » (Ahmad, I: 28; Al-Haythamî, III: 241).

Vu que le pèlerinage s'effectue en un lieu et moment précis, il permet au musulman d'acquérir la notion de temps et d'espace, mais aussi la conscience que toute chose dans le monde est soumise à un certain ordre. Il rappelle que lorsque les êtres humains viennent à manquer certaines opportunités, ils sont à même de perdre beaucoup en conséquence. Ainsi donc, le pèlerinage demande au croyant de se tenir perpétuellement en alerte et d'accomplir chaque tâche en son temps imparti.

Le Pèlerinage et Sermon d'adieu du Messager d'Allah ﷺ est pour nous un exemple probant de tout pèlerinage que sa communauté est censée accomplir jusqu'au Dernier Jour. Dans le même temps, alors que le Messager d'Allah ﷺ avait entamé son fameux Pèlerinage d'adieu, c'est l'amour qui exsuda de sa personne. (Et à cette occasion), les lignes directrices liées aux droits réciproques entre les êtres humains ont été renforcées par le ciment de l'amour et de la compassion.

6. Les autres formes d'adoration

Il existe en Islam d'autres formes de culte autour de celles que nous avons mentionnées jusqu'à présent. Ces formes comprennent les actes adoratifs surérogatoires, les invocations et les supplications, le rappel ou évocation d'Allah et la récitation du Saint Coran. Aucun moment précis n'est alloué pour accomplir de telles formes d'adoration ; ceci étant laissé à la faveur du croyant selon ses capacités. Ce même croyant sera en mesure d'acquérir un niveau (élevé) équivalent à la sincérité et au sérieux avec lesquels il les accomplit.

Allah le Très-Haut a créé les hommes et les djinns en vue de Son (unique) adoration. Pour cette raison, la vie sous toutes ses facettes doit être ornée par des formes de culte majeures et mineures.

Allah le Très-Haut souhaite toujours la facilité pour Ses serviteurs. C'est pourquoi Il a rendu aisé la condition de servitude, ouvrant ainsi un grand nombre de portes permettant l'accès à la pratique de bonnes œuvres selon la capacité de chacun. Toute personne saine ayant un jugement sain peut obtenir l'agrément divin en accomplissant volontiers Ses commandements.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Un sourire fait à ton frère est une aumône. Ordonner le bien ou interdire le mal est une aumône. Orienter un homme ayant perdu son chemin est une aumône. Guider l'aveugle dans la rue est une aumône.

Dégager du chemin ce qui nuit ou gêne est une aumône. Verser l'eau de ton seau (que tu viens de remplir du puits) dans le seau de ton frère est aussi une aumône. » (At-Tirmidhî, Birr, 36 : 1956).

« Ne permettez pas à n'importe qui d'entre vous de considérer toute bonne action insignifiante, ne serait-ce que de rencontrer ton frère avec une expression joyeuse. Si tu achètes de la viande ou prépares un bouillon, ajoutes-y de l'eau supplémentaire et offre-le (comme présent) à ton voisin. » (At-Tirmidhî, *At'ima,* 30 : 1833).

En empruntant étape par étape le sentier d'Allah, tout croyant sincère gagne beaucoup de terrain même si ces étapes semblent insignifiantes. En agissant ainsi, il est à même d'obtenir de grandes récompenses. Comme le stipule clairement le verset coranique suivant :

« Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant; et quiconque viendra avec le mal ne sera rétribué que par son équivalent. Et on ne leur fera aucune injustice. » (Al-An'âm, 6 : 160).

Et Allah le Très-Haut déclare dans un Hadith Qudsi :

« Lorsque mon serviteur se rapproche de Moi d'un empan, Je Me rapproche de lui d'une coudée. Lorsqu'il se rapproche de Moi d'une coudée, Je Me rapproche de lui d'une envergure (de bras). S'il vient à Moi en marchant, Je viens à lui avec empressement ». (Al-Bukharî, *Tawhid*, 50; Muslim, *Dhikr*, 2, 3, 20-22, *Tawba* 1).

Même les activités quotidiennes du croyant sont susceptibles de devenir des actes d'adoration proportionnels à son intention et sa sincérité. Par exemple, s'il observe ses actes adoratifs à caractère obligatoire et œuvre dans l'intention de transmettre à sa famille l'idéal islamique, il en recevra les récompenses adéquates tant sur le plan matériel que spirituel. Si par exemple son but est de se nourrir pour garder une bonne santé en vue de se consacrer à l'adoration, il sera alors récompensé en fonction de son intention.

Par conséquent, quelle que soit l'importance que prennent ces diverses formes d'adoration – obligatoires ou surérogatoires – le croyant est à même d'acquérir un haut degré (spirituel) et autant de mérites ; il en sera récompensé aussi bien dans ce monde ici-bas que dans le monde ci-après. C'est même cela qui a poussé les Compagnons à rivaliser dans les actes d'adoration et les bonnes œuvres. Abû Hurayra – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :

« Les pauvres parmi les Muhajirun vinrent trouver le Prophète ﷺ et lui dirent :

"Les gens fortunés se sont emparés des hauts degrés et de la jouissance éternelle."

Le Prophète ﷺ demanda : *"Et comment ?"*

Ils répondirent : "Ils prient comme nous prions, jeûnent comme nous jeûnons, font l'aumône alors que nous ne pouvons la faire, et Ils affranchissent des esclaves alors que nous ne pouvons en affranchir."

Le Prophète ﷺ reprit alors : "*Ne vous enseignerais-je pas ce qui vous permettra de rattraper ceux qui vous ont devancés et de devancer ceux qui sont derrière vous, si bien que personne ne pourra être meilleur que vous si ce n'est quelqu'un qui accomplit ce que vous faites ?*"

"Nous voulons bien, Prophète d'Allah", dirent-ils.

Il dit alors : *"Après chaque Salat, prononcez trente-trois fois «Subhana Allah» (gloire à Dieu), «Allahu akbar' (Dieu est le plus Grand), «al-Hamdu li-lah» (la louange est à Dieu)."*

Puis les pauvres parmi les Muhajirun revinrent vers le Prophète ﷺ et lui dirent :

"Nos frères riches ont été informés de ce que nous faisons et, désormais, ils font de même."

Le Prophète conclut alors : *"Ceci est la faveur d'Allah, Il l'accorde à qui Il veut."* » (Al-Bukharî, *Adhan* 155; *Da'awat* 18; Muslim, *Masajid* 142; Abû Dawûd, *Witr* 24).

Ainsi donc, il existe en islam un grand nombre de sagesses et de faveurs dans chaque forme d'adoration qui lui est attachée; le cadre du présent ouvrage ne permettant pas de les énumérer toutes. Certaines d'entre elles seront manifestes avec le temps, tandis que d'autres le seront dans la Vie future.

Il ne faut cependant pas oublier qu'en matière d'adoration il est incorrect de s'attacher à ces profits tant matériels que mondains lorsqu'on les accomplit. Car en effet, le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Les actes ne valent que par les intentions et à chacun selon son intention. » (Muslim, *Imara,* 155).

Le musulman est tenu d'accomplir ses actes d'adoration uniquement dans le but d'obtenir l'agrément d'Allah le Très-Haut. Il doit en outre considérer tous les autres bénéfices comme autant de faveurs qu'Il dispense à Ses serviteurs et Le remercier encore plus pour cela[179].

Une fois de plus, on ne doit pas oublier que les intentions sont supérieures aux actes. La situation vécue par le grand souverain du Khorasan **ʻAmr ibn al-Layth** est un exemple tout à fait parlant. Après sa mort, un homme pieux le vit en songe et le dialogue suivant s'installa :

— Comment Allah te traite-t-Il ?

— Allah m'a pardonné.

— Par quel acte Allah t'a-t-Il pardonné ?

179. En ce qui concerne la vertu de l'adoration, voir : Osman Nuri Topbaş, *Islam,Foi et Adoration,* 2008 (http://islamicpublishing.net/; http://www.hudayipress.com/books_fr/islamimanibadet_ing.pdf)

— J'étais une fois monté au sommet d'une montagne. Considérant mes troupes depuis là-haut, leur nombre important m'avait ravi et, vaincu par l'émotion, je m'étais exclamé : « Si seulement j'avais vécu à l'époque du Messager d'Allah, je l'aurais (aussi) appuyé. » C'est à cause de cette intention (et de cette ferveur) qu'Allah m'a pardonné. (Qadi 'Iyad, *al-Shifa'*, II:28-29).



4ème PARTIE

Transactions Et Moralité

L'Islam n'est pas qu'une question de croyance et d'actes cultuels. Il est qui plus est un système parfait et équilibré qui régule chaque aspect de la vie comme les relations sociales, la moralité et particulièrement le droit et la justice. L'Islam est la religion de vérité qu'Allah le Très-Haut, Qui a créé l'humanité et Qui la connaît mieux qu'elle-même ne se connait, a révélée afin d'enseigner aux êtres humains la manière de vivre dans ce monde.

Tout croyant pourvu de discernement doit méditer profondément sur les questions suivantes : Quel est la signification de ce monde ? Pourquoi sommes-nous venus ici ? Vers quelle direction s'enfuient nos jours fugaces ? Comment dois-je vivre et mourir ?

TRANSACTIONS *(AL-MU'AMALAT)* ET MORALITÉ *(AL-AHLAQ)*

L'Islam n'est pas qu'une question de croyance et d'actes cultuels. Il est qui plus est un système parfait et équilibré qui régule chaque aspect de la vie comme les relations sociales, la moralité et particulièrement le droit et la justice. L'Islam est la religion de vérité qu'Allah le Très-Haut, Qui a créé l'humanité et Qui la connaît mieux qu'elle-même ne se connait, a révélée afin d'enseigner aux êtres humains la manière de vivre et d'évoluer dans ce monde.

En conséquence, une des plus importantes parties de l'Islam concerne la *mu'amalat*, c'est-à-dire l'usage des affaires de ce monde qui régulent les relations entre individus.

La ***mu'amalat*** exprime la partie de la jurisprudence islamique qui est extérieure au domaine du culte ou de l'accomplissement de la loi. Nous pouvons exprimer cela comme « les principes de la jurisprudence islamique qui régissent les relations d'un individu avec d'autres individus et avec la société ».

L'Islam a défini les rôles, les responsabilités et les droits des êtres humains ainsi que les sanctions pénales à mettre en œuvre en cas de violation de ces dernières, et ce, dans tous les domaines de la vie privée et quotidienne des individus qui composent la société : liens de parenté, relations avec les voisins, activité commerciales et

économiques, enseignement, formation, services éducatifs et règles relatives aux relations sociales assurant la paix et l'ordre social.

Autrement dit, tout comme chaque musulman doit vivre quotidiennement selon l'Islam, il est également tenu de réguler sa vie sociale et ses rapports avec autrui selon les commandements divins. Ceci dit, il doit permettre à l'Islam de prévaloir dans chaque aspect de sa vie. Quiconque échoue devant cette exigence ne peut prétendre à la condition de "croyant juste". Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré à ce propos : « *Quiconque maltraite les personnes qui sont sous son autorité n'entrera pas au Paradis* . » (At-Tirmidhî, *Birr,* 29: 1946; Ibn Maja, *Adab*, 10; Ahmad, I: 7).

'Umar – qu'Allah l'agrée – a dit :

« Ne soyez pas induits en erreur par le jeûne et les prières d'une personne. [Considérez plutôt] :

–Quand elle parle, dit-elle vraie ?

–Est-elle digne de confiance quand une chose lui est confiée ?

–Observe-t-elle les limites de ce qui est religieusement admissible ou interdit dans tous ses engagements mondains ? » (Al-Bayhaqî, *Kitab al-Sunan al-Kubra,* VI: 288; *Shu'ab al-Iman,* IV: 230, 326).

Un homme faisait l'éloge d'un autre en présence de 'Umar. Ce dernier demanda :

— As-tu déjà voyagé en compagnie de celui dont tu fais l'éloge ?

— Non.

— As-tu fait des affaires avec lui ?

—Non.

— Était-il ton voisin ?

— Non.

Là-dessus, ‘Umar – qu’Allah l’agrée – prononça ces paroles : « Par Allah– nulle divinité à part Lui – tu ne le connais pas[180] ! »

Nos livres de jurisprudence élucident et s’étendent longuement sur les décisions qui se rapportent aux obligations civiles. En vertu de ces décisions, la vie sociale est réglementée et tous les individus, musulmans et non-musulmans ensemble, sont protégés de l’injustice et de l’oppression.

Pour que les décisions relatives aux transactions mondaines soient exécutées, Allah le Très-Haut a établi des sanctions pénales à la fois dans ce monde-ci et dans le monde futur et les a fait connaître à tous. Considérant non seulement la dimension mondaine de ses relations mais aussi la dimension surnaturelle, le croyant cherche à vivre dans la piété, en ligne avec l’approbation divine.

De la moralité

L’Islam est pourvu d’une dimension morale qui ajoute profondeur et cohérence à la vie personnelle et sociale.

Le but de l’Islam est de transformer l’humanité en civilisation vertueuse. Sa réalisation n’est possible que par l’acquisition d’un niveau élevé de moralité et, ce faisant, l’acquisition de la vertu. Ainsi donc, après la foi et l’action, l’Islam a placé l’éthique et la moralité parmi ses composantes les plus importantes.

En incluant la sincérité en matière de croyance et de culte, la moralité vient également signifier le reflet de cette attitude sur les rapports avec autrui et notamment ce qui a trait à la compassion, la magnanimité, le respect, la justice, la sincérité et la bonté. En effet, il n’est guère possible d’isoler la relation d’une personne avec Allah le Très-Haut de toute relation avec d’autres êtres humains.

180. Al-Ghazalî, *Ihya’ ‘Ulum ad-Din,* III:312.

Le bon caractère perfectionne la foi, embellit la vie et permet à quiconque la possède de s'avancer vers l'approbation divine. Quiconque jouit d'une haute moralité est orné des plus beaux attributs divins ; ceci étant en même temps un indicateur de la proximité avec Allah le Très-Haut.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Allah, Glorifié et Exalté soit-Il, vous a attribués vos caractères de la même manière qu'Il vous a attribués vos provisions. Allah accorde les biens de ce bas monde à ceux qu'Il aime comme à ceux qu'Il n'aime pas. Par contre, Il n'accorde la religion qu'à ceux qu'Il aime. Celui qui a reçu d'Allah la religion est un bien-aimé (de Lui). » (Ahmed, I, 387).

Nous remarquons que dans cette tradition prophétique sont intimement liées « la religion et la morale » ainsi que la façon dont elles sont utilisées de manière interchangeable.

De nouveau, le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Gabriel (Jibrîl) – sur lui la paix – rapporte qu'Allah a déclaré : "En vérité, Allah a choisi cette religion pour Lui-même. Ainsi, rien ne convient à votre religion sauf la générosité et le bon caractère. Embellissez donc votre religion par cela. » (Ali al-Muttaqî, *Kanz*, VI: 392 ; Al-Haythamî, VIII 20).

Le vrai joyau (d'une personne), c'est le bon caractère. Combien **Shaykh Sa'dî** est éloquent quand il dit :

« Tout ce que possède l'œil, l'oreille et la bouche n'est pas Adam. Beaucoup de satans apparaissent sous la forme des enfants d'Adam. Le véritable Adam est celui qui possède un bon caractère. La beauté du visage et les autres ornements ressemblent dans ce monde aux broderies fugaces. »

Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî décrit comme suit la situation malaisée de ceux dont la bonne moralité fait défaut :



« Comment cent lions pourraient-ils infliger la honte qu'un haut rang inflige à l'ignorant ? » (Mathnawî, IV, 1441. Trad. Eva de Vitray-Meyerovitch).

« Tout ce qui t'advient de tristesse et de chagrin est le résultat de l'irrévérence et de l'insolence.

« Quiconque se conduit avec irrévérence dans le chemin de l'Ami est un brigand qui vole les hommes, il n'est pas un homme.

« Grâce à la discipline, ce ciel a été rempli de lumière, et grâce à elle, les anges sont devenus immaculés et saints… » (Mathnawî, I, 89-91. Trad. Eva de Vitray-Meyerovitch).

Pour cette raison, les musulmans accordent une grande importance à la discipline et au bon caractère. Voyageant un peu partout en terre ottomane, **Ogier Ghiselin de Busbecque** relate comment les Turcs suivaient le chemin de paix de leur Prophète dans leur vie quotidienne et la façon dont ils percevaient l'impiété et la querelle[181].

L'Islam a apporté le meilleur en matière de bon caractère, et ce, dans tous les domaines de la vie.

1. Humilité

L'amorce d'un bon caractère est quand la personne connaît sa position, sa posture humble et même quand elle se considère moindre jusqu'à étouffer son moi charnel. Cette situation lui permet en même temps d'être dans la vie plus assidue et appliquée.

Au-delà de tout le reste, le sentiment d'humilité est à même de la mener à la révérence spirituelle ainsi qu'à l'humble soumission à Allah

181. Esther Kafé, *"Rönesans Dönemi Avrupa Gezi Yazılarında Türk Miti ve Bunun Çöküşü,"* Tarih İncelemeleri Dergisi, II, Izmir 1984, 232.



le Très-Haut. Toute personne qui a conscience du pouvoir et de la grandeur du Tout-Puissant, même faiblement, appréhende sa propre faiblesse et impuissance, réalise le fait qu'elle est venue au monde avec un capital zéro sans en avoir pour cela payé le prix et que les capacités qui lui sont inhérentes appartiennent à Allah le Très-Haut. En chaque circonstance ou état, elle se tourne vers Lui et cherche refuge en Lui, disant : « Ô mon Seigneur ! » Elle réalise qu'Allah le Très-Haut, le Tout-Puissant, le Créateur de toutes choses, sait, entend et distingue toutes les pensées, les paroles et les actions. Elle vit dans la conscience d'être constamment exposée au regard Divin si bien qu'elle atteint le point où chaque moment l'est comme si elle Le voyait. Une telle personne est libre de toute entrave et jouit d'une vie distinguée que chaque instant orne d'actes de justice.

Quiconque est empreint d'humilité valorise les serviteurs d'Allah, les aime, s'approche d'eux avec affection et se montre capable de pardonner leurs défauts. Il va sans dire en revanche qu'il est extrêmement difficile pour le vaniteux d'observer ces états. Allah le Très-Haut déclare (à cet effet) :

« **Et abaisse ton aile** [sois bienveillant] **pour les croyants qui te suivent** (dans l'exécution des commandements d'Allah). » (Ash-Shu'arâ, 26 : 215).

« **Les** (vrais) **serviteurs du Tout-Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux** (avec l'insolence ou la vulgarité qui sied à leur bêtise et leur ignorance), **disent: «Paix»** (sans se livrer à l'hostilité avec eux), » (Al-Furqân, 25 : 63).

Le Messager d'Allah ﷺ a également déclaré :

« Allah m'a révélé de vous ordonner l'humilité, afin que nul ne méprise un autre, et que nul n'opprime un autre. » (Muslim, *Janna,* 64).



« Celui qui s'abaisse pour Allah d'un degré, Allah le relève d'un degré jusqu' à ce qu'il arrive au niveau le plus haut, et celui qui s'enorgueillie d'un degré, Allah l'abaisse d'un degré jusqu'à ce qu'il arrive au niveau le plus bas. » (Ibn Maja, *Zuhd,* 16).

Le Messager d'Allah ﷺ a placé la servitude à Allah avant toute autre chose. Une des sources qui détaillent cette préférence est la suivante :

« Jibrîl (Gabriel, sur lui la paix) s'assit près du Prophète ﷺ et regarda le ciel lorsqu'il aperçut un ange descendre. Il s'exclama : "Cet ange n'était jamais descendu auparavant, et ce, depuis qu'il a été créé." Une fois descendu, l'ange dit : "Ô Muhammad ! Ton Seigneur m'a envoyé vers toi en Se demandant s'Il devait faire de toi un Prophète-roi ou un Prophète-serviteur ?" Le Messager d'Allah ﷺ se tourna vers Jibrîl qui dit : "Sois humble devant ton Seigneur, ô Muhammad !" Le Messager d'Allah ﷺ dit alors : "Je désire être un Prophète-serviteur", et déploya (depuis) un extraordinaire exemple d'humilité. » (Ahmad, II:231; Al-Haythamî, IX, 18, 20).

Depuis cet évènement, et jusqu'à sa mort, plus jamais le Messager d'Allah ﷺ ne prit ses repas appuyé contre un objet quelconque. (Al-Hathaymî, IX, 20).

À ceux qui voulaient davantage l'honorer, le Messager d'Allah ﷺ avait coutume de dire :

« Ne m'élevez pas au-dessus du rang qu'Allah l'Exalté m'a assigné, car Il a fait de moi un serviteur avant d'avoir fait de moi un Messager. » (Al-Hathaymî, IX, 21).

Même quand les esclaves l'invitaient à partager leur pain d'orge, il ﷺ acceptait leur invitation[182] et en profitait pour saluer les enfants[183].

182. Voir : Al-Haythamî, *Majma' al-Zawa'id,* IX:20.
183. Voir : Al-Bukharî, *Isti'zan,* 15.



Selon **Anas**, le Messager d'Allah ﷺ visitait de temps en temps les Auxiliaires (Ansar) chez eux. Il en profitait aussi pour saluer les enfants séparément, plaçant la main sur leur tête et les bénissant. (An-Nasa'î *Kitab al-Sunan al-Kubra,* VI:90)**.**

Anas – qu'Allah soit satisfait de lui – relate cet épisode relatif à l'humilité et la perfection morale du Messager d'Allah ﷺ :

« J'ai servi le Prophète d'Allah pendant dix ans. ***Il ne m'a jamais dit une seule fois "fi" ("ouf")***, ni m'a dit d'une chose que j'ai faite, pourquoi l'as-tu faite, ni d'une chose que j'ai délaissée, pourquoi l'as-tu délaissée. »

Lors d'une expédition qu'il menait avec ses Compagnons, le Messager d'Allah ﷺ leur demanda à l'approche du repas d'apprêter un mouton. Un Compagnon dit alors : « Ô Messager d'Allah, moi je le tuerai. »

Un autre dit : « Ô Messager d'Allah ! Permets-moi de le dépouiller (de sa peau). » Un troisième dit : « Ô Messager d'Allah ! Moi, je le cuirai. »

Là-dessus, le Messager d'Allah ﷺ dit : « Je vais ramasser du bois pour le feu. » Les Compagnons répliquèrent : » Ô Messager d'Allah ! Nous pouvons le faire également ! Nul besoin que tu t'épuises davantage. »

Mais en dépit de leur insistance, le Messager d'Allah ﷺ leur répondit : « Je sais que vous pouvez le faire pour moi, mais je ne veux pas être privilégié. Allah n'aime point voir un serviteur privilégié par rapport à un autre. » Et c'est ainsi qu'il alla lui-même chercher du bois. »

Lors d'une autre expédition, le Messager d'Allah ﷺ avait dressé le camp en vue d'accomplir la prière. Une fois l'emplacement pour la prière déterminé, il s'en retourna. Les Compagnons lui demandèrent :

— Ô Messager d’Allah, où vas-tu ?

— Je m’en vais attacher mon chameau, répondit-il.

— Nous pouvons le faire, ô Messager d’Allah, dirent alors les Compagnons, ne te dérange pas.

Ce à quoi le Messager d’Allah ﷺ rétorqua :

— Que celui qui en la capacité ne demande pas assistance à autrui, ne serait-ce que pour mordiller le bout d’un Siwak.![184]

Les Compagnons, qui étaient tous valorisés et élevés par le climat éducatif du Messager d’Allah ﷺ, bénéficièrent de la même nature morale (que lui). Pendant son pèlerinage, **‘Umar** – qu’Allah l’agrée – était au service de ceux qui l’accompagnaient ; il avait en effet coutume d’emmener leurs chameaux paître pendant qu’ils dormaient. C’était le résultat de sa perfection morale) et de la beauté de son caractère.

Le savant Tabi’un **Muhajid ibn Jabr** a dit :

« Quand j’étais en compagnie d’**Ibn ‘Umar**, je désirais le servir, mais lui avait l’habitude de me servir. » (Abû Nu’aym, *Hilya*, III:285-286).

Lors d’une campagne militaire, le Messager d’Allah ﷺ avait choisi parmi ses Compagnons **Mu’adh ibn Jabal** comme gouverneur du Yémen et de l’y envoyer. Mu’adh – qu’Allah soit satisfait de lui – était alors en selle tandis que le Messager d’Allah marchait près de sa monture. Mu’adh exprima son malaise comme suit :

« Ô Messager d’Allah ! Je suis en selle alors que toi tu marches ! Puis-je descendre (de ma monture) et marcher à tes côtés et aux côtés des autres Compagnons ? »

184. Muhib al-Din al-Tabari, *Khulasa Siyar Sayyid al-Bashar*, 19; Qastallani, Kitab *al-Mawahib al-Laduniyya,* Cairo 1281, I:385.



Désireux de le consoler, le Messager d'Allah ﷺ lui révéla ce qui lui préoccupait vraiment l'esprit :

« *Ô Mu'adh ! Je désire (simplement) que mes pas soient des pas empruntés sur le sentier d'Allah.* » (Diyarbakri, *Tarikh al-Khamis*, Beyrouth n.d., II:142).

Le Messager d'Allah ﷺ était ce modèle d'humilité. Il ne se préoccupait pas (en priorité) de sa propre personne – et ce, au détriment même de sa santé – mais de la guidée de l'humanité en vue d'accéder au bonheur dans ce monde et dans l'au-delà.

Le Messager d'Allah ﷺ avait coutume d'effectuer ses propres tâches et aidait aux corvées familiales. Un examen pertinent des sources narratives met en évidence les choses suivantes :

Le Messager d'Allah ﷺ avait l'habitude de laver et de réparer ses propres vêtements, de traire ses brebis, de réparer ses souliers, de balayer sa maison, d'attacher et de nourrir son chameau, de manger en compagnie de ses serviteurs, de pétrir la pâte et de porter lui-même chez lui les produits qu'il avait achetés au marché. Une fois, Abû Hurayra – qu'Allah soit satisfait de lui – voulut porter le vêtement que le Messager d'Allah ﷺ venait d'acheter ; mais ce dernier lui dit :

« *Il est plus approprié qu'une personne porte elle-même ses propres affaires. Si elle en est incapable, son frère musulman (ou sa sœur) peut s'en charger.* » (Al-Haythamî, V : 122).

L'entrée du Messager d'Allah ﷺ dans La Mecque conquise, la plus grande conquête du Prophète, avec son armée forte de plus de dix mille (combattants), est le plus grandiose modèle d'humilité. Les Compagnons qui étaient présents (à cet évènement) en font la description suivante :

« Durant la conquête de La Mecque, le Messager d'Allah ﷺ était à la tête de l'armée. Lors de son entrée triomphante dans la cité conquise,



sa soumission et son humilité devant Allah étaient si profondes que sa barbe touchait le bât de son chameau. Il s'était prosterné devant Allah en signe de reconnaissance et disait sans cesse :

*« Ô Allah, il n'y a de vie si ce n'est la vie de l'au-delà.» (Waqidi, II:824; Al-Bukharî, Riqaq, 1)***.**

L'exemple suivant relatif à 'A'isha – qu'Allah soit satisfait d'elle – est une autre illustration d'une telle humilité :

'Abdallah ibn Abi Mulayka relate que Ibn 'Abbâs demanda la permission de rendre visite à **A'isha** avant son décès, alors qu'elle était dans son lit de mort. Cette dernière dit : ***« Je crains qu'il vienne juste pour me faire des louanges »*** (*et par conséquent elle ne voulut pas lui accorder la permission*). Mais on lui dit :

— C'est le cousin du Messager d'Allah et l'un des plus fameux musulmans.

— Donnez-lui alors la permission, répondit-elle.

— Comment vous sentez-vous (dit Ibn 'Abbâs) ?

— Bien, si je suis une femme révérant Allah et pieuse.

— Vous êtes, si Allah le veut, sur le chemin de la bonté, étant l'épouse du Messager d'Allah. Lui-même n'a jamais épousé une autre vierge hormis vous et a montré la preuve de votre innocence lorsqu'elle fut révélée du ciel.

'Abdallah ibn Zubayr entra après lui et entendit ('A'isha) dire :

« 'Ibn Abbâs est venu et m'a félicité. Que je fusse morte avant cela et l'on m'aurait oubliée, complétement oubliée ! » (Al-Bukharî, *Tafsir*, 24 : 8)**.**

Comme on le voit clairement, chaque parole ou chaque action de 'A'isha exsude son noble caractère, son humilité, sa crainte d'Allah et sa piété.



Concluons cette discussion par un dernier exemple :

Une fois, **Hasan**, le petit-fils bien-aimé du Prophète ﷺ, circumambula autour de la Ka'ba puis effectua deux unités de prière à côté de la station d'Abraham (Maqam Ibrâhîm). Il posa ensuite son visage contre la pierre (la station) et commença à pleurer en répétant les mots suivants :

« Ô Seigneur, Ton serviteur, petit et faible, est venu jusqu'à Ta porte. Ô Allah, Ton esclave impuissant T'implore à Ta porte, ce mendiant, cette pauvre âme… »

Il quitta ensuite le lieu et croisa des gens qui tentaient d'apaiser leur faim en grignotant des morceaux de pain sec. Hasan les salua et, en retour, ils l'invitèrent à se joindre à eux pour partager leur humble repas. Hasan – qu'Allah soit satisfait de lui – s'assit parmi eux et dit :

« N'aurais-je point su que ce pain eût été une aumône, je me serais joint à vous. »

Il les invita alors à venir chez lui et partirent ensemble. Le petit-fils du Prophète ﷺ les nourrit, les vêtit et déposa un peu d'argent dans les poches de leurs vêtements. (Abshihi, *al-Mustatraf*, Beyrouth, 1986, I:31).

2. Altruisme et Générosité

L'égoïsme ou l'égocentrisme n'a pas sa place dans l'Islam. L'Islam a interdit l'égoïsme. Dans ce monde que nous partageons, nous sommes dans l'obligation de considérer les autres au moins autant que nous nous considérons nous-mêmes. Nous devons leur souhaiter ce que nous souhaitons nous-mêmes. En particulier, nous sommes tenus de nous intéresser au faible, au nécessiteux et au désespéré, car nous sommes tous des serviteurs du Dieu unique. Notre Seigneur nous demande de nous porter mutuellement assistance :

« **Et dépensez** (pour la cause d'Allah et en faveur du nécessiteux) **de ce que Nous vous avons octroyé avant que la mort ne vienne à l'un de vous et qu'il dise alors : ‹Seigneur ! si seulement Tu m'accordais un court délai : je ferais l'aumône et serais parmi les gens de bien›. Allah cependant n'accorde jamais de délai à une âme dont le terme est arrivé. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.** » (Al-Munâfiqün, 63 : 10-11).

« **Ô les croyants** (pour que vous puissiez profiter de la solidarité et de la discipline telle une communauté solidaire, pacifique) ! **Dépensez** (pour la cause d'Allah et en faveur du nécessiteux) **de ce que Nous vous avons attribué** (richesse, pouvoir et connaissance) **avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon ni amitié** (qui apporterait un avantage) **ni intercession. Et ce sont les mécréants qui sont les injustes** (ceux qui sont incapables de discerner la vérité, qui obscurcissent à la fois leur monde extérieur et intérieur, et qui, premièrement et avant tout, se font du tort à eux-mêmes). » (Al-Baqara, 2 : 254).

« … **Et toute dépense que vous faites [dans le bien], Il la remplace,…** » (Saba, 34 : 39).

Le Messager d'Allah ﷺ a encouragé la pratique de l'altruisme comme suit :

« Le musulman est le frère du musulman, il n'est pas injuste envers lui et il ne l'abandonne lorsqu'il a besoin de lui ; et quiconque aide son frère, Allah l'aide ; et quiconque dissipe le tourment d'un musulman, Allah lui dissipera un tourment parmi les tourments du Jour du jugement ; et quiconque cache les défauts d'un musulman, Allah cachera ses défauts le Jour du jugement. » (Al-Bukharî, *Mazalim*, 3; Muslim, *Birr,* 58).

Il ne convient pas au musulman de ne penser qu'à lui-même et de déconsidérer autrui, car le Messager d'Allah ﷺ a dit :



« *N'a pas atteint un degré de foi complète celui qui passe la nuit repu alors que, tout en le sachant, son voisin est affamé à ses côtés.* » (Al-Hakim, II:15; Al-Haythamî, VIII:167; Al-Bukharî, *al-Adab al-Mufrad,* 112).

Tout musulman centre sa vie autour de cette injonction prophétique. **Ibn 'Umar** – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :

« Il y avait sept foyers, toutes dans la nécessité. Quelqu'un envoya une tête de mouton à l'un de ces foyers. Le propriétaire (du foyer en question) la fit aussitôt parvenir à son voisin, pensant qu'il était plus nécessiteux que lui. Armé de la même pensée, ce second voisin fit parvenir la tête de mouton au troisième foyer et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle revienne au premier foyer où elle avait été envoyée initialement. » (Al-Hakim, II, 526).

Employer sa richesse en faveur des serviteurs d'Allah est aux yeux du musulman plus important que de la dépenser pour lui-même. Un des exemples les plus poignants est celui-ci :

Un mouton avait été sacrifié dans la demeure du Prophète ﷺ. Ce dernier demanda :

— *Qu'est-ce qu'il en reste ?*

— Seulement une omoplate, répondit 'A'isha.

— *En réalité, dit alors le Prophète, seule l'omoplate a disparu et le restant est resté.* (At-Tirmidhî, *Qiyama*, 33:2470).

Le Messager d'Allah ﷺ donna le conseil suivant à 'A'isha – qu'Allah soit satisfait d'elle :

« *Ne détourne pas du nécessiteux, ô 'A'isha, même si tout ce que tu peux offrir ne représente qu'une moitié de datte. Si tu aimes le nécessiteux et l'attire près de toi, Allah t'attirera près de Lui le Jour du Jugement.* » (At-Tirmidhî, *Zuhd*, 37:2352).

Après avoir entendu ces paroles, elle se mit à déployer un altruisme exemplaire tout au long de sa vie. Son neveu ‘Urwa ibn Zubayr dit une fois d'elle :

« … Elle ne gardait jamais rien pour elle de ce qui venait d'Allah, mais l'offrait en charité… » (Al-Bukharî, *Manaqib*, 2).

Le Messager d'Allah ﷺ encourageait sa communauté à emprunter la voie de l'altruisme. Un tel exemple est relaté comme suit par **Abû Sa'id al-Khudrî** – qu'Allah soit satisfait de lui :

« Alors que nous étions en voyage en compagnie de l'Envoyé d'Allah ﷺ, un homme vint à nous assis sur sa monture et se mit à nous considérer dans tous les sens. Alors le Prophète ﷺ ordonna :*"Que quiconque possède une monture supplémentaire en fasse don à celui qui n'en possède pas. Que quiconque possède de la nourriture supplémentaire en fasse cadeau à celui qui est sans provisions."* Et il énuméra ainsi toutes sortes de biens, au point que nous finîmes par croire qu'aucun de nous n'avait le droit de posséder le moindre superflu. » (Muslim, *Luqata*, 18).

Allah, Exalté et Glorifié soit-Il, déclare :

« … Et ils t'interrogent : «Que doit-on dépenser (en charité)?» Dis : «L'excédent de vos biens.» Ainsi, Allah vous explique Ses versets afin que vous méditiez. » (Al-Baqara, 2 : 219).

Autrement dit, Allah le Très-Haut nous teste, (nous) Ses serviteurs, sur la manière dont nous employons les biens qu'Il nous a Lui-Même octroyés.

Dépenser dans le sentier d'Allah est l'un des plus importants moyens pour que le croyant atteigne la proximité de son Seigneur. C'est ainsi que le Tout-Puissant déclare :

« **Vous n'atteindriez la (vraie) piété que si vous faites largesse de ce que vous chérissez** (pour la cause d'Allah ou pour soulager le nécessiteux)**…** » (Al-'Imrân, 3 : 92).

Un altruisme intégral

L'altruisme nécessite un engagement en faveur non seulement des besoins matériels propres aux êtres humains, mais aussi envers les problèmes et difficultés que ceux-ci peuvent rencontrer.

Le Messager d'Allah ﷺ se trouvait (toujours) à l'avant-garde lors des campagnes militaires. Durant les batailles proprement dites, chacun avait coutume de se réfugier en lui[185]. Au retour de la bataille, il suivait le convoi à l'arrière, aidait les plus affaiblis et notamment ceux qui avaient du mal à marcher, leur permettait même de monter en croupe sur son chameau, et priait pour eux[186].

L'évènement suivant en est un exemple remarquable :

« Le Messager d'Allah ﷺ se rendit une fois au marché afin d'y acheter une chemise pour lui et pour la somme de quatre dirhams (ayant en sa possession dix dirhams). À son retour (du marché), il croisa l'un des Ansar qui lui dit :

" Ö Messager d'Allah ! Vêtis-moi et Allah te vêtira du vêtement du Paradis."

Le Messager d'Allah ﷺ enleva (aussitôt) la chemise (qu'il venait d'acheter au marché) et en revêtit le Compagnon. Il ﷺ retourna au marché et racheta une autre chemise pour quatre dirhams. Il ne lui restait alors que deux dirhams.

Sur le chemin du retour, il croisa une esclave qui était en train de pleurer.

185. Voir : Muslim, *Jihad,* 79; Ahmad, I:86, 126.
186. Voir : Abû Dâwûd, *Jihad*, 94:2639.



“ *Pourquoi pleures-tu ?* lui demanda-t-il.”

“Ô Messager d’Allah ! Mon maître m’a donné deux dirhams et m’a envoyé au marché pour acheter de la farine, mais j’ai perdu ces deux dirhams et je n’ai pas le courage de retourner.”

Le Messager d’Allah ﷺ lui offrit alors les deux dirhams qui lui restaient. Il revit un peu plus tard l’esclave qui pleurait toujours et lui demanda :

“Pourquoi n’es-tu pas rentrée (chez toi)?”

“Ô Messager d’Allah, répondit-elle, il est trop tard pour que je rentre et (de toute façon) j’ai peur que l’on me batte. »

Le Messager d’Allah ﷺ l’accompagna jusqu’à sa demeure, s’arrêta devant la porte et interpella les résidents par des salutations de paix. Ceux-ci reconnurent sa voix mais ne répondirent pas. Il ﷺ offrit une seconde fois ses salutations mais, une nouvelle fois, aucune réponse ne vint. C’est à la troisième salutation qu’ils vinrent à lui avec joie. Le Messager d’Allah ﷺ leur demanda :

“ N’avez-vous donc pas entendu mon premier salut ?”

“Ô Messager d’Allah ! répondirent-ils, oui nous l’avons en effet entendu, mais nous avons apprécié le son de ta voix, encore et encore. Ton message d’accueil est pour nous une bénédiction et c’est la raison pour laquelle nous avons tardé à te répondre. Que notre père et notre mère te soient sacrifiés, ô Messager d’Allah, qu’est-ce qui t’amène ici ?”

“Cette jeune fille craint que vous la punissiez. »

En entendant ces mots, le maître de la maison dit :

“Ô Messager d’Allah ! Voyant que tu as honoré notre maison, nous l’affranchissons (sur le champ) !”

Le Messager d’Allah ﷺ leur gratifia de la bonne nouvelle du Paradis et s’exclama :



"Louange à Allah. Je n'ai jamais vu dix dirhams autant bénis que ceux-ci. Grâce à eux, Allah a habillé Son Messager ainsi qu'un des Ansar et libéré une esclave. Louange à Allah ! Il est Celui Qui nous a favorisé ainsi par Sa puissance !" » (Al-Haythamî, IX : 13-14).

Les Compagnons possédaient la même noblesse de caractère. **'Abdallah ibn 'Abbâs** – qu'Allah soit satisfait de lui – faisait une retraite pieuse *(i'tikaf)* à la Mosquée du Prophète quand un homme s'approcha de lui, le salua et s'assit à côté de lui. Ibn 'Abbâs lui dit alors : « Tu sembles triste et abattu. » Et la conversation suivante s'engagea :

— En effet, ô cousin du Messager d'Allah, je suis redevable à untel mais, par celui qui git enterré là (à savoir le Messager d'Allah ﷺ), je n'ai pas les moyens de rembourser.

— Dois-je lui parler en ton nom ?

— S'il te plaît.

Ibn 'Abbâs mit ses chaussures et alors qu'il était sur le point de partir, son compagnon (de retraite) l'interpella ainsi :

— As-tu oublié que tu es en retraite (spirituelle)? Pourquoi quittes-tu la mosquée ?

— Non, je n'ai pas oublié, répondit Ibn 'Abbâs les yeux pleins de larmes, mais j'ai entendu les paroles du Noble (Messager) qui nous a récemment quittés et qui a dit :

« Quiconque œuvre pour répondre aux besoins de son frère est pour lui meilleur que d'effectuer l'ihtikaf pendant dix ans. Et quiconque effectue l'i'tikaf juste un jour, visant uniquement l'agrément d'Allah, Allah le Très-Haut lui constituera trois tranchées entre lui et le feu de l'Enfer. Chaque tranchée est plus large que la distance entre deux ailes (la distance entre l'est et ouest). » (Al-Bayhaqî *Shu'ab al-Iman,* III:424-425. Voir aussi Al-Hatyhamî, VIII:192).

Bâyazîd al-Bistâmî – qu'Allah sanctifie son secret – rapporte un autre exemple notable d'altruisme introduit par l'Islam :

« Il y a de nos jours des milliers d'amis d'Allah, mais la mission du *Qutb* de notre temps (Pôle spirituel) a été attribuée à un forgeron nommé Abû Hafs. Désireux de déterminer la sagesse qui se cachait derrière tout cela, je me rendis à sa forge. Je l'ai trouvé là, extrêmement troublé, et lui en ai demandé la raison. Il me répondit en proie à une douleur intense :

"Je me demande s'il y a (actuellement) quelqu'un de plus affligé que moi, une personne qui serait plus troublée que je ne le suis ? Je me demande ce que sera l'état de tous ces serviteurs d'Allah le Jour du Jugement ?"

Il commença alors à pleurer et me fit pleurer aussi. Je lui ai demandé avec curiosité :

" Pourquoi est-tu si affligé à cause de gens susceptibles de châtiment ?"

" Ma nature a été malaxée par la levure de la compassion et de la miséricorde. Si (seulement) tous les châtiments subis par les habitants de l'Enfer m'eussent été attribués et que ces derniers eussent été pardonnés, j'aurais été trop heureux, car débarrassé de tous mes soucis… "

Je compris qu'avec ces paroles Abû Hafs n'appartenait pas à la catégorie de ceux qui disent : "Moi, moi, moi ! mais à celle des prophètes qui s'exclamaient : "Ma communauté, ma communauté !"

Je demeurai encore avec lui un peu de temps durant lequel je lui appris quelques sourates du Coran. J'atteignis un degré spirituel tel que je n'avais jamais connu en quarante années d'apprentissage et de pénétration spirituelle. Mon monde intérieur fut rempli de bénédictions spirituelles. Je vins à comprendre une fois de plus que le statut de *Qutb* est entièrement un tout-autre mystère. La vertu est non

seulement acquise par la connaissance et la pratique de nombreux actes adoratifs, à condition qu'elle soit emprunte de sagesse, de grâce divine et de respect. On ne doit pas oublier que dans l'essence même de la vertu, il y a ce regard divin et béni qui est compassion et miséricorde et qui est devenu sa nature."

La générosité en cours dans la société ottomane

Bertrandon de la Broquière, un voyageur français du XVème siècle qui a parcouru l'Anatolie, raconte :

« Les Turcs sont des gens bien intentionnés qui se respectent mutuellement. J'ai été le plus souvent témoin de leur hospitalité envers le pauvre nécessiteux qu'ils invitaient à partager leur repas. C'est une chose que nous (Occidentaux) ne faisons tout simplement jamais[187]. »

Un voyageur anglais, **Sir Charles Fellow,** raconte également avec quelle hospitalité toutes les composantes de la société ottomane le recevaient, du pacha au paysan turc qui vivait sous sa tente dans les montagnes, et le traitaient sans rien attendre en retour. Selon lui, la seule préoccupation des Turcs, leur « loi universelle », était de « nourrir l'étranger » sans différenciation de religion, de nation, de richesse ou de pauvreté[188].

Frederic Gustavus Burnaby, un voyageur anglais ayant vécu au XIXème siècle, loue l'hospitalité et la générosité des Turcs même quand il affirme qu'ils « portent ces vertus jusqu'à l'excès ». Il déclare en effet :

« Parfois, après avoir admiré un cheval, je fus surpris de constater que mon destrier avait été expédié à mon écurie, avec une note du propriétaire qui me suppliait d'accepter l'animal[189].

187. B. Broquiére, *Deniz Aşırı Seyahat,* Istanbul 2000, 174.
188. Sir Charles Fellows, *Travels and researches in Asia Minor*, London 1852, 222.
189. Voir : Fred Burnaby, *On Horseback Through Asia Minor*, Cambridge University Press, 2001, 215.



Ainsi donc, l'être humain doit être rempli de compassion, de miséricorde, d'amour et de sentiments d'altruisme envers toute la création d'Allah et spécialement envers les êtres humains. Ces qualités seront pour lui le meilleur moyen d'atteindre un rang élevé auprès d'Allah le Très-Haut.

3. Véracité et Loyauté

La véracité dénote la constance dans l'intention, dans la parole et dans l'action. C'est agir en toute sincérité et conscience.

La loyauté se réfère à la crédibilité et à la démonstration d'un caractère fiable.

L'Islam considère le mensonge comme un des péchés cardinaux et le prohibe absolument. Ne pas tenir sa parole, être incohérent dans ses actes et considérer la tromperie comme une chose acceptable constituent autant de défauts extrêmement nuisibles qui sont signes d'hypocrisie. La plus grande source d'affliction et de tribulation que rencontrent les êtres humains est liée à de tels maux ; en bref, il s'agit (essentiellement) du mensonge. Ce faisant, habituer autrui à la véracité et à la loyauté et élever de nouvelles générations sur la base de ces deux qualités élevées font que c'est un devoir qui incombe à chacun d'entre nous. D'autant plus que la première de toutes les belles qualités inhérentes aux prophètes qui furent envoyés comme modèles pour l'humanité, c'est la véracité à laquelle il faut ajouter la loyauté. Allah le Très-Haut montre dans le Saint Coran le chemin de la délivrance et de la prospérité :

« **Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite.** » (Al-Ahzâb, 33 : 70-71).



« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques (ceux qui sont fidèles à leur alliance avec Allah). » (At-Tawba, 9 : 119).

« … Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé au sujet des engagements (vous serez tenus responsables (de votre alliance) le Jour du Jugement). » (Al-Isrâ', 17 : 34).

Quant au Messager d'Allah ﷺ, il a déclaré : « *Garantissez-moi six choses de votre part et je vous garantis le Paradis :*

1. *Soyez véridiques lorsque vous parlez,*
2. *Ne manquez pas à vos promesses lorsque vous promettez,*
3. *Ne trahissez pas lorsqu'on vous fait confiance,*
4. *Préservez votre sexe de tout rapport interdit,*
5. *Baissez les regards,*
6. *Ne combattez pas (sans ordre préalable). Autre version : Restreignez vos mains à commettre l'injustice.* » (Ahmed, V, 323).

Véracité et loyauté sont l'essence de l'Islam. C'est ainsi que **Sufyan ibn 'Abd Allah** – qu'Allah soit satisfait de lui – demanda un jour au Messager d'Allah ﷺ :

— Ô Messager d'Allah, énonce-moi, à propos de l'Islam, un enseignement tel que je n'interrogerai à son sujet personne d'autre que toi ! »

— *Dis*, répondis-il, *Je crois en Allah ! Et puis sois honnête !*

L'homme demanda encore :

— Ô Messager d'Allah ! Quelle est la chose sue tu crains le plus pour moi ?

Le Messager d'Allah ﷺ saisit sa langue et dit : « Ça ». (Ahmad, III : 413. Voir aussi, Muslim, *Iman,* 62; *Zuhd,* 61; Ibn Maja, *Fitan*, 12).



Abû Mûsâ (al-Ash'arî) – qu'Allah soit satisfait de lui – posa la question suivante :

« Ô Messager d'Allah ! Qui donc est le meilleur musulman ? »

« Celui dont les musulmans n'ont à redouter ni la langue, ni la main. » (Al-Bukharî, *Iman,* 4, 5, *Riqaq* 26; Muslim, *Iman* 64, 65).

Quant au Messager d'Allah ﷺ, il a déclaré : « *Il n'a aucune foi celui qui n'est pas digne de confiance.* » (Ahmad, III, 135).

Le Messager d'Allah ﷺ passa un jour près d'une pile de sacs de grains, au marché. Il mit la main à l'intérieur de l'un d'eux et sentis de l'humidité, bien que la surface du sac fût sèche. Il dit à celui qui les vendait :

« Qu'est-ce que cela ? »

« La pluie l'a endommagé, ô Messager d'Allah. »

Le Messager d'Allah ﷺ dit alors :

« Pourquoi n'as-tu pas placé la nourriture endommagée par la pluie sur le dessus de la pile de sorte que les gens puissent s'en rendre compte ? Quiconque trompe les autres n'est pas des nôtres. » (Muslim, *Iman,* 164).

L'Islam a adopté la véracité comme base, même dans les domaines que les individus jugent insignifiants. 'Abd Allah ibn Amir – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :

« Un jour ma mère m'a appelé alors que le Prophète ﷺ était chez nous.

Elle a dit: « Viens là que je te donne quelque chose ».

Le Prophète ﷺ lui dit : « Que veux-tu lui donner ? »

Elle répondit: « Je veux lui donner des dattes. »

Alors le Prophète ﷺ lui a dit : « Certes, si tu ne lui avais rien donné, un mensonge aurait été écrit contre toi. » (Abû Dâwûd, *Adab,* 80:4991; Ahmad, III:447).

Même mentir en plaisantant est interdit (en Islam). Le Messager d'Allah ﷺ a d'ailleurs donné quelques conseils et avertissements à ce propos :

« *Le serviteur n'acquiert pas la foi entière, tant qu'il ne délaisse le mensonge dans la plaisanterie et la sournoiserie, même lorsqu'il est véridique.* » (Ahmad, II:352, 364; Al-Haythamî, I:92).

« *Malheur à celui qui ment en rapportant une conversation destinée à faire rire l'assistance. Malheur à lui ! Malheur à lui !* » (Abû Dâwûd, *Adab,* 80:4990; At-Tirmidhî, *Zuhd,* 10:2315).

Même les incroyants ont pu bénéficier de la véracité et de la loyauté des musulmans. Hudayfa, compagnon du Prophète ﷺ, relate (concernant la raison pour laquelle il avait manqué la bataille de Badr) :

« Mon père et moi-même étions à cette période en déplacement en dehors de Médine lorsque nous rencontrâmes en route les polythéistes qurayshites. Ces derniers exigèrent que nous leur fassions part de notre destination. En apprenant que nous allions à Médine, ils nous demandèrent si nous avions l'intention de rencontrer Muhammad. Adoptant une attitude neutre, nous insistâmes sur le fait que nous souhaitions seulement nous rendre à Médine. Ils ne nous laissèrent partir qu'après nous avoir fait promettre de ne pas prêter main forte à Muhammad, ni de combattre contre eux. À notre arrivée à Médine, nous sommes allés voir le Messager d'Allah — paix et bénédictions sur lui — afin qu'il nous guide sur l'attitude à adopter vis-à-vis de notre engagement. ***Celui-ci nous conseilla de ne pas en tenir compte et de chercher la protection d'Allah contre les polythéistes qurayshites***. » (Muslim, *Jihad,* 98).



D'autres innombrables exemples peuvent être fournis à cet égard, comme celui-ci :

Après la bataille d'Uhud, Abû Sufyan, le leader des ennemis (qurayshites), s'adressa ainsi à **'Umar** – qu'Allah soit satisfait de lui – :

«– Je t'adjure, par Dieu, avons-nous tué Muhammad ? »

«– Par Allah, non, répondit `Umar. De plus, il entend tes paroles que voici ! »

«– Tu es certes plus véridique et fiable qu'Ibn Qami'a. **»** (Ibn Hishâm, III:45; *Waqidi*, I:296-297; Ahmad, I:288; Al-Haythamî, VI:111)**.**

Ceux qui vivent comme des personnes véridiques et fiables recevront leur vrai dû le Jour où chacun sera dans le besoin et où personne ne sera de quelque utilité que ce soit pour autrui. Ils atteindront le salut au moyen de ces nobles caractéristiques qui les secourront dans les moments les plus difficiles. Allah le Très-Haut décrit ce jour comme suit :

« Voilà le jour où leur véracité (fidélité et ténacité) **va profiter aux véridiques…[190] »**

« Les Musulmans et Musulmanes… loyaux et loyales (fidèles à leurs propos et leurs actions)**… Allah a préparé pour eux un pardon et une énorme récompense. »** (Al-Ahzâb, 33 : 35).

« (…) afin qu'Allah récompense les véridiques pour leur sincérité… » (Al-Azhâb, 33 : 24).

Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré que la vérité conduira toute personne au bonheur éternel :

« Certes la véracité mène vers la piété et certes la piété mène au Paradis. Un homme ne cesse d'être véridique jusqu'à ce qu'il soit écrit

190. Al-Mâ'ida, 5 : 119.



comme étant un véridique. Certes le mensonge mène vers la perversion et certes la perversion mène vers l'enfer. Un homme ne cesse de mentir jusqu'à ce qu'il soit écrit comme étant un menteur. » (Al-Bukharî, *Adab*, 69; Muslim, *Birr*, 103-105).

L'Islam interdit de faire à autrui ce que l'on n'aimerait pas que l'on nous fît. Dans ce cas, quiconque ne veut pas être trompé ou traité injustement doit embrasser la véracité et la loyauté parce que la délivrance se trouve dans l'honnêteté et la sincérité. Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« *Dites la vérité, même si cela entraine ta ruine, car assurément en elle (la vérité) se trouve la délivrance et la prospérité.* » ('Ali al-Muttaqi, III:612/6855).

4. Bienséance et Raffinement

L'Islam exige de la part du musulman une attitude correcte dans ce monde. Il doit respecter les règles de courtoisie et de bienséance dans sa façon de se vêtir, de s'asseoir et de se lever, de marcher et de parler, dans sa façon de donner et de demander quelque chose, en bref dans tous les types de rapports sociaux, même en matière de pensée et de sentiment. Tant et si bien que le musulman ne doit blesser personne et n'être blessé par personne. Combien est admirable d'éloquence le poète quand il exprime le fait de ne blesser personne et d'être capable de pardonner à ceux qui nous ont blessés :

Le véritable but qui incombe aux êtres humains dans ce jardin du monde est ainsi :

Ni personne n'est offensé par vous, ni vous par personne.

En d'autres termes, le musulman doit savoir pardonner tout grief incité contre sa personne et s'engager dans un effort constant afin d'être digne de recevoir le pardon divin pour prix du pardon qu'il est

prêt à accorder constamment aux autres. Comme l'exprime clairement un verset coranique :

« Et que les détenteurs de richesse et d'aisance parmi vous, ne jurent pas de ne plus faire des dons aux proches, aux pauvres, et à ceux qui émigrent dans le sentier d'Allah. Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne? et Allah est Pardonneur et Miséricordieux ! » (An-Nûr, 24 : 22).

Un excellent exemple en la matière, à savoir le Messager d'Allah lui-même ﷺ est aussi pour nous un parfait modèle de grâce et de raffinement. 'A'isha – qu'Allah soit satisfait d'elle – a dit :

« Il n'y a pas de caractère plus élevé que celui du Messager d'Allah. Et ce, de telle sorte qu'à chaque fois qu'il était sollicité par un de ses compagnons ou serviteurs, il lui répondait volontiers. C'est en vertu de ce caractère élevé qu'Allah le Très-Haut révéla le verset (coranique) : **« Et tu es certes, d'une moralité éminente. »** (Al-Qalam 68:4 ; Wahidi, *Asbab,* 463).

Le Messager d'Allah ﷺ était compatissant, poli, doux et avait un cœur tendre. En réponse à un homme grossier qui l'avait invectivé à plusieurs reprises, criant « Muhammad, Muhammad ! », il ﷺ lui répondait à chaque fois, d'une manière douce et compatissante : *« Que puis-je faire pour toi ? »* Et comblait son besoin. (cf. Muslim, *Nadhr,* 8; Abû Dâwûd, *Ayman*, 21:3316; Al-Haythamî, IX:20).

Le Messager d'Allah ﷺ éduquait tout individu manquant justement d'éducation avec beaucoup de tact, c'est-à-dire sans le plonger dans l'embarras ou même l'insulter. Même s'il connaissait (personnellement) l'individu qui avait mal agi, il ramenait toujours le fait vers lui, disant : *« Qu'est-ce donc que je vous vois [faire telle ou telle chose)*[191]*?* »

191. Voir : Al-Bukharî, *Manaqib,* 25; Muslim, *Salat*, 119; Abû Dâwûd, *Khatam* 4, *Adab* 14.



Parfois, il employait la troisième personne, disant : « *Quel est le problème avec les gens qui disent telle ou telle [chose] ?* » (Abû Dâwûd, *Adab,* 5:4788).

Un autre exemple parmi les innombrables exemples concernant la délicatesse et la courtoisie du Messager d'Allah ﷺ est le suivant :

Alors que le Messager d'Allah ﷺ était en train de marcher, un homme vint à lui accompagné d'un âne. Ce dernier lui dit :

— Monte, ô Messager d'Allah. Et l'homme se mit à l'arrière de l'animal.

— *Non, répondit le Messager d'Allah, tu es plus en droit que moi de monter cet animal, à moins que tu ne le veuilles.*

— Oui, dit l'homme, je t'en donne le droit. Et le Messager d'Allah ﷺ se hissa (sur l'animal). (Abû Dâwûd, *Jihad,* 58:2572).

Une autre des exigences en matière de bienséance islamique est d'exercer le plus grand soin à ne pas causer d'ennui ou d'angoisse à autrui. **Mu'adh ibn Anas** – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :

« J'ai combattu aux côtés du Messager d'Allah dans de nombreuses batailles et j'ai vu des combattants occuper beaucoup d'espace et empiéter sur le chemin (en déposant par ci par là leurs biens). Le Messager d'Allah ﷺ envoya un émissaire pour leur dire ceci :

« *Quiconque occupe beaucoup d'espace ou empiète sur le chemin (ou cause des blessures ou des difficultés à un croyant), le jihad (en termes de récompense) ne lui sera pas attribué*[192]. » (Abû Dâwûd, *Jihad,* 88:2629; Ahmad, III:441).

192. Il convient de noter à ce stade qu'en Islam le *Jihad* est mené pour rétablir la paix entre les hommes et ensuite les diriger. Dans ce cas, l'épée ne peut être utilisée pour verser le sang, manifester une démonstration de force ou accroître la richesse. La véritable conquête est la conquête des cœurs, la conquête au nom du service et de l'amour envers autrui et de ceux qui apportent les cœurs à Allah.

Dans une autre tradition où l'homme est invité à user de courtoisie, le Messager d'Allah ﷺ avertit :

« Celui qui enjambe les gens le jour du Vendredi alors qu'ils sont assis emprunte un pont vers la Géhenne (le Feu). » (Ahmad, III:437).

La bonté du Messager d'Allah ﷺ envers les femmes peut être illustrée par le récit suivant :

« Lors d'un voyage, un de ses serviteurs nommé **Anjasha** chantait devant les chameaux[193]. La constitution délicate des femmes assises sur les chameaux pouvant être affectée, le Messager d'Allah ﷺ lui dit :

« Ô Anjasha, prends garde de peur que les cristaux ne se brisent ! » (Al-Bukharî, *Adab,* 95; Ahmad, III:117).

Les Compagnons étaient quant à eux si doux qu'Anas ibn Malik – qu'Allah soit satisfait de lui – a rapporté « qu'ils tapaient à la porte du Messager d'Allah en utilisant le bout de leurs ongles. » (Al-Bukharî, *al-Adab al-Mufrad*, 1080).

L'évènement suivant révèle également l'étendue de la délicatesse qui était l'apanage des Compagnons :

Le **Calife 'Umar** – qu'Allah l'agrée – était assis (dans une maison) en compagnie de quelques hommes dont Jarir Ibn 'Abdallah. 'Umar décela une odeur et dit aux personnes présentes :

« Que celui qui sent ainsi aille faire immédiatement ses ablutions. »

« Ô commandeurs des croyants, dit alors Jarir, ne serait-il pas préférable que chacun de nous présent ici aille faire ses ablutions ? »

Ces conquêtes ne peuvent être réalisées que par ceux qui ont rejoint le mystère de l'humanité et les vérités du cœur humain.

193. Les chameaux sont d'ordinaire charmés par le chant et la psalmodie. Les chameliers emploient de tels chants en vue d'encourager leur cheptel. Ces chants ou psalmodies se nomment *hida'* ou *huda'*

Rempli d'admiration pour cette délicatesse, ʻUmar lui dit :

« Veuille Allah avoir compassion de toi ! Combien (déjà) tu étais noble à l'Âge de l'Ignorance, combien tu es noble (à présent) dans l'Islam ! » (ʻAli al-Muttaqi, Kanz, 8608).

Faire montre de grande courtoisie est exigé lorsqu'on veut aider les nécessiteux. Chacun doit exprimer de la gratitude à leur encontre parce que c'est à travers eux que l'on est en mesure d'obtenir l'approbation divine. Lorsque mon défunt père **Musa Efendi** – qu'Allah sanctifie son secret – ainsi que mes oncles dépensaient dans la voie d'Allah, ils prenaient de grandes précautions. Ils écrivaient sur les enveloppes contenant les aumônes annuelles prescrites et autres aumônes charitables, « Merci pour votre acceptation ».

Lorsqu'ils voulaient offrir quelque chose aux nécessiteux, ils usaient de délicatesse dans la présentation afin que le bénéficiaire pût le recevoir agréablement. Ce dernier était alors rempli de joie et le donateur était en paix. Le bénéficiaire acceptait le présent comme venant d'Allah et le donateur était heureux d'avoir fait cela en droite ligne avec la volonté divine.

Similairement, au sein de la société ottomane, la distribution de nourriture aux familles de martyrs dans des contenants scellés et dans l'obscurité est en tout point un exemple probant de sensibilité et de délicatesse. Et un tel exemple n'est autre qu'une leçon exceptionnelle de délicatesse à destination des générations à venir.

En outre, les « **Pierres de Charité** » conçues pour permettre aux nécessiteux de recevoir l'argent nécessaire à leurs besoins résultent sans aucun doute d'un raffinement inégalé.

Pourvues d'un petit trou sur le dessus, ces pierres étaient placées dans des endroits appropriés dans tout le quartier. Les riches avaient la possibilité de dépenser dans la voie *d'Allah sans que leur main gauche sache ce que leur main droite a donné*, en plaçant simplement leur

aumône dans le trou situé au faîte de ces trous, sous le couvert de l'obscurité.

Les honorables et vertueux pauvres du quartier prenaient seulement (dans les pierres) ce dont ils avaient besoin et rien de plus. Quand leur situation venait à s'améliorer, ils ajoutaient en retour beaucoup plus que ce qu'ils avaient pris.

Nul autre que les nécessiteux ne se servaient malgré le fait que ce qui y était déposé se trouvait à l'air libre. C'est la raison pour laquelle un voyageur français du 17ème siècle rapporte qu'il avait surveillé une pierre pendant une semaine et qu'il n'avait vu personne s'y servir en charité.

De la manière de s'exprimer

La bienséance et la courtoisie revêtent une importance particulière dans la manière de s'exprimer. Sommant Ses serviteurs d'user de modestie dans leur manière de marcher et de s'exprimer, Allah le Très-Haut déclare :

« Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes. » (Luqmân, 31 : 19).

« Et [rappelle-toi]… d'avoir de bonnes paroles avec les gens… » (Al-Baqara, 2 : 83).

« Et dis à Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles… (même quand ils se disputent). » (Al-Isrâ', 17 : 53).

L'Islam interdit les paroles vulgaires et superflues et désapprouve les discours excessifs. Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier dise du bien ou qu'il se taise. » (Muslim, *Iman,* 7).



Allah le Très-Haut et Son Messager ﷺ conseillent aux humains de s'exprimer dans un langage concis et éloquent, avec des mots soigneusement sélectionnés[194]. Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Certains discours éloquents possèdent le pouvoir de la magie. » (Al-Bukharî, *Nikah,* 47).

Autrement dit, certains mots produisent un effet envoûtant sur le cœur. Ceci est possible uniquement par la maîtrise du langage et le choix efficace des mots. Le summum d'un tel pouvoir peut être observé dans le Coran dont les versets constituent chacun un sommet d'éloquence et de rhétorique, ce qui est un miracle profond. Il est par conséquent essentiel que nous bénéficiions de l'immense sagesse portée par le Coran.

Le Coran accorde une grande importance à la manière de s'exprimer, aux paroles qui doivent être dites, conformément aux points suivants :

- Parler à l'oppresseur en usant de mots doux,
- Parler aux nécessiteux avec douceur et bonne intention,
- S'adresser à ses parents avec des paroles aimables,
- Utiliser des mots sincères, convenables et justes quand on parle aux gens,
- S'exprimer de façon honorable devant l'orphelin et le nécessiteux,
- Utiliser des mots profonds qui touchent les âmes lorsqu'on œuvre dans la voie de la guidance.

Ainsi donc, l'Islam a introduit les principes les plus efficaces qui permettent aux êtres humains d'être polis, gracieux, compréhensifs et

194. Al-Baqara, 2:104; An-Nisâ, 4:46; Al-Bukharî, *Adab* 100, *Da'awat* 6.



distingués. Les musulmans qui observent ces principes mèneront une vie heureuse et bénéficieront d'une prospérité sans fin. Quant à ceux qui rejettent ces principes et cherchent à vivre selon d'autres théories, leur bonheur sera de courte durée et ils resteront dans une éternelle misère.

5. Servir

La croyance en Allah requiert que l'on soit compatissant envers quiconque croit en Allah le Très-Haut, L'aime et obéit à Ses commandements. En outre, tout serviteur est amené à aimer graduellement tout qui Le concerne. Dans le Coran, Allah le Très-Haut évoque Ses attributs de **Très-Miséricordieux**, de **Tout-Compatissant** quand il s'agit d'user de compassion envers Sa création. Dans ce cas, l'obéissance du croyant à l'ordre divin est concomitante à l'obtention des traits de caractère d'Allah. Un cœur privé de compassion est un cœur malheureux et éloigné d'Allah.

Le Messager d'Allah ﷺ embrassa son petit-fils al-Hassan tandis que al-Aqra' ibn Habis at-Tamim était assis près de lui. Al-Aqra' dit :

« J'ai dix enfants et je n'ai jamais embrassé aucun d'eux. »

Le Messager d'Allah ﷺ lui jeta un coup d'œil et lui dit :

« Quiconque n'est pas bienveillant envers les autres ne sera pas traité avec bienveillance. » (Al-Bukharî, *Adab,* 18).

Un bédouin vint au Messager d'Allah ﷺ et lui dit :

« Vous embrassez les enfants et nous ne les embrassons pas. »

Le Messager d'Allah dit alors :

« Que puis-je faire pour toi si Allah a enlevé la miséricorde de ton cœur. » (Al-Bukharî, *Adab,* 18).



Après la bataille de Hunayn, Le Messager d'Allah ﷺ se rendit auprès de captifs. Soudain, une captive se précipita en direction d'un enfant qui se trouvait parmi les captifs. Elle le serra contre sa poitrine et l'allaita. À cet instant, le Messager d'Allah ﷺ demanda : « *Pensez-vous que cette femme puisse jeter son enfant au feu ?* » - « Non, par Allah ! » - « *Allah est assurément plus Miséricordieux à l'égard de Ses serviteurs que ne l'est cette femme envers son enfant*, dit le Messager d'Allah ﷺ. » (Al-Bukharî, *Adab*, 18).

Le Messager d'Allah ﷺ libéra plus tard et sans conditions tous ces captifs au nombre de six mille.

Par conséquent, être au service des serviteurs d'Allah, de ceux qu'Il aime le plus et vers qui Il se rapproche toujours avec compassion est un des principes essentiels de l'Islam. ***Servir en vue d'adorer Allah revient à L'adorer Lui-même.***

L'acte de servir répond à la nécessité de toute personne faible ou nécessiteuse. Il implique le fait de se précipiter pour aider autrui dans toute épreuve ou situation désespérée, car le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« *Le meilleur parmi vous est celui qui est le plus bénéfique à l'autre.* » (Al-Bayhaqî, *Shu'ab al-Iman*, VI:117; Ibn Hajar, *Matalib*, I:264).

Abû Mûsâ – qu'Allah soit satisfait de lui – raconte :

« Le Messager d'Allah ﷺ portait un vêtement de laine grossière, trayait ses brebis, se divertissait et honorait ses invités. » (Al-Hakim, I, 129:205).

Servir est un devoir social que le Tout-Puissant demande à Ses serviteurs d'exercer. Tout comme Allah a absolument interdit l'arrogance, l'orgueil et l'amour-propre, de même Il ne veut pas que Ses serviteurs mènent une vie égoïste. Ce qu'Il veut, c'est que Ses serviteurs soient altruistes et s'engagent à servir autrui ; d'énormes récompenses leur seront alors attribuées. Le Messager d'Allah ﷺ a dit à ce propos :

« … Allah aide son serviteur tant que celui-ci aide son frère… Quant à celui que ses œuvres ont mis en retard, il ne sera pas mis en avance par son appartenance. » (Muslim, *Dhikr,* 38; Ibn Maja, *Muqaddima*, 17)**.**

« Tout cheveu blanc qui aura poussé alors que la personne était dans le chemin d'Allah sera une lumière le Jour du Jugement. » (At-Tirmidhî, *Fada'il al-Jihad, 9:1635;* An-Nasa'i, *Jihad, 26)***.**

« Une seule matinée ou une seule soirée de marche dans le sentier d'Allah est préférable à ce bas-monde et à tout ce qu'il contient. » (Al-Bukharî, *Jihad,* 6)**.**

Il est certain que ***celui qui sert, par rapport à celui qui est servi, deviendra plus prospère dans ce monde-ci et dans l'autre***. C'est pourquoi les gens avisés disent :

« Les gens vraiment heureux sont ceux qui savent être au service des autres. »

C'est donc la raison pour laquelle nous avons besoin de servir autrui en vue d'atteindre le bonheur et la perfection dans les deux mondes. ***Par conséquent, nous devons être profondément redevables à ces personnes que nous servons, car elles sont pour nous un moyen d'atteindre la proximité d'Allah le Très-Haut.***

6. Le Jihad et la lutte contre le terrorisme

a. L'Islam est une religion divine et véridique

C'est Allah, Glorifié soit-Il, Qui a créé les êtres humains, les animaux et tout ce qui se trouve dans l'univers, Qui soutient et régule cet ordre merveilleux. Il a fait don de la religion, l'Islam, pour réguler les relations mutuelles entre humains – à qui Il a accordé la raison et la volonté – en même temps que les autres créatures. C'est-à-dire que l'Islam est une religion divine et véritable. Quiconque examine l'Islam

un tant soit peu avec un esprit raisonnable parvient aisément à cette conclusion.

Allah, Exalté et Glorifié soit-Il, est au-delà de toute déficience, limitation et imperfection. Il n'accorde aucun crédit au désordre, à la corruption, ou bien au terrorisme et au mal (sous toutes ses formes). Et, faisant mention des hypocrites et des méchants, Il déclare (en substance) :

« Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre. » (Al-Baqara, 2 : 205).

De même, interdisant à Ses serviteurs de rechercher le mal, de le cautionner ou bien d'attendre une occasion de le faire, Allah le Très-Haut donne l'avertissement suivant :

« (…) Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs. » (Al-Qasas, 28 : 77).

Allah, Glorifié soit-Il, est Le Plus Compatissant envers Ses serviteurs et leur accorde toujours Sa bonté, Sa miséricorde et Son opulence. Il juge la violation des droits d'autrui comme étant le plus grand crime. Tant que le serviteur ne pardonnera pas un tel crime, Allah ne lui pardonnera pas non plus. Le Tout-Puissant est prompt à s'approcher de Son serviteur pécheur avec indulgence et compassion. Il lui fait comprendre que parler mal derrière le dos des gens est un péché majeur et le met farouchement en garde contre cet agissement.

Par conséquent, il n'est pas envisageable que l'Islam – établi par Allah le Très-Haut pour la paix et le bonheur de l'humanité – désire et cautionne le meurtre de gens innocents.

L'Islam considère la protection de la vie, l'honneur, le champ intellectuel, la descendance humaine comme des éléments indispensables.

Pour cette raison, un examen historique révèle que le personnage qui a le plus lutté contre le terrorisme, c'est bien Muhammad, le Messager d'Allah ﷺ. Ses vingt-trois années d'apostolat prophétique furent constamment une lutte contre le terrorisme. Il lutta assidûment contre le terrorisme porté envers l'être humain, la terreur exercée sur les animaux et l'agression menée contre l'environnement. Il a toujours respecté les droits de chaque individu, qu'il soit croyant ou pas, en les tenant pour fondamentaux. C'est pourquoi, grâce à ses efforts déployés, le monde entier parvint à la quiétude ; les déserts qui autrefois étaient le théâtre de (nombreux) bains de sang trouvèrent la paix et l'histoire humaine porta témoignage d'une civilisation vertueuse qui n'avait jamais vu le jour auparavant.

Ceci étant, certains groupes utilisent le mot Islam en l'associant au mot terrorisme qui est l'une des plus pires calamités de notre temps. Le terrorisme ainsi que l'anarchie sont basés sur la cruauté et l'insensibilité et ne font aucun cas des principes moraux. Le terrorisme n'a aucune larme, aucune compassion, aucune conscience. L'Islam est foncièrement fondé sur la miséricorde et la compassion. Dans le Coran, Allah le Très-Haut instille Ses Attributs de **Très-Miséricordieux** et de **Tout-Compatissant**, ou, en d'autres termes, Sa miséricorde universelle à l'endroit de toutes les créatures. L'islam est la religion de l'humanité et de la civilisation dont sont issus le droit et la justice. Ceux qui approfondissent leur connaissance de l'Islam s'aperçoivent immédiatement du caractère non fondé de son soi-disant lien avec le terrorisme et de l'emploi que l'on en fait pour le justifier.

b. Toute vie est sacrée

C'est Allah Qui donne la vie et Lui seul peut la reprendre. Cela veut dire que prendre injustement une vie équivaut au plus grand crime commis contre Allah (et aux yeux de l'Islam), car une seule vie

représente la valeur de l'humanité entière. Allah, Exalté soit-Il, stipule dans le Coran :

« **… quiconque tuerait une personne non coupable** (légalement) **d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes.** » (Al-Mâ'ida, 5 : 32).

Une force de dissuasion que l'Islam a instaurée en vue de décourager les membres de la société à perpétrer le meurtre est la compensation selon laquelle toute violation de la loi est proportionnelle à l'affliction qu'une telle violence implique. Dans le cas où plusieurs complices sont impliqués (dans le meurtre), chacun sera soumis au même châtiment[195]. Ôter la vie à quelqu'un comme le suicide compte parmi les plus graves péchés. Le châtiment qui en découle est (en Islam) à la hauteur de l'acte commis, c'est-à-dire désastreux[196].

Résultant du fait que l'Islam valorise l'être humain, le Messager d'Allah ﷺ déployait lui-même un maximum d'efforts pour ne pas lutter contre ses ennemis. Il faisait tout un tas d'arrangements pour s'accorder avec eux ; il ne démarrait jamais les hostilités et quand l'ennemi lui faisait la guerre, il fondait alors sur eux (en légitime défense). Quand il était obligé de se battre, il appliquait une stratégie visant à minimiser les pertes humaines. Très souvent, il contraignait ses adversaires à se rendre sans effusion de sang et leur accordait son pardon.

Lorsqu'il eut conquis La Mecque sans qu'une seule goutte de sang fût versée, tous ses ennemis avaient capitulé et lui-même ﷺ leur avait pardonné. Il déclara à ce propos :

195. Voir : Al-Bukharî, *Diyat,* 21.
196. Voir : Al-Bukharî, *Tib*, 56; Muslim, *Iman,* 175.



« Aujourd'hui est un jour de miséricorde. Vous pouvez aller, vous êtes libres[197] *!*

Il se renseigna par la suite sur le sort des fils de son pire ennemi, Abû Lahab. Il demanda à son oncle 'Abbâs :

— Ô 'Abbâs, où sont 'Utba et Mu'attib, les deux fils de ton frère ? Je ne les aperçois pas.

— Ils se sont écartés, répondit 'Abbâs, ainsi que d'autres polythéistes qurayshites.

— Amène-les moi.

'Abbâs – qu'Allah soit satisfait de lui – se mit alors à la recherche des fils d'Abû Lahab. Les ayant trouvés, il leur dit :

— Le Messager d'Allah vous invite.

Il les exhorta ensuite à embrasser l'Islam, ce qu'ils firent aussitôt en promettant également de faire allégeance au Messager d'Allah ﷺ. Celui-ci fut réjoui par cette nouvelle. Les prenant chacun par la main, il les emmena à la *Multazam*[198] et fit une longue invocation en leur faveur. Puis il s'en retourna avec visiblement une grande joie illuminant son visage. 'Abbâs le remarqua et lui dit :

— Ô Messager d'Allah, veuille Allah te rendre éternellement joyeux ! Je vois qu'une grande joie éclaire ton visage.

---

197. Voir : Ibn Hisham, IV:32; *Waqidi,* II:835, III:352; Ibn Sa'd, II:142-143; 'Ali al-Muttaqî, *Kanz,* 30173.

198. *Multazam* : section du mur de la Ka'ba située entre la Pierre Noire et la Porte de la Ka'ba. Il se tenait de telle manière que sa joue, sa poitrine, ses bras et les paumes (de ses mains) fussent contre le mur de la Ka'ba afin d'implorer Allah en étendant largement les bras et les mains. (cf. (Abû Dâwûd, *Manasiq*, 54:1899). Une autre tradition prophétique stipule : « *Entre Hajar al-Aswâd et Maqam al-Ibrâhîm se trouve la Multazam. Tout malade qui lance en ce lieu des supplications se verra guérir.* » *(Al-Haythamî, III:246).*

— Effectivement ! J'ai supplié mon Seigneur en faveur de mes deux cousins et Il m'a exaucé.

'Utba et Mu'attib – qu'Allah soit satisfait d'eux – finirent par demeurer continuellement dans le giron du Messager d'Allah ﷺ. Ils se rendirent avec lui à Hunayn, aux environs de La Mecque, et prirent part à la bataille qui s'y déroulait. Mu'attib – qu'Allah soit satisfait de lui – y perdit même un œil en voulant défendre le Messager d'Allah ﷺ[199].

Le Messager d'Allah ﷺ accorda l'amnistie à un grand nombre de Mecquois qui avaient fui, comme ces deux (précédemment cités), les invitant et leur pardonnant tous[200].

Le Messager d'Allah ﷺ ne voulut même pas faire du tort à qui que ce soit, même à ceux qui ont refusé de croire en lui. Bien plus, il invoqua Allah (en leur faveur) pour que leur descendants fussent en mesure de percevoir la vérité et de croire au Seul Vrai Dieu. Comme dit le proverbe : ***"là où il y a la vie, il y a l'espoir."*** Lorsqu'on prend la vie d'autrui, on supprime toute possibilité d'espoir de connaître et de croire en Allah le Très-Haut.

En fin de compte, Allah le Très-Haut suscita la vie après la mort et accéda à l'invocation du Messager d'Allah ﷺ. En vertu de la miséricorde divine, le Messager d'Allah ﷺ garda ce sens extraordinaire de la politique de telle manière que ses ennemis les plus acharnés finirent par embrasser l'Islam ; similairement, la quasi-majorité des enfants de ces derniers crurent également et devinrent des individus qui ont constitué l'apogée de l'humanité. Lorsqu'on considère les Traditions prophétiques et les divers référents qui nous ont transmis les lois de l'Islam, nous nous apercevons que leurs ancêtres étaient la

199. Voir : Ibn Sa'd, IV:60, As-Suyutî, *al-Khasa'is al-Kubra',* II:82; Halabi, *Insan al-'Uyun,* III:48.
200. Voir par exemple : Muwatta', *Nikah,* 44-45; At-Tirmidhî, *Isti'zan*, 34:2735; Al-Hakim, III:269/5055, 271/5059; Al-Waqidî, II:851-853.



plupart des polythéistes. Même les enfants de ceux qui nourrissaient une hostilité féroce à l'endroit du Messager d'Allah ﷺ devinrent par la suite de grands savants musulmans.

c. Question de faute individuelle

L'un des principes que L'Islam a introduit est que toute personne ne peut porter le fardeau d'un autre. Allah le Tout-Puissant répète souvent cette sentence (dans le Saint Coran) :

« … **personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui…**[201]**.** »

Le Messager d'Allah ﷺ avait chargé une délégation composée de dix personnes, avec le Médinois Asim ibn Thâbit à leur tête, de favoriser l'enseignement des choses relatives au droit chemin et de collecter des informations. La tribu Lihyân, (farouchement opposée à cette démarche), suivit les traces de la délégation avec près de cent archers à leurs trousses. Huit de ces Compagnons connurent le martyr, Khubayb et Zayd ibn Dathina furent faits prisonniers. Les polythéistes mecquois les reprirent et les vendirent à La Mecque. Khubay fut acheté par les fils de Harith ibn 'Amir qui fut lui-même tué à la Bataille de Badr. Khubaub resta leur prisonnier jusqu'à ce qu'ils conviennent de le tuer.

Durant son temps de captivité, **Khubayb** demanda à emprunter un rasoir à l'une des filles de Harith parce qu'il désirait se raser. Cette dernière lui fit porter un rasoir par l'intermédiaire de son fils de trois ans. La femme relate ce qui suit :

« Il m'a demandé un rasoir et je le lui ai donné. Je l'ai vu placer mon fils sur sa cuisse et le rasoir était dans sa main. Ma peur était

201. Al-An'âm, 6 : 164. Voir également : Al-Isrâ', 17 : 15 ; Fâtir, 35 : 18 ; Az-Zumar, 39 : 7 ; An-Najm, 53 : 38.



telle que Khubaib remarqua l'agitation qui marquait mon visage. Il me demanda :

" As-tu peur que je le tue ? Je ne ferai jamais une telle chose."

Les polythéistes mecquois emmenèrent ensuite Khubayb et Zayd jusqu'à Tan'im, situé à dix kilomètres de La Mecqe et les tua tous les deux si brutalement que l'on ne pouvait pas compter le nombre de coups de lance portés sur leur corps. (Al-Bukharî, *Maghazi,* 28, 10; *Jihad,* 170; Ibn Hajar, *al-Isaba*, I:418).

En d'autres termes, l'Islam ne pénalise que l'auteur (du crime) et ne permet à personne, hormis celui-ci, d'en subir le grief. L'Islam interdit même d'aller à l'extrême (en matière de châtiment) et de dépasser les limites qu'il impose. Un verset coranique dit clairement ceci :

« Et, sauf en droit, ne tuez point la vie qu'Allah a rendu sacrée. Quiconque est tué injustement, alors Nous avons donné pouvoir à son proche [parent] (en tant que défenseur de ses droits). **Que celui-ci** (l'héritier) **ne commette pas d'excès dans le meurtre, car il est déjà assisté (par la loi). »** (Al-Isrâ', 17 : 33).

Et cet autre :

« Et si vous punissez, infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour les endurants. » (An-Nahl, 16 : 126).

d. Du jihad islamique

Considérer le jihad uniquement selon sa dimension guerrière n'est pas le reflet de la réalité. Cette considération s'avère déficiente par rapport au sens et la portée du jihad comme définis dans le Coran et la Sunna. Dénotant le sens de "s'exercer à l'effort et faire de son mieux", le jihad peut être réalisé par le truchement de nombreux moyens tels

que le cœur, la langue, la main, les biens matériels, la vie, la culture, l'économie et les armes. L'Islam exige davantage des êtres humains qu'ils se livrent au jihad avec un cœur sincère et des mots doux. Le Coran encourage ceux qui entreprennent ce devoir d'utiliser (dans leur manière de parler) des expressions touchantes et éloquentes. Il enjoint également aux croyants de faire tout leur possible pour que ce qu'ils possèdent en termes de vie et de richesse soit fortifié par leur union avec Allah le Très-Haut.

L'Islam considère la paix comme la norme ou l'ordre naturel. Le meilleur indicateur est le suivant : le **Traité d'Hudaybiya**, qui imposa des conditions strictes à l'endroit des musulmans comme une « **victoire manifeste** » *(Fath al-Mubin)*, est devenue une **victoire** devenue éponyme dans l'un des chapitres du Coran.

Les batailles menées par le Prophète ﷺ étaient toutes des batailles défensives. Elles furent entreprises dans le but de refouler des attaques ou pour contrecarrer des préparatifs d'attaque ; lesdits préparatifs déterminés par la collecte de renseignements. À **Badr**, où la première bataille majeur eut lieu, l'intention du Messager d'Allah ﷺ n'était pas de combattre mais de stopper une caravane prospère qui avait usurpé les biens des musulmans et dont le bénéfice aurait servi à lutter contre eux. La caravane put s'échapper en changeant d'itinéraire ; toutefois, quand les forces (armées) mecquoises, après qu'ils eurent quitté La Mecque et voyagé quatre cents kilomètres jusqu'à la périphérie de Médine, refusèrent les multiples offres de conciliation, la bataille devint inévitable et la victoire fut (pour les musulmans) au rendez-vous. (Al-Waqidî, I:61-65).

La **Bataille d'Uhud** et la **Bataille des Tranchées** sont des batailles qui eurent pour cadre les abords de Médine. Les Mecquois polythéistes étaient extrêmement agressifs et hostiles. Ces derniers rassemblèrent toutes leurs forces pour cerner la cité et exterminer les musulmans. Le Messager d'Allah ﷺ, quant à lui, se battit pour défendre Médine. En

outre, les tranchées entourant la cité permirent de réduire à néant le nombre de victimes.

La **Bataille de Muta** et l'expédition de **Tabuk** furent menées en réponse à l'assassinat d'un émissaire et pour conjurer l'ennemi dans son projet d'attaque. Pourtant, nul conflit n'était annoncé à Tabuk, ce qui amena les forces en place à s'en retourner après quelques accords établis.

La conquête de La Mecque fut réalisée après que les Mecquois eurent violé le Traité d'Hudaybiya qui reconnaissait les droits inhérents aux musulmans émigrés. Ceci constitue un mouvement sans précédent dans l'histoire de la paix et de la conquête des cœurs, car il n'y eut ni pillage, ni tuerie, ni exil, ni représailles, ni vendetta dans la ville conquise. Bien plus, tous furent inconditionnellement pardonnés, en dépit de l'oppression, de la persécution et de la torture perpétrées depuis plus d'une décennie.

Pareillement, toutes les batailles que le Messager d'Allah a livrées ﷺ l'ont été en opposition à une attaque (subie) ou pour contrecarrer l'ennemi qui s'apprêtait à lancer une offensive.

Quand les musulmans sont forcés de combattre l'ennemi en dépit de leurs efforts de conciliation, ils ont pour obligation d'agir selon les lignes directrices juridiques établies. [Parmi celles-ci], interdiction de nuire aux enfants, aux femmes, aux personnes âgées, aux chefs religieux, aux travailleurs civils, aux lieux de culte, aux animaux et aux arbres. Ils sont autorisés à utiliser leurs armes qu'à l'encontre des troupes de combat. Ils ne peuvent pas en revanche faire usage de la torture à leur égard.

Chaque fois que le Messager d'Allah ﷺ dépêchait une force militaire et nommait quelqu'un à sa tête, il l'exhortait ce dernier à craindre Allah et à user de bonté envers les musulmans qui étaient placés sous son commandement. Il ﷺ disait à ce propos :

« Combattez au Nom et dans la voie d'Allah. Combattez contre ceux qui Le rejettent. Ne détournez pas le butin. Ne brisez pas votre promesse. N'opprimez pas. Ne mutilez pas. Ne tuez pas les enfants. » (Muslim, *Jihad*, 3; Ahmad, V:352, 358).

Et dans d'autres traditions :

« Ne tuez pas les enfants ou les personnes qui se consacrent aux actes cultuels dans les églises[202]*, ni les vieillards* [203]*! Ne détruisez pas les églises et n'abattez pas les arbres. Ne détruisez pas les maisons*[204]*. »*

Une femme fut une fois trouvée morte, tuée lors d'une expédition du Messager d'Allah ﷺ. (En réaction), il interdit formellement de tuer les femmes et les enfants. (Al-Bukharî, *Jihad,* 148; Muslim, *Jihad,* 24, 25).

Le Messager d'Allah ﷺ vit en passant une femme qui fut tuée pendant une bataille (Hunayn). Il se tint debout près d'elle et dit :

«Celle-là n'avait pas à être tuée. »

Puis, il regarda dans les yeux de ses Compagnons et dit à l'un d'eux :

« Rejoins Khâlid Ibn Al-Walîd (le commandant de l'armée) et ordonne-lui fermement de ne pas tuer d'enfants, ni de travailleurs et ni de femmes[205]*. »*

Lorsqu'on eut informé le Messager d'Allah ﷺ que quelques enfants avaient été aussi tués, il en fut profondément attristé et, affichant son mécontentement, s'écria :

— *Pourquoi certains sont-ils aujourd'hui tellement déterminés à tuer, même des enfants ?*

202. Ahmed, I, 300 ; At-Tabarânî, *Kabîr*, XI, 224 /11562.
203. At-Tabarânî, *Awsat*, I, 48/135.
204. Abdurrazzak, *Musannaf,* V, 220.
205. Abû Dâwûd, *Jihad,* 111; Ibn Maja, *Jihad,* 30; Al-Waqidî, III:912.

— Ô Messager d'Allah, lui demanda-t-on, ne sont-ce pas des enfants de polythéistes ?

— *Les meilleurs d'entre vous, ne sont-ils pas (aussi) enfants de polythéistes ? Prenez-garde, Ne tuez pas les enfants ! Ne tuez pas les enfants ! Tout enfant naît sur la disposition naturelle (à la vraie religion) et y demeure jusqu'à ce que sa langue lui donne le pouvoir d'expression. Puis ce sont ses parents qui en font un juif, un nazaréen (chrétien) ou mazdéen* » (Ahmed, III, 435).

Ayant été capturé par les Turcs lors de la **Bataille de Mohács** (1528), **Bartholomeus Georgijevic** a détaillé dans l'un de ses ouvrages leurs traditions et coutumes :

« Une telle discipline règne dans l'armée ottomane (durant le combat) qu'aucun soldat n'ose commettre d'injustice. Et si cela arrive malgré tout, l'auteur est puni sans pitié. Il y a des sentinelles et des soldats dont la charge est d'établir l'ordre… même une simple pomme ne peut être cueillie (sur l'arbre) sans l'aval de son propriétaire. » (Onur Bilge Kula, Alman Kültüründe Türk İmgesi, Ankara 1993, 164).

Les terres autour de Gebze (situé à 48km à l'est d'Istanbul sur la rive nord de la mer de Marmara) à travers lesquelles l'armée du **Sultan Yavuz Selim** se dirigeait vers l'Égypte étaient riches en vignobles et en vergers. Le Sultan était alors perdu dans ses pensées :

« Je me demande si mes hommes ont cueilli des pommes sans l'autorisation de leur propriétaire ? » se dit-il.

Il fit venir le commandant du corps des Janissaires et déclara :

« J'ordonne que le paquetage de tous mes janissaires, des cavaliers et des troupes d'avant-garde soit fouillé. Si une seule pomme ou une seule grappe de raisin s'y trouve, apportez-la-moi immédiatement. »



Obéissant aussitôt, le commandant des Janissaires donna l'instruction d'examiner scrupuleusement tout le paquetage. Une fois fait, il retourna vers le Sultan et lui dit :

« Ô mon Sultan, nous n'avons trouvé aucune trace de pomme ou de quelque autre fruit. »

Le Sultan fut réjoui à l'annonce de cette nouvelle. Un grand fardeau venait de tomber de ses épaules. Levant les mains (au ciel), il remercia Allah en ces termes :

« Ô Allah ! Louange à Toi et qu'une grâce infinie Te revienne ! Tu m'as fait don d'une armée qui n'agit point dans l'illégalité. »

Puis, s'adressant à son commandant, il dit :

« Si mes troupes avaient arraché illégalement des fruits, j'aurais abandonné cette expédition parce qu'elle s'avèrerait impossible avec une armée qui agirait de manière illégale. »

Résultant d'un tel niveau spirituel, les manifestations de la grâce et de l'aide divines devinrent pour lui des amies[206].

Comme nous pouvons le voir, L'Islam préfère la paix avant tout et, quand la guerre devient inévitable, il ordonne la mesure, la justice et la compassion humaine et ne tolère pas le dépassement des limites légitimes. Allah, Exalté et Glorifié, déclare en effet :

« **Combattez dans le sentier d'Allah** (afin d'exalter Son Nom) **ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas** (les limites fixées par Allah). **Certes. Allah n'aime pas les transgresseurs !** » (Al-Baqara, 2 : 190. Voir aussi : Al-Mâ'ida, 5 : 2).

Si l'Islam ne consent pas que l'on tue des personnes innocentes mais aussi celles qui ne participent pas activement au combat, même



206. Osman Nuri Topbaş, *Âbide Şahsiyetleri ve Müesseseleriyle Osmanlı*, 166-167.



en temps de guerre, comment pourrait-il permettre le meurtre de personnes innocentes en temps de paix ?

Le jihad en Islam est semblable au scalpel dans les mains du chirurgien

Il est possible de dire que l'Islam est, dans son ensemble, une lutte contre la terreur. En Islam, aller à la guerre dans le but de verser le sang et/ou de s'approprier des terres est interdit. L'épée ne peut être utilisée que comme moyen d'éliminer l'oppression et/ou de faciliter la guidée des individus. Une épée qui servirait à cette fin ne serait rien de plus qu'un morceau de métal.

En d'autres termes, le jihad est semblable au scalpel dans les mains du chirurgien. On recourt à lui pour arrêter ceux qui créent le mal et la corruption et qui suppriment les gens pour leurs propres intérêts. De la même manière qu'un membre atteint de gangrène se voit amputé du reste du corps solide, le mal qui est au-delà de toute réadaptation doit être aussi ôté de la société pour la paix et la sécurité de toute l'humanité. Allah le Très-Haut déclare clairement (à ce propos) :

« Et quand ils affrontèrent Goliath et ses troupes, ils dirent : «Seigneur ! Déverse sur nous l'endurance, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur ce peuple infidèle». Ils les mirent en déroute, par la grâce d'Allah. Et David tua Goliath ; et Allah lui donna la royauté et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulut. Et si Allah ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement corrompue. Mais Allah est Détenteur de la Faveur pour les mondes. » (Al-Baqara, 2 : 250-251).

« Si seulement il existait, dans les générations d'avant vous (dont quelques-unes que nous avons détruites)**, des gens vertueux** (ayant des qualités durables telles que la foi, la connaissance, la vertu et les bonnes actions et dont le but est ce qui demeure immuable avec Allah, c'est-à-dire l'au-delà et la vie éternelle) **qui interdisent**

la corruption sur terre! (Hélas) Il n'y en avait qu'un petit nombre que Nous sauvâmes, alors que les injustes (qui associaient des partenaires à Allah et bafouaient les droits d'autrui) **persistaient dans le luxe (exagéré) dans lequel ils vivaient, et ils étaient des criminels. Et ton Seigneur n'est point tel à détruire injustement des cités dont les habitants sont des réformateurs. »** (Hûd, 11 : 116-117).

Nulle contrainte en religion

L'Islam souhaite que les vérités (essentielles qu'il énonce) soient transmises aux individus ; cependant, et en aucun cas, l'Islam force quiconque à les accepter[207]. La raison en est qu'Allah, Exalté soit-Il, veut que Ses serviteurs (qu'Il a envoyés dans ce monde afin de les tester) soient entièrement libres. Ceux qui acceptent l'Islam doivent le faire de manière consentante et ceux qui le rejettent le font aussi de cette manière ; libre à chacun d'être récompensé ou puni dans l'au-delà[208]. Ceci étant, la lutte contre les puissances qui empêchent la diffusion du message islamique et sa libre recherche peut parfois être voulue, car celles-ci imposent des restrictions à la liberté des individus qui ne croient pas et forcent ces dernières à rester à l'écart de l'Islam.

La foi est une bénédiction qui ne peut être obtenue que par le biais d'une volonté libre. On ne peut forcer les gens à croire en recourant à la force et à la coercition. Ceux qui agissent ainsi ne sont que des hypocrites. L'Islam, toutefois, considère que l'hypocrisie est pire que l'incrédulité. Pour cette raison, au cours de l'histoire, les musulmans n'ont jamais forcé quiconque à embrasser l'Islam et ont même laissé des captifs en pleine possession de leur liberté (religieuse). **Ziyad ibn Jaz'**, présent lors de la conquête d'Égypte, relate :

« … Puis, [après la bataille], nous rassemblâmes tous les captifs qui étaient toujours soumis à nos soins, et les chrétiens furent regroupés

---

207. Voir : Al-Baqara, 2:256; Yûnus, 10:99; Abû Dâwûd, *Jihad,* 116:2682.
208. Voir : Al- Anfâl, 8:42; Al-Kahf, 18:29; Az-Zuma,r 39:7; Al-Jâthiya, 45:15.

entre eux. Puis nous commençâmes à présenter chaque homme parmi eux et nous leur donnâmes le choix entre l'Islam et le christianisme. Ayant choisi l'Islam, nous nous écriâmes, « Allah est Grand », encore plus fort que lorsque nous fîmes la conquête proprement dite, et nous les intégrâmes dans nos rangs (nous partagions désormais les mêmes droits et responsabilités)… » (Tabari, *Tarikh*, I : 512).

e. Du traitement humain des captifs de guerre

À travers diverses instructions, exhortations et pratiques, le Messager d'Allah ﷺ exigea que les captifs fussent bien traités et interdit tout tourment ou supplice envers eux. Il indiqua aussi qu'il ne convenait pas d'utiliser la force contre eux même dans le but d'obtenir des informations[209]. Les juristes musulmans confirment également qu'il est immoral de tourmenter les captifs comme par exemple vouloir les priver d'eau et de nourriture. (Qasani, *Badai' al-Sanai'*, 1406, *Dar al-Kutub al-'Ilmiyya,* VII:120).

Abû 'Aziz, le frère de Musa'b ibn 'Umayr, était le porte-étendard des polythéistes mecquois à Badr. Il fut emmené en captivité et relata la miséricorde et la compassion dont il fut l'objet de la part des musulmans :

« Après avoir été fait prisonnier lors de la Bataille de Badr, on me remit à un groupe d'Ansar. Quand à chaque fois je m'asseyais en compagnie de mes ravisseurs pour déjeuner ou dîner, ils me proposaient du pain et des dattes séchées selon la recommandation du Messager d'Allah ﷺ de bien traiter les captifs (le pain étant davantage considéré que les dates). Dès que l'un obtenait un morceau de pain, il me l'offrait aussitôt. Et quand je refusais poliment, on insistait pour que je le prenne… » (Ibn Hisham, II:288; Al-Haythamî, VI:86).

209. Voir : Abû Dâwûd, *Jihad*, 115; Ibn Hisham, II:255; Al-Waqidî, II:514.



Abû Al-'As ibn Rabi' et **Walid ibn Walid**, autres captifs, ont également relaté qu'ils avaient été correctement traités. Selon **Yazid**, un captif qurayshite, tous ceux qui avaient été faits prisonniers furent emmenés à Médine sur des montures alors que les musulmans marchaient à pied. (Al-Waqidi, I:119).

Le Messager d'Allah ﷺ n'avaient pas emmené les captifs à un seul endroit lors de la Bataille de Badr. Au lieu de cela, il les répartit un par un parmi ses Compagnons et leur conseilla de les accueillir chez eux et de les traiter avec chaleur et générosité. (Ibn Hisham, II:288).

Après consultation, ces captifs furent échangés contre une rançon. La rançon consistait pour ceux qui savaient lire et écrire d'enseigner dix enfants médinois analphabètes. Ceux qui parmi ces captifs en étaient incapables furent libérés sans conditions. (Ahmad, I:247; Al-Waqidi, I:129; Ibn Sa'd, II:22).

Lors de la **Bataille de Hunayn,** la tribu Hawazin fit un grand nombre de prisonniers. Le Messager d'Allah ﷺ donna l'ordre à **Busr ibn Sufyan** de leur procurer des vêtements, ce que ce dernier fit aussitôt. Par respect pour ses tantes adoptives, le Messager d'Allah ﷺ libéra les captifs qui lui étaient échus ainsi que ceux qui étaient échus aux descendants de 'Abd al-Mutallib. Là-dessus, les Compagnons ne tardèrent pas à agir de même ; et aux musulmans qui ne voulaient pas renoncer à leur part, le Messager d'Allah ﷺ fit la promesse solennelle de payer leur rançon. C'est dans ces conditions que six mille prisonniers furent libérés sans conditions. Par ailleurs, le butin de guerre qui s'élevait à 24.000 chameaux, 40.000 moutons et 4000 *uqiyya* d'argent (environ 500kg) fut entièrement retourné. (Ibn Hisham, IV:135; Al-Waqidi, III:943, 950-954).

Le Messager d'Allah ﷺ est aussi à la base de la libération sans rançon d'un grand nombre de captifs résultant d'autres batailles[210].

210. Voir : Muslim, *Jihad,* 132, 133; Abû Dâwûd, Itk, 2:3931; Ibn Hisham, IV:32; Al-



Le Messager d'Allah ﷺ profita de toutes les occasions pour libérer les captifs de guerre. Pendant le mois de Ramadan, par exemple, il libérait tous les captifs et répondait aux besoins de ceux qui le sollicitaient. (Ibn Sa'd, I:377).

Abû Bakr – qu'Allah soit satisfait de lui – utilisa la majeure partie de sa fortune à affranchir des esclaves et des captifs. Contrarié que son fils utilise cette fortune de cette manière, son père Abû Kuhâfa lui dit un jour :

« Mon fils ! Je vois que tu affranchis constamment des esclaves faibles et impuissants. Vu que tu ne cesses de vouloir agir ainsi, pourquoi ne libères-tu pas quelques esclaves forts afin qu'ils puissent te défendre et te protéger ? »

Abû Bakr lui répondit le plus noblement possible :

« Père, en faisant cela, mon seul but est de gagner l'approbation d'Allah. En les libérant, je ne cherche de récompense qu'auprès d'Allah. »

Le verset coranique suivant met en évidence la générosité d'Abû Bakr :

« **Celui qui donne** (de sa richesse pour le seul agrément d'Allah) **et craint (Allah) et déclare véridique la plus belle récompense** (en matière de foi et d'action)**, Nous lui faciliterons la voie au plus grand** bonheur (un salut complet après un jugement aisé). » (Al-Layl, 92 : 567)[211].

f. Œuvrer pour le bien-être de l'humanité

L'Islam est la religion de paix et de salut qu'Allah a envoyée à toute l'humanité. Et Muhammad, le Messager d'Allah ﷺ est le Prophète de miséricorde que le Très-Haut a conféré aux mondes.

Waqidî, II:559, 560, 835; Ibn Sa'd, II:88, 142-143.

211. Ibn Hisham, *Sirat al-Nabi*, I:341; Tabari, *Jami' al-Bayan*, XXX:279 [Layl 92:5-7]; As-Suyutî, *Lubab al-Nuqul*, 257-258.



Allah le Très-Haut déclare en effet :

« Et Nous ne t'avons envoyé (ô Muhammad) **qu'en miséricorde pour l'univers. »** (Al-Anbiyâ, 21 : 107).

Ibn 'Abbâs – qu'Allah soit satisfait de lui – a ainsi commenté ce verset :

« Quiconque croit en Allah et en Son Messager, la miséricorde sera décrétée pour lui dans ce monde et dans celui d'après. Quiconque ne croit pas en Allah et en Son Messager ne sera point protégé des châtiments divins qui ont été infligés aux civilisations antérieures, comme les tremblements de terre et les visages transformés et les pierres tombant du ciel comme la pluie. C'est la miséricorde dans ce monde que quiconque atteindra par la vertu du Messager d'Allah. » (Al-Bayhaqî, *Dala'il al-Nubuwwa*, V:486; Al-Haythamî, VII:69).

Le Messager d'Allah ﷺ implorait son Seigneur pour protéger sa communauté de la ruine, de la famine à grande échelle, de la noyade et des destructions de masse[212]. Depuis le début de son apostolat prophétique, tous les êtres humains constituent de fait sa communauté[213]. Pour cette raison, le Messager d'Allah ﷺ protège l'humanité entière de toute catastrophe cataclysmique. Il dit d'ailleurs dans une de ses traditions :

« L'homme le plus aimé d'Allah est celui qui est plus utile aux hommes. » (Al-Hathamî, VIII:191).

Par conséquent, les musulmans luttent pour le bien-être de toute l'humanité. Ils œuvrent pour le bien des êtres humains, ne font pas de différence entre les religions et portent secours aux opprimés, agissant selon le principe ***d'aimer la créature à cause du Créateur.*** En raison

212. Voir : Muslim, *Fitan,* 19-20; At-Tirmidhî, *Fitan,* 14:2177; Abû Dâwûd, *Fitan,* 1:4252.
213. Voir : Al-Haythamî, I:174.



de leur amour pour Allah, ils aiment les êtres humains qu'Il a créés. Ils n'interfèrent pas dans les affaires d'autrui, quelle que soit la croyance, à condition de ne pas commettre d'injustice et de ne pas restreindre la liberté de pensée.

Considérant l'Histoire, nous voyons que la civilisation islamique n'a jamais tenté d'éradiquer les autres civilisations. Bien au contraire, elle a intégré les valeurs qui étaient en accord avec ses propres valeurs et les a développées. Les cultures juives, chrétiennes, bouddhistes, hindoues et zoroastriennes furent protégées au sein de l'État médinois qu'avait fondé le Messager d'Allah ﷺ, mais aussi sous les Quatre Califes Justes, les Omeyyades, les Abbassides, les sociétés andalouse, indienne et ottomane. Si l'Islam avait œuvré exclusivement pour le bien-être de ses partisans, à tout le moins, certaines de ces civilisations en question n'auraient pas été extirpées des annales de l'histoire.

L'adhésion à l'Islam (et son horizon de compréhension) est ainsi exercée par nombre d'ethnies, de religions et de nations, que ce soit en Afrique, en Asie et en Europe.

Maints exemples démontrent que l'Islam embrasse toute l'humanité. L'exemple suivant montre le Calife 'Ali – qu'Allah l'agrée – écrivant à Malik ibn Harith, le gouverneur d'Égypte en place, et lui apportant les instructions suivantes :

«… Développe dans ton cœur le sentiment d'amour pour ton peuple, et fais-en la source de bonté et de bénédiction pour lui. Ne te comporte pas en barbare envers tes citoyens et ne t'approprie pas ce qui leur appartient. Rappelle-toi que les citoyens d'un État constituent deux catégories. Ils sont soit tes frères en religion, soit tes semblables en genre. Ils sont susceptibles de commettre des erreurs, et sujets aux maladies. D'aucuns commettent effectivement des erreurs ; pardonne-leur comme tu aimerais qu'Allah te pardonne. N'oublie pas que tu es placé au-dessus d'eux, tout juste comme je suis placé au-dessus de toi. Et puis c'est Allah Lui-même qui est au-dessus

de celui qui t'a nommé Gouverneur. IL t'a confié cette position afin que tu te montres capable de te charger d'eux. Rappelle-toi ! Tu seras jugé sur ce que tu auras fait pour eux... [214]**»**

En Islam, porter atteinte à la propriété, à la vie et à l'honneur d'un individu, fût-ce-t-il non croyant, est interdit.

Maudire les gens, voire vouloir les tuer, est une chose que l'Islam dénonce[215].

Le Messager d'Allah ﷺ a toujours conseillé la tendresse et la compassion et condamné la violence, la rudesse et la tyrannie. Il a dit :

« *Allah a fait de moi un serviteur généreux et noble, et non pas un tyran obstiné.* » (Abû Dâwûd, *At'ima,* 17:3773).

« *Allah ne m'a pas envoyé pour être dur ou pour causer des dommages, mais pour enseigner et rendre les choses aisées.* » (Ahmad, III:328).

En effet, le Messager d'Allah ﷺ a été envoyé pour parfaire le bon caractère et de conférer la beauté et la bonté à toute l'humanité.

Ce caractère sublime qu'il a mis en exergue – en tant qu'homme d'État envers un sujet juif qui voulait le piéger – est rempli de leçons :

Un groupe de juifs vint au Messager d'Allah ﷺ, lui demanda audience, et dit :

« As-Samu 'alaykum » (que la mort soit avec vous, au lieu de « As-salamu 'alaykum », que la paix soit avec vous).

'A'ishâ (qui avait compris ce que ces juifs avaient dit) leur répondit de derrière un rideau :

« Que le mort soit avec vous et la malédiction aussi ! »

214. Muhyiddin Seydi Çelebi, *Buhârî'de Yönetim Esasları,* Istanbul 2000, 47.
215. Voir : Muslim, *Birr*, 84-86; Abû Dâwûd, *Adab,* 45.



Le Messager d'Allah ﷺ, qui avait été envoyé pour parfaire le bon caractère, intervint et dit à 'A'ishâ :

« Ô 'A'ishâ ! Sois gentille et méfie-toi de la dureté et de la grossièreté ! »

'A'ishâ rétorqua :

« Ô Messager d'Allah, comment peux-tu supporter ce qu'ils ont dit ? »

Le Messager d'Allah ﷺ dit alors :

« N'as-tu pas entendu ce que je leur ai dit ? "Et avec vous" (wa 'alaykum). J'ai répondu de la même façon qu'eux (se sont adressés à moi). Ce que j'ai dit à leur sujet sera affirmé et ce qu'ils disent sur moi ne le sera pas. » (Al-Bukharî, *Adab,* 38).

On relate dans une autre tradition que le Messager d'Allah ﷺ dit aussi à 'A'ishâ :

«(Doucement) Ô 'A'ishâ ! Certes, Allah aime la gentillesse dans toutes les affaires. » (Al-Bukharî, *Isti'zan*, 22).

Anas ibn Malik – qu'Allah soit satisfait de lui – a dit :

« Le Messager d'Allah ﷺ n'a jamais utilisé un langage abusif et grossier, ni il n'a maudit les gens. S'il voulait blâmer l'un d'entre nous, il disait :

"Quel est son problème ? Puisse son front être poussiéreux !" (Al-Bukharî, *Adab*, 38, 44).

Cette expression qui est une supplication signifie en fait : "Puisse ton front devenir poussiéreux alors que tu te prosternes en prière."

L'évènement suivant montre également qu'il n'y avait aucune place pour la dureté, l'incivilité et l'offense dans la vie du Messager d'Allah ﷺ :



« Un homme (parmi les hypocrites) demanda la permission de visiter le Messager d'Allah ﷺ. Quand ce dernier le vit arriver de loin, il déclara (en vue de protéger les gens de son mal) :

« Un mauvais frère de sa tribu ! Un frère maléfique de sa tribu ! »

Quand l'homme se fut assis, le Messager d'Allah ﷺ afficha à son égard un visage gai et expansif. Une fois l'homme parti, A'ishâ lui dit :

« Ô Messager d'Allah ! En voyant cet homme arriver, tu as dit telle et telle chose. Puis tu t'es montré gai et communicatif avec lui »

Le Messager d'Allah lui répondit :

« A'ishâ, depuis quand ai-je l'habitude de parler grossièrement ? Celui qui aura la pire position auprès d'Allah le Jour de la Résurrection sera celui que les gens quittent à cause de son mal. » (Al-Bukharî, *Adab*, 38).

La méchanceté de l'homme cité plus haut augmentera davantage plus tard et les chroniques racontent qu'il fut fait prisonnier durant le califat d'Abû Bakr – qu'Allah l'agrée – en combattant les musulmans. On comprit alors que la remarque du Messager d'Allah ﷺ qui le concernait était un miracle se rapportant au futur[216].

Quoi qu'il en soit, impossibilité est faite aux musulmans de participer à tout acte de terreur au nom de leur foi. Si certaines activités à caractère terroriste se pratiquent soi-disant au nom de l'Islam, cette affirmation est soit une trahison délibérément perpétrée pour dénigrer l'Islam, soit une marque évidente de négligence ou d'ignorance.

216. Imam Nawawî, *al-Minhaj fi Sharh Sahih Muslim,* Beyrouth, 1392, XVI:144.



ÉPILOGUE

En vertu de sa prédisposition à la vérité et à la réalité, l'être humain approuve l'obscur et l'inconnu. Constamment curieux de la vérité, il s'efforce de la poursuivre parce que les choses qu'il ignore ou qu'il ne peut pas connaître le rendent spirituellement dépourvu et souffrant.

Le plus grand mystère qui préoccupe la perception humaine à travers l'histoire demeure tout ce qui a trait à la **"mort"** et à la **"réalité après la mort".**

En effet, l'être humain, quelles que soient ses conditions de vie, partage avec ses semblables les affres de l'agonie avant la mort. L'estompage de tous les chemins tortueux de la vie à l'horizon de la mort provoque une profonde angoisse dans les cœurs.

Plus important même que le miracle **"vie"** qui enveloppe et entraîne l'être humain dans un féroce tourbillon de feu, la **"mort"** est la vérité la plus redoutable que l'âme doit supporter – sans exception – dans ce monde. C'est pour cette raison que la dimension de l'inconnu devenant connue précède tous les autres objectifs humains.

La vie est une vérité si élevée qu'elle ne peut être contenue entre le berceau et la tombe. S'il s'agit, en réponse à la question **"qu'est-ce que la vie ?"** qui émerge de la conscience humaine, d'augmenter l'humidité de la terre et la solidité de la pierre tombale, que peut-il y avoir de plus grave que cela ?

Seul le pouvoir de la Révélation est capable de dénouer le nœud de la mort et de la vie dans l'au-delà – ce qui ne peut être purement sondé par l'intellect et la connaissance humaine.

Qu'est-ce que la vie ? Pourquoi cet univers a-t-il été créé ? Quelle est la raison du voyage au sein de ce monde et dans la tombe ? Que va-t-il se passer après la mort ? La seule religion apte à fournir des réponses satisfaisantes à toutes ces questions, c'est l'Islam. La seule religion qui permet aux êtres humains d'atteindre la paix de l'esprit en éclairant les points obscurs de la mort et de la vie après la mort, c'est encore l'Islam.

Le but de la vie, c'est d'atteindre la félicité éternelle, la tranquillité et la bénédiction spirituelles par le biais des vérités énoncées dans le Coran et la Sunna. Le monde est un lieu de semailles, alors que l'au-delà est la demeure où l'on récolte ce que l'on a semé. L'être humain est un voyageur pour l'éternité et le monde (la terre) est une maison d'hôtes. Autrement dit, le monde est une demeure éphémère et remplie d'épreuves d'où l'objectif est l'atteinte du bonheur éternel. La vraie vie, c'est la vie éternelle dans l'au-delà, avec son Paradis et son Enfer.

Alors que l'humanité devrait être reconnaissante envers tous les prophètes et en particulier le Prophète Muhammad ﷺ qui a transmis ces nouvelles concernant l'avenir, il est très regrettable qu'elles soient (toujours) reçues avec mépris, insulte ou indifférence par un grand nombre d'individus insouciants. Les polythéistes ou autres incroyants qui ont vécu en faisant fi de toute sagesse et du but de leur création, réagirent avec étonnement et confusion aux propos du Messager d'Allah ﷺ concernant l'au-delà ; puis ils rejetèrent son invitation au salut éternel car, pour eux, cela était contraire à leur nature charnelle emplie d'aversion et d'extrême obstination.

À la faveur du mode de vie qu'il a introduit, L'Islam a mis fin aux excès charnels des polythéistes en faisant mention de la vérité, de la justice, du Jugement, de la résurrection et du devoir incombant à

rendre des comptes parce que le mal et l'injustice ne peuvent demeurer impunis.

Des tentatives ont été faites de tout temps pour faire taire, supprimer ou emprisonner le subconscient via divers mensonges. Les questions relatives à la mort et à la vie après la mort se sont installées dans les esprits comme un serpent venimeux et ont fait que l'individu devienne soucieux chaque fois qu'il s'agite.

Assurément, cet état dénote la manifestation d'une "psychologie d'évasion" que le moi charnel emploie pour éviter d'être écrasé sous le poids spirituel de ces vérités pour lesquelles il ne veut pas répondre. Cependant, aucune vérité ne peut être éliminée par la fuite ou en la négligeant. Au contraire, celui qui s'amuse avec une telle consolation, vide et dépourvue, et qui suppose être heureux malgré sa misère, se dupe lui-même. Un tel individu ne peut échapper à la mort, à l'Archange Azraïl et – même si son moi charnel ne le désire pas – aux formidables surprises que réserve la vie éternelle…

Étant donné qu'il n'existe pas d'évènement plus important dans la vie que la perspective de la mort, il est par conséquent essentiel que ce qui s'y rapporte soit dûment compris. C'est ainsi que le Coran fait allusion à la Vie d'après, à l'Au-delà, réalité unanimement annoncée par toutes les religions célestes comme « **la Grande Nouvelle** » *(al-Naba al-'Azim)* et exposée par nombre de preuves variées, intellectuelles, affectives et morales.

Ceux qui prêtent attention à la Révélation et perçoivent dûment les réalités de l'au-delà échappent à l'effet trompeur des jouissances fugaces et se détournent d'un futur fallacieux au profit d'un avenir véritable et éternel. Ils réalisent que le ciel orné d'étoiles et la terre parée d'ornements magnifiques ne donnent pas du tout l'impression d'être fortuits et sans but. Loin de là, la Révélation (le Coran) énonce à travers son langage particulier et à l'attention des doués d'intelligence

que nombre de mystères et de sagesses s'observent dans chacune des particules qui composent l'univers.

Cet univers qui transcende la perception humaine, paré de mille et une délicatesses, constitue une vitrine qui affiche toutes les manifestations de la grandeur et de la puissance divines telles que les arbres et les plantes, les animaux, les êtres humains et les objets inanimés.

Quiconque est à même de discerner par lui-même la vie, l'univers et les évènements à la lumière de la Révélation et d'en tirer de sages leçons comprend immédiatement que spéculer sur l'au-delà sans connaissance préalable du dessein divin concernant l'être humain est un postulat ridicule et une revendication hautement fantaisiste.

Il ne faut pas oublier que toute existence vécue sans tirer des leçons de la mort n'est guère différente d'une nuit obscure et sinistre. Le soleil éternel se lève au terme d'une vie vécue à la lumière de la divine Vérité et de l'abandon (confiant) à Allah. Pour cette raison, l'Islam enjoint le souvenir constant de la mort ainsi que sa préparation pour que tel un embellissement sa réalité soit une évidence pour chacun. Selon les termes de **Mawlânâ Jalâl al-Dîn Rûmî,** l'Islam met en lumière le chemin permettant de rencontrer la mort de façon jubilatoire à travers le **"shab-i 'arus"** ou **"nuit de noces"**.

Heureux les croyants qui au moyen de la Révélation sont capables de résoudre en eux-mêmes les mystères liés à la **mort** et à l'**au-delà** et qui vivent dans l'effort de bien préparer leur mort et leur vie ci-après en un éternel bonheur…

Veuille Allah le Très-Haut nous compter parmi ceux qui atteignent son bon plaisir, ceux qui apprennent et pratiquent l'Islam de la meilleure façon possible et qui acquièrent, enfin, la tranquillité de cœur dans ce monde et la félicité dans l'au-delà…

Amin !

